

Université de Montréal

**Un aspect méconnu de l'île de Montréal :  
Les occupations amérindiennes  
du Sylvicole supérieur à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle**

par

Laurence Renault

Département d'anthropologie  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences  
en vue de l'obtention du grade de M.Sc.  
en anthropologie

Avril 2012

© Laurence Renault, 2012

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Un aspect méconnu de l'île de Montréal :  
Les occupations amérindiennes  
du Sylvicole supérieur à la fin du Régime français

Présenté par :  
Laurence Renault

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Brad Loewen, président-rapporteur  
Adrian Burke, directeur de recherche  
Roland Viau, membre du jury

## Résumé

Ce mémoire a pour objectif général de définir et de caractériser les présences amérindiennes sur l'île de Montréal au cours de la période s'échelonnant du Sylvicole supérieur à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que de tenter de comprendre le rôle qu'exerça le mont Royal dans ce contexte. En nous appuyant sur des théories de l'archéologie du paysage, nous avons étudié la création consciente et inconsciente de paysages et la manière par laquelle ces lieux ont façonné les comportements et les identités de leurs occupants. Grâce à la continuité d'activités répétitives, liées au concept de *taskscape*, nous avons tenté d'y établir un modèle de trame d'occupation reflétant une utilisation dynamique et stratégique du paysage face aux politiques coloniales.

La démarche adoptée est celle d'une approche holistique s'appuyant à la fois sur des données archéologiques, historiques, ethnohistoriques et ethnographiques émanant des rapports de fouilles archéologiques, des traditions orales et des différents documents coloniaux datant des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Cette étude a permis de déterminer différentes zones associées à des perceptions différentes du paysage reflétant une stratégie de continuité dans la conceptualisation, l'organisation et la manipulation de l'espace à la suite de l'appropriation des terres par le gouvernement colonial.

**Mots-clés** : Amérindien, Montréal, Canada, colonialisme, culture de contact, archéologie du paysage, *taskscape*

## Abstract

The main aim of this thesis is to define and characterize the native presence on the island of Montreal during the period extending from the Late Woodland to the end of the 17<sup>th</sup> century, and to attempt to understand the role of the Mount Royal within this context. On the basis of landscape archeology theories, we study the human landscape's creation and the way by which these places affect the behavior and identity of their occupants. Using the continuity of repetitive tasks associated with the concept of *taskscape*, we have tried to establish a model of occupation reflecting the dynamic and strategic use of the landscape with regard to colonial policies.

The method adopted is a holistic approach based on archeological, historical, ethnohistorical and ethnographic data from archeological excavation reports, oral traditions and various colonial documents dating from the 16<sup>th</sup>, 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> centuries.

This study has made it possible to determine various areas associated with different perceptions of landscape reflecting a continuity strategy regarding the conceptualization, organization and manipulation of space following land appropriation by the colonial government.

**Keywords:** First Nations, Montreal, Canada, colonialism, contact culture, landscape archaeology, *taskscape*

## Tables des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des figures.....	vi
Liste des tableaux.....	vi
Remerciements.....	viii
Liste des abréviations.....	ix
Introduction.....	1
1. Canevas théorique.....	5
1.1 Archéologie du paysage.....	5
1.1.1 Introduction.....	5
1.1.2 Rétrospective.....	6
1.1.3 Qu'est-ce que le paysage ?.....	7
1.2 Archéologie de « contacts » et colonialisme.....	11
1.2.1 Introduction.....	11
1.2.2 Le « contact », la « culture de contact » et la « période de contact ».....	13
1.2.3 L'acculturation.....	18
1.2.4 L' <i>agency</i> .....	20
1.2.5 Le colonialisme.....	21
1.2.6 « Contact » versus colonialisme.....	24
1.2.7 Discussion.....	25
2. Méthodologie et présentation de la zone d'étude.....	27
2.1 Méthodologie et problématique.....	27
2.2 Introduction au cadre géographique et naturel de l'archipel montréalais.....	31
2.2.1 Géologie, topographie et hydrographie.....	31
2.2.2 Caractéristiques du couvert végétal.....	34
3. Contexte archéologique de la période paléoindienne au Sylvicole moyen dans la région montréalaise : lieux et pratiques spatiales et sociales.....	37

3.1 La période archaïque (9000-3500 AA) .....	38
3.1.1 Montréal .....	39
3.1.2 Le mont Royal .....	40
3.2 Le Sylvicole inférieur (de 3500 à 2400 AA) .....	42
3.2.1 Montréal .....	43
3.2.2 Le mont Royal .....	44
3.3 Le Sylvicole moyen (de 2400 à 1000 AA) .....	44
3.3.1 Montréal .....	46
3.3.2 Le mont Royal .....	47
4. Île de Montréal, berceau des Hochelagiens .....	51
4.1 Caractéristiques du Sylvicole supérieur : phase ancienne (1000 à 650 AA) et tardive (650 à 450 AA) .....	51
4.2 Origine et identité des Iroquoiens du Saint-Laurent .....	53
4.3 Chronologie des occupations .....	55
4.3.1 Montréal .....	55
4.3.2 Le mont Royal .....	58
4.4 L'énigme d'Hochelaga .....	62
4.5 Réflexions .....	68
5. Île de Montréal : <i>no man's land</i> ? .....	80
5.1 Reconfiguration de l'entité culturelle des Hochelagiens .....	80
5.2 L'île de Montréal, lieu de transit au centre des mouvements ? .....	87
5.3 Réflexions .....	91
6. Sites archéologiques sur l'île de Montréal ayant une attribution culturelle « amérindien ancien de 1500 à 1899 » selon l'ISAQ .....	95
7. Middle Ground colonialism .....	105
7.1 Les Amérindiens domiciliés .....	107
7.1.1 Avant l'établissement des missions sur l'île de Montréal .....	107
7.1.2 Les missions en Nouvelle-France .....	110
7.1.2.1 Le fort de La Montagne .....	112

7.1.2.2 L'ouest de l'île .....	119
7.1.2.3 Un paysage en devenir... les suites de la mission de la Montagne.....	121
7.1.3 Réflexions .....	122
7.2 Les « errants » .....	127
7.4 Les esclaves.....	130
7.3 Les visiteurs .....	131
8. Interprétations finales et conclusions .....	136
Bibliographie.....	148

## ANNEXES

Annexe 1 : Liste des figures.....	180
Annexe 2 : Liste de sites classés selon leur identité culturelle en utilisant les données de l'ISAQ (2012).....	197
Annexe 3 : Liste des cartes de Montréal jusqu'en 1760 consultées à la BAC.....	200
Annexe 3 bis : Aide pour interpréter les données présentées dans l'annexe 2.....	212
Annexe 4 : Liste des cartes de Montréal jusqu'en 1760 non répertoriées à la BAC.....	214
Annexe 5 : Carte de la géologie des dépôts meubles, Commission géologique du Canada.....	216

## Liste des figures

Figure 1 : Arrondissement historique et naturel du mont Royal (AHNMR) .....	180
Figure 2 : Sommets du mont Royal .....	181
Figure 3 : Archipel montréalais.....	182
Figure 4 : Répartition des sites de l'Archaïque selon les données de l'ISAQ (2012).....	183
Figure 5 : Répartition des sites du Sylvicole inférieur et moyen selon les données de l'ISAQ (2012) .....	184
Figure 6 : Différentes hypothèses pour l'emplacement d'Hochelaga .....	185
Figure 7 : Répartition des sites du Sylvicole supérieur selon les données de l'ISAQ (2012).....	186
Figure 8 : Carte de Champlain, 1611 .....	187
Figure 9 : Hypothèses concernant la localisation de villages iroquoiens.....	188
Figure 10 : Localisation des sites amérindiens de l'Archaïque au Sylvicole supérieur ..	189
Figure 11 : Impact hypothétique des guerres intertribales .....	190
Figure 12 : Répartition des sites du Sylvicole supérieur et « amérindiens historiques » selon l'ISAQ (2012).....	191
Figure 13 : Vachon de Belmont, Description générale de l'île de Montréal, 1702 .....	192
Figure 14 : Dechêne, Carte de l'île d'après les seigneurs (1702).....	193
Figure 15 : Plan du fort de la Montagne .....	194
Figure 16 : Zones domestiques des Amérindiens domiciliés.....	195
Figure 17 : Zones domestiques/journalières potentielles pour les « errants » .....	196

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des données expliquant la dispersion des Hochelaguiens selon les récits .....	86
Tableau 2 : <i>Taskscapes</i> pour l'île de Montréal (Sylvicole supérieur à 1700) .....	138



N.B. : Sauf mention contraire les cartes ont été réalisées par l'auteur. Cependant, certaines couches utilisées pour la réalisation des cartes dont la couche des sépultures du XIX<sup>e</sup> siècle et des cours d'eau ancien sont issues de couches réalisées par Jean-Christophe Ouellet ainsi que de données provenant du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine.

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont facilité la réalisation de ce mémoire de maîtrise. Plus particulièrement :

Merci à mon directeur de recherche, Adrian Burke, qui m'a témoigné sa confiance lors de la réalisation de ce mémoire et apporter des commentaires judicieux ainsi qu'à Jean-Christophe Ouellet pour son travail dans le cadre du projet et plus particulièrement, pour son travail cartographique.

Mes remerciements s'adressent également aux professeurs que j'ai eu le privilège de côtoyer tout au long de ma maîtrise au sein du département d'Anthropologie, en particulier, Ariane Burke et Roland Viau ainsi qu'au directeur du département Bernard Bernier.

J'aimerais également mentionner Anne-Marie Balac du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine ainsi que François Bélanger de la Ville de Montréal. Je pense aussi à notre chère et tendre Andrée Dufour pour sa gentillesse dans la gestion des dossiers étudiants.

Et finalement, mais non les moindres, je tiens également à souligner ma reconnaissance envers ma famille et plus particulièrement mes parents et ma sœur pour leur soutien continuel et leur présence malgré les 5500 km qui nous séparent mais également mes amis d'ici ou d'ailleurs pour leurs conseils et leur aide. Merci Gaëtan, Audrey, Sarifa, Diane et Sébastien. Merci à mes amis « de cours », Marianne-Marilou, Sybil, Jonas, Claude et Dan pour avoir formé une vraie équipe.

## Liste des abréviations

- o ACF : Archives Canada-France
- o AHNMR : Arrondissement historique et naturel du mont Royal
- o ANOM : Archives nationales d'outre-mer
- o ASQ : Archives du Séminaire de Québec
- o APSSM : Archives de la Procure du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal
- o BAC : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa
- o BNF : Bibliothèque nationale de France
- o ISAQ : Inventaire des sites archéologiques du Québec
- o *JR* : Thwaites, Reuben G., *The Jesuit Relations and Allied Documents*.
- o SACL : Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec
- o GRHQ : Groupe de recherches en histoire du Québec
- o MRC : Municipalité régionale de comté

## Introduction

Depuis l'apparition de l'anthropologie américaine, le thème de la rencontre entre les peuples autochtones et européens est un sujet qui a toujours suscité l'intérêt des anthropologues et des archéologues tant en Amérique du Nord que dans le reste du monde. Depuis une trentaine d'années, on constate un regain d'intérêt dans les recherches anthropologiques, historiques et ethnohistoriques pour ce qui est communément appelé (et à tort, comme nous le soutiendrons) « la culture de contact ». Ce sujet, ainsi que les processus résultant du colonialisme, sont devenus fondamentaux en anthropologie (Carlson 2006 : 194). Les premières rencontres entre les différents groupes européens incluant les premiers échanges matériels, génétiques, épidémiologiques et sexuels eurent de profondes conséquences sur les interactions postérieures et sur la variabilité démographique des groupes amérindiens (Silliman 2005 : 60). La rencontre d'individus mais également d'idées, d'institutions, de coutumes, de valeurs, de plantes, d'animaux et de microorganismes impliqua des échanges mutuels et réciproques (Axtell 1995 : 695-6).

Dans le cadre de ce mémoire, en recourant à la perspective du paysage, nous pensons pouvoir mettre en exergue une image nouvelle de la rencontre entre Européens et Amérindiens axée sur l'*agency* afin de réfuter l'idée selon laquelle les Amérindiens furent des réceptacles passifs de la domination politique, économique et culturelle occidentale. Nous tenterons d'éviter d'axer notre discours sur les comptes-rendus des « batailles », l'économie, le rôle de l'alcool ou encore les emprunts et influences réciproques. En adoptant une vision selon laquelle le changement ne peut être réductible à l'assimilation ou à l'acculturation, nous essayerons d'apporter un regard métamorphosé et critique sur la question des interactions journalières et des pratiques spatiales des groupes amérindiens.

Montréal, en raison de son emplacement stratégique sis à la confluence de plusieurs cours d'eau, de son abondance des ressources et de son rôle essentiel et polarisateur entre le Pays d'En Bas (la vallée du Saint-Laurent) et le Pays d'En Haut (le bassin des Grands Lacs) (cf. Havard 2000), demeure une aire privilégiée pour mieux tenter d'appréhender ces

« Autres » que furent les Amérindiens aux yeux des colons mais également encore, il y a peu de temps, dans nos discours empreints de colonialisme.

Ce mémoire s'insère dans un projet plus large, confié à l'Université de Montréal par la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui souhaitait aller au-delà des simples études de potentiel archéologique réalisées au Québec. Le projet final consistera en la production cartographique de zones (sous forme de polygones) de potentiel « préhistorique » et « historique » de l'arrondissement historique et naturel du Mont Royal (AHNMR) (figure 1). Notre mémoire constituera une base pour la rédaction de ce projet. Notre zone d'étude ne fut, toutefois, pas circonscrite à l'AHNMR pour plusieurs raisons mentionnées dans le corps de ce travail mais dont la plus importante résulte du manque de données primaires pour cet arrondissement. Le faible nombre de sites archéologiques possédant selon l'ISAQ une identité culturelle amérindienne « historique » dans cet arrondissement peut être mis en corrélation avec le développement relativement récent de la recherche archéologique (pratique et théorique) au Québec, associé à des moyens financiers limités (cf. Plourde 2006) ainsi qu'aux questions d'intégrité de l'espace urbain. Nous estimions qu'il était nécessaire pour cette recherche d'étendre la zone qu'est l'AHNMR afin d'améliorer notre connaissance d'un territoire davantage porteur de sens d'un point de vue amérindien plutôt que politiquement contemporain. Pour notre part, nous nous intéresserons à l'île de Montréal et à son archipel afin de relier ses occupations à un cadre régional et culturel plus vaste, afin de tenter de clarifier la place occupée par le mont Royal au sein de cet ensemble géographique.

En examinant les différents usages spatiaux des communautés pour l'île de Montréal durant la période située entre le Sylvicole supérieur et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'élaboration d'un modèle théorique devient nécessaire. Ce modèle se penchera sur l'utilisation dynamique du territoire à long terme, en s'appuyant sur des théories de l'archéologie du paysage. Pour ce faire, la connaissance du registre archéologique sera primordiale pour composer une trame d'occupation de l'île de Montréal afin de modéliser la manière dont les individus ont organisé, manipulé et pensé l'espace, et ensuite dans le

même ordre d'idées, pour tenter de spécifier cette période. Plusieurs questions de recherche et objectifs secondaires sont articulés autour de ces problématiques.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons eu recours aux données de base provenant des rapports de fouilles archéologiques déposés au centre de documentation en archéologie du ministère de la Culture et des Communications et de l'ISAQ ainsi qu'aux différents documents textuels datant des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : récits de voyage, relations des missionnaires, documents conservés à la Bibliothèque et Archives Canada et aux Archives Canada-France ainsi que des cartes et plans déposés à la Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa<sup>1</sup>.

La démonstration de ce mémoire est exposée en sept chapitres. Le premier chapitre est consacré au canevas théorique régissant notre démarche. Nous évoquons l'archéologie du paysage, les archéologies de contact et le colonialisme en décortiquant les concepts clés cernant ces approches. Le deuxième chapitre présente notre méthodologie et nos problématiques pour finir sur la présentation de la zone d'étude. Le troisième chapitre situe le contexte archéologique de la période paléoindienne au Sylvicole moyen dans la région montréalaise permettant de mettre en perspective le chapitre suivant traitant l'ère hochelaguienne. Nous recontextualisons l'existence d'Hochelaga dans un cadre plus large qu'est la période du Sylvicole supérieur, nous y voyons l'origine et l'identité des Iroquoiens du Saint-Laurent et l'analyse spatiale archéologique des sites afin de dépeindre le village d'Hochelaga au sein de cet ensemble géographique. Le cinquième chapitre se consacre au *no man's land* régnant sur l'île de Montréal à la suite de la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent et à la reconfiguration de cette entité culturelle entre la venue de Jacques Cartier et la fondation de la colonie en 1642. Le sixième chapitre s'amorce par une présentation des sites archéologiques détenant une attribution culturelle « amérindien ancien de 1500 à 1899 » selon l'ISAQ à Montréal pour constater que les données archéologiques disponibles demeurent très parcellaires et encore indistinctes, pour ensuite soulever les problèmes méthodologiques qui résultent de l'identification des données

---

<sup>1</sup> Toutes les citations ont été laissées avec l'orthographe d'origine.

archéologiques amérindiennes au sein de la présence de groupes européens (et ensuite, euro-américains) en Amérique du Nord. Le septième chapitre caractérise les différentes occupations amérindiennes de la fondation de Montréal à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en mettant en évidence les différentes activités associées aux différents groupes et espaces. La seconde partie s'interroge sur la variété interne des groupes amérindiens qui y sont engagés. Enfin, le dernier chapitre aboutit à nos interprétations et à discussion finale.

# 1. Canevas théorique

## 1.1 Archéologie du paysage

### 1.1.1 Introduction

Depuis les années 1990, une nouvelle approche archéologique a vu le jour : l'archéologie du paysage. Cette approche tente de replacer l'environnement au sein d'un système comprenant des facteurs écologiques, sociaux, culturels et taphonomiques (Gilbert 2008 : 68). Elle associe plusieurs traditions de pensée et utilise des théories et des méthodologies issues de divers domaines tels que l'anthropologie, la cartographie, la géographie, la philosophie, l'histoire, l'urbanisme, l'esthétisme, etc. ; et pour cause, la popularité du « paysage » n'étant pas l'apanage de l'archéologie. Cette archéologie comprend, de ce fait, de multiples applications et définitions. Pourtant, aucun cadre général apportant cohérence et consistance théorique et méthodologique à l'archéologie du paysage n'existe (Heilen 2005 : 14). Par conséquent, certains auteurs tentent d'associer le terme de « paysage » aux termes d'« environnement (naturel) », de « milieu environnemental », d'« études d'établissements », d'« écologie » ou même encore, de « contexte écologique » (Anschuetz *et al.* 2001 : 158 ; Heilen 2005 : 14 ; Trigger 2006 : 279-303). Dans ce sens, l'utilisation archéologique de ce terme en vogue fait référence à des méthodes et des concepts déjà bien établis dans la théorie archéologique qui n'ont donc rien d'inédit.

Dans le cadre de ce travail, la démarche utilisée sera celle de l'archéologie du paysage en tant qu'approche théorique allant au-delà du simple examen de la relation entre l'établissement et le milieu et, par conséquent, de la simple analyse spatiale. En effet, en appliquant la perspective du paysage associée à une perspective humaniste de l'organisation sociale, la compréhension des sociétés peut être élargie afin d'obtenir une meilleure compréhension des implications anthropologiques des données archéologiques disponibles (Burke 2006 : 519). Avant de s'étendre davantage sur les significations de l'archéologie du paysage, il s'avère utile de retracer une brève rétrospective de cette approche théorique.



### 1.1.2 Rétrospective

La première définition formelle du paysage en sciences sociales apparaît en 1925 dans *The Morphology of Landscape* sous la plume du géographe Carl Sauer influencé par l'anthropologie culturelle. D'après lui, la culture ne serait ni conduite par les forces historiques et socioéconomiques, ni par le concept contemporain d'*agency* humain mais bien par le paysage. Il estime, dès lors, que le « paysage culturel » est façonné par le « paysage naturel », par un groupe culturel au sein duquel la culture est l'agent, le « paysage naturel » le médium, et le « paysage culturel » le résultat (Sauer 1963 : 343). Il considère le paysage comme un reflet du changement culturel, un facteur dans la création de la culture. Un apport important de son travail est constitué par l'introduction de la notion de temporalité dans ce qu'il considère comme le paysage culturel (*ibid.* : 338) ainsi que par le rejet du déterminisme environnemental (Hirsh 1995 : 9).

Bien que le paysage, comme concept issu des sciences sociales, ait trouvé son origine en géographie, les trois dernières décennies ont vu les débats se poursuivre dans d'autres branches des sciences sociales telles que l'architecture, l'urbanisme, l'écologie historique, l'anthropologie culturelle et l'archéologie (Anschuetz et al 2001 :166).

L'archéologie, en tant que discipline scientifique qui étudie le passé humain, a eu besoin de situer ce dernier dans l'espace, d'où son intérêt conséquent pour le paysage (Knapp et Ashmore 1999 : 1). Historiquement, les préoccupations concernant l'espace et le paysage sont apparues avec des disparités et une certaine variabilité, reflétant les problématiques survenues au cours des différentes époques (Patterson 2008).

Désormais, l'archéologie du paysage devient le cadre pour modéliser la manière dont les individus ont, dans le passé, conceptualisé, organisé et manipulé l'espace pour diverses raisons économiques, sociales et politiques. En résumé, elle s'intéresse à la création consciente et inconsciente de paysages par les humains ainsi qu'à la manière par laquelle ces lieux ont façonné les comportements et les identités de leurs occupants (Branto 2009 : 51).

### 1.1.3 Qu'est-ce que le paysage ?

Il serait trop long dans le cadre de ce travail de mentionner toutes les définitions qui ont été apportées au concept du paysage. En passant par les études des modèles d'établissement et environnementales à celles qui mettent davantage l'accent sur les notions spirituelles et conceptuelles, toutes sont sensiblement différentes. Comme le mentionne Bender (1993 : 275), l'archéologie du paysage se caractérise par une cacophonie de voix et de paysages. Il importe plutôt ici de mentionner les similarités qu'offrent ces définitions du paysage.

La première similarité observée concerne la distinction entre les concepts de « space » et de lieu<sup>2</sup>. L'archéologie du paysage, avec principalement l'approche phénoménologique, a permis d'aborder une nouvelle représentation théorique de l'espace, que nous allons développer dans les paragraphes qui suivent, permettant de renouveler les conceptions que défendaient les archéologues.

En ce qui concerne le concept de lieu, plusieurs chercheurs ont tenté de le décrire (Branto 2009 : 51-60 ; Feld et Basso 1996 ; Hirsch 1995 ; Preucel et Meskell 2004 : 215 ; Rubertone 1989 ; Tuan 2006 ; Tilley 1994). Ce concept est devenu incontournable dans le champ des sciences sociales telles que la philosophie, la géographie humaine, la littérature, la sociologie, l'anthropologie, etc. (Preucel et Meskell 2004 : 215-6) avec le « tournant spatial » (ou *spatial turn*) qui trouve son origine dans des écrits de Lefebvre (1991) et de Foucault (1986). Ce nouvel intérêt est en partie consécutif à la réinsertion des individus dans les sciences humaines et à la reconnaissance de l'importance de la phénoménologie. Le concept de « lieu » fait appel à la tendance humaine d'attacher des significations culturelles à des éléments spatiaux (Branto 2009 : 52). Les lieux désignent « les éléments de l'espace sur lesquels nous établissons notre contrôle, que nous travaillons ou auxquels nous donnons sens » (Uyttenhove et Keunen 2008 : 43). Ils sont des constructions humaines permettant de transposer l'espace en paysage humain (Preucel et Meskell 2004 : 215 ; Uyttenhove et Keunen 2008 : 43). De même que nous construisons les lieux, les lieux

nous orientent et nous travaillent (souvent inconsciemment) car ils possèdent un caractère normatif et contraignant (Anschuetz *et al.* 2001 : 161 ; Branto 2009 : 52 ; Uyttenhove et Keunen 2008 : 43). Uyttenhove et Keunen (*ibid.* : 69) caractérisent ce caractère comme étant l'idéologie quotidienne, l'idéologie invisible car « nos comportements sont conditionnés par notre lecture du 'lieu' ».

Plutôt que d'étudier les localisations spatiales décontextualisées, il s'agit de considérer les lieux comme des lieux d'expérience (et donc de fréquentation) produits par les pratiques qui s'y déroulent qui permettent la socialisation des individus, désignés comme *taskscape* par Ingold (1993 : 158 ; 2000 : 154, 195). Ingold propose le concept de *taskscape*<sup>3</sup> pour désigner les relations entre un paysage et les pratiques qui y prennent place. Ce concept consiste en un ensemble de tâches ou d'actions (*tasks*) ou toute opération pratique répétitive, effectué par un agent qualifié au sein d'un environnement dans le cadre de ses occupations quotidiennes et ordinaires. Chaque tâche acquiert dès lors une signification du fait de sa position dans un ensemble de tâches, accompli en séries ou en parallèle, par un groupe d'individus opérant ensemble. En résumé, le *taskscape* est un espace socialement construit par l'activité humaine en vue de l'accomplissement d'une tâche, il s'agit de la manière dont le paysage nous parvient (nous gagne) par l'engagement humain continu (condition *sine qua non* de l'existence) avec le monde matériel environnant. Finalement, les *taskscape*s font d'un paysage donné un lieu particulier et singulier, un objet d'expériences (Uyttenhove et Keunen 2008 : 39-40, 55). Les *taskscape*s ne sont pas indépendants et statiques à l'instar des lieux mais s'inscrivent dans un processus continu. Leurs transformations reflètent ainsi les transformations de l'idéologie au pouvoir y prenant corps.

Le concept de « lieux » peut être problématique pour les archéologues car il est multivocal, c'est-à-dire qu'il possède des significations différentes en fonction des groupes sociaux et ses individus (Branto 2009 : 52-3 ; McMurry 2007 : 6). Barbara Bender et ses

---

<sup>2</sup> *Place* en anglais. L'utilisation du terme de « lieu » dans le cadre de ce travail sera toujours faite dans ce sens.

<sup>3</sup> Terme laissé en anglais dans la littérature francophone.

coauteurs (1997), avec Knapp et Ashmore (1999 : 16-8) par la suite, introduisirent le concept de « paysages imbriqués » (ou *nested landscapes*) pour illustrer ce fait. De plus, celui-ci peut être multilocal, c'est-à-dire partager des caractéristiques avec d'autres lieux se superposant.

Ensuite, le concept de « space » est moins bien défini par les chercheurs. Il peut être utilisé en archéologie du paysage pour décrire les zones vides entre les lieux (Branto 2009 : 52) ou référer au cadre physique dans lequel tout se déroule (Orser 1996 : 136 ; Preucel et Meskell 2004 : 215). En outre, il peut également adopter un autre aspect dans lequel, il s'agirait non plus du simple réceptacle des actions humaines mais davantage de son médium (Tilley 1994 : 10-1). En effet, selon Tilley (*ibid.*), le « space » serait engagé dans l'action et ne pourrait en être dissocié. Dans ce cas, il ne s'agirait plus d'une toile de fond passive entourant les individus puisqu'il serait socialement produit et centré en rapport à l'*agency*<sup>4</sup> humain. Il impliquerait, en effet, une relation dialectale avec ce qui s'y déroule, le « space » affectant le comportement des individus et la manière dont les personnes à leur tour l'affectent (Mc Murry 2007 : 28). Les « spaces » combinent le cognitif, le physique et l'émotionnel dans quelque chose qui peut être reproduit mais qui est toujours ouvert à la transformation et au changement parce que leur constitution prend place comme une part quotidienne de la praxis ou de l'activité pratique des individus et des groupes dans le monde (Tilley 1994 : 10-1). Il n'existerait donc pas un « space » mais des « spaces » car ses différentes significations impliquent toujours une dimension subjective et ne peuvent être comprises sans la reconstruction symbolique du monde vécu des acteurs sociaux (*idem* : 11).

Par conséquent, l'archéologie du paysage s'intéresse aux lieux plutôt qu'au « space », d'où son appellation d'archéologie des lieux (Anschuetz *et al.* 2001:158-59 ; Binford 1982). Cette nouvelle vision a permis aux archéologues de concevoir une entité allant au-delà de l'analyse du simple site et d'une période définie, permettant ainsi de comprendre l'utilisation du paysage et de ses pratiques d'une façon qui n'aurait pas été

---

<sup>4</sup> Terme définit au point 1.2.4

possible autrement (Blake 2004 : 235 ; Mc Murry 2007 : 30). En effet, le deuxième aspect clé en archéologie du paysage est la notion d'échelle. La plupart des chercheurs considèrent le paysage comme un phénomène se produisant à large échelle, transcendant le site traditionnel comme unité d'observation et examinant de préférence les activités passées à différentes échelles définies autant par les frontières sociales que physiographiques (Branto 2009 : 52-3 ; David et Thomas 2008 : 31-2). Ces recherches sont appelées « hors site » (équivalent à « non-site », « *off-site* » ou encore « *siteless* »). En effet, s'intéresser à ce qui se déroule dans les sites aussi bien qu'entre ceux-ci mène à une compréhension plus complète du mode de vie des populations passées. Nous pouvons considérer les lieux comme des nœuds enchevêtrés entre eux par un réseau de lignes de trajets formant un maillage par lequel la vie circule (Ingold 2011 : 133). Nous aurions tort, en effet, de croire que les habitants sont confinés dans un lieu particulier ou que leur expérience est circonscrite et leur existence vécue qu'à un seul endroit (*ibid.*). Plus précisément, Darvill (1999) attire l'attention quant à la compréhension du site comme sujet ou objet et aux problèmes qu'une telle compréhension peut engendrer. Le premier problème est l'accent mis sur les sites définis et les monuments, bien qu'il soit admis que l'environnement ou l'espace de vie soit plus extensif qu'un site clairement visible archéologiquement (*ibid.* : 108). En réalité, les personnes n'existent pas uniquement aux confins d'un site défini ou de monuments ; elles occupent les territoires et régions qui confèrent une signification symbolique, une intégrité et une structure (Foley 1981). Il est donc nécessaire d'analyser la continuité spatiale du comportement humain. Le second problème est causé par les zones sans vestige archéologique (Darvill 1999 : 108). Les caractéristiques naturelles comme les rivières, les lacs, les affleurements rocheux et les zones apparemment vides sont importantes dans la compréhension du paysage. Ces espaces peuvent être construits et catégorisés en termes sociaux. Il est donc nécessaire de se pencher sur ce qui se passe à plus grande échelle. Ensuite, pour finir, le troisième problème admet la primauté des dimensions physiques du paysage, essentiellement des choses qui peuvent être appréciées visuellement (*ibid.* : 108-9 ; Ingold 2000). Les stimuli des autres sens et les sensations qu'ils peuvent générer sont également importants dans l'expérience des paysages

(les odeurs, les sons, les textures, les goûts, l'atmosphère). Le quatrième danger est le manque d'attention donné aux dimensions sociales du paysage, à la base de l'action sociale (Darvill 1999 : 109) car comme il a déjà été démontré, les paysages sont essentiellement des constructions sociales.

Pour en revenir aux similarités observées, l'archéologie du paysage est un cadre interprétatif qui aborde de manière spécifique les relations entre les comportements humains passés et l'espace physique (ou social) dans lequel ils se déroulent pour aboutir à une variété de modèles d'interactions entre les humains et la terre (Branto 2009 : 53). Les perceptions (voir, entendre, sentir et toucher) acquièrent une importance primordiale dans ces interactions car tout être humain les utilise pour comprendre et fonctionner dans un environnement (McMurry 2007 : 31). L'importance de ces perceptions varie ensuite en fonction de l'analyse des auteurs qui peuvent adopter une vision du paysage géomorphique traditionnelle jusqu'à une vision davantage phénoménologique ou culturelle (Clark et Scheiber 2008 : 5-6).

Dans le cadre de ce mémoire, nous adopterons la vision d'Ingold dans laquelle le paysage est un processus où un réseau répétitif de tâches est accompli par des individus dans le cadre de ses occupations quotidiennes (les *tasksapes*) au sein d'un environnement. Ce cadre interprétatif permet de donner au paysage un sens plus large et « désoccidentalisé » dans lequel le paysage est une chose vécue et non plus seulement observée (Uytenhove et Keunen 2008 : 32, 40). Le paysage est donc considéré comme champ d'engagement humain uni au travers de multiples déplacements, des lieux, des actions et de la mémoire.

## **1.2 Archéologie de « contacts » et colonialisme**

### **1.2.1 Introduction**

Le thème de la rencontre entre les peuples autochtones et européens est un sujet qui a toujours suscité l'intérêt des anthropologues, et ce, tant en Amérique du Nord qu'en Amérique centrale et latine, en Afrique du Sud et occidentale, en Australie ou encore à

Hawaii (Axtell 1981 ; Crosby 1972 ; Deagan 1983 ; Deetz 1963 ; Herskovits 1938 ; Fitzhugh 1985 ; Linton 1963 ; Locke *et al.* 1946 ; Quimby 1966 ; Spicer 1961 ; Tax *et al.* 1952 ; Trigger 1978).

Depuis une trentaine d'années, il est néanmoins possible d'observer un regain d'intérêt dans les recherches anthropologiques, historiques et ethnohistoriques pour ce qui est communément appelé « la culture de contact ». Ce sujet, ainsi que les processus résultant du colonialisme, sont devenus fondamentaux en anthropologie (Carlson 2006 : 194). Plusieurs éléments ont contribué au développement de ces nouvelles recherches mettant l'accent sur l'extraordinaire variété et la richesse des sociétés autochtones ainsi que sur les différentes histoires des expériences de « contacts » (Lightfoot 1995 : 202 ; Murray 2004 : 1). Dès 1983, les recherches de Deagan sur les maisonnées interethniques du XVIII<sup>e</sup> siècle en Floride ouvrent la voie à ces nouvelles approches en illustrant la création de nouvelles cultures, d'identités et d'influences à travers le colonialisme. Puis, au cours des années 1990, les approches centrées sur l'agent, influencées par l'archéologie contextuelle interprétative, le féminisme et la *Queer theory* voient le jour en redéfinissant une nouvelle image de la rencontre entre Européens et Autochtones (Silliman 2005a : 66). Ce changement de point de vue fut encouragé et stimula une meilleure intégration des populations autochtones actuelles dans les recherches anthropologiques (dont archéologiques). De plus, l'adoption par le congrès américain du *Native American Graves Protection and Repatriation Act (NAGPRA)* en 1990 permit une meilleure collaboration entre les archéologues et les Autochtones afin de faciliter l'inventaire et le retour aux nations amérindiennes des restes humains ainsi que des objets sacrés (Lightfoot 2006 : 272-3 ; Silliman 2005a : 56). Au Canada, il n'existe pas de loi fédérale similaire au NAGPRA états-unien.

Et enfin, en 1992, la célébration du cinq centième anniversaire du voyage de Cristóbal Colón, suivie de l'organisation du symposium de l'*Annual Meeting of the Society for American Archaeology* et de la tenue du colloque intitulé *1492—le choc de deux mondes* qui se déroula à Genève, encouragèrent les recherches dans le domaine et permirent de prendre conscience du pluralisme des rencontres dans les établissements coloniaux (Cobb 2003 : 1 ;

Cusick 1998a : 1 ; Deagan 1996 : 135-6 ; Lightfoot 1995 : 202 ; Murray 2004 : 1 ; Silliman 2005a : 56 ; Thorens *et al.* 1993). Les recherches d'Axtell (1995), Mc Guire (1992), Plumet *et al.* (1992), Ramenofsky (1987), Rogers (1990), Rogers et Wilson (1993), Taylor et Pease (1994), Thomas (1989), Walthall et Emerson (1992) en sont les exemples les plus représentatifs. L'effet de cet anniversaire fut ensuite au centre de nombreuses discussions (Axtell 1995 ; Deagan 1998 ; Wylie 1992).

### **1.2.2 Le « contact », la « culture de contact » et la « période de contact »**

Théoriser et développer une méthodologie pour étudier le contexte de « contact » n'est pas une tâche aisée. En effet, il n'existe pas de consensus concernant la manière d'interpréter ces données archéologiques. En Amérique du Nord, les anthropologues ont souvent débattu avec les concepts tels que l'acculturation, la dominance, la résistance, l'ethnogenèse, le genre ainsi que la théorie du *world system* pour comprendre et interpréter les changements dans les sociétés et, par conséquent, des cultures matérielles autochtones et non autochtones, issues de la colonisation européenne du Nouveau Monde au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Carlson 2006 : 203 ; Loren 2008 : 1 ; Murray 2004 : 2). La terminologie du terme « contact » s'est retrouvée au centre de nombreux débats (Carlson 2006 : 20 ; Cusick 1998a ; Gates St-Pierre 2009 : 16 ; Guimont 1992 ; Lightfoot 1995 ; Loren 2008 : 1 ; Murray 1996 : 202 ; Murray 2004 : 215 ; Piédalue 1995 ; Silliman 2005a : 56). Les termes de « contact » ou de « culture de contact » ont souvent été utilisés (et le sont encore) par les archéologues, historiens ou ethnohistoriens pour référer généralement aux groupes de personnes pénétrant un autre groupe de personnes culturellement différent et restant en contact pendant des jours, des années, des décennies, des siècles ou même des millénaires avec ces « Autres », ces « non familiers » pour reprendre le terme de Loren (2008). Dans son usage le plus large, ce contact peut varier de l'amical à l'hostile, être étendu ou limité géographiquement et temporellement et peut inclure une variété d'éléments par exemple l'échange, l'intégration, l'esclavage, le colonialisme, l'impérialisme, etc. (Silliman 2005a : 58). Il s'agit, cependant, d'une expression polysémique problématique dans la littérature qui mérite de voir sa terminologie exacte revisitée. En effet, selon Silliman



(*ibid.* : 6-7), cette terminologie demande à être définie et repensée en reconsidérant notre bagage conceptuel car la métaphore du contact structure non seulement nos concepts mais également nos interprétations concernant les interactions entre Autochtones et Euro-Américains.

Dans un premier temps, il serait probablement nécessaire de savoir si cette métaphore détient des limites géographiques et temporelles. Tant les adeptes de l'acculturation des années 1950 que les auteurs du renouveau des années 1990 ont été tentés de restreindre la « culture de contact » aux interactions entre Européens et Autochtones au Nouveau Monde sous l'appellation de « période de contact ». Cependant, comme le rappelle Cusick (1998a : 1), malgré leur importance, les interactions au Nouveau Monde ne représentent qu'une part des contacts transculturels dans le monde. En effet, la notion de « contact » pourrait être appliquée à toute rencontre entre différents groupes (Axtell 1995 : 696 ; Loren 2008 : 1 ; Odell 2003 : 48). De surcroît, comme Silliman (2005 : 61) et Loren (2008 : 2) le rappellent, il est important de percevoir le « contact » comme un processus et non pas comme un événement ; le considérer comme tel ou comme une période de temps limiterait les conceptualisations possibles sur le sujet.

Dans la littérature, bien que la majorité des auteurs reconnaissent le fait que les termes de « contact », « culture de contact » ou « période de contact » soient problématiques, peu d'entre eux tentent d'en apporter une définition et continuent de les utiliser dans leurs écrits. Voici les quelques définitions :

- Guimont (1992 : 71) définit le « contact » en Amérique du Nord comme « [...] une rencontre fortuite ou planifiée entre deux groupes d'origine culturelle différente ; dont l'un est résident et l'autre étranger au territoire sur lequel a lieu le contact ; et qui échangent des biens susceptibles de laisser des traces dans le sol ; mais hors de toute structure commerciale organisée ; à une période débutant avec l'arrivée des premiers Européens en sol américain et se terminant, selon les régions, par l'établissement de structures nécessitant l'appropriation, au moins partielle, du territoire par les nouveaux arrivants ».

- Robert Grumet (1995 : 11, traduction libre<sup>5</sup>) estime que les dimensions générales de l'étude de la « période de contact » sont la découverte mutuelle, le conflit, l'accommodement, la subjugation militaire et politique et les luttes modernes pour la préservation de l'héritage culturel amérindien.
- Piédalue (1995 : 69) définit la « période de contact » « [...] comme un cadre temporel auquel réfèrent les archéologues pour caractériser des occupations renfermant des traces simultanées d'au moins deux cultures. Habituellement, l'une de celles-ci est indigène et l'autre est étrangère, quoique dans son sens le plus large la notion de 'contact' n'exclut pas une interaction entre des groupes d'autochtones ou des groupes d'étrangers de traditions différentes ».
- Cusick (1998a : 4, traduction libre<sup>6</sup>) définit la « culture de contact » comme une prédisposition des groupes humains à interagir avec des groupes étrangers – conséquence de la diversité humaine, des modèles d'établissements et du désir pour l'échange – et la volonté de contrôler cette interaction.
- Schortman et Urban (1998 : 102, traduction libre<sup>7</sup>) définissent la culture de contact comme tous les cas d'interactions prolongés et directs de certains membres d'unités sociales qui ne partagent pas la même identité.
- Et enfin, King et Chaney (2004 : 194-5, traduction libre<sup>8</sup>) définissent la « période de contact » comme le terme utilisé par les archéologues s'intéressant aux relations interculturelles au Nouveau Monde. En théorie, le sujet de la « période de contact » est plus large que l'ethnohistoire qui s'intéresse principalement aux Amérindiens et autres peuples

---

<sup>5</sup> « [...] Notes that mutual discovery, conflict, accommodation, military and political subjugation of Indian people, and modern Indian struggles to preserve their cultural heritage are the general dimensions of contact period study. »

<sup>6</sup> « Culture contact can thus be defined as a predisposition for groups to interact with 'outsiders'—a necessity created through human diversity, settlement pattern, and desire for exchange— and to want to control that interaction. »

<sup>7</sup> « Culture contact refers to any case of protracted, direct interchanges among members of social units who do not share the same identity (Schortman 1989). »

<sup>8</sup> « Contact period is a term used by archeologists investigating intercultural relations in the new world. In theory, the subject of contact period archaeology is broader than ethnohistory, which focuses primarily on Indians and other peoples producing few or no written records. In practice, however, and despite an explicit

produisant peu ou pas d'écrits. En pratique, cependant, et en dépit d'un accent explicite sur le contact interculturel et sur la négociation, ces études sont davantage concernées par l'impact du contact sur le mode de vie amérindien.

Ces définitions restent parfois vagues et démontrent que le terme de « contact » et ses applications possèdent une utilité limitée. Par conséquent, dans le cadre de ce travail, nous éviterons l'utilisation de ce terme puisque son usage ne permet pas de laisser présager la complexité et les multiples dimensionnalités des événements qui se sont déroulés au Nouveau Monde. Plusieurs raisons sont avancées :

- Premièrement, ce terme est chargé politiquement. En effet, il est à l'heure actuelle reconnu que les mentalités colonialistes ont été parmi les facteurs structurants les plus importants dans l'histoire intellectuelle de l'anthropologie, étant donné qu'il s'agit d'une discipline qui trace son héritage du colonialisme (Lyons et Papadopoulos 2002 : 2 ; Stein 2002 : 28). Par conséquent, plusieurs archéologues mentionnent qu'il devient urgent de décoloniser la pratique et la théorie de l'archéologie contemporaine en saisissant pleinement cet héritage colonial qui continue à structurer leurs conceptions intellectuelles occidentales. Il importe donc de continuer à se questionner sur ce néocolonialisme intellectuel et à favoriser la collaboration avec les communautés autochtones (Jordan 2009 : 44 ; Silliman 2005a : 57 ; 2010b : 145, 149 ; Stein 2002 : 28).

- Deuxièmement, si la « culture de contact » réfère aux contacts culturels dans son sens le plus large, c'est-à-dire des prédispositions pour des groupes d'interagir avec des « Autres », cette utilisation deviendrait un fait élémentaire, étant donné que les cultures isolées n'existent pas (Gosden 2004 : 5 ; Silliman 2005a : 58). De plus, elle simplifierait les processus sociaux et historiques en ne les capturant pas dans leur intégrité (Loren 2008 : 2 ; Silliman 2005a : 58 ; 2010b : 149).

- Troisièmement, si la « culture de contact » réfère aux contacts entre les Européens et les peuples autochtones à la suite de l'arrivée des premiers au Nouveau Monde équivalant à une « période de contact », cette utilisation serait inadaptée car elle suggérerait qu'il

---

emphasis on intercultural contact and negotiation, contact period studies are ultimately more concerned with the impact of contact on Indian lifeways. »

s'agisse d'un évènement circonscrit dans le temps et statique. En réalité, elle est caractérisée par plusieurs rencontres de petites et grandes échelles et d'enchevêtrements sociaux complexes entre différents groupes de personnes (Loren 2008 : 2). Ainsi, Les expressions de « culture de contact » et de « période de contact » ne dénotent pas une unité de temps ou un ensemble de conditions fixes. Si elles sont envisagées, celles-ci doivent être considérées comme un phénomène régional et local (Piédalue 1995 : 69, 77). De surcroît, en ce qui regarde l'Amérique française, implanter un début de ce processus de « contact » correspondrait à l'arrivée de premiers Européens sur le territoire mais implanter une fin pose un problème (Guimont 1992 ; Piédalue 1995). Plusieurs questions surgissent : la fin peut-elle être mise en lien avec l'établissement permanent des Français au moment où se forment les premières composantes permanentes du réseau d'échange, ou est-elle à mettre en lien avec la disparition de toute trace de cultures amérindiennes des contextes archéologiques euro-américains ? La durée doit-elle, par conséquent, être mise en lien avec la présence simultanée d'artefacts des deux cultures ou est-elle relative au degré d'appropriation du territoire par les nouveaux arrivants ? De plus, si cette expression est envisagée dans un processus de colonialisme, elle aurait pour conséquence de créer une division artificielle sur la durée de ce processus et de mettre un accent inutile sur son début (Carlson 2006 : 209 ; Loren 2008 : 2).

- Puis, comme le terme de « culture de contact » pourrait le laisser présager, il ne s'agit pas uniquement de contacts culturels mais également de contacts physiques et génétiques. L'utilisation de ce terme pourrait réduire l'importance de la violence de ces contacts. Ainsi, comme Cusick (1998b : 138) le mentionne, tout modèle qui n'admet pas les relations de pouvoir dans les situations de « contact » serait inadéquat, raison pour laquelle ce terme ne serait peut-être plus en vogue en anthropologie culturelle (Silliman 2005a : 58).

- Et enfin, il existe un illogisme dans l'utilisation de cette terminologie dans le cadre des recherches nord-américaines (*ibid.* : 69). En effet, de manière générale, l'archéologie du « contact » réfère uniquement aux recherches concernant les Amérindiens (et non les Euro-Américains) et s'inscrivant dans une période temporelle suivant l'établissement européen, tandis que les archéologues s'intéressant spécifiquement aux aspects européens (tels que la

nature des colonies, les politiques coloniales, les intérêts des gouvernements coloniaux, etc.) ont davantage tendance à faire référence au terme de « colonialisme » dans leurs écrits (Silliman 2005a : 69). Comme le soulève Hall et Silliman (2006 : 7), pourquoi dès lors ne pas nommer cette archéologie : archéologie historique des peuples amérindiens ?

Par conséquent, il importe d'envisager les débats actuels sur le terme de « contact » dans le cadre d'une approche théorique postcoloniale. Cette approche cherche à dénoncer le discours colonialiste et l'eurocentrisme dans les sciences sociales. Ainsi, la perspective du colonisé est mise en valeur en reconnaissant que les peuples amérindiens possédaient l'aptitude de résister à la domination (Carlson 2006 : 207 ; Havard 2009 : 104) en adaptant volontairement, par exemple, leur mode de vie aux nouveaux contextes du colonialisme. En outre, afin de situer ces nouveaux discours, il est primordial de comprendre le terme d'acculturation auquel ces discours s'opposent ainsi que le terme de colonialisme auquel ils se rapportent.

### **1.2.3 L'acculturation**

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'acculturation devient le paradigme pour analyser le processus et la trajectoire des changements culturels issus de l'arrivée et de la colonisation des peuples amérindiens en Amérique du Nord par les Européens (Cusick 1998 : 127-32 ; Ehrhardt 2005 : 14 ; Loren 2008 : 5-6 ; Pitt Rivers 1946 : 104-6). Les études sur l'acculturation ont émergé en 1935 avec l'instauration d'un comité établi par les membres de *l'American Anthropological Association* pour la rédaction du *Outline for the Study of Acculturation* (Redfield *et al.* 1936) et ensuite avec les écrits d'Herskovits (1938) et de Linton (1963). Ils ont défini ce terme comme étant le phénomène résultant d'un contact continu direct entre divers groupes d'individus de cultures différentes qui subséquemment verront leur modèle culturel d'origine se modifier au contact de l'« Autre ». Ce phénomène peut être uni ou bidirectionnel (Redfield *et al.* 1936 : 149).

Cependant, comme le mentionne Cusick (1998b : 126), les études portant sur l'acculturation ont trop souvent utilisé ce processus comme un changement unidirectionnel. Par conséquent, elles considèrent généralement qu'une culture donneuse introduit ou

impose de nouvelles idées, matériaux, pratiques ou relations à une culture récipiendaire. Cela suppose un échange, une adoption, un maintien et un abandon de traits culturels à la suite de la présence d'autres systèmes culturels. Par extension, ce modèle ethnocentrique impliquerait une attraction, une adoption et une dépendance des Amérindiens envers les biens européens considérés technologiquement supérieurs. Cette dépendance engendrerait un abandon complet de leurs industries ainsi qu'une altération de leur mode de vie dit « traditionnel » pour aboutir à l'adoption d'un mode de vie européen et enfin, à une inévitable dissolution culturelle. Cette vision renvoie à une notion de culture stagnante aux frontières rigides définie par un assemblage de traits précis : lorsque deux cultures seraient confrontées l'une à l'autre, elles se positionneraient dès lors dans un rapport de force menant à l'absorption prédéterminée et imparable de l'une d'entre elles (Carlson 2006 : 204 ; Champagne 1994 : 214-217 ; Ehrhardt 2005 : 5, 13 ; Lightfoot 1995 : 206 ; Lyons et Papadopoulos 2002 : 5,7 ; Silliman 2005a : 65, 2010b : 147 ; Rogers 1993 : 75 ; Rubertone 2000 : 428-9).

Il est toutefois important de replacer le concept d'acculturation de manière historiographique et de se souvenir que, malgré les problèmes qu'il soulève, les publications relatives à son sujet ont contribué à une meilleure compréhension des interactions issues de la colonisation (Cusick 1998b : 126, 135). Comme le rappelle cet auteur (2004 : 139-140, traduction libre<sup>9</sup>), il importe de se souvenir qu'il s'agit d'un cheminement par lequel nous sommes passés et que nous ne souhaitons pas renouveler. Cependant, malgré le fait que la popularité de ce terme ait décliné en archéologie, ce modèle dans lequel les Amérindiens ne seraient plus « authentiques » à la suite de l'arrivée des Européens peut malheureusement encore subsister auprès de quelques-uns (Silliman 2010b : 147).

---

<sup>9</sup> « It is a record of where we have been and where we do not, in many cases, want to return ».

### 1.2.4 L'*agency*

Pour contrecarrer les paradigmes issus de l'acculturation, le concept d'*agency* est apparu dans la littérature. Il s'est généralisé dans les années 1970 pour définir les motivations et les stratégies des Amérindiens avec l'idée sous-jacente que l'influence des individus joua un rôle primordial dans la création des cultures coloniales (Cusick 1998 : 135-138 ; Havard 2009 : 104 ; Rogers 1990 : 226 ; Schortman et Urban 1998 : 107). En s'inspirant de la théorie de la pratique de Bourdieu et de la structuration de Giddens, les agents sociaux étaient dorénavant considérés comme des individus ayant des buts, des intentions et des subjectivités. Les chercheurs se sont, en effet, rendu compte qu'il était nécessaire de tenir compte du contexte de l'action individuelle pour comprendre les pratiques culturelles et identitaires ainsi que les relations sociales de manière malléable, vivante et négociée selon le contexte du moment (Silliman 2005a : 64 ; 2010b : 147, 156).

De manière plus précise, Silliman (2001 : 192) mentionne qu'il est possible de distinguer deux utilisations du concept d'*agency* dans la littérature archéologique (Dobres et Robb 2000 : 3-4). Selon le premier modèle, les agents sociaux agiraient stratégiquement et intentionnellement dans le but de servir leurs propres intérêts. Les individus sont alors décrits comme des acteurs rationnels, maximisant certains aspects du capital économique, politique et symbolique. Selon le deuxième modèle, les archéologues considèrent les individus comme agissant en fonction des circonstances historiques et sociales. En effet, les actions individuelles sont opportunistes mais contextualisées dans un réseau de règles et de ressources qui les précèdent. Les individus agissent dans la vie quotidienne de manière intentionnelle, stratégique mais également routinière, non discursive et préconsciente. La structure sociale offre alors les conditions nécessaires aux actions des agents sociaux, mais aussi en impose les limitations. Nous opterons pour le second modèle dans le cadre de ce mémoire.

L'*agency* met donc l'accent sur la fluidité des identités sociales, de l'adoption matérielle et des idéologies par les Amérindiens et les Européens (Loren 2008 : 2). Cette nouvelle approche permet de corroborer l'idée selon laquelle les Amérindiens jouaient un rôle actif dans et face à la société coloniale (Ehrhardt 2005 : 5 ; Given 2004 : 13).

### 1.2.5 Le colonialisme

Quant est-il alors du concept de colonialisme ? Le colonialisme est généralement défini comme un processus par lequel une ville, une nation ou un état exerce un contrôle sur des personnes culturellement différentes et sur des territoires extérieurs à ses frontières géographiques (Silliman 2005a : 58). Cet auteur (*ibid.* : 59 ; 2010b : 156) utilise le terme de colonialisme pour référer à un double processus : 1. de tentative de domination par une population de colons basée sur des perceptions et des actions d'inégalité, de racisme, d'oppression, de contrôle du travail, de marginalisation économique et de dépossession et 2. de résistance et d'accommodement forcé d'un peuple indigène qui s'oppose à l'asservissement total en gardant et reformant des identités et « traditions ».

Le colonialisme passe le plus fréquemment par la colonisation, celle-ci étant un véhicule ou une manifestation du colonialisme. Elle implique l'implantation de colonies dans un territoire inhabité ou appartenant à une autre société (Stein 2002 : 30). Ces établissements sont contrôlés par l'état administrateur et intégrés politiquement et économiquement par la gestion des ressources premières, des produits du travail et des surplus (Alexander 1998 : 482-4 ; Jordan 2009 : 32 ; Stein 2002 : 30). La colonisation sans colonialisme peut donc exister (par exemple : les enclaves uruk en Anatolie [Stein 2002] ou la colonisation intellectuelle) ou, à l'inverse, le colonialisme sans colonisation (par exemple : la Grèce en Ibérie [Dominguez 2002]). Un éventail de systèmes coloniaux existe et varie selon le mode et le tempo du colonialisme (Jordan 2009 : 32 ; Lyons et Papadopoulos 2002 : 1).

Comme il a été mentionné, le colonialisme implique des relations de domination interculturelle exploitant les différences de développement économique, politique et idéologique. Il peut entraîner le génocide (extermination délibérée des membres d'un groupe), l'écocide (destruction d'un écosystème ou de ressources essentielles au mode de vie d'un groupe) et l'ethnocide (destruction forcée d'un système culturel sans l'extermination de ses membres) (Bodley 2000 *In* Jordan 2009 : 32). En outre, l'étude de ce processus ne signifie pas que l'accent sera mis sur la destruction et la victimisation des « colonisés ». En effet, même si ces derniers sont considérés dans un schème colonial, ils



ne sont en aucun cas considérés comme des réceptacles passifs de la domination politique, économique et culturelle euro-américaine (Champagne 1994 : 217, 222 ; Rogers et Wilson 1993 : 5; Silliman 2010b : 150-1). Néanmoins, selon Silliman (2005a : 69), le colonialisme souligne les luttes individuelles avec le pouvoir, la domination et la transformation économique, mettant l'accent sur les épisodes à long terme de violence, d'oppression et de négociation. Cette vision permettrait de reconnaître ainsi les possibilités d'ethnogenèse, de survie culturelle et de revitalisation. Par conséquent, admettre des structures globales et des relations de pouvoir dans le colonialisme ne rejette en rien les *agencies* amérindiennes, les intentions, les résistances ou les « traditions » (*ibid.* : 63). Pour compléter l'utilisation de ce terme de manière critique, il importe également de considérer les notions de *middle ground* et de *middle ground colonialism*.

Le concept de *middle ground* fut inventé par Richard White en 2009<sup>10</sup>. Il est caractérisé par la création mutuelle d'un nouvel espace social, d'un terrain d'entente, dont les structures résultent de la rencontre entre des individus de cultures différentes. Il s'agit d'une sphère d'interaction et d'adaptation qui se développa entre les Algonquiens et les Français durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le Pays d'En Haut par l'entremise d'alliances, d'interdépendances et de besoins mutuels. Cet espace se fit sur base d'échanges de cadeaux qui se devaient d'être culturellement appropriés. Il permit aux Français de s'établir dans un nouvel espace physique et social grâce au soutien et aux bonnes relations avec les Autochtones locaux. Pour leur part, les Algonquiens y virent l'avantage de pactiser et d'échanger avec les étrangers venus sur leur terre en gagnant ainsi de nouveaux alliés (commerciaux et militaires) dans leur propre système géopolitique. Ces alliances créent alors un *middle ground* fondé sur des pratiques, des usages, des codes et de mœurs partagés au sein duquel de nombreuses personnes vécurent pendant des centaines d'années. Cette sphère permit l'émergence de nouvelles manifestations culturelles issues de ces

---

<sup>10</sup> « Il n'existe pas de traduction satisfaisante pour ce que Richard White nomme le (ou un) *Middle Ground*. [...] Nous avons décidé de maintenir dans les pages qui suivent le terme de « Middle Ground ». La notion est par ailleurs de sens variable : nous avons décidé de laisser « Middle Ground » avec majuscules lorsqu'il s'agit de désigner le *Middle Ground* spécifique au Pays d'En Haut, et d'écrire « middle ground » avec des

interactions. Cet espace fut détruit au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les Amérindiens ont été identifiés comme des « Autres » et ne pouvaient plus forcer la société euro-américaine dans la médiation et les alliances. Même si ce modèle ne peut pas être appliqué à toutes les situations coloniales, cette forme d'interactions a toutefois été caractéristique de nombreuses rencontres amérindiennes-européennes (Rothschild 2003 : 9, 2006 : 82).

En 2004, Gosden reprit ce concept afin de proposer son propre modèle de colonialisme composé de trois catégories : le colonialisme dans un milieu culturel partagé, le *middle ground* et enfin, la *terra nullius*. Plus précisément, la *terra nullius* est une forme de colonialisme qui en règle générale ignore et méprise toutes les modalités étrangères de sociabilité les détruisant et les déformant ou les rendant clandestines. Elle implique donc un manque de reconnaissance du mode de vie antérieur à la rencontre avec les colonisateurs, une appropriation massive des terres, une destruction des relations sociales et enfin, dans de nombreux cas, une mort consécutive à la guerre et aux maladies (Gosden 2004 : 114-52). La deuxième catégorie est le colonialisme dans un milieu culturel partagé. Celui-ci peut être considéré comme le colonialisme sans l'implantation de colonie (*ibid.* : 41-81). Il s'agit, dans ce cas, de relations entre un État et une collectivité territoriale non étatique créées dans un milieu culturel partagé. Dans le cadre de ce mémoire, nous estimons que le *middle ground* colonial semble être un modèle approprié pour la région montréalaise et la période à l'étude. Ce modèle correspond à un accommodement et à des relations régularisées à travers une compréhension des relations sociales de l'« Autre » (*ibid.* : 82-113). Il faut se souvenir que lors de la mise en place des relations coloniales, le pouvoir et les valeurs du colonisateur ne dominant pas toujours. Les résultats finaux du *middle ground* colonial varient : il peut voir ses effets perdurer par la création de nouvelles formes culturelles ; se désagréger laissant chacune de ses parties entières mais transformées par l'expérience ; finalement, être mené au déclin de l'apport culturel et physique d'un ou plusieurs participants, comme ce fut le cas en Amérique du Nord. Ce déclin entraîné par la domination coloniale est plus commun dans les dernières centaines d'années lorsque les

---

minuscules initiales lorsqu'il s'agit d'une pratique circonstanciée susceptible d'être rencontrée en d'autres lieux et d'autres temps. » (N.d.E. *In* White 2009 : 24-5)

technologies du colonialisme, les effets des maladies et les mentalités eurent une série d'effets destructeurs sans précédent dans l'histoire humaine. Ainsi, à la suite d'un *middle ground* colonial, il est nécessaire d'envisager une transformation du colonialisme vers le type *terra nullius*.

Finalement, tout comme pour la terminologie de « contact », certaines clarifications doivent être apportées au concept de colonialisme. Tout d'abord, il importe de préciser que même si le terme de « période coloniale » peut définir des moments précis dans certaines régions, il ne va pas nécessairement de pair avec le colonialisme comme processus (Silliman 2005a : 59). De plus, le colonialisme ne disparaît pas au terme de la période dite « coloniale » puisque le rapport de force entre peuples colonisé et colonisateur persiste. Ensuite, quand les termes de « colonisateur » et « colonisé » sont utilisés de manière isolée, ils ne capturent pas la réalité sociale des contextes coloniaux avec suffisamment de nuances. Ainsi, même si les rapports de force instaurés par le colonialisme expriment une impression d'encadrement rigide des relations entre les peuples, adhérer à cette vision dichotomique cache l'enchevêtrement complexe des relations humaines, elles-mêmes régies par une myriade de distinctions sociales comme le genre, l'ethnicité, la classe, le sexe, etc. (Silliman 2010b : 156).

### **1.2.6 « Contact » versus colonialisme**

À la suite des présentations et aux définitions des concepts de « contact » et colonialisme, il s'avère nécessaire d'opérer une distinction précise entre eux. Ce sont les questions de pouvoir qui différencieraient le colonialisme des autres aspects du contact (Gosden 2004 : 5, 32, 80-1 ; Silliman 2005a : 56-7). En effet, la différence est minime entre ce qui est appelé « la culture de contact » et le colonialisme en milieu culturel partagé. Ce type de colonialisme se différencierait de « la culture de contact » au niveau des relations de pouvoir du colonisateur. Il s'agirait du processus par lequel un groupe (une ville, une nation ou un état) exercerait un certain degré de contrôle et jouirait d'avantages au détriment ou aux dépens d'un autre groupe culturellement différent et sur des territoires extérieurs.

Cette distinction est primordiale et mériterait d'être encore clarifiée. En effet, Silliman (2005a : 56-7) soulève trois problèmes quant à l'utilisation non critique de la terminologie de « culture de contact » pour des contextes qui seraient coloniaux. Premièrement, les chercheurs mettraient l'accent sur des rencontres de court terme alors qu'il s'agit d'intrications de long terme. Deuxièmement, ils minimaliseraient la sévérité de la portée des interactions entre les différents groupes ainsi que les niveaux de pouvoir politique radicalement différents structurant ces relations. Et enfin, ils privilégieraient des traits culturels prédéfinis et quasi essentialistes sur des productions culturelles créatives, métissées ou originales.

### **1.2.7 Discussion**

L'invasion et le peuplement de l'Amérique par les Européens furent, selon notre conception, l'un des passages les plus importants de l'histoire humaine apportant une réorganisation fondamentale de l'écologie des deux continents et de la vie quotidienne de ses habitants (tant Amérindiens qu'Occidentaux) (Murray 2004 : 1). Il importait donc d'adopter une approche dénonçant le discours colonialiste et l'eurocentrisme dans les sciences sociales afin de tenter de replacer la position des Autochtones, longtemps négligée au profit de la position européenne, à sa « juste » place dans les interactions amérindiens-européens. En effet, il est dorénavant essentiel de mettre l'accent sur le rôle actif des Autochtones dans la colonisation et non plus sur la perception de l'Autochtone comme récipiendaire passif des apports de l'expansion européenne, cela implique que l'expérience coloniale doit à l'heure actuelle être perçue davantage en matière d'innovation, de négociation et de créativité dans la création d'identités ainsi que dans la transformation de la culture matérielle. L'*agency* y joue un rôle primordial puisque les actions individuelles sont opportunistes mais contextualisées dans la structure sociale. Les individus agissent, en effet, dans la vie quotidienne de manière intentionnelle, stratégique mais également routinière, non discursive et préconsciente. À la suite à ces constatations, nous avons estimé que ni le terme de « colonialisme », ni celui de « contact » ne couvraient parfaitement le processus complet de la situation en Nouvelle-France. Le *middle ground* colonial semble

être le modèle le plus opportun à l'heure actuelle afin de mieux cerner les expériences et interactions coloniales des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour la région montréalaise.

## 2. Méthodologie et présentation de la zone d'étude

### 2.1 Méthodologie et problématique

En l'absence de consensus sur la manière d'interpréter les données amérindiennes coloniales en Amérique du Nord (Carlson 2006 : 203), l'archéologie du paysage permet de mettre en valeur le versus amérindien du colonialisme. En utilisant une approche inclusive du paysage, il est dès lors possible d'examiner le développement des communautés amérindiennes du Sylvicole supérieur jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur l'île de Montréal, notamment, dans la façon dont les *tasksapes* (produits par l'accumulation des actions humaines), les lieux et les « spaces » sont socialement et culturellement construits et constitués par les pratiques spatiales à travers les générations.

En étudiant les décisions humaines liées à l'espace géographique du paysage, il devient possible de tenter de modéliser les *tasksapes*. Ces décisions se transposent effectivement dans la transformation des principes organisationnels des communautés en contexte précolonial et colonial. Ainsi, elles deviennent visibles archéologiquement dans l'organisation et l'utilisation de l'espace (Gallivan 2007 : 85). Une attention particulière peut être portée aux réactions amérindiennes par rapport aux établissements coloniaux, incluant l'intention ou non de rester ou de fréquenter des sites plus anciens ou le choix de s'établir dans des zones moins influencées par la présence des Euro-Américains.

Dès lors, il est donc possible de s'interroger sur la façon dont les peuples amérindiens ont traduit les politiques coloniales et les ont intégrés à leur propre vision du monde, et ce, en soulignant les différentes perceptions des lieux amérindiens et européens (souvent négligées par les chroniqueurs européens [par exemple : Gallivan 2004 ; Norman et Kelly 2004]). Différentes stratégies furent implantées à la fois par les nouveaux arrivants et les Amérindiens. Elles peuvent être étudiées en examinant les différents contextes dans lesquels les interactions coloniales et amérindiennes ont pris place.

En examinant les différents usages spatiaux des communautés pour l'île de Montréal durant la période située entre le Sylvicole supérieur et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un modèle théorique devient nécessaire. Il vise à représenter l'utilisation dynamique du

territoire à long terme, en s'appuyant sur des théories de l'archéologie du paysage. Pour ce faire, la connaissance du registre archéologique pour composer une trame d'occupation de l'archipel montréalais sera primordiale afin de modéliser la manière dont les individus ont organisé, manipulé et pensé l'espace, et dans le même ordre d'idées, tenter de caractériser cette période. Les recommandations d'ordre empirique pourront, dès lors, être présentées à l'aide des approches théoriques proposées auparavant, afin notamment de comprendre le rôle et la particularité qu'exerça le mont Royal sur la structuration du paysage.

L'originalité de ce projet repose sur plusieurs éléments développés dans les questions de recherche suivantes. La question principale qui se pose : comment est-il possible de définir et de caractériser la période s'échelonnant du Sylvicole supérieur jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur l'île de Montréal afin de laisser place à une meilleure perception de la présence amérindienne ? La seconde question, sous-jacente est la suivante : l'approche de l'archéologie du paysage peut-elle renouveler les connaissances sur les études déjà effectuées sur l'île de Montréal et sur le mont Royal durant cette période ?

Différentes hypothèses de recherche sont émises, lesquelles devront être explorées tout au long de ce mémoire. La première est que la création de lieux visait une certaine rationalité, une régularité dans l'espace, amenant la possibilité d'établir un modèle de trame d'occupation pour l'île de Montréal. La deuxième est qu'une continuité d'activités répétitives a laissé son empreinte (archéologique) à travers trois zones complémentaires de *taskscape*s associées à des zones de fréquentations différentes. Les types d'activité définissent les zones selon l'espace qu'elles nécessitent, leur fréquence et leur durée pour le territoire à l'étude. Premièrement, nous désignerons la zone domestique, la zone qui regroupe les activités quotidiennes et restreintes dans l'espace, mais relativement indéfinies dans le temps telles que les activités liées à la préparation, à la consommation et au stockage des aliments, aux travaux d'horticulture<sup>11</sup>, à l'habitation, à la fabrication d'objets usuels (poterie, vêtements, raquettes, outils divers), etc. En bref, les activités liées à

---

<sup>11</sup> Nous considérons ici l'horticulture comme l'activité menant à une réutilisation annuelle d'un lieu à des fins de culture plutôt que chacune des activités nécessaires à une saison végétative. Ainsi, le nombre d'années

l'alimentation, au repos, à la détente et à une certaine forme de travail. Deuxièmement, nous nommerons zone journalière, la zone qui se caractérise par diverses activités nécessaires à la vie quotidienne mais réalisées en dehors du noyau villageois dans un espace-temps limité. Les activités y sont accomplies dans un rayon équivalent à une journée de déplacement. Elles sont associées à des activités prédatrices telles que des petites excursions de chasse, de pêche, à la coupe du bois de chauffage, à des activités associées à l'extraction de matière première, etc. Et finalement, la troisième zone dite épisodique couvre un large territoire dont la connaissance est partielle (néanmoins indispensable). Elle regroupe les activités spécifiques cycliques ou sporadiques qui ressortent du quotidien villageois tel que les expéditions commerciales ou militaires, les rituels spécifiques, etc. De plus, c'est à travers elle que seront sélectionnés les futurs secteurs de zone domestique. Ces trois zones sont multivocales, c'est-à-dire que, par exemple, Montréal a pu être la zone domestique des Amérindiens domiciliés et des colons, la zone journalière de groupes agniers et la zone épisodique des commerçants algonquins en même temps.

Et finalement, la troisième hypothèse de recherche relève que les pratiques spatiales vont structurer les relations entre divers groupes amérindiens et européens tout au long de cette période. Pour répondre à ces questions de recherche et aborder nos hypothèses, divers objectifs devront être atteints. Il sera premièrement important de déterminer et caractériser archéologiquement les sites amérindiens durant cette période selon la liste de l'ISAQ, de s'interroger sur leur nature et sur les différentes composantes qu'on leur attribue généralement. Un deuxième objectif est de comprendre les significations culturelles que les groupes amérindiens attribuent à des éléments spatiaux. Le troisième objectif est d'appréhender les habitudes d'utilisation du paysage sur une longue durée en vue de recréer les *taskscape*s et d'opérationnaliser les trois zones complémentaires de *taskscape*s au territoire et aux données. Finalement, le quatrième objectif vise la compréhension de la

---

d'utilisation d'un sol avant son épuisement varie et l'horticulture dans un même lieu possède donc une durée longue et indéfinie.



particularité qu'exerça le mont Royal au sein de l'île de Montréal. Ces objectifs tenteront de répondre à nos questions de recherche.

La démarche prônée dans le cadre de ce mémoire sera la plus holistique possible. En effet, cette recherche s'appuie à la fois sur des données archéologiques, mais également sur des données historiques, ethnohistoriques et ethnographiques afin d'identifier et de contextualiser les différents usages spatiaux à travers l'espace et le temps. Les données proviennent des rapports de fouilles archéologiques déposés au centre de documentation en archéologie du Ministère de la Culture et des Communications ainsi que des données consignées dans l'ISAQ. De surcroît, les récits des premiers explorateurs, l'entièreté de volumes des *Relations des Jésuites*, les traditions orales et différents documents textuels datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles issus de la base de données des fonds d'archives de la Bibliothèque et Archives Canada et des Archives Canada-France dont l'entièreté des arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements concernant Montréal (de la fondation de Ville-Marie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle) et enfin, des cartes et plans conservés à la Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa<sup>12</sup> ont également servis de données de base. Les données recherchées étaient la mention de zones de fréquentation amérindiennes au sein de l'archipel montréalais, la nature de ces occupations, les habitudes et les activités liées à l'espace, aux déplacements et à la perception du paysage par les nations amérindiennes ainsi que tout élément pouvant caractériser l'identité amérindienne sur ce territoire.

De plus, une compréhension synchronique du paysage sera nécessaire pour envisager une analyse diachronique de celui-ci afin d'appréhender les changements sur le long terme dans ce type de contexte. En définitive, cette démarche va à l'encontre de la séparation entre la « préhistoire » et l'« histoire ». Bien que la division entre l'archéologie préhistorique et historique implantée dans une vision ségréguée de l'humanité possède un long vécu en archéologie nord-américaine, plusieurs auteurs tels que Carlson (2006 : 197, 237), Cobb (2003 : 1), Fitzhugh (1985 : 9), Jordan (2009 : 31), Gallivan (2004), Lightfoot (1995), Loren (2008 : 7-8), Lyons et Papadopoulos (2002 : 2), Moreau et Langevin (1992 :

---

<sup>12</sup> La liste exhaustive est présentée en annexe.

37), Pauketat et Loren (2005 : 7-8), Paynter (2000 : 181), Trigger (1980, 1986) et Wesson et Rees (2002 : 1-5) s'insurgent contre la construction d'une frontière théorique et méthodologique entre les archéologies dites préhistorique et historique pour différentes raisons. Premièrement, cette division tendrait à restreindre notre compréhension des trajectoires sociales en compromettant l'étude des processus sociopolitiques. Deuxièmement, elle occulterait les changements culturels à long terme ainsi que les pratiques quotidiennes des sociétés, et ce, précisément dans des contextes multi-ethniques. Troisièmement, elle discréditerait les peuples amérindiens qui seraient considérés comme n'appartenant ni à la période préhistorique, ni à la période historique consécutivement à la perte de leur culture « traditionnelle » ou de leur indigénité à la suite des effets des arrivées européennes et de la dislocation de certains groupes. Ils ne pourraient donc plus être associés aux groupes précédant ces arrivées. Des stéréotypes pourraient dès lors surgir dans lesquels les archéologues préhistoriens jetteraient leur dévolu sur les sites préhistoriques, tandis que ceux s'intéressant à la période historique sur les sites européens assigneraient alors les sites amérindiens historiques aux ethnohistoriens. Les groupes amérindiens tombent dès lors dans un flou archéologique (Lightfoot 1995 : 203-4). Nous souscrivons à l'approche de ces archéologues et à la suite des études archéologiques menées dans ce sens à Montréal. L'utilisation d'une terminologie qui soit à la fois plus neutre et davantage profitable d'un point de vue méthodologique est, en effet, nécessaire.

## **2.2 Introduction au cadre géographique et naturel de l'archipel montréalais**

### **2.2.1 Géologie, topographie et hydrographie**

La région des basses terres centrales comprenant le sud-est de l'Ontario et le sud du Québec est l'une des trois régions des basses terres du Saint-Laurent. Elle se caractérise par une topographie ondulée qui s'est développée sur les roches sédimentaires généralement recouvertes de dépôts glaciaires et marins (Brookes 2011). Ce relief se distingue par les dix collines montérégiennes, dont celle du mont Royal, et s'élèvent à une altitude variant entre

200 m et 500 m (*ibid.*). Toutes ces collines ont une composition géologique commune et une topographie presque similaire (Boivin 1988 : 2).

À la suite de la dernière glaciation, la vallée du Saint-Laurent, encore incurvée sous l'effet de la charge des glaciers, fut envahie par les eaux de l'Atlantique qui créèrent la mer de Champlain. Selon la chronologie de Richard et de ses collègues (1998 : 24), il y a 13 700 ans, le mont Royal n'aurait été qu'un rocher au centre de cette mer. Sa dimension s'accrut ensuite, entre 13 700 BP et 11 000 BP à la suite de la régression marine et de la hausse du continent consécutive à la libération du poids des glaces. Vers 11 000 BP, le rehaussement constant du continent contribua à interrompre l'arrivée d'eau salée et la mer de Champlain céda, par conséquent, sa place au lac Lampsilis. Mais ce n'est que vers 8800 BP, période dénommée « étape Montréal » par Macpherson (1967) que l'archipel de Montréal émergea partiellement et sera traversé par des chenaux estuariens. Il faudra attendre aux environs de 8000 BP pour l'apparition quasi totale de l'archipel. Par la suite, le niveau des eaux continua à baisser jusqu'au moment où le bassin hydrographique prit son aspect actuel. La toundra fit progressivement place aux érablières (Muller et Richard 2001). L'effet combiné de la pédiplanation préglaciaire et des processus périglaciaires définit la topographie actuelle de la colline (Ritchot 1960 : 41).

Les trois grandes familles de roche, sédimentaire, magmatique et métamorphique, sont présentes sur le mont Royal (Besré et Occhietti 2000 ; Boivin 1988 : 4-5 ; Poitras et Burgess 2005 : 17). Ces différents auteurs mentionnent, toutefois, la prédominance des roches sédimentaires et magmatiques. Au pied de la colline et sur une bonne partie de l'île de Montréal, des roches sédimentaires de couleur gris-bleu sombre et stratifiées sont présentes. Il s'agit des calcaires du groupe de Trenton qui constituent la roche la plus courante des basses terres du Saint-Laurent. Ces dépôts sont associés avec la présence tout autour du Bouclier canadien de l'océan lapetus datant de l'Ordovicien (510-440 Ma) jusqu'au Dévonien (410-360 Ma). Ensuite, des roches ignées alcalines sont apparues et plus précisément, des gabbros foncés et clairs, des diorites à néphéline et des monzonites néphiliniques résultant d'un processus de différenciation du magma d'origine. Et enfin, des roches métamorphiques issues de la remontée magmatique et du réchauffement de la roche

encaissante se sont retrouvées à la jonction des roches intrusives et sédimentaires. Il s'agit de la transformation du calcaire de Trenton en marbre et des shales d'Utica en cornéenne. Dans l'ensemble, les sommets du mont Royal et d'Outremont sont composés de roches magmatiques alors que celui de Westmount constitue une butte de calcaire (figure 2).

Comme pour d'autres collines montréalaises, l'altitude du mont Royal n'est pas uniforme. Il s'agit effectivement d'une colline tronquée ayant à sa périphérie des saillies qui constituent ses sommets lui donnant une forme particulière (Besré et Occhietti 2000 ; Boivin 1988 : 3 ; Poitras et Burgess 2005 : 18). Trois protubérances majeures peuvent être distinguées : le sommet du mont Royal, à proprement parler (232 m) surmonté de sa croix et la Butte de l'abri plus au sud, ensuite le mont Murray ou la colline d'Outremont (215 m) et, enfin le sommet de Westmount (201 m). La cime du mont Royal est séparée du sommet d'Outremont par un vallon, tandis que son versant sud est séparé du sommet de Westmount par un col encore plus profond. Cette distribution périphérique des protubérances confère une élévation plus abrupte à l'est qu'à l'ouest de la colline, ses pentes étant également plus escarpées au sud et à l'est de la Butte de l'abri même si elles sont adoucies par des talus d'éboulis et de nombreux replats. Quant à la partie interne, elle s'abaisse progressivement en pente douce vers la plaine intérieure qui s'ouvre à l'ouest, entre les collines d'Outremont et de Westmount, elle rejoint la façade plus ouverte au nord.

En ce qui a trait à l'hydrographie, Montréal est construite sur un couloir qui suit les traces d'un ancien système de failles d'effondrement : le rift du Saint-Laurent, formé au Précambrien, il y a environ 600 millions d'années (Ressources naturelles Canada 2008). Son archipel (figure 3) occupe une position au cœur d'un réseau hydrographique délimité par un ensemble de lacs et de rapides. À l'ouest, la rivière des Outaouais se verse dans le lac des Deux-Montagnes et les rapides des Cèdres constituent sa limite occidentale sur le fleuve Saint-Laurent. En amont du fleuve, des rapides appelés d'abord Sault Saint-Louis et ensuite rapides de Lachine, bordent l'île et constituent un obstacle à la navigation fluviale, tout comme les hauts-fonds et le courant Sainte-Marie rendent eux aussi, mais dans une moindre mesure, la navigation moins aisée (Tremblay et Pothier 2004 : 9). Au nord de l'île de Montréal se trouvent la rivière des Prairies et, au nord de l'île de Laval, la rivière des

Mille-Îles qui se rejoignent pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à la limite orientale de l'archipel.

Montréal est le lieu de convergence d'un réseau hydrographique étendu dont les principales ramifications (le haut Saint-Laurent, l'Outaouais et la Richelieu) offrent un accès direct vers différentes zones de l'intérieur des terres telles que le Bouclier canadien, les Grands Lacs et la Nouvelle-Angleterre. Quant au réseau hydrographique du mont Royal, en particulier, plusieurs cours d'eau semblent prendre leur source sur les hauteurs des sommets (Poitras et Burgess 2005 : 19). Plus précisément, le ruisseau Glen descend en cascade la côte Saint-Antoine (à Westmount) ; le ruisseau nommé Raimbault ou de la Côte-des-Neiges, aurait également pris sa source dans les zones marécageuses présentes dans la plaine intérieure Mont-Royal (à proximité de l'actuel lac aux Castors), situé entre le sommet du mont Royal et le flanc sud de la colline d'Outremont ; le ruisseau d'Outremont (également nommé le ruisseau Provost ou encore le ruisseau de la Montagne) prend sa source dans le cimetière du Mont Royal et s'écoule vers la terrasse au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Ensuite un ruisseau coulait du sommet du mont Royal (et serait à mettre en relation avec le ruisseau Burn). Cette liste n'est cependant pas exhaustive et il est aussi probable que d'autres petits cours d'eau aient pu prendre leur source dans la colline.

### **2.2.2 Caractéristiques du couvert végétal**

La situation géographique et l'altitude du mont Royal influencent le couvert végétal présent (Poitras et Burgess 2005 : 20). En effet, situé dans la zone de rusticité des plantes 5a, l'archipel montréalais bénéficie des meilleures conditions climatiques possible au Québec lui permettant d'arbore une grande biodiversité (Agriculture et Agro-alimentaire Canada 2008). Ainsi, la végétation actuelle du mont Royal se regroupe en de nombreuses communautés sylvicoles naturelles, soit la chênaie rouge, la chênaie à érable à sucre, l'érablière sucrière à chêne rouge, l'érablière sucrière à caryer cordiforme, l'érablière sucrière et la bétulaie blanche (Marineau 2008). À cela s'ajoutent des communautés considérées semi-naturelles puisque constituées en partie d'arbres et plantes exotiques (et envahissantes) tels que l'érable de Norvège, le nerprun cathartique, le nerprun bourdaine, la

pervenche mineure, le peuplier blanc, l'orme de Sibérie et l'égopode podagraire (Laboratoire de dynamique végétale de l'Institut de recherche en biologie végétale 2008).

Les pratiques qui prendront place dans ce paysage sont liées au territoire présenté. Les *taskscape*s prendront corps dans un environnement et seront opérationnalisés par ses caractéristiques (sa topographie, son hydrographie, son climat ainsi que la qualité, la disponibilité, la répartition et l'accessibilité des ressources nécessaires dans l'exécution des tâches des communautés). Il importe de se rappeler qu'il ne s'agit pas d'un réductionnisme environnemental et que les activités et le cadre environnemental s'influencent réciproquement pour aboutir à un équilibre que sont les *taskscape*s.

Nous pensons que la zone domestique peut être déterminée selon trois besoins primaires : la survie, c'est-à-dire les besoins physiologiques tels que manger, boire, dormir, respirer, se reproduire, etc. ; les besoins de sentiment de sécurité, c'est-à-dire le besoin de garantir sa survie et enfin, le sentiment d'appartenance à une famille, une communauté, etc. Ces trois besoins sont inspirés de la pyramide des besoins de Maslow (1943). Peu de secteurs couvrent parfaitement ces trois besoins et un compromis doit être effectué par l'engagement des individus dans le paysage à travers « la lecture » qu'ils en font. La zone journalière complète la zone domestique en fournissant les éléments manquants liés aux trois besoins primaires. De surcroît, elle offre également les ressources spécialisées nécessaires au quotidien mais ayant une accessibilité limitée dans l'espace et/ou le temps. Finalement la zone épisodique se caractérise par l'ensemble du potentiel connu en ressources d'une large région qui se traduira par des expéditions occasionnelles, et des choix d'établissement subséquents.

Les ressources utilisées sont nombreuses et variées selon les époques, mais il est possible de considérer les cours d'eau (fournissant l'eau, les produits alimentaires par la faune et la flore, etc.), les types de dépôts meubles et rocheux (utiles à l'agriculture, à la fabrication des outils, etc.), le couvert végétal (fournissant la matière première végétale pour la construction des habitations, pour le chauffage, les produits alimentaires) comme indispensables aux besoins de survie. À ceux-ci, s'ajoutent des caractéristiques

encourageant la création et le maintien d'un sentiment de sécurité, telles que la présence d'un cours d'eau contre les incendies, le matériel nécessaire à la construction d'une palissade, le terrain approprié à la fuite ou à la cachette, etc. Finalement, le besoin d'appartenance identitaire est plus difficilement visible. Il est lié aux éléments géographiques faisant référence aux traditions ancestrales, aux souvenirs de groupe, au sacré, etc.

Les ressources sélectionnées variaient selon quatre limites : leur qualité, leur disponibilité, leur répartition et leur accessibilité. Cependant, les options de remplacement dictaient aussi le choix des ressources et s'il n'en existait aucun, la ressource pouvait être utilisée à son maximum malgré ses problèmes de qualité (en réduisant la taille ou en changeant la forme des objets par exemple), de disponibilité (en économisant de la matière, avec une réutilisation accrue, par des échanges commerciaux), de répartition et d'accessibilité (par des efforts et des risques supplémentaires). Ces limites se modifiaient également selon le cycle saisonnier et encourageaient certains groupes à déplacer leurs zones domestique et journalière au fil de l'année. Citons en exemple, la chasse facilitée par les conditions hivernales ou la pêche pendant la fraie. Ainsi, puisque l'éventail des ressources ne se concentrait pas toujours au même moment, ni au même endroit, les divers déplacements au sein d'une ou plusieurs zones de *taskscape* constituaient un élément crucial lors des choix des différents lieux. La topographie, l'hydrographie et le climat pouvaient ou non faciliter (en temps et en effort) certains types de déplacements. De plus, certains rapides ou l'existence de falaises étaient des éléments pris en compte lors de l'évaluation de la sécurité d'un site en considérant, par exemple, ceux-ci comme une nuisance aux déplacements ennemis ou comme un point d'observation (*viewshed*). Si certaines limites environnementales dictaient l'étendue des possibilités, l'utilisation des ressources physiques et symboliques à travers la constitution de *taskscape*s restait un choix rationnel et volontaire, opérationnalisé tant au niveau du groupe que des individus et basé sur des besoins humains universels que sont les exigences physiologiques, le sentiment de sécurité et le sentiment d'appartenance.

### **3. Contexte archéologique de la période paléoindienne au Sylvicole moyen dans la région montréalaise : lieux et pratiques spatiales et sociales**

Dans ce chapitre, les questions de spatialité et de lieux durant la période s'échelonnant du Paléoindien au Sylvicole moyen seront survolées pour la région de l'archipel montréalais, l'île de Montréal et ensuite, plus particulièrement pour le mont Royal. Sur ce point, nous pensions, comme nous l'avons déjà mentionné dans la méthodologie, qu'il était nécessaire de relier notre période d'étude aux périodes antérieures et l'AHNMR à un cadre culturel et régional plus vaste.

À l'heure actuelle, les chercheurs estiment que l'île de Montréal ne possédait pas les conditions géo-environnementales propices à l'établissement humain durant la période paléoindienne ancienne (12 000-10 000 AA). Le site de Cliche-Rancourt, au sud-est du Lac Mégantic, est l'exemple unique au Québec d'une occupation ancienne du territoire aux environs de 10 500 et 10 200 ans AA (Chapdelaine 1985, 2004). Des pointes à cannelure, caractéristiques de la tradition Michaud-Neponsent, y ont été découvertes. Pour la période du Paléoindien récent (10 000-8000 AA), le site se rapprochant le plus de la zone d'étude est l'île Thompson localisée en Haut-Saint-Laurent qui comporte un assemblage d'artefacts diagnostiques de la culture planoéenne (Wright 1982). Au cours de cette période, une toundra forestière couvrait ce territoire favorable aux hardes de caribous (Chapdelaine 1985, 2004). La population très mobile exploitait un vaste territoire, comme la diversité géographique des matières premières lithiques peut le témoigner et la chasse aux caribous devait l'exiger (Dumais *et al.* 1996 : 73-4). Malgré que ce ne soit qu'à la fin de la période paléoindienne que l'archipel montréalais émergea du Lac Lampsilis, le site de l'île Thompson indiquerait que des Planoïens auraient circulé et probablement séjourné dans l'archipel montréalais.



### 3.1 La période archaïque (9000-3500 AA)

Cette période archaïque est elle aussi mal représentée dans la région de Montréal durant les phases ancienne et moyenne (9000-6000 AA) (figure 4). Le taxon d'Archaïque désigne différentes caractéristiques technologiques marquées par une nouvelle variabilité régionale (Ellis et al 1990 : 65-6). Les différents groupes culturels, encore très mobiles, s'acclimatèrent graduellement aux conditions environnementales qui se stabilisent. Nous pouvons rattacher la découverte d'une pointe de projectile à base bifurquée à la phase ancienne à Coteau-du-Lac (Archéotec 1984 ; Lueger 1979 : 71-2). Ensuite concernant la phase moyenne, aucun indice n'a été mis au jour dans la région de Montréal.

Par contre, durant l'Archaïque supérieur et terminal (ou post-laurentien) (6000-3500 AA), les indices se font de plus en plus courants. Le territoire de l'île de Montréal fut dorénavant, et selon toute vraisemblance, exploité tout comme la plupart des régions avoisinantes. Dans la vallée du Saint-Laurent, deux grands ensembles culturels se succédèrent : l'Archaïque laurentien (6000-4000 AA) et post-laurentien (4300-3500 AA). Durant l'Archaïque laurentien, les populations vivant de chasse et de pêche, occupèrent la vallée du Saint-Laurent recouverte de feuillus et, exploitèrent un territoire plus restreint. Elles semblent opter pour des sites localisés près des cours d'eau et exploitèrent efficacement les gîtes locaux de matière lithique (Tremblay et Pothier 2004 : 13). Dans la plaine de Montréal, les sites de Coteau-du-Lac (BhFn-1) (Lueger 1979 : 71-2 ; Marois 1987), la mission sulpicienne (BiFl-5) (Archéotec 2007 ; Murray 2008) et la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) (Chapdelaine 1990b : 22-3, 30) occupant une position stratégique à la porte de l'Outaouais et à proximité du lac Saint-Louis, nous apportent des témoignages de cette période.

Ensuite, au cours de la période de l'Archaïque post-laurentien, d'importants changements dans la technologie se manifestèrent dans la région laurentienne pouvant augurer la mise en place d'un nouvel ensemble culturel provenant de régions méridionales. Ce groupe culturel, dénommé Lamoka, perdura approximativement 500 ans et fut suivi par une autre tradition dénommée Susquehanna. Certains chercheurs associent les groupes de l'Archaïque laurentien avec les ancêtres des communautés algonquiennes de la période

historique et les populations de l'Archaïque post-laurentien avec les ancêtres des Iroquoiens du Saint-Laurent (Clermont 1990 : 10). Selon toute vraisemblance, le complexe archéologique de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) fut occupé lors de l'Archaïque post-laurentien à des fins domestiques (Clermont et Chapdelaine 1982 : 27-56 ; Clermont et Chapdelaine 1990 : 61). Les autres sites attestant une occupation de cette époque sont l'île des Cascades (BhFl-5) (Chrétien 1995), Pointe-des-Cascades (BhFl-22) (Arkéos 1992), Pointe Thibaudeau (BhFl-19) (Binette 1989), Île aux Tourtes (BiFl-5) (Archéotec 2007 ; Murray 2008), la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) (Chapdelaine 1990b : 23), le Parc national d'Oka (BiFm-8) (Arkéos 2003a), l'île Léonard (BhFn-25) (Arkéos 1992) ainsi que le site Beaujeu (BhFn-7 et BhFn-9) (Arkéos 1992 ; Pinel et Côté 1986).

### **3.1.1 Montréal**

En ce qui regarde la municipalité régionale de comté (MRC) de Montréal, le site Leber à l'île des Sœurs (BiFj-49) possède une petite aire de combustion datant de la période de transition entre l'Archaïque laurentien et l'Archaïque post-laurentien (Arkéos et Archéocène 1998 ; Duguay et Pothier 1993 : 36). L'unique objet mis au jour est un éclat ne comportant pas de marqueur culturel précis mais datant probablement d'une occupation antérieure à l'aire de combustion. Le lieu ne correspondrait donc pas à une aire d'habitation mais davantage à un lieu réservé à une activité connexe telle que le séchage d'aliments (Arkéos et Archéocène 1998 : 68-70, 78-9). Le site Maison-Nivard-De-Saint-Dizier (BiFj-85), sur la rive de l'île de Montréal, à Verdun, constitue le plus grand site préhistorique découvert sur l'île (SACL 2010). Il fait preuve d'une grande continuité d'occupation dans le temps, en livrant des preuves d'une occupation humaine depuis les groupes lamokoïdes jusqu'au Sylvicole supérieur ancien. Sa situation géographique est stratégique, étant localisée à un endroit où le portage est inévitable (en raison de la présence des rapides de Lachine) mais étant également un secteur d'exploitation des ressources saisonnières propice (SACL 2010 : 115-6). Sur la rive nord, le site de l'Église du Sault-au-Récollet (BjFj-85) a également livré une aire de combustion et une pointe de projectile datant de l'Archaïque post-laurentien (Arkéos 1996).

Dans le Vieux-Montréal, l'opération 6 du site du Vieux séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) (Archéotec 2005) témoigne d'une occupation datant de l'Archaïque post-laurentien. Par ailleurs, les sites BjFj-49 et BjFj-18 ne forment probablement qu'un seul, dénommé le site du Versant Sud (Taché 2010 : 66) qui fut occupé de façon ininterrompue jusqu'à l'établissement permanent des Européens (Ethnoscop 2001 : 11 ; 2003 : 83-4). Finalement, les fouilles du site de la rue Saint-Eloi (BjFj-107) ont permis d'effectuer une datation carbone 14 qui révèle qu'il fut occupé à 4000 AA (Ethnoscop 2004, 2010 : 119). Ces deux sites sont situés dans un secteur stratégique, entre le fleuve et les ressources fauniques de la rivière Saint-Pierre, pour l'établissement de campements saisonniers pour des petites familles ou de très petits groupes lors de la chasse et de la pêche (Tremblay et Pothier 2004 : 12-3). Cet emplacement privilégié est facilement accessible par voie navigable et permet d'accéder à l'intérieur de l'île ainsi qu'au lac Saint-Louis en évitant, par conséquent, les rapides de Lachine. Ces sites, localisés dans l'ensemble sur les rives de l'île de Montréal, sont à l'heure actuelle les premiers sites d'habitation de l'île marquant dorénavant le début de son occupation continue par différents groupes culturels (Poitras et Burgess 2005 : 29). Des ossements d'animaux mis au jour témoignent d'une occupation au printemps ou à l'automne. Durant cette période, l'alimentation de ces habitants se composait de gibiers, poissons, mollusques, plantes et fruits sauvages (Wright 1980 : 22). En ce qui a trait aux matières premières, ces populations utilisèrent la cornéenne issue de la carrière de plus de 60 000 m<sup>2</sup> du mont Royal.

### **3.1.2 Le mont Royal**

Une carrière de cornéenne, le site BjFj-97, se situe à l'intérieur du Parc Mont-Royal (Kolhatkar 2006 : 19). Durant la préhistoire, ses affleurements furent l'objet d'intenses activités d'extraction et de transformation en outils à divers stades de finition (Codère et Poirier 1998 : 80-2 ; Ethnoscop 1998 : 62). Il s'agit d'une matière première de qualité satisfaisante pour la taille, sans atteindre toutefois la finesse des roches plus siliceuses telles que le chert ou le quartzite (Tremblay 2004 : 6). En plus de sa fonction de carrière, une zone de ce site a pu servir de lieu d'habitation sur les terrasses au-dessus du parc Jeanne-Mance

(Codère et Poirier 1998 : 80-2 ; Ethnoscop 1998 : 64). Cette zone, ensuite dénommée Benjamin-Hall (BjFj-134), sera davantage présentée postérieurement car elle daterait du Sylvicole. La carrière est ainsi découpée en aire d'extraction, en aire d'atelier et en aire d'activités domestiques (Kolhatkar 2006 : 46).

En revanche, il n'a pas encore été possible de dater avec précision ce lieu stratégique en raison de l'absence d'objet diagnostique, de charbon de bois et de datation radiométrique (Codère et Poirier 1998 : 80 ; Tremblay 2004 : 6). Cependant, la cornéenne du mont Royal est présente sous forme d'outils et d'éclats dans plusieurs sites du Québec et de l'Ontario méridional (Codère et Poirier 1998 : 82 ; Ethnoscop 1998 : 65). Ainsi, l'analyse d'outils et d'éclats de plusieurs sites archaïques du Québec méridional (dont quelques-uns localisés dans le Vieux-Montréal) révèle que cette carrière fut en usage depuis approximativement 5000 ans (Tremblay 2004 : 6) et pourrait à cet égard être associée de manière indirecte avec la tradition Lamoka. La cornéenne du mont Royal fut d'ailleurs employée de manière indubitable jusqu'au Sylvicole supérieur mais des recherches récentes attestent que « des groupes amérindiens de l'Archaïque laurentien, du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur semblent eux aussi avoir fait un usage important de la cornéenne, notamment dans la région de Montréal et en Montérégie » (Gates St-Pierre *et al.*, *en cours de parution*). Selon les connaissances actuelles, ce site semble avoir connu une importance particulière dans l'économie régionale, particulièrement pour les sites du Québec méridional, et avoir été utilisé pendant de longues périodes (Ethnoscop *id.*: 67-8 ; Kolhatkar 2006 : 57, 67).

Finalement, une vingtaine de sépultures amérindiennes ont été mises au jour fortuitement au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sur un plateau situé sur les flancs de la colline de Westmount. Cet endroit fut désigné sous le nom de terrain funéraire de Westmount (BiFj-31) (Lighthall 1898 ; 1899a, b ; 1920 ; 1922). Les informations concernant ces individus sont lacunaires puisque les données contextuelles sont quasi inexistantes et les données ostéologiques minimales (Larocque 1990 : 31). Selon Lighthall (1898 ; 1899 a ; 1899 b ; 1920 ; 1922) et Larocque (1989 ; 1990a, b), il s'agit principalement d'inhumations primaires et individuelles, cependant certains individus ont

été regroupés par deux ou trois et ensevelis à faible profondeur. Aucune crémation n'a pu être observée. Les défunts furent disposés en position fœtale recroquevillée, du côté gauche ou droit. L'orientation ne semble pas avoir suivi de ligne directrice. De grandes dalles de calcaire disposées en forme de « V » recouvraient plusieurs corps. Le contexte de découverte ne permet pas de dater avec précision ces sépultures mais selon les analyses de Larocque (1990a : 39), les modes d'inhumation s'apparenteraient à l'Archaïque supérieur ou au Sylvicole supérieur. Dans ces conditions, ce vaste terrain dut être destiné à une vocation funéraire.

### **3.2 Le Sylvicole inférieur (de 3500 à 2400 AA)**

Le Sylvicole inférieur débute avec la mise en place de la sphère d'influence Meadowood et de son adoption massive dans une grande partie du Nord-Est américain. Il s'agit d'un réseau d'approvisionnement privilégié, utilisant un réseau hydrographique étendu, dans lequel circulent des matériaux lithiques dont abondamment le chert d'Onondaga, des outils en pierre taillée, des informations, des idées et des croyances reliées aux pratiques funéraires (Chrétien 1999 : 94 ; Clermont 1990 : 6-9). Cette influence se fait particulièrement ressentir dans la vallée du Saint-Laurent par la présence de plusieurs sites présentant une grande concentration d'objets diagnostiques et des indices d'activités funéraires ou rituelles spécifiques à cette sphère. Ainsi, ces sites auraient parfois été considérés comme de possibles lieux de foire régionale (Taché 2010 : 115).

Malgré cette influence, le Sylvicole inférieur ne connaît pas une rupture aussi nette que celle perceptible entre l'Archaïque post-laurentien et l'Archaïque supérieur. Outre l'adoption de la poterie et une plus grande dépendance à certaines ressources convenant particulièrement bien à leur appropriation, leur accumulation et la manipulation par des populations de l'Archaïque post-laurentien et du Sylvicole inférieur (*ibid.* : 100), la transition demeure vague par la manifestation de nombreux éléments de continuité et le peu de spécificités attestées dans les assemblages archéologiques du Québec (*ibid.* : 102).

Durant le Sylvicole inférieur, la population de la région de Montréal entretient des relations d'échange avec les groupes méridionaux, ces derniers lui fournissant des matières premières lithiques, des ébauches et des produits finis à des fins domestiques et cérémonielles (Chrétien 1999 : 76). Dans la région, l'ensemble des sites de Pointe-du-Buisson (BhF1-1) forme le complexe de référence avec le plus grand nombre d'artefacts recensés pour cette période (Taché 2010 : 61-2). Ainsi, dix des quinze sites recensés dans ce complexe ont livré des assemblages diagnostiques et documentent un ensemble d'occupation domestique. La station 5 présente pour sa part une fonction funéraire avec quatre sépultures contenant les crémations de six à dix individus et du matériel funéraire révélant une affiliation Meadowood (Clermont et Chapdelaine 1980 : 154 ; 1982 : 57-73, 124-6 ; Taché 2010 : 62). Les sites de l'île des Cascades (BhF1-5) (Chrétien 1995), de Pointe-des-Cascades (BhF1-22) (Arkéos 1992), la pointe Thibaudeau (BhF1-19) (Binette 1989 : 20 ; Chrétien 1995), la mission Sulpicienne (BiF1-5) (Archéotec 2007 : 150 ; Murray 2008), la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) (Chapdelaine 1990b : 26), le Parc national d'Oka (BiFm-8) (Arkéos 2003a), l'île Léonard (BhFn-25) (Arkéos 1992), l'île Beaujeu (BhFn-7 et BhFn-9) (*ibid.* ; Pinel et Côté 1986), l'île du Rigolet (BhFn-17) ainsi que probablement le site de l'île Sainte-Thérèse (BkFi-4 et BkFi-5) (Chrétien 1995) ont été occupés durant cette période.

### 3.2.1 Montréal

À Montréal, le site de la Maison-Nivard-De-Saint-Dizier (BiFj-85) a fourni différents témoignages d'une présence au Sylvicole inférieur dont, entre autres, des outils lithiques et des fragments de poterie de style Vinette 1. L'ensemble est confirmé par la datation de deux foyers (SACL 2010). Différents éléments diagnostiques (lames de cache, pointes de projectile, etc.) retrouvés sur le site du Versant sud (BjFj-49) permettent de constater que cet emplacement fut lui aussi occasionnellement réoccupé durant cette période (Arkéos 2003a : 63, 113-5 ; Ethnoscop 2001 : 11, 2003 : 84), tout comme le site de l'Accueil Bonneau (BjFj-100) dans le Vieux Port (GRHQ 1999). Deux autres sites, la mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-L'Île dans la baie d'Urfé (BiF1-3) (Duguay 1990,

1992) et le Parc nature de la Pointe-aux-Prairies (BkFi-34) témoignent seulement d'une occupation indéterminée durant la période sylvicole (figure 5).

### **3.2.2 Le mont Royal**

La carrière de cornéenne, le site BjFj-97, pourrait aussi avoir été exploitée durant le Sylvicole inférieur car plusieurs sites dans la région, appartenant à cette période, comportent dans leur assemblage de la cornéenne. Cependant, aucun secteur d'habitation ne fut découvert pendant cette période (Codère et Poirier 1998 : 83 ; Ethnoscop 1998 : 67).

### **3.3 Le Sylvicole moyen (de 2400 à 1000 AA)**

Au Sylvicole moyen, la visibilité archéologique des différents groupes est beaucoup plus grande que durant le Sylvicole inférieur. Cette période se divise en deux phases selon les changements morphologiques, stylistiques et technologiques de la poterie : la phase ancienne (2400 à 1450 AA) et tardive (1450 à 1000 AA) (Chapdelaine 1990a : 3). La mobilité des populations semble diminuer progressivement et, partant de ce fait, leurs territoires rapetissent (Chapdelaine 1989a : 137). Des relations sporadiques des populations du Québec aux réseaux Middlesex et Hopewell durant cette période sont par contre toujours constatées (Gates St-Pierre 2010 : 25, 28). Ces populations demeurent nomades mais exploitent intensivement les ressources halieutiques (Courtemanche 2003), tout en continuant de chasser et d'effectuer de la cueillette. Certains sites sont cependant occupés périodiquement de façon continue pendant la période estivale et seraient ainsi considérés comme des lieux de rassemblement. Au cours du Sylvicole moyen tardif, une semi-sédentarité saisonnière prolongée est effectivement attestée au Québec méridional sur les principaux lieux de rassemblement estivaux (Gates St-Pierre 2006 : 280-1). Clermont et Cossette (1991 : 43) postulent que l'avènement de la sédentarité saisonnière entre avril et octobre révélerait une stratégie d'exploitation indirecte à l'hiver. Il s'agirait d'une alternative de rationalité économique audacieuse par rapport à la rentabilité limitée de la prédation d'hiver. Il serait dès lors possible de relâcher les pressions d'exploitation sur la faune réservée probablement à l'hiver et aux temps difficiles, en accentuant les efforts de

pêche et en s'établissant près des points les plus rentables pour cette activité. Durant cette phase, des différenciations régionales sont beaucoup plus marquées et une tradition céramique a pu être identifiée dans la région de Montréal, et plus particulièrement, sur le site Hector-Trudel de Pointe-du-Buisson. Elle fut définie sous le taxon de « Melocheville » (Gates St-Pierre 2006 ; Tremblay et Pothier 2004 : 15-6). La poterie prendra une plus grande importance dans les assemblages ainsi que dans leur système culturel, probablement due à la réduction de la mobilité des groupes (Chapdelaine 1989a : 137). Selon Plourde (2009 : 27), « il est possible que vers la fin de cette époque, les populations locales aient eu accès aux cultigènes (maïs, courge, tournesol) grâce aux contacts qu'elles entretenaient avec leurs voisins du sud et de l'ouest, sans toutefois se consacrer à la production de nourriture ». Gates St-Pierre (2006 : 280-1) postule que les groupes de la tradition Melocheville seraient les ancêtres des Iroquoiens du Saint-Laurent. Il verrait par conséquent les différentes étapes du processus de sédentarisation entrepris et développé par différentes générations d'un même grand groupe culturel.

Dans le bassin du lac Saint-François, les sites issus de cette période se situent sur l'île Beaujeu (BhFn-7, 9, 12 et 27 [site Cadieux]) (Arkéos 1992 ; Pinel et Côté 1986), sur l'île du Rigolet (BhFn-17) (Arkéos 1991), l'île Léonard (BhFn-25) (Arkéos 1992), l'île d'Aloigny (BhFn-10 et 29), l'île Marigny (BhFn-26) (Arkéos 1991), l'île Longueuil (BhFn-3, 11 et 13) (Cadieux 1980), à Coteau-du-Lac (BhFn-1) (Lueger 1979 : 72-4 ; Pinel et Côté 1985), l'Île à l'Ail (BhFm-4) (Cossette et Laroche 1993), l'île aux Vaches (BhFm-8) (*ibid.*), l'île Villemomble (BhFm-9) (*ibid.*) ainsi que sur le site de Saint-Timothée (BhFm-10) (*ibid.*). Dans le bassin du lac Saint-Louis, l'île des Cascades (BhFl-5) (Chrétien 1995), l'île du Large (BhFl-6) (Cossette et Laroche 1993), la Pointe-des-Cascades (BhFl-22) (Arkéos 1992) et le complexe de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) (Courtemanche 2003) possèdent des sites de cette période. À la confluence de la rivière des Outaouais et du Saint-Laurent, les sites de la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) (Chapdelaine 1990b : 26, 30 ; Boucher 2000) et le Parc national d'Oka (BiFm-8) (Arkéos 2003a) témoignent également des traces d'occupation au cours de cette période. En aval de l'île de Montréal, mentionnons les sites de la presqu'île à Boquet (BiFj-13) (Chevrier 1984), de La Prairie



(BiFi-10, BiFj-10) (SACL 2010), de Longueuil BjFj-8, BjFj-75 (Arkéos 2009b) et à l'île de Boucherville (BjFi-7) (Arkéos 2002).

### **3.3.1 Montréal**

Une présence durant le Sylvicole moyen est attestée au cœur des rapides de Lachine, sur l'île aux Hérons (BiFj-14 et 15) ainsi que sur l'île aux Chèvres (BiFj-16, 17, 19, 21, 22, 23 et 24) (Chevrier 1984). Il s'agirait de campements de pêche et de chasse.

Des composantes du Sylvicole moyen ancien et tardif (tessons de poterie, fosse à cuisson, etc.) et supérieur sont présentes en faible quantité sur l'île des Sœurs aux sites BiFj-1 (ferme Leber) et BiFj-49 (site Leber). En l'absence de grandes concentrations de matériel (dont une absence de rebus de pâte) ainsi que d'une grande variabilité de matières premières, cette île semble avoir été occupée de manière épisodique au cours d'une longue période de temps pour de brèves haltes (Arkéos et Archéocène 1998 : 68, 77 ; Duguay et Pothier 1993 : 36). Selon les archéologues, il ne s'agirait, par conséquent, ni d'un camp de base saisonnier, ni d'un village.

Toutefois, plus précisément sur l'île de Montréal, des sites (figure 5) comportent une occupation du Sylvicole moyen tel que le site Le Ber-Le Moyne à Lachine qui était utilisé comme lieu de halte en amont des rapides de Lachine (BiFk-6) aux phases anciennes et tardives (Archéotec 2011 ; Buteau et Chevrier 2001 : 13). La Maison-Nivard-De-Saint-Dizier (BiFj-85) présente, elle aussi, une zone de rejet et de nombreux tessons datant de la phase ancienne (SACL 2010 : 104, 108, 115).

Ensuite dans le Vieux Montréal, le site Logan (BiFj-25) localisé sur ce qui devait être un replat propice à une occupation humaine à la phase tardive (Ethnoscop 2008), ainsi que les Jardins d'Youville (BjFj-43) témoignent d'occupations de cette période. Pour ce dernier site, l'occupation étant de faible densité et de faible étendue, sa nature précise n'a pu être encore déterminée (Archéothèmes 2001 : 40-1 ; Arkéos 2003a : 110-1 ; Brassard 1999). Ensuite la place Royale (BjFj-3) contient plusieurs foyers et d'importants assemblages d'objets diagnostiques des phases anciennes et tardives du Sylvicole moyen témoignant d'occupations successives correspondant à des campements temporaires ou saisonniers pour l'exploitation des ressources locales (Arkéos 2003b : 158). C'est

également le cas du site du Vieux séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) (Archéotec 2005 : 24) ainsi que le site LeMoyne-Leber (BjFj-49) dont quatre cents tessons ont été découverts dans deux niveaux de sols datant de la phase ancienne et tardive (Arkéos 2003a : 63, 113-6 ; Ethnoscop 2001 : 10-11 ; 2003 : 61-87). De surcroît, des tessons en terre cuite, appartenant à des vases coniques portant quelques décorations trouvés sur le site du Château de Vaudreuil (BjFj-44), présentent une affinité avec des assemblages technologiques caractéristiques de cette période à la phase tardive. Pour ce site, il n'est pas possible de scinder la localisation des différentes occupations préhistoriques ni de décrire un aperçu du mode d'occupation ou d'habitation (Arkéos 2003a : 63-4, 111-3 ; Archéotec 2000 : 144-5 ; Buteau 2003 : 43). Et enfin, sur le site de la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours (BjFj-96), différentes activités au cours des phases anciennes et tardives du Sylvicole moyen sont discernables dans au moins trois secteurs utilisés et agencés comme établissements, comme le démontrent les aires d'activité domestique (par la présence d'un foyer, d'un séchoir, d'animaux dépecés, cuits et consommés, d'un outillage lithique varié produit, utilisé et abandonné et de la poterie) (GRHQ et SACL 2003 : 224-5 ; Tremblay et Pothier 2004 : 16-7). Les différentes réoccupations de ce site témoignent de l'importance de cette position géographique stratégique et privilégiée. Ce site populaire est situé sur une terrasse au pied d'un promontoire et surplombant un talus abrupt. La présence de ces différents campements préhistoriques aurait, selon Joyal (1998 : 91), participé au choix de ce lieu pour la construction de la première chapelle de Bonsecours.

### **3.3.2 Le mont Royal**

Pour rappel, la carrière de cornéenne, le site BjFj-97, aurait pu être exploitée durant le Sylvicole moyen car plusieurs sites dans la région datant de cette période contiennent dans leur assemblage de la cornéenne. Tout comme pour le Sylvicole inférieur, à présent, aucune aire domestique n'a été découverte datant du Sylvicole moyen (Codère et Poirier 1998 : 83 ; Ethnoscop 1998 : 67).

Pour conclure, cette brève contextualisation archéologique de la période paléoindienne à la période sylvicole moyenne permet de constater une continuité dans les tendances d'occupation du sol. Ces occupations sont localisées suivant deux zones d'activités humaines occupées au cours des trois périodes présentées, c'est-à-dire 9000 ans : d'une part, le rivage de l'île de Montréal et, d'autre part, les îles. Comme nous pouvons le remarquer en examinant à la fois le tableau (annexe 2) et les cartes de la répartition des sites (figures 4 et 5) ce ne sont pas seulement ces zones qui furent réoccupées mais également plusieurs sites pendant des millénaires. Malgré des modifications culturelles observées dans leur mode de vie, ces populations demeurent très mobiles et ces sites furent occupés de manière saisonnière et systématique en bénéficiant des ressources ponctuelles locales. Des habitudes d'utilisation du paysage sont perceptibles, créées par différentes zones à divers lieux.

Plus précisément, les rives de l'île de Montréal sont occupées à des endroits clés. Les zones humides (dont marécageuses), comme le remarque Moussette (2008 : 23), comportent des avantages évidents puisqu'elles présentaient une abondance de ressources halieutiques, de sauvagines et de la flore, résultant de l'irrigation constante de ces basses terres et de leur enrichissement par l'apport d'alluvions. Par ailleurs, les îles présentaient également l'avantage de compter moins de prédateurs durant l'été. Ces avancées de terre permettaient une exploitation des ressources tout en se déplaçant dans le cadre de périodes quotidiens sur le Saint-Laurent. La pointe ouest et est de l'île, l'île des Hérons, l'île aux Chèvres et l'île des Sœurs sont probablement des espaces fréquentés en vue d'activités routinières de chasse et de pêche. Quant au rivage, plusieurs sites sont à mettre en relation avec la présence de rapides (et par conséquent, de zones de portage) à Sainte-Anne-de-Bellevue, au Sault-au-Récollet et à Lachine. La berge du Vieux-Montréal, lieu fertile et stratégiquement situé en amont des rapides de Lachine et à l'embouchure de la rivière Saint-Pierre, a elle aussi été un lieu de fréquentation de ces groupes, et ce, essentiellement pendant le Sylvicole moyen. Une intensification progressive de la zone tant sur la durée que sur la superficie est observée (également relevée par Clermont *et al.* 1983 : 163). Cette tendance s'accroîtra pendant le Sylvicole supérieur.

L'île est donc occupée de manière quotidienne. Cela signifie qu'un réseau est utilisé pour des activités quotidiennes correspondant à des entrecroisements de voies empruntées fréquemment, et ce, pour des distances relativement courtes, ou de manière saisonnière cyclique ainsi que pour des distances plus longues (Zedeno et Stoffe 2003 : 63). Cette circulation crée à la fois des liens étroits avec les lieux mais aussi des relations sociales stables car ces chemins d'activités quotidiennes et cycliques sont utilisés régulièrement, de manière répétitive pour des tâches précises. Pour ce qui a trait spécifiquement au mont Royal, il s'avère compliqué, pour cette période, de déterminer ses *taskscape*s. Sachons que l'utilisation de sa carrière est la seule activité indéniable subsistante. De là, il est possible d'émettre l'hypothèse que des individus fréquentant un rayon plus large pourraient s'y être rendus pour acquérir de la cornéenne vu l'importance qu'elle semble revêtir pour les sites méridionaux du Québec et de l'Ontario. Bien que certaines activités ne laissent que peu ou pas de traces archéologiques, les pratiques d'activités semblent se localiser selon un réseau longeant les rives de l'île et les îles et non dans l'intérieur des terres, hormis pour l'utilisation de la carrière<sup>13</sup>.

Selon Moore et Dekle (2010), la mise en place progressive de l'horticulture et, donc de l'incorporation plus importante des plantes immobiles (en opposition aux sources de nourriture mobile) dans le cadre de séries de changements dans le mode vie (et donc des modèles de subsistance) de ces populations nomades, ont altéré leurs *taskscape*s. Si nous adoptons une conception différente de notre vision occidentale basée sur une dichotomie nature-culture, c'est-à-dire en matière de relations entre agents humains et non humains, une perception différente du paysage se mit en place à cette époque renvoyant à une transformation de la perception de l'organisme immobile comme une source majeure de nourriture. Ces transformations du paysage à la suite de la création de nouveaux lieux, de nouvelles activités, de nouvelles expériences et de nouveaux cheminements furent le prélude à de nouvelles relations avec les ressources immobiles durant le Sylvicole moyen.

---

<sup>13</sup> Non répertoriée sur la carte car selon l'ISAQ, l'attribution de son identité culturelle n'étant pas identique aux données présentes dans les recherches que nous avons consultées.

Nous aborderons son aboutissement au Sylvicole supérieur dans le chapitre suivant dans lequel l'horticulture établira de nouvelles bases économiques pour une nouvelle reconceptualisation de la relation humain-animal-végétal.

## 4. Île de Montréal, berceau des Hochelaguiens

### 4.1 Caractéristiques du Sylvicole supérieur : phase ancienne (1000 à 650 AA) et tardive (650 à 450 AA)

Le Sylvicole supérieur se définit par la transformation socio-économique significative de certains groupes à la suite du développement de l'horticulture et de la dépendance grandissante envers certains cultigènes (maïs et haricots, en particulier) (Chapdelaine 1989a : 137). Dans la vallée du Saint-Laurent, cette période est divisée en deux phases : la phase ancienne s'échelonnant entre 1000 et 650 ans AA et la seconde, la phase récente, entre 650 et 450 ans AA. La première se caractérise par une production de céramiques qui contraste avec celle de la période précédente tant par la forme des récipients et leur technique de fabrication que par leur décor. Elle se distingue effectivement par un décor réalisé à l'empreinte à la cordelette (Chapdelaine 1995 : 82-8). Il s'agit d'un mouvement stylistique issu de l'État de New York qui s'atténua après un siècle d'influence et permettra, vers 800 AA, l'émergence d'un style propre à la vallée du Saint-Laurent et connu sous le nom de tradition « Saint Maurice » ou « owascoïde » (Plourde 2006 : 12).

Le Sylvicole supérieur annonce la pratique de l'agriculture qui se répandit d'ouest en est, jusque dans la région de Québec (*ibid.*). Il se caractérise également par l'accroissement de la sédentarisation des populations. Cette transformation fut le fruit d'un développement lent, progressif et discontinu suivant une phase antérieure de semi-sédentarité avec la désertion temporaire des villages durant l'hiver (Chapdelaine 1993b). L'hiver, ces populations étaient nomades et pratiquaient la chasse au gros gibier en forêt en s'établissant sur des petits campements éphémères. Au contraire, l'été, elles s'installaient pour plusieurs mois à proximité de plans d'eau. Vers 1000 ans AA, de nouveaux espaces favorables à la pratique de l'horticulture furent occupés même si les anciens camps de pêche demeurèrent importants pour ces populations (Clermont et Cossette 1991 : 43). D'importantes concentrations démographiques sont attestées, supposant une vie en plus grandes communautés dans les villages durant la période estivale. Une organisation différente de l'espace était, dès lors, nécessaire et les campements ressemblaient de plus en

plus à des villages. L'occupation de ces sites permettait l'ouverture de la forêt en clairières, dont l'apparition et le maintien seront propices aux exigences d'une nouvelle vie domestique et aux besoins de champs avec l'instauration de l'horticulture (Clermont *et al.* 1983 : 166 ; Tremblay 2006a : 18). Cette vie en communauté, plus concentrée géographiquement, pourrait présager un sentiment d'appartenance régionale correspondant à une nouvelle expérience sociale faite de relations plus stables et plus intenses, au détriment de l'émiettement social naguère caractéristique du nomadisme (Clermont et Cossette 1991 : 43). Le désir d'un mode de vie plus sédentaire serait apparu dans lequel l'hiver, véritable régulateur démographique, n'aurait probablement pas pu permettre la survie de cet accroissement de population (Tremblay 2006a : 19). La solution aurait résidé dans la culture du maïs.

La mobilité résidentielle diminua ainsi mais ce n'est effectivement que vers 650 AA, lors de la phase récente, que les villages furent occupés à longueur d'année grâce à une plus grande dépendance aux cultigènes (Chapdelaine 1993b : 192). Dans ces conditions, l'augmentation de la sédentarité est perçue comme une nécessité pour certains changements sociaux dans le système culturel iroquoien. Tout en continuant à pratiquer la pêche et la chasse, la cueillette des noix et noisettes sauvages, la culture du maïs devenait, après une longue période de domestication, l'aliment de base dans leur régime alimentaire. Les villages, majoritairement palissadés, composés de maisons longues occupées par de multiples familles matrilineaires, devaient être considérés comme un outil adaptatif nécessaire à la sédentarité (*ibid.* : 184). Il existe plusieurs descriptions de ces villages et maisons. Prenons la plus célèbre et par la même occasion, celle qui nous intéresse le plus :

Il y a dans icelle ville [à Hochelaga] environ cinquante maisons [...] toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode ; [...] y a plusieurs aires et chambres et au milieu d'icelles maisons y a une grande salle par terre, où font leur feu et vivent en communauté, puis se retirent en leurs dites chambres les hommes avec leurs femmes et enfants (Cartier 1843 *et al.* : 44).

Cette description indique d'importantes concentrations démographiques au village. Les villages ont été transférés sur les terrasses sableuses positionnées en retrait des principales

artères fluviales. La présence de zones de dépotoir aménagées à proximité des maisons devient fréquente sur ces sites ; l'accumulation et le stockage de la nourriture devaient être considérés comme des stratégies allant de pair avec cette sédentarisation (Chapdelaine 1993b : 185-8). À cette fin, « [les habitants] ont greniers au haut de leurs maisons, ou mettent leur blé, duquel ils font leur pain [...]. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ils mettent leur poisson [...] qui sèchent à la fumée durant l'Été, et en vivent en Hiver » (Cartier 1843 *et al.* : 44). Finalement, la tradition céramique de cette seconde phase est caractérisée par une décoration plus complexe qui définit un style régional très net (Chapdelaine 1989a : 131-2, 134-5). Quant à l'outillage lithique, il se fait plus rare, probablement compensé par l'utilisation d'ossements animaux (Plourde 2006 : 12 ; 2009 : 34).

#### **4.2 Origine et identité des Iroquoiens du Saint-Laurent**

L'origine, l'identité et la filiation des Iroquoiens du Saint-Laurent ont suscité de multiples polémiques. À commencer par leur origine, les opinions divergent entre le développement *in situ* et la migration d'Iroquoiens issus du sud de l'Iroquoisie. Richard MacNeish (1952) est le défenseur de la première interprétation selon laquelle les Iroquoiens trouveraient leurs origines durant la période Archaïque, 6000 ans avant l'arrivée des Européens. Pour sa part, Dean Snow (1992) opte pour une migration tardive des Iroquoiens en provenance de l'Iroquoisie, vers la fin du Sylvicole moyen. Il voyait une enclave géographique iroquoise parmi les groupes algonquiens sur la base de la théorie démographique pour expliquer le nombre important d'Iroquoiens décrits par les explorateurs. Les arguments avancés par Ramsden (1992) s'ajoutent à ceux de Snow. Il conteste la théorie de MacNeish qui repose selon lui trop sur l'évolution de la poterie et son utilisation comme marqueur ethnique. Warrick (1992) ajoute que si cette migration a eu lieu, elle devait être estimée à au moins 6000 ou 7000 personnes. Toutefois, le paradigme d'un développement *in situ* est l'hypothèse généralement admise par la majorité des chercheurs à l'heure actuelle, surtout parmi les archéologues du Québec.



Dès lors, pourquoi avoir différencié les Iroquoiens du Saint-Laurent des autres groupes et avoir créé cet ethnonyme ? Cette question entraîne une autre problématique en archéologie et plus largement en anthropologie : celle du concept fluide d'identité. Octroyer une identité à un groupe culturel est une question épineuse. En effet, comme le rappelle Tremblay (1999a: 3-5, 1999b : 43, 50), les cultures archéologiques et l'identité culturelle ne sont pas nécessairement inhérentes mais tout ce qui est produit dans un contexte culturel est, par conséquent, susceptible de transporter le symbole de cette spécificité culturelle. Les archéologues se sont entendus sur le fait que leur culture matérielle était différente à maints égards de tout autre groupe iroquoien ou algonquien (notamment des Iroquois des Cinq Nations ainsi que de Hurons) (Chapdelaine 1989b : 11-2 ; Trigger 1972 : 41-71). Les Iroquoiens du Saint-Laurent, répartis le long de la vallée dans les basses terres de l'embouchure de l'estuaire jusqu'à l'embouchure du lac Ontario, ne devaient former un bloc monolithique mais un ensemble de groupes davantage apparentés entre eux qu'avec les autres Iroquoiens (Tremblay 2006a : 33). Le premier récit de Cartier évoque la présence de plusieurs villages lors de son voyage, mais ses propos ne refléteront pas l'étendue et la complexité de ces groupes. Malheureusement, Cartier ne nous a fait parvenir aucune carte. À l'heure actuelle, différentes « provinces » sont dénombrées : le comté de Jefferson, le regroupement de Prescott et Summerstown, celles d'Hochelaga, de Maisouna, du Canada et une dernière, au nord du lac Champlain. Trigger a proposé d'utiliser plus spécifiquement les termes « Hochelagiens » pour les Iroquoiens de la « province » d'Hochelaga et « Stadaconiens » pour ceux de la province du Canada (Trigger 1972 : 45). La circulation intensive et le partage d'une même banque d'informations influente et homogénéisante auraient lié ces « provinces » culturellement et probablement linguistiquement. Des différences d'ordre politique et économique sont, cependant, perceptibles empêchant de conclure à une uniformité totale de cet univers culturel (Clermont *et al.* 1983 : 166 ; Gates St-Pierre 2006 : 124 ; Tremblay 2006a : 112-3). Déjà Cartier mentionnait que la « province » d'Hochelaga : « [...] s'adonne qu'à labourage et pêche pour vivre [...] et qu'ils ne bougent de leur pays, et ne sont ambulatoires comme ceux de Canada et Saguenay » (Cartier 1843 *et al.* : 44-5). De plus, une hiérarchisation politique semble être

visible entre les différents villages. Cartier mentionne (*ibid.* : 45) : « les dits Canadiens leurs [les habitants d’Hochelaga] soient sujets, avec huit ou neuf autres peuples qui sont sur le dit fleuve ».

### **4.3 Chronologie des occupations**

Dans le bassin du lac Saint-François, plusieurs sites témoignent d’une occupation du Sylvicole supérieur : à Coteau-du-Lac (BhFn-1) (Lueger 1979 : 74-5 ; Pinel et Côté 1985), sur l’île Longueuil (BhFn-3, 11 et 13), l’île Beaujeu (BhFn-7, 9 et 28) (Arkéos 1992 ; Pinel et Côté 1986), l’île d’Aloigny (BhFn-10, 23 et 24), l’île à l’Ail (BhFm-4), l’île aux Vaches (BhFm-8), l’île Villemomble (BhFm-9) ainsi que sur le site de Saint-Timothée (BhFm-10) (Cossette et Laroche 1993). Dans le bassin du lac Saint-Louis, cette présence se confirme sur les sites de l’île Joubert (BhFl-4, 15 et 16) (Cossette et Laroche 1993) ainsi qu’au complexe de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) mais, fait important, les archéologues notent un abandon massif de certains sites correspondant vraisemblablement au changement des vieux schèmes d’établissements (Clermont et Chapdelaine 1990 : 71). À la confluence de la rivière des Outaouais et du fleuve, les sites recensés pour cette période sont la plage du Parc national d’Oka (BiFm-1) (Chapdelaine 1990 : 23-24 ; Boucher 2000) et le Parc national d’Oka (BiFm-8) (Arkéos 2003a). En aval de l’île de Montréal, le site de la presque-île à Boquet (BiFj-12) (Chevrier 1984), La Prairie (BiFi-10, BiFj-10) (SACL 2010), le Vieux Longueuil BjFj-75 (Arkéos 2009b) et l’île de Boucherville (BjFi-7) (Arkéos 2002) nous apportent des témoins de cette période.

#### **4.3.1 Montréal**

Des composantes du Sylvicole supérieur sont présentes à divers endroits dans le MRC de Montréal, sur le site Le Ber-Le Moyne à Lachine (BiFk-6) (Archéotec 2011 ; Buteau et Chevrier 2001 : 13) et sur l’île aux Hérons (BiFj-15) (Chevrier 1984). La nature de l’occupation de ces lieux semble indiquer qu’il s’agit de lieux de campements de pêche et de chasse. À la Maison-Nivard-De-Saint-Dizier (BiFj-85), des occupations datant du

Sylvicole supérieur ancien et tardif sont observables (SACL 2010 : 115-16). En vis-à-vis sur l'île des Sœurs, des témoins datant du Sylvicole supérieur ancien et tardif sont présents en faible quantité sur les sites BiFj-1 (ferme Leber) et BiFj-49. Comme mentionné antérieurement, l'île s'avère avoir été un lieu d'occupation périodique pour de brèves haltes, et ce, sur une longue période (Arkéos et Archéocène 1998 : 68, 77 ; Duguay et Pothier 1993 : 36). La sépulture d'un jeune enfant datant du Sylvicole supérieur fut mise au jour lors d'un sondage en 1995. Les informations recueillies sont lacunaires dans la mesure où l'exhumation fut partiellement incomplète et détruite lors de l'excavation. Le défunt n'était pas associé à un quelconque mobilier funéraire (Larocque 2000 : 4).

Ensuite, dans le Vieux Montréal, le site Logan (BiFj-25) (Ethnoscop 2008) paraît aussi avoir été occupé pendant le Sylvicole supérieur. Plus au nord, les jardins d'Youville (BjFj-43) ont livré des objets lithiques, de petits os et de nombreux tessons de poterie vraisemblablement associés à la tradition culturelle Owasco (Arkéos 2003a : 63). La culture matérielle illustre une faible densité d'occupation du site dont la nature plausible semble correspondre à un espace à vocation domestique probablement situé en périphérie d'une zone d'occupation plus importante, mais également à un lieu de passage du fait de sa proximité avec la rive du fleuve (Archeothèmes 2001 : 40-1 ; Bélanger 1990 : 214 ; Brassard 1999 : 59-60). D'autres sites ont également été découverts à proximité, tels que le site de la rue Capitale (BjFj-143) (Ethnoscop 2000b : 178) et le site de la place Royale (BjFj-3) qui a révélé la présence de plusieurs foyers et d'importantes concentrations d'objets diagnostiques attestant d'occupations successives et correspondant à des campements temporaires ou saisonniers tout au long de la saison chaude pour l'exploitation des ressources locales, au cours de la phase ancienne et tardive (Arkéos 2003a : 165-9 ; 2003b : 158 ; Brassard 1985 : 72-5, 77 ; Tremblay et Pothier 2004 : 16-7). Le Vieux séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) présente lui aussi une couche préhistorique non perturbée avec une occupation au Sylvicole supérieur (Archéotec 2005 : 25 ; Ethnoscop 2005) comme le site LeMoyné-Leber (BjFj-49) aux phases ancienne et tardive (Arkéos 2003a : 113, 116 ; Ethnoscop 2001 : 40 ; 2003 : 61-86). Ce dernier a livré deux fragments de pipe en céramique, probablement en forme de trompette, forme typique des Iroquoiens,

ainsi qu'une pointe de projectile de type Madison (Arkéos 2003a : 116). Plus à l'ouest, le site de Tecumseh Terrace (BjFj-133) a livré des tessons de poterie caractéristiques des vases produits au Sylvicole supérieur tardif. Les archéologues en déduisent l'existence d'un site datant au moins du Sylvicole supérieur récent en marge des limites de cette aire d'étude (Arkéos 2006 : 84-87, 156). Plus au nord-est, notons encore la présence des sites du Château de Vaudreuil (BjFj-44) (Buteau 2003 : 43-4), de la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours (BjFj-96) avec un tesson iroquoien découvert (Joyal 1998 : 91 ; GRHQ et SACL 2003 : 225) et du Faubourg Québec (BjFj-56) (Arkéos 2009a ; GRHQ et SACL 2003 : 24) qui a livré une centaine de tessons, quelques restes osseux ainsi que des pièces lithiques attestant d'occupations peu intensives et probablement éphémères. Aucun vestige structurel n'a cependant été mis au jour et les données recueillies demeurent insuffisantes pour déterminer la nature de l'occupation de ces lieux : lieu de passage avec un usage peu intensif du site ou zone d'activité secondaire périphérique d'un établissement situé aux environs (Arkéos 2009b : 6, 12, 119 ; Buteau 2003 : 44 ; GRHQ et SACL 2003 : 24).

Il est possible d'observer une présence régulière ainsi qu'une intensification progressive des occupations amérindiennes dans le temps dans ce secteur. Son attrait est à cet égard lié à l'embouchure de la Petite Rivière qui constituait un axe de circulation menant vers l'amont des rapides de Lachine ou encore vers les hauteurs de l'intérieur de l'île. Ces sites ne correspondent probablement pas à des villages mais témoignent, néanmoins, de nombreuses activités quotidiennes. Ils auraient pu servir de camp de pêche saisonnier ou de lieu d'accostage ou même de havre naturel, abrité des courants du fleuve, pour les canots d'une population s'étant retranchée un peu plus loin dans l'île (Tremblay et Pothier 2004 : 19).

Au sud-est du Vieux-Montréal, l'île Sainte-Hélène présente également différentes occupations du Sylvicole : le site militaire (BjFj-84), le site du Pavillon (BjFj-129) et le site de la Roseraie (BjFj-128) (Ethnoscop 2005) témoignent d'éléments typiques (tessons divers et fourneau de pipe en céramique) du Sylvicole supérieur.

Enfin, au cours de l'été 1996, des ossements humains furent mis au jour lors de travaux d'excavation dans le sous-sol de la maison du 5653 de la 7<sup>e</sup> avenue dans le quartier

Rosemont (BjFj-98) (Larocque 1997). Les informations sur cette exhumation sont lacunaires, et ce, notamment, à cause du fait que le prélèvement fut effectué par des policiers sans l'intervention d'archéologues. La défunte est une jeune femme, âgée entre 18 et 20 ans, qui fut inhumée en position fœtale sur son côté droit. Deux perles en cuivre trouvées parmi les ossements ont permis de dater cette sépulture au Sylvicole supérieur tardif ou au début de la période historique. À l'heure actuelle, aucun site amérindien datant du Sylvicole n'a été trouvé dans cette zone de la ville (Larocque 1997 : 95).

#### **4.3.2 Le mont Royal**

Le site Dawson (BjFj-1) découvert, de manière fortuite, dans les années 1860 sur une terrasse du versant sud-est du mont Royal fut analysé par John William Dawson, géologue à l'Université McGill. Ce site est considéré comme ayant été un village iroquoien (Dawson 1860a et b, 1861 ; Pendergast et Trigger 1972). Il est localisé sur une terrasse sablonneuse correspondant à une élévation d'approximativement 50 mètres. Les fouilles qui y ont été entreprises ont conduit à la mise au jour de nombreux vestiges d'origine amérindienne et de quelques objets d'origine européenne (entreposés au Musée McCord). On y dénombre une centaine de foyers, des ossements humains et d'animaux, des tessons de céramique, des pipes en terre cuite, des artefacts de pierre, os et métal associés au Sylvicole supérieur et, peut-être, au début de la période postérieure aux arrivées des Européens. Un cimetière y est associé dans lequel environ 25 squelettes auraient été découverts dans un espace relativement réduit dont certains se trouvaient à l'intérieur des limites d'habitation. Les défunts étaient enterrés en position fœtale mais aucun ne semble avoir été étendu sur le côté. Associés à ces inhumations, se trouvent plusieurs tessons de céramique (Larocque 2000 : 6). Différentes hypothèses ont été émises en ce qui a trait au rapport entre ce site et le village d'Hochelaga visité en 1535 par Jacques Cartier. Auparavant, certains chercheurs avaient identifié ce site comme étant le village d'Hochelaga mais à l'heure actuelle cette supposition est remise en question par plusieurs d'entre eux qui estiment que ces deux sites furent contemporains et qu'il s'agirait, par conséquent, d'occupations bien distinctes (Tremblay 2006b ; Viau 2006). En effet, Pendergast et Trigger (1972) ont tenté d'élucider

cette question. Selon eux, les témoignages matériels découverts sur le site Dawson ne permettent pas d'associer ces deux sites. De surcroît, les archéologues ont déduit de la description de Cartier que le village était peuplé de 1500 à 2000 individus, occupant un espace de quatre hectares, ce que la superficie hypothétique actuelle du site de Dawson n'a pu corroborer (Beaugrand-Champagne 1942 : 147 ; Clermont 1991 : 16). Cartier (1843 : 44) mentionnait effectivement : « Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas au plus chacune, et douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois ». Tous les espoirs subsistent pour une meilleure compréhension de la correspondance chronologique entre ces deux établissements puisqu'il semble qu'une partie du site Dawson soit encore préservée sous la moitié ouest de la rue Metcalfe (Ethnoscop 2010 : 114, 528).

De plus, est-il utile de rappeler que, la cornéenne, probablement celle du mont Royal (BjFj-97) a été utilisée notamment sur des sites du Sylvicole supérieur de l'île de Montréal (Codère 1998a : 54-5). La zone 1 de cette carrière, au-dessus du parc Jeanne-Mance, à proximité du monument Georges-Étienne Cartier, connue maintenant sous le nom de Benjamin-Hall (BjFj-134), est associée à une zone d'habitation. Des tessons de céramique font remonter cette occupation au Sylvicole supérieur et peuvent, par conséquent, être contemporains du village d'Hochelaga (Arkéos 2008 : 101-40 ; Codère et Poirier 1998 : 82 ; Ethnoscop 1998 : 31-7, 64-5, 70).

Enfin, sur le chemin Queen-Mary, des fouilles ont révélé la présence d'ossements. Les circonstances particulières de la découverte de ce site (BiFj-88) n'ont pas permis de retrouver une sépulture intacte, ce qui n'a pas facilité à retracer le contexte chronologique et culturel. Néanmoins, les restes humains ont été attribués au Sylvicole supérieur tardif (Ethnoscop 2010 : 440-70). D'autres sépultures amérindiennes ont été découvertes au cours des années 1850 en différents points du mont Royal derechef sans information chronoculturelle :

- À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses sépultures amérindiennes préhistoriques sont mises au jour fortuitement dans le cadre de travaux de construction de la ville. L'espace, désigné sous le nom de terrain funéraire de Westmount (BiFj-31), en livra

ainsi une vingtaine qui a fait l'objet d'enregistrements sommaires, notamment par William D. Lighthall (1898, 1899a, b, 1922, 1924). En 1989 et 1990, un inventaire archéologique a été effectué sur le terrain adjacent à l'école St. George. L'emplacement, bien que largement bouleversé par les aménagements récents, livra néanmoins les restes d'un individu. Comme il a déjà été indiqué, il demeure délicat de conférer une datation précise à ces sépultures compte tenu de leur contexte de découverte. Larocque et Tremblay (Larocque 1990 ; Tremblay 2004) suggèrent que les modes d'inhumation s'apparenteraient davantage au Sylvicole supérieur, qu'à l'Archaïque supérieur par la présence de caries sur la dentition de certains individus qui pourrait pencher en faveur d'une alimentation basée sur le maïs.

- Des sépultures ont également été découvertes dans une petite grotte située au nord du terrain funéraire de Westmount, à proximité du réservoir du chemin de la Côte-des-Neiges (Lighthall 1924) ;
- une autre concentration sur le versant nord à l'intersection de l'avenue Van Horne et de la rue Pratt à Outremont (Beaugrand-Champagne 1942, 1947 ; Pendergast et Trigger 1972) ;
- vingt, le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Beaugrand-Champagne 1942, 1947) ;
- et un individu dans le cimetière Mont-Royal, à proximité du monument aux pompiers sur le lot Lyman (Lighthall 1899a).

Il est hasardeux de suggérer une datation précise de ces sépultures tenant compte de leur contexte de découverte. Mais, la réinterprétation récente de ces données démontre qu'elles pourraient être associées aux populations de l'Archaïque supérieur, mais également à celle du Sylvicole comme le proposent Larocque et Tremblay (Larocque 1990a ; Tremblay 2004).

Les différentes études archéologiques attestent de la diversité des modes d'inhumation durant le Sylvicole supérieur à travers la vallée du Saint-Laurent, corroborant les assertions de Cartier relatives à la diversité et aux différences culturelles entre les groupes iroquoiens entre Québec et Montréal. Des différences spatiales et temporelles sont

perceptibles (Larocque 2000 : 2). Des similitudes sont néanmoins observées. Citons, entre autres, la position fléchie des corps, la rareté du mobilier funéraire et la présence de ces sites sur la rive gauche du fleuve ou de la rivière (pour le faible échantillon existant à l'heure actuelle) (Larocque 2000 : 6). Finalement, les chercheurs constatent une baisse sensible du ritualisme funéraire propre aux groupes de l'Archaique supérieur et du Sylvicole inférieur et moyen (Plourde 2006 : 13). En effet, les cimetières (quand nous en avons trouvé des traces) sont généralement situés à l'extérieur du village et les sépultures contiennent peu de mobiliers. Une hypothèse est émise selon laquelle la promiscuité vécue à l'intérieur des villages entraîna une réduction de la nécessité de solidarité exprimée à travers les rites funéraires lors des périodes précédentes (Trigger 1990 cité dans *ibid.* : 13). En ce qui regarde la plupart des sépultures amérindiennes du mont Royal, quelques-unes sont isolées dans l'espace tandis que les concentrations de Westmount et d'Outremont peuvent être associées à des cimetières. La présence de sépultures isolées peut résulter de la destruction des sépultures voisines due au développement urbain ou d'une volonté de dispersion des sépultures émanant des Iroquoiens. Il est plausible que les Amérindiens aient enterré leurs défunts de manière aléatoire lorsqu'un décès survenait lors de leurs déplacements (Larocque 2000 : 6-7). Champlain (1908 : 169) nous révèle qu'en 1611, des Algoumequins « [...] se délibérèrent d'aller quérir le corps d'Outetoucas qui s'était noyé au saut ». Après l'avoir déterré, porté sur l'île Sainte-Hélène (site occupé durant le Sylvicole supérieur) et ré-enterré à un endroit à l'écart du chemin secrètement en observant le cérémonial approprié, Champlain s'enquiert sur cette pratique qu'il trouva curieuse : « Ils me répondirent que si leurs ennemis avaient trouvé la fosse, ils prendraient le corps et le mettraient en plusieurs pièces, qu'ils pendraient à des arbres pour leur faire du déplaisir ». S'interroger sur la distribution de ces nombreuses sépultures en équivaut également à s'interroger sur le rôle du mont Royal et ses versants. Ces sépultures isolées ou concentrées témoigneraient de l'importance privilégiée ou sacrée que revêtait cette montagne pour ces populations. Est-ce un signe d'appartenance à l'esprit du lieu comme le suggère Viau (communication personnelle, 2012) ou d'appropriation de ce territoire ?



Finalement, plusieurs sites possèdent uniquement une occupation préhistorique indéterminée selon l'ISAQ : le site de l'Éperon (BjFj-22), localisé à l'extrémité de la pointe à Callière ; le site Services publics (BjFj-50) correspondant au site de la place Royale qui possède trois codes Borden (Arkéos 2003a : 66) et les Jardins de Pierre You de la Découverte (BiFj-70).

#### **4.4 L'énigme d'Hochelaga**

Une question épineuse soulève toujours des interrogations : comment est-il possible de recontextualiser Hochelaga à l'aide des données archéologiques présentées précédemment ?

Cartier est le premier à faire mention d'Hochelaga dans ses écrits. Il apporte effectivement le premier témoignage de l'exploration et de la reconnaissance du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine en 1535. Il est également le seul que nous connaissons à l'heure actuelle à décrire ses occupants, les Iroquoiens du Saint-Laurent au XVI<sup>e</sup> siècle (et leurs villages palissadés) (Robert 1994 : 22). Il fut également le premier Européen connu à mettre pied sur l'île de Montréal en 1535 et en 1541.

C'est grâce aux dires des deux fils de Donnacona, chef de Stadaconé, que Cartier put avoir une meilleure idée géographique et géopolitique du fleuve Saint-Laurent ainsi que de ses occupants (Bideaux 2006 : 106-7). Lors de son second voyage, il décida de se rendre au village d'Hochelaga et de se renseigner sur le royaume du Saguenay (qui serait riche et abondant en pierres précieuses), et ce, malgré les réticences des occupants de Stadaconé craignant probablement de perdre leur rôle d'intermédiaires dans l'accès aux peuples de l'intérieur du continent.

Qu'est-il important de retenir aux fins de l'étude ? Chemin faisant entre le village d'Achelacy (correspondant à la ville actuelle de Portneuf) jusqu'aux îles de Sorel, Cartier et son équipage décrivent l'espace de manière élogieuse. Arrivé aux îles de Sorel, au lac Saint-Pierre, Cartier décida de continuer son exploration en barque au vu de la difficulté du passage avec son galion en cette saison. Son récit ne mentionne aucun village jusqu'à son arrivée à Hochelaga bien qu'il fasse plusieurs rencontres, le 2 octobre 1535. À son arrivée,

les occupants d'Hochelaga accueillirent cérémonieusement Cartier et son équipage sur le rivage :

[...] se rendirent au devant de nous plus de mille personnes tant hommes, femmes qu'enfans, lesquels nous fisrent aussi bon accueil que jamais père fist à enfant, menans une joie merveilleuse ; car les hommes en une bande dansoient, et les femmes de leur part, et leurs enfans d'autre, lesquels nous apportèrent force poisson, et de leur pain [...] lequel nous ils jettoient dedans nos dites barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tombâst de l'air (Cartier 1843 *et al.* : 42).

Le lendemain, Cartier et une vingtaine de membres de son équipage parvinrent au village d'Hochelaga accompagnés de guides amérindiens, pour ensuite se rendre vers le mont Royal par un chemin « battu ». Cartier parcourut selon ses dires une lieue et demie [6,67 km<sup>14</sup>] où il fut impressionné par « [...] la plus belle terre et meilleure plaine des chênes aussi beaux qu'il y en ait en forêt de France » avant de rencontrer « [...] l'un des principaux Seigneurs de la dite ville » et de faire une halte près d'un feu. Une demi-lieue [2,22 km] plus loin, Cartier mentionna la présence de : « [...] terres labourées, et [de] belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres ». Hochelaga, ville ronde et palissadée, était située parmi ces campagnes et « [...] assise ladite ville de Hochelaga près et joignante une montagne qui est à l'entour d'icelle, bien labourée et fort fertile de dessus laquelle on voit fort loin » (*ibid.* : 43). Ils furent ensuite amenés par des habitants du village sur la montagne que les Européens nomment mont Royal distante du village d'un quart de lieue [1,11 km].

---

<sup>14</sup> Les distances sont présentes à titre indicatif. La lieue française a subi de nombreux changements en France qui se sont reflétés dans son utilisation en Nouvelle-France et dans l'amalgame dominant dans les publications récentes. Dans un article consacré aux différentes lieues utilisées en Amérique du Nord, le géographe Chardon (1980) nous explique que les explorateurs au Nouveau Monde tels que Cartier et Roberval utilisèrent la « lieue marine », avant 1635, équivalant à la « lieue commune » et donc, à 4,4445 km pour décrire les distances à l'intérieur des terres. Déjà en 1890, Pope (1890 : 39) mentionne que Cartier utilisa la lieue marine de 4 km. Depuis plusieurs autres chercheurs ont confirmé les données de Chardon (pour la lieue française, par exemple : Lewis 1987, 1993 ; Sellers-García 2012). En bref, après 1635, la « lieue marine » (comme la lieue marine espagnole) augmenta pour équivaloir à 5,5566 km. L'ancienne « lieue marine » prit alors l'appellation de « petite lieue marine » afin de la distinguer de la nouvelle. Comment expliquer ce changement ? La lieue marine avait été évaluée équivalente à 3 milles, mais aussi à 1/20 du degré d'un grand cercle terrestre. Avant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la dimension réelle de la circonférence de la terre n'était pas connue. Toutefois, à la suite des progrès scientifiques, les mesures du globe terrestre devinrent de plus en plus précises. Et en 1635, une estimation officielle de la circonférence terrestre fut effectuée et un 1/20 de degré de sa circonférence donna 5556,6 m. La lieue marine dut donc être augmentée.

À leurs pieds, le panorama s'étendait sur approximativement 30 lieues [133,33 km]. Il y observa « [...] la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine » et mentionna la présence de trois belles montagnes qui peuvent correspondre au mont Saint-Bruno, au mont Saint-Hilaire et au mont Rougemont ou au mont Yamaska. Il fut également capable de percevoir au sommet ou durant sa montée, le témoignage manquant de clarté, « [...] le lieu où estoient demeurées nos barques, où il y a un sault d'eau le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer ». Trois Amérindiens leur indiquèrent, par après, qu'il y avait trois rapides sur le fleuve avant de pouvoir naviguer sans obstacle. Cartier ne put comprendre la distance qu'il y avait entre eux (Cartier 1843 *et al.* : 46-7). Finalement, il rebroussa chemin vers Stadaconé et ensuite vers la France.

Le lieu précis d'accostage de Cartier et son équipage est un sujet controversé. Pourtant, cet élément est, en effet, essentiel pour localiser le village d'Hochelaga. De nombreuses propositions ont été émises depuis son arrivée sur l'île par la rivière des Prairies (hypothèse de Beaugrand-Champagne 1923 ; Malchelosse 1956), jusqu'au fleuve Saint-Laurent (hypothèse de Lanctôt 1947). L'hypothèse de son accostage par le fleuve demeure la plus acceptée (Boileau 2000 ; Clermont 1991 ; Loewen 2009 ; Robert 1994 ; Trigger 1972). Si elle est retenue, selon sa description, Cartier s'est arrêté à un rapide et le courant Sainte-Marie constitue le premier obstacle à la navigation fluviale (à la hauteur de l'île). Une polémique existe cependant quant à la difficulté de ce passage pour Cartier, navigateur de grande expérience. Certains auteurs estiment qu'il aurait été arrêté plus loin sur le fleuve ou à l'inverse qu'il se serait déjà arrêté à la Longue-Pointe à cause de la force du courant (Loewen 2009). À l'instar de Loewen, optons pour l'hypothèse de son accostage à proximité de ce courant, un peu en amont du courant Sainte-Marie, à la hauteur de l'île Sainte-Hélène, lieu où nous verrons que Champlain dut changer d'embarcation pour un type plus adapté.

D'autres données nous parviennent quelques années plus tard. Il faut, en effet, attendre cinq années pour que la France décide de continuer ses explorations en Nouvelle-France. François I<sup>er</sup> fit remplacer Cartier dans le poste de lieutenant-gouverneur par Jean-François de La Rocque de Roberval. Cartier remonta à nouveau vers l'île de Montréal avec

deux navires pour « aller jusqu'à Hochelaga » et effectuer une reconnaissance des trois rapides pour rejoindre le Saguenay. Ils arrivèrent le 11 septembre 1541 au premier saut d'eau, le courant Sainte Marie, mais échouèrent à deux reprises à le franchir. Ils décidèrent dès lors d'accoster pour « [...] voir la nature et la façon du Sault » et ils prirent près du rivage « [...] un chemin et sentier battu conduisant vers les dits Saults ». Cartier mentionna qu'ils croisèrent « [...] la demeure d'un Peuple qui nous fit bon accueil, et nous reçurent avec beaucoup d'amitié », cet endroit correspondant, peut-être, à la ville de Tutonaguy qu'il mentionne au début de son récit se situant à deux lieues [8,889 km] du premier saut. Quatre Amérindiens les entraînent ensuite jusqu'au deuxième saut lorsque Cartier et ses hommes leur firent mention qu'ils voulurent se rendre au Saguenay. Vis-à-vis du saut, se trouvait « [...] un autre village ou demeure de bonnes gens » duquel les habitants offrirent du poisson et du gibier aux Européens. Quand Cartier s'enquit de connaître le nombre de sauts à passer pour s'y rendre, les Amérindiens indiquèrent à l'aide de bâtonnets placés au sol qu'ils se trouvèrent au deuxième saut et qu'il en existait trois mais que ce dernier ne se situait qu'à une tierce partie du chemin qu'ils venaient de parcourir. Selon ces indications, Cartier en déduisit qu' : « [...] il ne peut y avoir que six lieues [26,7 km] par terre pour passer les dits Saults » (Cartier 1843 *et al.* : 76-7). Les Européens retournèrent ensuite aux barques par fatigue et manque de vivres. À leur arrivée au lieu de leur accostage, près de quatre cents individus furent rassemblés, auxquels Cartier « [...] donna à chacun d'eux certains petits présents ; tels que peignes, épingles d'étain et de laiton, et autres petits ornemens, et aux Chefs à chacun sa petite hache et hameçon desquels firent plusieurs cris et cérémonies de joie » (Cartier 1843 *et al.* : 77).

À la lecture de son récit, Cartier ne fait plus mention du village d'Hochelaga dans ses descriptions mais uniquement dans le titre de ses chapitres. Le nom d'un autre village, celui de Tutonaguy est toutefois rapporté. Les interrogations sont encore nombreuses quant à savoir si Tutonaguy correspondait au village d'Hochelaga ou à un autre village, visité ou non, lors de la première expédition sur l'île. Certains ont mentionné qu'Hochelaga pouvait être le nom d'une région, de l'île ou encore de ses habitants. Les cartes datées de 1543 à 1609 que nous avons consultées (annexe 6) indiquent toutes à la hauteur de l'île de

Montréal le taxon d'Hochelaga (sous diverses orthographes) sauf la carte de Vallard (1547) indique tant « ochelaga » que « totamagy ». Nous savons que les deux villages se situent à deux lieues du point d'accostage du bateau de Cartier et que lors des deux voyages, chaque village est localisé aux alentours du courant Sainte-Marie. Au vu des descriptions, nous pensons que lors du second voyage, Cartier et son équipage ont dû se rendre plus près de la pointe à Callière. Il est, par ailleurs, curieux que dans son second récit, on ne retrouve aucune référence aux descriptions du premier voyage.

Avant que le récit de Cartier ne s'interrompe, l'explorateur mentionne que les relations entre les explorateurs et les Amérindiens deviennent de plus en plus tendues (Cartier *et al.* 1843 : 77). D'autres témoignages indiquent une augmentation des hostilités envers les Français.

Ensuite, Jean Alphonse de Xantoigne, également dénommé Jean Fontenaud, premier pilote de Roberval, fit en 1542, dans son routier, l'éloge des terres allant vers Hochelaga qui « [...] deviennent meilleures de plus en plus [et] d'après le rapport des gens du Païs, je crois que l'on y pourroit trouver des Mines d'Or et d'Argent » (Cartier *et al.* 1843 : 80-1). À nouveau, on n'y trouve aucune information concernant l'occupation humaine de ces terres.

Les mentions d'Hochelaga réapparaîtront deux ans plus tard. Cette fois, c'est Jean-François La Rocque de Roberval qui vint dans la région de Montréal en juin 1543 pour approfondir les connaissances des rapides et trouver un passage vers l'Ouest. Son récit est court et la fin lacunaire. Les seuls éléments qui nous sont parvenus concernent son départ le 6 juin 1543 du cap Rouge avec une partie de son équipage vers le pays du Canada, Saguenay et Hochelaga. La date de retour devait se situer aux environs du premier juillet mais deux groupes revinrent avant cette date : le premier le 14 juin en mentionnant qu' : « [...] il y eut une Barque de perdue, et huit personnes furent noyées : parmi lesquelles se trouvoient le sieur Noire Fontaine et un nommé Levasseur, de Constance » et le deuxième, le 19 juin, où des membres d'équipage « [...] apportèrent six-vingts livres pesant de Bled ; avec Lettres demandant qu'on demeurât jusque la veille de la Ste. Magdelaine, qui est le

vingt deuxième de Juillet » (Cartier *et al.* 1843 : 96). Son récit demeure incomplet et aucune information complémentaire à propos de ces événements n'est disponible.

Ensuite, André Thevet, écrivain et cosmographe, livre une description du fleuve qu'il nomme Cheloga ou Hochelaga dans « Les Singularitez de la France Antarctique » (chapitres 75 à 81) publiée en 1557 et dans le livre XXI de « La Cosmographie universelle » (chapitres 3 à 6) en 1575. Toutefois comme le mentionne Lestringant (1977 : 146), si l'on recourt à Thevet, dans le cas de la Nouvelle-France, c'est souvent faute de mieux car ses informations ne sont pas originales mais rapportées de Cartier (et peut-être de Roberval) ainsi que des Iroquoiens envoyés en France. Thevet n'a effectivement jamais séjourné au Canada.

Durant les années 1585 (et peut-être avant cette date, en 1535 et 1541), le neveu de Jacques Cartier, Jacques Noël (Nouel), était parvenu jusque Montréal, accompagné de ses fils. Il eut des échanges avec les Amérindiens vivant au sault et monta sur le mont Royal pour essayer de voir le chemin du Saguenay : « J'ai été sur le haut d'une montagne qui est au pied des dits Saults, d'où j'ai pu voir la dite Rivière au-delà des dits Saults [...], Par le Peuple du païs nous a été dit, qu'il y avait dix journées de marche depuis les Saults jusqu'à ce grand Lac [...] », « [...] j'ai moi-même connaissance aussi loin que s'étendent les Saults, où j'ai été moi-même. La hauteur des dits Saults est par les 44<sup>e</sup> degrés l'endroit où la Rivière se partage en deux, au milieu des deux branches [...] » (Cartier *et al.* 1843 : 98-100). En 1587, les deux fils de Jacques Noël, Jean et Michel, vinrent également dans le Saint-Laurent mais nous ignorons s'ils se sont rendus sur l'île de Montréal.

Après ce survol de ces documents historiques, il est primordial de rappeler que les récits de ces voyages comportent une part de réalité et de fiction. Tout ne doit donc pas être y pris à la lettre. Ces documents ont un but précis : ils sont destinés à justifier les dépenses royales investies de la couronne et plaident en faveur d'entreprises futures (Baddeley 2011 ; Ouellet et Beaulieu 1993 : 303). Des mesures et des relevés du relief des côtes peuvent être très précis (pour l'époque) mais, des éléments extravagants sont également présents, et ce, afin d'aiguiser l'appétit et l'intérêt du lecteur (car ces documents étaient publiés).

## 4.5 Réflexions

Comme nous l'avons mentionné, vers 1000 ans AA, de nouveaux espaces favorables à la pratique de l'horticulture sont occupés tandis que certains sites correspondant à de vieux schèmes d'établissements sont abandonnés (figure 6 et 7). L'emplacement des villages iroquoiens situés en retrait de l'artère fluviale montre une tendance des individus à opter pour des terrasses drainées propices à leurs nouvelles activités et aux besoins de ces nouvelles tâches. Heidenreich (1971 : 114) mentionne l'importance de deux facteurs primordiaux dans la sélection de sites hurons : la disponibilité en eau et la qualité des sols. À cela s'ajoutent d'autres facteurs secondaires qui ont à divers degrés influencés le choix de l'emplacement des villages, notamment la présence de terrain en pente servant de défenses naturelles et la proximité d'une voie navigable. Étonnamment, aucun lien ne semble établi entre la distribution des espèces végétales et l'emplacement des villages. Les critères de Heidenreich sont émis pour la région de Sainte-Marie-des-Hurons qui possède une zone de rusticité<sup>15</sup> de 5a identique à celle de l'île de Montréal. Nous estimons par conséquent que les critères peuvent être transposés.

Plus précisément, la localisation préférentielle des villages le long des berges d'un ruisseau, d'un étang ou d'une source d'eau, semble effectivement primordiale et répond aussi à un critère défensif (*ibid.* : 109). Il faut se rappeler que ces individus ne possédaient pas les technologies appropriées au creusement de puits, tout comme au transport de l'eau sur de longues distances (*ibid.* : 110). Ensuite, cet auteur démontre que les Hurons avaient une connaissance élevée de la qualité du sol nécessaire à assurer la gestion de la fertilité des terres et le développement de l'horticulture. Un sol drainé dont la nature varie entre le gravier et la marne limoneuse semble être la qualité idéale (*ibid.*). Les fouilles archéologiques suggéraient que les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient préféré un sol sablonneux, aisé à travailler (Trigger et Petit-Bas 1984 : 39) mais les découvertes récentes (sur le site Droulers et les villages environnants) témoignent de la présence de sites sur une crête morainique.

L'emplacement idéal des villages hurons pour la période suivant les arrivées des Européens semble donc correspondre à une zone située à proximité d'une source d'eau, de terres intérieures cultivables, dans une aire de croissance d'arbres immatures (par rapport à une aire mature), sur une pente abrupte, et ayant un point d'observation sur une artère navigable (Heidenreich 1971: 114).

Les propos de Heidenreich rejoignent ceux de Beaugrand-Champagne (1947 : 150) qui mentionne que les villages iroquois ne se trouvaient jamais loin des ruisseaux, dans des endroits secs et par conséquent, bien drainés et enfin, dans une position stratégique surélevée vis-à-vis de la plaine environnante. De surcroît, quand les hommes partaient à la chasse et les femmes travaillaient dans les champs, un village situé à l'intérieur des terres pouvait les protéger davantage des attaques ennemies que si elles cultivaient aux bords de sources navigables (cf. Lafitau 1845 : 48).

Par ailleurs, Bibeau (1980 : 191, 195), tout comme Heidenreich, mentionne l'importance aux yeux des Iroquoiens de posséder une source d'eau potable à proximité de leurs villages lors de leur choix de l'emplacement. Il prend pour exemple l'avantage défensif que procure la présence d'eau indispensable pour éteindre un feu allumé lors d'une éventuelle attaque. Ensuite, les chercheurs notent la prédominance de sites possédant des défenses naturelles offrant l'opportunité d'observer les environs mais aussi, dans certains cas, de s'abriter des vents froids du nord (Bibeau 1980 : 19 ; Trigger et Petit-Bas 1984 : 39).

Ces villages auraient été occupés généralement entre huit et dix ans, durée maximale de rentabilité des sols, et ce, malgré l'utilisation de techniques de fertilisation (Heidenreich 1971 : 181). Wykoff (1978 : 160) propose que ces agriculteurs se déplaçaient lorsque l'épuisement du sol limitait la récolte de maïs à environ dix boisseaux l'acre. De surcroît, les terres exigeaient une période de jachère d'une cinquantaine d'années pour une régénération naturelle du sol, obligeant les individus à déplacer leur village quatre à cinq fois avant de pouvoir retourner sur un ancien établissement (Plourde 2009 : 34). Ensuite,

---

<sup>15</sup> Les zones de rusticité vont de 0a, zone la plus rigoureuse, à 8a, zone la plus clémente au Canada



d'autres facteurs interviennent également dans le déplacement des villages : la détérioration des habitations, l'amenuisement des sources proches d'approvisionnement en bois de chauffage, l'infestation des réserves d'aliments, l'insalubrité générale de la zone villageoise, etc. (Plourde 2009 : 34 ; Trigger et Petit-Pas 1984 : 40).

En résumé, voici par ordre les priorités lors du choix de localisation des villages iroquoiens : 1- proximité d'une source d'eau et sol drainé pour les besoins de la culture des cultigènes (entre autres) (les deux critères étant absolument indispensables), 2- situation à l'intérieur des terres, 3- proche d'une zone de peuplement intermédiaire, 4- pente ensoleillée et à l'abri des vents froids, 5- présence d'un point d'observation sur l'artère navigable (dans notre cas le Saint-Laurent ou la rivière des Prairies), 6- espace suffisant pour ne pas recouvrir les aires d'exploitation précédentes. En ce qui regarde plus spécifiquement l'île de Montréal, Viau (communication personnelle, 2012) suggère que le mont Royal représente à lui seul le schème premier d'établissements des communautés villageoises iroquoiennes, et ce, de par la présence de sépultures le ceinturant. La montagne aurait symbolisé un lieu vénéré porteur d'énergie.

Les chercheurs tentent souvent de déterminer l'emplacement du village d'Hochelaga et/ou de Tutonaguy, mais ne faudrait-il pas davantage réunir nos efforts en envisageant des hypothèses afin de localiser plusieurs emplacements favorables à l'implantation de villages puisque Montréal a, bel et bien, dû comporter plusieurs emplacements de villages iroquoiens ? Partant de ce fait, reprenons, brièvement les informations du récit de Cartier. En y mettant en évidence certains éléments complétés des critères susmentionnés et des découvertes archéologiques, nous pouvons tirer des informations sur les activités qui se sont déroulées sur l'île.

- *Le chemin*

Entre son lieu d'accostage et son arrivée au village iroquoien, Cartier atteste la présence d'un chemin, et ce, au cours de ses deux voyages, mais nous ignorons s'il longeait la rive ou se dirigeait vers l'intérieur des terres.

- *La chênaie*

Cependant, seulement au cours de son premier voyage, Cartier mentionne la présence du chemin dans une chênaie. Par contre, la présence de chênaie n'est pas mentionnée dans le récit de Champlain (que nous aborderons ultérieurement). Nous pensons qu'il est imprudent de tirer des conclusions à ce sujet pour l'occupation sud-est de l'île (si nous optons toujours pour l'arrivée de Cartier via le sud montréalais) pour plusieurs raisons. Loewen (2009 : 15) relève que seulement 9,6 % de la proportion des espèces forestières trouvées en contexte archéologique à Montréal correspondent au chêne durant les années 1683-1768. Il mentionne (*ibid.* : 19) « [...] qu'il [le chêne] est peut-être moins abondant que le récit de Cartier le laisserait croire, ou bien il est davantage destiné à la construction navale dont la trace archéologique n'a pas été relevée ». De surcroît, comme nous le verrons postérieurement, le sud-est de l'île fut déboisé avant la date de réalisation de la carte de François Vachon de Belmont, ce qui ne peut malheureusement pas nous livrer des indices concernant l'évolution du couvert végétal de cette aire (Loewen 2009 : 9). En résumé, le chêne est une essence considérée comme noble dans la vallée du Saint-Laurent qui fut liée à une gestion seigneuriale (*ibid.* : 16, 18, 19). Nous pensons que la description de la chênaie par Cartier peut probablement être vue comme une volonté de mise en valeur de l'île par la présence de cette essence noble, plaidant en faveur d'entreprises futures pour ses commanditaires ?

- *Les terres labourées*

Ensuite, le village d'Hochelaga se situerait au cœur des terres défrichées autour de la montagne et un quart de lieue du sommet du mont Royal. En effet, de par sa description, nous imaginons que Cartier évoquait le sommet du mont Royal en mentionnant la distance entre le mont Royal et le village. D'autre part, le village réclame comme nous l'avons mentionné, une zone de peuplement intermédiaire du fait de l'énorme quantité d'arbres d'un diamètre suffisant pour la construction du village et de la palissade (Heidenreich 1971 : 114). Clermont (1991 : 15) cite pour exemple que 5000 arbres de 15 cm de diamètre auraient été nécessaires pour ceindre Hochelaga d'une solide palissade.

Ensuite, quels renseignements nous apporte la carte du grand sault Saint-Louis de Champlain datée de 1611 à ce sujet ? Son récit sera abordé ultérieurement, mais que mentionne-t-il au sujet des anciens habitants de l'île ? Il nous apprend que le long de la Petite rivière (rivière Saint-Pierre), il y avait plus de soixante arpents de terres désertes, semblables à des prairies, où l'on pourrait semer des grains, autrefois labourées par des « sauvages » (Champlain 1908 : 156). Sur sa carte, le point « E », correspondant à cette zone, indique « Prairies où se mettent les sauvages quand ils viennent en ce pays ». Il indique, par les mêmes symboles que ceux de la zone « E », l'embouchure d'une « petite rivière » sur la rive sud ainsi que l'embouchure de la rivière Saint-Pierre. À l'instar de Beaugrand-Champagne (1947 : 145), nous pensons que Champlain confondit des champs labourés avec des clairières marécageuses qui sont des zones inondées annuellement et caractérisées par l'absence d'arbres. En effet, si cette zone avait été « labourée par les sauvages » en reprenant les mots de Champlain, celle-ci n'aurait pas été semblable à des « terres désertes comme des prairies ». Si nous reprenons l'évolution du couvert végétal et de la régénération du sol développé par Heidenreich (1971 : 188), après une période de 15 à 20 ans d'abandon des champs, des arbrisseaux font leur apparition. Ils sont suivis par une prépondérance d'arbres, après une période de 20 à 25 ans et finalement après 35 à 40 ans, par une forêt immature composée d'arbres de 4 à 10 pouces de diamètre (10,2 à 25,4 cm). Nous pouvons affirmer avec une quasi-certitude qu'un minimum de 15 à 20 ans ait séparé la dispersion des Hochelaguiens<sup>16</sup> de la visite de Champlain en 1611, ce qui empêche, à notre sens, que la zone du point « E » corresponde à des anciennes prairies.

Ensuite, nous pouvons nous interroger sur les autres codes stylistiques présents sur la carte. Trois zones bien définies, symbolisées par des quadrilatères d'arbres densément peuplés, y sont représentées : la première ceinturant le mont Royal, la deuxième, à la hauteur de la crête de La Salle et la troisième, à la colline Saint-Louis. Elles sont également représentées à deux endroits sur la rive sud. Loewen (2009 : 11) y voit une forêt dense de feuillus que « les anciens jardiniers autochtones évitaient, semble-t-il [...], peut-être en

---

<sup>16</sup> La dispersion des Hochelaguiens sera abordée au chapitre suivant.

raison des sols plus pauvres ou parce que les terrasses en contrebas étaient plus accessibles ». Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de sols appauvris et nous savons que les Iroquoiens préféraient s'installer sur des terrasses plus élevées ayant généralement un meilleur drainage. Mais au contraire, ne pourrait-il pas s'agir d'anciennes zones de champs cultivées avant la venue de Champlain ? En effet, si nous reprenons l'analyse d'Heidenreich (1971 : 187-8), une période de 15 à 25 ans d'abandon laisserait place à un peuplement jeune constitué d'arbrisseaux, à l'orme et ensuite, à des espèces assez intolérantes à l'ombre comme l'orme, le peuplier, le bouleau et le pin blanc. Ce type de forêt est caractérisé par un sous-bois touffu est une canopée basse, d'où le possible croquis de forêt dense. Toutefois, il ne s'agit que d'une hypothèse, encore faut-il s'interroger sur la vraisemblance de ce code stylistique.

Enfin, des feuillus clairsemés sont illustrés, dans le sud-est de l'île, entre les terres désertes et les quadrilatères d'arbres denses. Champlain y fait référence quand il se dirige vers le lac des Deux Montagnes : « Tout ce pays du côté du saut que nous traversâmes par terre, est bois fort clair où l'on peut aisément passer avec armes » (1908 : 26), « [...] je fis quelque 8 lieues par terre, côtoyant le grand saut par des bois qui sont assez clairs, et fus jusqu'à un lac (lac des 2 montagnes) où notre sauvage me mena » (*ibid.* : 155). Il s'agit probablement de ce bois que Champlain « fit aussitôt couper et défricher [...] pour la [la place Royale] rendre unie et prête à y bâtir » (*ibid.* : 156). Nous sommes en partie d'accord avec l'identification de ce paysage à des arbres vétérans isolés ou à une forêt de bois francs aérée de clairières faite par Loewen (2009 : 11), bois aisément et probablement franchissable par, notamment, la présence de sentiers identiques à ceux empruntés par Champlain.

#### - *Hochelaga*

Nous savons que lors de ses deux voyages, Cartier parcourut deux lieues avant de rejoindre un village mais nous ignorons l'orientation de ce chemin, tout comme nous ignorons également si les Amérindiens emmenèrent ces étrangers directement vers leur village. En somme, en fonction de ces indications, il est possible de situer le village d'Hochelaga et/ou Tutonaguy dans un rayon approximatif de maximum deux lieues au plus à partir du courant

Sainte-Marie (si nous avons retenu le lieu exact de son accostage). De surcroît, Vimont (*JR*, 1642 : 132-3), missionnaire jésuite envoyé en Nouvelle-France de 1629 à 1630 et de 1639 à 1659, mentionne qu'après une fête, deux Amérindiens l'amènèrent au sommet du mont Royal et lui dirent :

[...] qu'ils estoient de la nation de ceux qui avoient autrefois habité cette Isle : puis en étendant leurs mains vers les collines qui sont à l'Orient & au Sud de la montagne ; Voilà, faisoient-ils, les endroits où il y avoit des Bourgades remplies de très grande quantité de Sauvages [...]. Mon grand-pere, disoit un vieillard, a cultivé la terre en ce lieu-cy : les bleds d'Inde y venoient tres-bien, le Soleil y est tres-bon : & prenant de la terre avec ses mains : Regardez, disoit-il, la bonté de la terre, elle est tres-excellente (*JR*, 1642 : 214).

Nous avons donc la certitude que les Iroquoiens fréquentaient de manière quotidienne un sentier menant aux pieds de ce courant et qu'un de leur village se situait au sud-est du mont Royal.

Les critères de localisation de villages iroquoiens s'ajoutant à l'analyse des récits présentés ci-avant ainsi qu'aux données archéologiques, nous permettent d'avancer plusieurs hypothèses quant à l'emplacement de villages iroquoiens sur l'île de Montréal (et donc associé à une zone domestique). En superposant sur une carte l'hydrographie ancienne<sup>17</sup>, la géologie des dépôts meubles d'une carte de la Commission géologique du Canada (annexe 7), la topographie du site des Ressources naturelles Canada et finalement, les sites du Sylvicole présents dans l'ISAQ, ainsi que les sépultures mises au jour au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>, nous avons mis en évidence différentes aires qui remplissent nos critères pour l'établissement de villages iroquoiens (figure 9). Nous estimons que la zone entourant le mont Royal, comprise dans un rayon d'environ 3 km, englobant l'AHNMR fut probablement le berceau des villages hochelagiens. Il s'agit d'une aire où plusieurs cours d'eau prennent leur source, avec une prédominance de sols à sédiments sablonneux sur les versants et à la base et située suffisamment à l'intérieur des terres pour bénéficier d'une

---

<sup>17</sup> Couche créée à partir de la carte topographique de Beaugrand-Champagne, des cartes anciennes présentes en annexe, d'une couche du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine et d'une couche créée par Jean-Christophe Ouellet.

<sup>18</sup> Couche modifiée d'une couche créée par Jean-Christophe Ouellet.

zone d'observation contre les attaques ennemies. Les différentes localisations proposées par plusieurs chercheurs (Tremblay 2006b ; Viau 2006) pour l'emplacement du village d'Hochelaga (figure 6) se retrouvent dans cette aire et nous semblent donc des hypothèses tout à fait viables. Elles sont représentées par des ellipses noires sur notre figure 6. Dans cette aire, nous avons établi une distinction entre différentes zones en tenant compte des versants à privilégier face aux vents dominants froids venant du nord mais surtout du nord-ouest (Burke 2012, communication personnelle). Pour notre part, quatre zones ressortent dans cette aire bénéficiant de l'ensemble de nos considérations susmentionnées. Elles sont représentées par des zones quadrillées roses (figure 9). Finalement, si nous devons opter pour une hypothèse quant à l'emplacement d'Hochelaga parmi les possibles emplacements de villages que nous venons de présenter, nous pencherions pour nos deux zones intérieures situées entre les sommets de Westmount et celui du mont Royal. Selon l'estimation du lieu d'accostage et du chemin qui longeait le rivage que les Européens empruntèrent et le récit de Vimont, le village devait se situer au pied méridional montréalais du mont Royal. De plus, Viau (2006 : 37) nous indique que l'appellation iroquoise de ce village signifierait « entre deux monts », ce qui conforte nos hypothèses.

- *Autre village ou demeure*

Le second lieu d'occupation mentionné dans le récit de Cartier fait face aux rapides de Lachine. Il pourrait être associé au site archéologique LeBer-Le Moyne (BiFk-6) correspondant à un campement saisonnier. Nous remarquons également que des zones localisées aux différents saults et zones de portages mentionnées dans les récits sont des lieux fortement fréquentés en raison des dépendances qu'impose la nature du fleuve. De nombreux témoignages dans les récits coloniaux signalent que ces lieux sont prisés pour y faire des haltes indispensables pour se reposer, se restaurer (et pêcher) et, si besoin, pour réparer les canots (par ex. : Sagard 1998 : 334). Cependant, peu de sites archéologiques amérindiens nous ont laissé des traces d'occupations reflétant son importance.

La zone de l'embouchure de la Petite rivière où Champlain (figure 8) mentionna que les Amérindiens y laissèrent leur embarcation semble la zone la plus fréquentée (figure 7). Différentes raisons peuvent expliquer que cette avancée de terre obtient les faveurs : des

raisons purement environnementales dont une plus grande accessibilité au talus pour y traîner son canot, parce que les groupes venant du nord du Saint-Laurent étaient moins bien équipés que ceux du sud qui avaient déjà dû franchir un grand nombre de rapides avant d'atteindre ce lieu et avaient le choix de l'imposer à ceux du sud, une plus grande proximité des villages iroquoiens situés à l'intérieur des terres (et selon nos interprétations au sud montréalais du mont Royal) ou encore un plus grand nombre de fouilles archéologiques entreprises dans le Vieux Montréal ?

Sur la base des données présentées dans ce chapitre et en visualisant la carte de la répartition des sites de l'Archaïque au Sylvicole supérieur (figure 10), nous nous trouvons face à un grand bouleversement dans la vie sociale des populations engagées dans l'espace montréalais. Moore et Dekle (2010) affirment que l'origine de l'horticulture résulterait d'un changement dans la perception de la relation entre l'« organisme plante » et l'« organisme humain » nous unissant au monde ainsi que de l'adoption de nouvelles technologies de *bulk processing*. Cette nouvelle conceptualisation du rôle des organismes immobiles, des plantes, comme étant une source potentielle, majeure et abondante de subsistance, aux dépens des organismes mobiles, entraîna de profondes répercussions sur les générations ultérieures (*ibid.* : 601-4). Ces transformations du paysage, la création de nouveaux lieux et de nouvelles expériences nous indiquent que ce changement de relation unissant les chasseurs-cueilleurs et leur environnement engendra une nouvelle conception des individus envers les plantes considérées, non plus comme un complément alimentaire mais bien comme un aliment de base (*ibid.* : 596, 602-3). En incorporant ces organismes immobiles dans leur alimentation quotidienne, cette nouvelle relation altéra largement le paysage et les *taskscape*s des périodes archéologiques antérieures. En expérimentant de nouvelles technologies liées aux nouvelles tâches en relation avec cette nouvelle perception, le stockage permit un accroissement de la population. En lieu et place d'un mode de vie nomade accompagné de regroupements restreints de quelques familles récoltant la nourriture sur base journalière et opportuniste, l'environnement devenait un espace vécu par une plus grande communauté concentrée géographiquement, et ce, également durant la période hivernale. Plutôt que de procéder uniquement à la chasse et à la pêche de manière

quotidienne avec un nombre limité de personnes, les communautés allèrent dorénavant travailler ensemble et aux mêmes endroits pour la pérennité des leurs. De nouvelles expériences sociales virent le jour à la suite d'une interdépendance économique et d'une redistribution du travail. Les femmes prirent part à la récolte de la nourriture et non plus uniquement à sa transformation comme précédemment, ce qui leur conféra probablement un rôle social plus important qu'auparavant (cf. Viau 2005 ; Moore et Dekle 2010 : 602). Par ailleurs, ce sont, peut-être, elles qui furent consciemment à la base de l'avènement et du maintien de l'horticulture (Watson et Kennedy 1991), résultant de cette nouvelle conception proposée par Moore et Dekle. Au cours des camps estivaux, ce sont, effectivement, elles qui s'occupaient des campements, des enfants, de la fabrication de la poterie, de la coupe du bois de chauffage, des proies rapportées, de la cueillette de végétaux, etc. Elles pourraient avoir souhaité la prolongation de ces moments (cf. Clermont et Cossette 1991). Des éléments spatiaux trouvèrent de nouvelles significations culturelles et identitaires pour la communauté et une organisation différente de l'espace vit le jour.

Bien qu'un changement important dans l'organisation de l'espace soit constaté de par l'emplacement de villages à l'intérieur des terres, certains anciens camps de pêche conservèrent une importance pour ces populations dans l'archipel montréalais. Les ressources naturelles provenant du fleuve ne purent être ignorées. Les aliments de base dans le régime alimentaire iroquoien se composaient principalement de cultigènes (à la suite de la longue période de domestication) mais ces populations continuèrent à pratiquer d'autres activités de subsistance. Les villages iroquoiens ne furent cependant pas des espaces clos, refermés sur eux-mêmes, les individus continuèrent à se déplacer et, par exemple, à se consacrer à la chasse pendant la saison hivernale. Nous pouvons rattacher ce comportement, hérité des générations passées, à la sécurité ontologique de Giddens (1987) qu'adoptent les agents individuellement et collectivement. Lors de périodes de mutations, les individus maintiennent des éléments de continuité en optant pour un comportement préexistant. Ces activités quotidiennes, choisies par les agents (conscients), sont pratiquées de manière continue et leur permettent de créer et maintenir leur identité. De surcroît, au niveau collectif, ces pratiques routinières favorisent le bon fonctionnement de la société



existante lors d'une période de bouleversements (*ibid.* : 50-64) comme l'adoption de l'horticulture a pu l'être dans ce cas. Ainsi, la pêche, la chasse, la cueillette des noix et de noisettes sauvages devaient fournir d'importants apports alimentaires en plus des cultigènes mais devaient aussi assurer cette sécurité ontologique.

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur les affinités unissant les horticulteurs iroquoiens aux groupes non horticulteurs algonquiens. En lisant le récit de Charlevoix, missionnaire jésuite envoyé en Nouvelle-France de 1720 à 1722, nous ne pouvons que nous interroger sur certaines activités menées conjointement. Par exemple, la chasse dut rapprocher ces populations et se pratiquer probablement sur le territoire extérieur de l'île de Montréal lors de la période hivernale. Cet auteur mentionne que :

Comme l'Hyver est le tems de la grande Chasse, & qu'alors la Terre couverte de Néges ne fournit pas d'occupation à ceux, qui la cultivent, les Sauvages des deux Nations confédérées se joignoient ensemble pour hiverner dans les Bois ; mais les Iroquois pour l'ordinaire laissoient chasser les Algonquins, & se contentoient d'écorcher les Bêtes, de faire sécher les viandes, & d'accommoder les peaux. C'est présentement partout l'ouvrage des Femmes ; peut-être qu'alors ce n'étoit pas encore l'usage ; quoiqu'il en soit, les Iroquois ne s'en faisoient pas une peine. De tems en tems néanmoins il prenoit envie à quelques-uns d'entr'eux de s'essayer à la Chasse, & les Algonquins ne s'y opposoient pas ; en quoi ils furent mauvais Politiques (Charlevoix 1744 : 200-1).

Les produits issus de la chasse auraient été un complément alimentaire au produit de la pêche constituant un aliment de base du régime alimentaire iroquoien (Heidenreich 1971 : 212). Nous retrouvons une certaine pérennité dans l'installation des campements de pêche sur l'île de Montréal. Heidenreich (*ibid.*) mentionne que la pêche présente plusieurs avantages notables par rapport à la chasse : elle peut s'effectuer durant toute l'année et elle fournit une source alimentaire abondante, facile de capture, prédictive et de surcroît, pouvant être séchée et stockée (par contre, aucune preuve de stockage de viande à long terme n'a été mise au jour)

Dans un cadre général plus large, cette tendance pouvant aussi être associée à la sécurité ontologique est constatée dans le reste du Québec. Selon l'analyse de Gates St-Pierre (2010 : 35) issue de l'ISAQ, « [...] il semble y a voir une tendance grandissante vers la réoccupation des mêmes sites avec le temps ». Effectivement, le territoire occupé par les

groupes au Sylvicole moyen tardif recoupe largement celui habité plus tardivement par les populations iroquoiennes du Sylvicole supérieur et de la période du « Contact »<sup>19</sup>.

Finalement, l'île semble être le siège d'une zone domestique ceinturant plusieurs sites dont le site Dawson ainsi que le mont Royal. Cette zone était liée à la zone journalière par un réseau de voies de circulation fréquenté constamment lors des activités routinières qui devait correspondre au secteur englobant de l'archipel montréalais. Des zones de campements momentanés en rapport avec la pêche sont perceptibles archéologiquement dans cette seconde zone. Ces déplacements sur le territoire tissèrent des liens étroits entre ces lieux et favorisaient des relations sociales stables car ces sentiers d'activités quotidiennes furent utilisés régulièrement, de manière répétitive pour des tâches précises. Le mont Royal et ses versants semblent donc avoir été intensivement fréquentés par les Iroquoiens (bien davantage qu'aux périodes précédentes) pour accomplir diverses tâches liées à la nouvelle vie villageoise, à la culture des cultigènes (liée à ses nombreux avantages), à l'extraction de cornéenne mais également à la vie rituelle par la présence de nombreuses sépultures sur ses versants, au contraire du reste de l'île. Le mont Royal est, en définitive, autant un territoire sacré, d'exploitation, que d'habitat. Et finalement, la zone épisodique est assez difficile à cerner avec exactitude mais elle devait s'étaler bien au-delà de l'archipel, couvrant probablement des secteurs de chasse hivernale à l'intérieur des terres, des zones de contact avec différentes nations pour les échanges, la diplomatie et lors des conflits. À l'inverse, les témoignages rapportés dans ce chapitre attestent de l'existence d'activités (diplomatique, guerrière, commerciales, sociales, etc.) de zone épisodique accomplies sur l'île de Montréal par des groupes amérindiens voisins vivant à l'extérieur de l'île.

---

<sup>19</sup> Terme utilisé par Gates St-Pierre.

## 5. Île de Montréal : *no man's land* ?

Entre la visite de Jacques Cartier en 1535 et celle de Samuel de Champlain en 1603, la vie villageoise des Iroquoiens du Saint-Laurent semble s'être suspendue. Champlain fait état dans ses récits d'anciens habitants mais il n'y a plus aucune mention de la présence d'Hochelaga, de Tutonaguy et de Stadaconé.

### 5.1 Reconfiguration de l'entité culturelle des Hochelaguiens

Quel fut donc le sort réservé à l'entité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent à la suite du démantèlement de leurs villages ? De nombreux chercheurs se posent encore cette question en tentant de concilier au mieux archéologie, histoire, ethnohistoire, linguistique et traditions orales. Il est généralement admis que les Iroquoiens du Saint-Laurent ont été absorbés par des populations voisines. Toutefois les causes de la disparition et les destinations des anciens villageois demeurent incertaines. Il est également difficile de se prononcer sur le sort véritable des Iroquoiens. Les données en notre possession penchent en faveur d'un éclatement de la « province » d'Hochelaga avant celle du Canada. Selon Tremblay (2006a : 125), un « effet de domino » aurait débuté vers l'an 1500 au sud-ouest de la Laurentie iroquoise et serait terminé vers 1580 au nord-est pour les Stadaconiens et leurs voisins de la région de Canada. Il pense qu'entre les deux, les habitants de la « province » d'Hochelaga se seraient dispersés vers 1565 (*ibid.*). Si Sagard, missionnaire récollet français qui séjourna en Nouvelle-France en 1623-1624 mentionne que cette dispersion se réalisa quatre-vingts ans avant sa visite (donc, vers 1543) (1998 : 446), les données issues du récit de Jacques Noël confortent davantage l'hypothèse de Tremblay. Cartier rencontra sur le mont Royal, durant les années 1585, les individus « du Peuple du païs » (Cartier *et al.* 1843 : 98-100). Fait-il mention des Hochelaguiens ? Il est difficile d'en être certain. Ces données confortent également les observations de Champlain (1870 : 1032), selon lesquelles le conflit aurait commencé avant 1572 : « [...] ils [les Yroquois] estoient las & fatiguez des guerres qu'ils avoient eues, depuis plus de cinquante ans ».

Plusieurs hypothèses furent avancées afin d'expliquer la disparition des Iroquoiens, et ce, depuis les écrits de Samuel de Champlain : des luttes séculaires entre groupes amérindiens, à leur paroxysme aux arrivées des Européens, auraient entraîné la conquête, la dispersion ou l'assimilation des Iroquoiens du Saint-Laurent par des groupes divers ; des épidémies expliquant la décimation des populations ; une suite de récoltes calamiteuses consécutives à un refroidissement climatique, connu sous le nom de « Petit Âge glaciaire » forçant les Iroquoiens du Saint-Laurent à immigrer vers le sud (Fitzgerald et Jamieson 1985) et finalement, le contrôle du commerce des fourrures et plus spécifiquement, l'approvisionnement en produits européens qui aurait été la cause de rivalités (Trigger 1972 : 93 ; 1985 : 44-48 ; 1992 : 13). À l'heure actuelle, pour la majorité des chercheurs, il est généralement admis que les causes sont de nature conjoncturelle (Jamieson 1990 ; Kuhn *et al.* 1993 : 84 ; Robert 1994 : 21 ; Tremblay 1999b : 48 ; Wykoff 1978 : 160-1).

Tremblay (2006a : 124) suppose que l'accroissement du nombre et de la violence des guerres par rapport aux conflits intertribaux et aux « guerres de capture » débuta au siècle précédant l'arrivée de Cartier. Nous savons effectivement que les habitants de l'île de Montréal avaient des ennemis et que ses habitants furent dispersés. Le village d'Hochelaga était palissadé et ses habitants déclarent à Cartier : « [...] qu'il y avoit des *Agojudas* qui est à dire des mauvaises gens, qui estoient armés jusques sur les doigts, nous montrant la façon de leurs armures, qui sont de cordes et bois laçés et tissus ensemble : nous donnans à entendre, que les dits Agojudas menoié la guerre continuelle les uns ès autres » (Cartier 1843 *et al.*: 47). Ce témoignage est ensuite repris par Lescarbot, écrivain qui séjourna en Nouvelle-France de 1606 à 1607 (1866 : 323). Ce passage demeure ambigu et nous ignorons si les Agojudas s'entretuaient ou combattaient les habitants d'Hochelaga. Sagard (1998 : 446) mentionne quant à lui que l'actuelle région de Montréal était habitée par des Amérindiens « [...] mais leurs guerres enragées les en ont délogés et se sont retirés arriére les uns des autres, plus avant dans les terres ». Le Jeune ajoute que ces terres furent abandonnées car les habitants furent molestés par des ennemis (*JR*, 1637 : 244). D'autres mentions de guerre sont notées dans *les Relations des Jésuites* (*JR* 1642 : 126, 133-4 ; 1642-3 : 202-3 ; 1645-6 : 139).

L'exercice de filiation qui permet de relier l'entité culturelle archéologique des Iroquoiens du Saint-Laurent aux récits des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et aux traditions orales demeure compliqué car toutes les positions proposées sont légitimes (Tremblay 1999b : 50). Comme le rappelle Tremblay (*ibid.* : 41), « [...] l'identité vécue d'un groupe équivaut très difficilement à l'identité archéologique ». De surcroît, le concept d'identité culturelle est un concept fluide qui se moule aux formes de nos paradigmes, variant en fonction des objectifs actuels (*ibid.*).

Quant aux destinations de cette entité, la question n'en demeure pas moins aisée de par, notamment, les problèmes de reconnaissance d'une culture à travers les fragments matériels. Quelques pistes peuvent néanmoins être proposées après la mise au jour des témoins culturels diagnostiques hochelaguiens en dehors de la vallée du Saint-Laurent. Cette restriction sera de mise car nous ignorons encore si les Iroquoiens d'Hochelaga ont connu un sort semblable à leurs homologues et s'ils étaient confrontés aux mêmes ennemis. Commençons donc par les indices archéologiques.

- Premièrement, sur les sites hurons de la vallée de la rivière Trent en Ontario, une grande quantité de céramique iroquoise laurentienne fut découverte (Tremblay 1999b : 43-4 ; Tremblay 2006a : 121). La dispersion des habitants de l'île de Montréal n'est, cependant, pas nécessairement imputable aux Hurons. La première hypothèse avancée est que ces céramiques soient l'œuvre d'Iroquoiennes captives de guerres, en raison du peu de matériaux masculins (des pipes de style ISL). La seconde implique que des groupes entiers d'Iroquoiens du Saint-Laurent ont pu se réfugier chez les Hurons fuyant les guerres séculaires. Un indice confortant cette hypothèse se traduit par la concentration d'éléments iroquoiens dans un ensemble de maisons localisées à l'extérieur de la palissade au site Kirche. Il faut se rappeler que les adoptions par des familles et les adoptions de villages entiers étaient habituelles chez les Iroquois (Wykoff 1978 : 160). La vallée de la Trent était le territoire d'origine des Arendaronons qui se seraient joints à la confédération huronne sur le territoire de la Huronie historique (entre la baie Géorgienne et le lac Simcoe) vers 1590. Cette migration entraîna un retrait du front des hostilités et un abandon des terres agricoles pour un regroupement des Cinq Nations, formant ainsi la confédération Huron-Wendat

(Tremblay 1999b : 48 ; Tremblay 2006a : 16). Heidenreich (1971 : 87-8) mentionne, quant à lui, que selon le récit de Champlain (Champlain 3 : 60), un chef arendaronon se souvient d'avoir été obligé de migrer de l'est de la Huronie jusqu'à soixante ans avant 1615 (vers 1555) à cause des attaques des Onondagas tandis que Brébeuf rapporte que les Arendaronons se seraient joints à la Huronie cinquante ans avant 1639 (vers 1589).

- Une présence archéologique des Iroquoiens du Saint-Laurent (incluant des céramiques aux motifs caractéristiques iroquoiens ainsi qu'un chert exotique similaire à celui trouvé sur les sites iroquoiens du Saint-Laurent) a été indiquée sur un nombre de sites agniers de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (Kuhn *et al.* 1993). Cette présence pourrait s'expliquer par l'adoption d'un petit nombre de femmes iroquoiennes captives (*ibid.* : 84). L'accès aux sources de chert, matériel associé à la gent masculine, serait, par conséquent, à mettre en relation avec l'incursion d'hommes agniers vers le nord à la suite de l'abandon des sites par les Iroquoiens.

- La présence de poteries iroquoiennes sur les sites algonquins de l'Outaouais permet de s'interroger sur la présence de probables réfugiés iroquoiens (Pilon 2006 ; Tremblay 2006a : 121). Nous verrons que des traditions orales rapportées par Lescarbot et Sagard confirment ces découvertes.

Certains indices archéologiques ont également été présentés afin de suggérer que les Iroquoiens se seraient réfugiés chez les Montagnais mais il s'agirait, dans ce cas, d'Iroquoiens issus de la région de Québec (Chapdelaine 1988 *Dans* Clermont 1989). De même, des recherches récentes effectuées dans le nord du Maine et dans l'est de la vallée du Saint-Laurent révèlent des indices de l'existence d'une voie de migration d'Iroquoiens de la région de Québec en direction des territoires abénaquis de l'Est (Petersen 1990 ; Tremblay 1997 : 84-85, 2006a : 130). En somme, ces indices indiquent des traces de poteries laurentiennes dans les quatre directions (figure 11).

Ensuite, les récits des explorateurs nous en apprennent davantage. Selon Lescarbot, « [...] les Iroquois jadis en nombre de huit mille hommes, ont exterminé les Algomecjuins, ceux de Hochelaga, et autres voisins de la grande rivière » (1866 : 828). Le témoignage de Sagard peut compléter celui-ci, « [...] les Algoméquins, ont autrefois

labouré les terres & habité en des bourgades [...], mais du depuis les Hiroquois leurs ennemis mortels les en ayans dechassez, ils furent contraints courir les bois, & se rendre vagabonds & errants parmy les terres, fuyans la persecution de leurs ennemis » (Lescarbot 1866 : 271-2). Dans son *Le grand voyage du pays des Hurons*, Sagard ajoute qu'il : « [...] y a un Huron qui se souvient encor d'avoir veu un village [allusion au territoire d'Hochelaga] auprès d'où nous estions, les habitans duquel furent tous assommez à coups de masses des Iroquois (Sagard 1998 : 446). Il pense que les Onontcharonons vivant près de la rivière encore appelée Nation pourraient être les survivants d'Hochelaga (*ibid.* : 491). Cette tradition orale peut être associée aux découvertes archéologiques mentionnées auparavant.

Les Onontcharonons réapparaissent dans le récit de Lalemant (*JR*, vol. 28 : 146), missionnaire jésuite envoyé en Nouvelle-France de 1638 à 1659. Lalemant mentionne que les ancêtres de l'île de Montréal étaient des Algonquins, les Onontcharonons, également dénommés la nation des Iroquets. Un aîné, ancien guerrier, lui aurait déclaré que sa mère lui avait raconté que lorsqu'il était jeune, les Hurons leur faisaient la guerre et les chassèrent de l'île mais que lui souhaitait y être enterré parmi ses ancêtres (*ibid.* : 172). Charlevoix (1744 : 162) mentionne que : « Des Algonquins étoient en guerre contre les Onontcharonons, plus connus sous le nom de Nation de l'Iroquet, & dont l'ancienne demeure étoit, dit-on, dans l'Isle de Montreal. Le nom, qu'elle porte, prouve qu'elle étoit de la Langue Huronne : cependant on prétend que ce sont les Hurons, qui l'ont chassée de leur ancienne demeure, & qui l'ont même en partie détruite ». À la suite de son récit, il mentionne que la rivière Beckancourt portait le nom de Rivière Puante après les guerres que les Algonquins menaient contre les Onontcharonons. Les Algonquins auraient exterminé les Onontcharonons par ruse, leurs dépouilles abandonnées dans l'eau et sur les abords de la rivière l'infectèrent de telle sorte qu'elle aurait été appelée ainsi (Charlevoix 1744 : 162-4). Pendergast (1999) estime que les données archéologiques disponibles ne dévoilent aucun contact entre les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Onontcharonons et en vient à douter de leur présence dans la vallée de l'Outaouais avant les années 1580. Il pense qu'il est, néanmoins, possible que plusieurs Iroquoiens furent assimilés par des bandes

algonquines et que certains de leurs descendants anonymes en seraient venus à raconter, en 1642, que leurs ancêtres avaient autrefois vécu sur l'île de Montréal.

Vimont (*JR*, 1642 : 126), mentionne que Hochelaga était nommé par les Amérindiens Minitik outen entagougiban. Après une fête, deux Amérindiens l'amènèrent au sommet du mont Royal et lui dirent : « [...] qu'ils estoient de la nation de ceux qui avoient autrefois habité cette Isle » (*ibid.* : 132). Leurs ennemis, les Hurons les auraient chassés. Certains se seraient réfugiés chez les Abénaquis, d'autres au pays des Iroquois et, enfin, les derniers chez les Hurons (*ibid.* : 132-3).

Finalement, selon Perrot (1864 : 9-12), commerçant arrivé vers 1660 en Nouvelle-France, et Bacqueville de La Potherie (1753 : 292), historien séjournant en Nouvelle-France de 1698 à 1701, Montréal était le pays des Iroquois. Une guerre engendrée par les Algonquins toujours en cours lors de l'arrivée des Français les en auraient chassés. Il mentionne que certains Algonquins engagèrent des Iroquois pour chasser et ensuite partager leur butin. Cependant, contre toute attente, les Iroquois, cultivateurs, réussirent à ramener de la viande de leur chasse, contrairement aux Algonquins. Blessés dans leur amour propre, ces derniers décidèrent de leur ôter la vie et racontèrent au reste du groupe iroquois que leurs congénères avaient perdu la vie dans les glaces d'une rivière. Toutefois, au printemps, les corps des Iroquois assassinés furent découverts. Par vengeance, les Iroquois tuèrent quelques Algonquins avant de se réfugier au lac Érié et par la suite au lac Frontenac (également dénommé lac Ontario). Bacqueville de La Potherie (1753 : 288-293) et Charlevoix (1744 : 199-203) livrèrent une version globalement similaire de l'origine du conflit entre Algonquins et Iroquois.



Tableau 1 : Récapitulatif des données expliquant la dispersion des Hochelagiens selon les récits.

Date	Source	Quand ?	Nom des Hochelagiens	Chassés par qui ?	Destination	
1623	Sagard	1543	Algoumecsquins	Iroquois	Algonquins	Onontcharonons
1642	Vimont	(époque du grand-père de l'interlocuteur)	Minitik Entagougiban	Hurons	Hurons	Agniers
1646	Lalemant	(époque de jeunesse de l'interlocuteur)	Onontcharonons (Algonquins)	Hurons	n.m.	
1660	Perrot (et Bacqueville)	n.m.	Iroquois	Algonquins	Hurons	
1667	Lescarbot	n.m.	Algoumecsquins	Iroquois	n.m.	
1720	Charlevoix	n.m.	Onontcharonons/ Nation de l'Iroquet	Hurons	Algonquins	

Ce tableau récapitulatif (tableau 1) ne permet pas de mettre en évidence un changement survenu à un moment précis dans les récits quant à l'identité des Hochelagiens et de leurs ennemis. Remarquons, cependant, que seuls Perrot (et Bacqueville) désignent les Hochelagiens comme des Iroquois, les autres auteurs les dénomment tous par des ethnonymes algonquiens. Ensuite en ce qui a trait à l'identité de leurs ennemis, ils sont Iroquois, Hurons et Algonquins selon les auteurs.

Ainsi, retracer leur filiation entraîne une confrontation entre l'historiographie amérindienne et l'archéologie, l'une considérant l'identité culturelle des Iroquoiens comme une réalité vivante qui s'est transformée dans le temps et la seconde comme une réalité passée (Tremblay 1999b : 50). Une explication peut être mise en lien avec la guerre de capture et l'intégration par l'adoption individuelle ou collective d'individus (Viau 2000). Ainsi, des segments de population iroquoise se sont retrouvés réfugiés ou captifs au sein de divers groupes et à des différents moments (*ibid.* : 48) mais nous ignorons si ces Amérindiens, Algonquins ou Iroquois parlaient au nom de leur nation d'origine ou au nom de la nation à laquelle ils furent assimilés.

À ce propos, Zedeno et Stoffe (2003 : 68) observent que lors d'une migration (forcée ou non), les migrants possèdent souvent une connaissance, au moins partielle, du

chemin à parcourir, de l'environnement social et des conditions environnementales de ces nouveaux territoires. Le *homeland* n'est pas remplacé par un nouveau, mais un élargissement de l'enracinement est relevé incorporant de nouveaux points de repères, de nouvelles traditions orales, de nouvelles expériences servant à intégrer ces nouveaux territoires. C'est ce qui peut être observé dans le discours des Amérindiens rapporté de ces récits.

À suite de ces constatations, il faut se poser la question si l'île de Montréal cesse-t-elle d'être une zone domestique ? C'est ce que nous essayerons de découvrir.

## **5.2 L'île de Montréal, lieu de transit au centre des mouvements ?**

Il faudra attendre l'année 1603 pour qu'un nouvel explorateur français soit mandaté afin d'observer les rapides de Lachine et d'étudier les lieux les plus propices à l'établissement d'une colonie. Ce sera alors au tour de Samuel de Champlain de s'aventurer sur l'île de Montréal au moins lors de deux séjours, au cours des années 1603 et 1611. La teneur de ses récits dévoile qu'en soixante-dix ans, la vie villageoise des Iroquoiens du Saint-Laurent semble s'être suspendue. La vallée du Saint-Laurent est toujours occupée et fréquentée par des groupes amérindiens mais de manière différente par rapport à l'époque de Cartier. Le fleuve est devenu une artère commerciale fréquentée par les Amérindiens et les Européens. À Montréal, des commerçants français provenant de Québec et des Amérindiens se retrouvaient dans la partie sud-est de l'île pour commercer (Loewen 2009 : 10).

Quant à l'espace situé entre la rivière des Iroquois et le courant Sainte-Marie, Champlain mentionne en 1603 « [...] la quantité des prairies qu'il y a, tant du côté de terre ferme que des autres îles, et tous les bois y sont fort petits ». Ensuite, peu après, l'entrée du sault qu'il situa à la hauteur de l'île Sainte-Hélène, Champlain et son équipage parvinrent à rejoindre une petite île qui devait probablement être l'îlot Normandin (en 1834, une jetée de terre le rattacha à l'île de Montréal et à l'heure actuelle, elle est absorbée dans le quai Alexandra). De là, Pont-Gravé et Champlain avec quelques matelots et Amérindiens naviguèrent dans un esquif expressément construit pour franchir le « Grand-Saut » (le sault

Saint-Louis). Ils ne purent effectuer plus d'une lieue (dans ce cas, équivalent à 4,8726 km) arrêtés par la violence du sault et durent mettre pied à terre pour continuer à étudier la fin du « Grand-Saut ». Champlain traversa une partie de celui-ci à pied, « [...] dans les bois, pour en voir la fin [...]. Tout ce pays du côté du saut que nous traversâmes par terre, est bois fort clair où l'on peut aisément passer avec armes » (Champlain 1908 : 26). La suite de ses récits livre des informations complémentaires, il continua à explorer les rapides de Lachine et le sud-est de l'île de Montréal lors de son séjour prolongé, entre le 28 mai et le 18 juillet 1611.

Le 28 mai, Champlain se rendit directement au « Grand-Saut » dans le but de rencontrer des Algonquins mais ceux-ci étaient absents. En les attendant, il tenta de trouver un lieu propice pour établir un avant-poste sur l'île de Montréal :

Après avoir visité d'un côté et d'autre tant dans les bois que du côté du rivage, pour trouver un lieu propre pour la situation d'une habitation, et y préparer une place pour bâtir, je fis quelque 8 lieues [38,9 km] par terre, côtoyant le Grand-Saut par des bois qui sont assez clairs, et fus jusqu'à un lac [probablement, le lac des Deux Montagnes] où notre sauvage me mena [...], je ne trouvai point de lieu plus propre qu'un petit endroit, qui est jusque où les barques et chaloupes peuvent monter aisément [...] à une lieue [4,8726 km] du Mont Royal. Et proche de la dite place Royale il y a une petite rivière (rivière Saint-Pierre) qui va assez avant dedans les terres, tout le long de laquelle il y a plus de 60 arpents [3508 m] de terres désertes qui sont comme prairies, où l'on pourrait semer des grains, et y faire des jardinages. Autrefois des sauvages y ont labouré, mais ils les ont quittées pour les guerres qu'il y avait. Il y a aussi grande quantité d'autres belles prairies pour nourrir le bétail que l'on voudra (Champlain 1908 : 155-6).

Après avoir vanté la qualité des terres de la pointe à Callière, il décida d'y créer la place Royale. Il fit aussitôt défricher le bois et débuta sa construction. Il construisit un mur de briques en argile locale de 1,2 m de hauteur et 18,2 m de longueur afin de s'assurer que ce mur puisse résister aux glaces et aux inondations du printemps sur un terrain de 3,6 m au-dessus du niveau du fleuve (Malchelosse 1956 : 45). Champlain fit construire également quelques cabanes en bois. En attendant les Amérindiens, il y aménagea deux jardins, le premier dans les prairies et le second dans les bois.

Ensuite, un autre passage important de son récit est le suivant : deux cents Amérindiens Charioquois accompagnés des capitaines Ochatequin, Yroquet et Tregouaroti

« [...] s'en allèrent cabaner dans le bois » et ils firent « [...] une barricade autour de leur logement du côté du bois, et en partie du côté de nos barques, et disaient que c'était pour leur sûreté, afin d'éviter la surprise de leurs ennemis » (Champlain 1908 : 161, 163). Son récit témoigne de la proximité de ce lieu avec le campement français. Mais aussi, le 17 juin, deux Amérindiens vinrent chercher Champlain et son homme et ils les menèrent « [...] où ils étaient cabanés » (*ibid.* : 165). L'édition de 1870 apporte des éléments complémentaires par rapport à celle de 1908, en ajoutant que : « Estant au saut, nous fusmes dans le bois quelques huit lieues, où ils estoient cabannez sur le bort d'un lac, où j'avois esté auparavant » (Champlain 1870 : 256). Nous pouvons émettre l'hypothèse que Champlain se rendit au lac des Deux Montagnes, lieu qu'il connaissait déjà comme nous l'avons mentionné auparavant. De plus, la distance entre l'entrée du sault qu'il situe à l'île Saint-Hélène et ce lac crédibilise la distance de 8 lieues (approximativement 39 km) mentionnée par Champlain. Un lien peut probablement être établi avec le site archéologique du fort Senneville (BiF1-2) qui selon les résultats des fouilles archéologiques, fut occupé par une présence amérindienne avant sa construction en 1703.

Les explorateurs ne sont pas les seuls à s'établir sur l'île de Montréal. Des commerçants et pêcheurs anonymes originaires de Normandie, de Bretagne et du Pays Basque parcouraient également la vallée du Saint-Laurent mais en l'absence d'écrit, leurs explorations nous sont souvent méconnues. Cependant, un *factum* daté « de l'an 1609 » par l'éditeur mais qui daterait probablement de 1613, rédigé par des marchands de Saint-Malo, nous informe de leur présence dans la vallée soulignant l'échec du sieur Du Mont au peuplement de la Nouvelle-France, et qui s'insurgent contre Champlain qui s'attribuerait des découvertes, lieux connus et fréquentés depuis 35 ans :

Qu'il a en cela manifestement surpris sa Majesté, Messeigneurs du Conseil, et Monseigneur le prince de Condé et Monsieur l'admiral, leur donnant à entendre que luy [Champlain] et ses dits prétendus associez avoient tout descouvert au-dessus de Québec dans la rivière St-Laurens, les mettant au rang des descouvertes nouvelles, en conséquence de quoy que eulx seuls devoient jouyr du fruit de leurs travaux, qui estoit l'unicque fondement de sa prétendue commission, laquelle estant appuyée sur un faux, donné à entendre ne peult aussi aucunement subsister (De Poli 1894 : 49-50).

Selon ce factum, ce serait un Breton le sieur Pontgravé qui aurait conduit Champlain au premier sault :

Jacques Cartier [...] entra et pénétra fort avant dans la ditte rivière, passa Québec et le lac [Saint-Pierre], et après luy plusieurs Normans, Biscains, Bretons, et entre autres les Sr du Pontgravé et Prévert, du dit St-Mallo, Fabian de Mescoroua [biscain], lesquels, trente cinq ans ou environ, ont trafficqué dans le dit lac et audessus avecques les dits sauvages, et y a environ de dix à douze ans seulement que le dit Champlain fut comme passager mené au premier sault par le dict Sr du Pontgravé<sup>20</sup> [...] et en laquelle année se trouva une infinité, de personnes de toutes contrées de la France jusques au nombre de neuf ou dix barques qui toutes ensemble négocièrent au dit lieu. Pour monstrier que cet endroit estoit dès lors fort fréquenté et dès lors et de paravent descouvert (De Poli 1894 : 50-1).

Cet extrait est intéressant car il témoigne que dès 1578, le Saint-Laurent de Québec aux rapides de Lachine était un lieu prisé pour le commerce fréquenté par de nombreux commerçants européens. Champlain mentionne par ailleurs, qu'en 1611 : « [...] la rivalité des marchands était surtout ce qui les faisait courir à la rencontre de ces barbares, pour enlever plus tôt [au Grand-Saut] leurs riches pelleteries » (Champlain 1870 : 256). Ce factum nous indique également que les marchands n'étaient pas dupes des « richesses » espérées par la Cour française en ce territoire.

Quant à ce qu'il [Champlain] se vante d'avoir descouvert quatre à cinq cens lieux dans les terres, la vérité est que lan mil six cens dix, le dit Sr de Champlain y envoya ung enfant avecques les sauvages du dit pays, lequel ne luy raporta rien de nouveau digne de mémoire ny d'entreprise, n'ayant le dit Sr Champlain esté seul qui y ayt faict essay, car ceulx de Rouen y envoièrent en l'an mil six cens onze un de leurs serviteurs, revenu en l'année MVIc douze, qui leur a raporté seulement la misère du dit pays, les sceaux d'eau et précipices qui vasant toutes la ditte rivière, laquelle à ceste occasion n'est navigable que par petits canaux d'escorce capable de porter trois ou quatre personnes seulement, au pied desquelz saultz il faut porter sur les espaulles les dits canaux le long des bois, et ainsi traversa environ trois à quatre cens lieux de chemin avecques travaux insupportables à des françois, sans avoir veu autre descouverte de mérite. Pour le regard des promesses qu'il dict luy avoir esté faictes par les sauvages, que delà en quatre jours ils le mèneroiert à la mer du sud, distant de là d'environ quatre cens lieues, pour aller à la Chisne, on pourroit vallablement demander assurance du dit Sr Champlain de la vallidité de

---

<sup>20</sup> Pont-Gravé occupe le poste de « député pour les négociations avec les sauvages du pays » (Champlain 1870 : xxiv).

telles promesses faictes par mescréans et infidelles, et aussi de la facilité de l'exécution d'icelles, et par quelles voyes sy par eau, bois, prairies ou montagnes, avant, que de s'enfoncer en des despences vrayement royales [...], n'y ayant au demourant trafficq aucun, si ce n'est une riche mine d'or ou d'argent qui puisse supporter les frais d'un tant pénible et laborieux trajet de huict cens lieues françoyses qu'il y a du premier dict sault jusques jusques à la ditte mer du sud, le long des costes et rivières de laquelle mer du sud les Espagnols [...] ruyneroient fort aysément telle entreprise, n'estant permis, comme chacun scayt, à aulcuns estrangers d'y passer ny négotier sur peine de la vie. Telle proposition resant plus tost une obstantacion ridicule qu'autre chose, car pour aller à la Chisne il y a deux voyes, l'une par le cap de Bonne Espérance, et l'autre par Magellan, tant ouverte et recognue par mer où l'on navigue avecques plus de certitude et beaucoup moins de péril et despence que par la ditte rivière de St-Laurens, quand bien il y auroit canal de la ditte longueur de huict cens lieux sans aulcun sault ny précipice. Pour l'exécution du desseing proposé et reserché il y a cent ans, le dit Sr Champlain fera tout son possible de faire engager et espuiser le trésor d'un monarque pour, aux despens d'aultruy, s'acquérir quelque vaine gloire d'avoir faict pénétrer ung désert de huit cens lieux, et se donnera bien garde d'y risquer un seul denier (De Poli 1894 : 51-2).

### 5.3 Réflexions

Avant que les Européens ne s'installent définitivement sur l'île de Montréal, outre Champlain, des missionnaires jésuites, récollets et des aventuriers séjournèrent en Nouvelle-France et ont notamment transités par Montréal. À travers les récits que nous venons d'aborder, Montréal ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation de populations que nous avons décrit, mais elle reste, néanmoins, un lieu ancré dans l'identité et la mémoire de nombreux Amérindiens.

Revenons tout d'abord aux descriptions de Champlain, avant d'en tirer davantage de conclusions. En 1603, Champlain accoste à la hauteur de l'îlot Normandin et observe un bois fort clair sur une lieue. Selon les analyses de Loewen (2009 : 10), Champlain aurait décrit une forêt clairsemée composée d'arbres matures avec un maigre sous-bois (étant donné qu'ils peuvent y passer aisément avec les armes). Le sud montréalais de l'île semble être suffisamment fréquenté de manière à empêcher le développement de ce sous-bois. À son retour en 1611, il s'aventure plus profondément qu'au cours de son premier voyage et

définit le chemin menant au lac des Deux Montagnes qu'il emprunte, pendant huit lieues, bordé de bois assez clairs. Suite à ces constatations, les rives sud-est et ouest montréalaises semblent être un espace vécu de par les déplacements que l'on y effectue. Elles devaient être fort fréquentées pour que ces chemins soient perceptibles aux yeux de ceux qui ne les connaissaient pas. Ensuite, lorsqu'il décide de s'installer à proximité de la rivière Saint-Pierre, il définit ces prairies « [...] où l'on pourrait semer des grains, et y faire des jardinages. Il y a aussi grande quantité d'autres belles prairies pour nourrir le bétail » (Champlain 1908 : 156). En attendant les Amérindiens, il décida d'y aménager deux jardins, le premier dans les prairies et le second dans les bois. Ces bois peuvent-ils dès lors correspondre aux zones quadrilatères plus denses que nous avons déjà abordées lors de l'analyse de sa carte de 1611 (figure 8) ? D'autre part, pouvons-nous associer cette zone à celle correspondant au bois dans lequel deux cents Amérindiens s'installèrent et construisirent une barricade autour de leurs logements ? Rappelons que ceux-ci se situaient du côté du bois et, en partie, du côté des barques françaises. Cette zone boisée pourrait correspondre à la colline Saint-Louis localisée sur la carte, le récit faisant effectivement mention de la présence du campement français à proximité de ce lieu. De surcroît, le point « E » sur sa carte indique : « Prairies où se mettent les sauvages quand ils viennent en ce pays ». Du reste, nous savons que l'embouchure de la rivière Saint-Pierre correspondait à l'endroit où l'on amarrait les barques. Cette même zone boisée dessinée sur la carte apparaît, également, à proximité des rapides de Lachine. Peut-elle à son tour être associée au lieu où Sagard alla cabaner en compagnie des Amérindiens sous un arbre après avoir passé le sault non sans encombre ? Il décrit cette zone comme étant une sapinière (Sagard 1998 : 334). Finalement, ces trois zones pourraient-elles correspondre à des forêts de résineux et plus spécifiquement à des pins blancs<sup>21</sup>, et ce, malgré la forme arrondie des arbres ? Remarquons que tous les arbres représentés possèdent cette même forme arrondie sur sa carte.

---

<sup>21</sup> Voir point 4.5.

Jusqu'à l'installation de la colonie française, nous pouvons observer un changement dans les *taskscape*s sur l'île de Montréal qui ne semble plus être le lieu d'activités liées à une occupation quotidienne et intensive comme elle l'était au Sylvicole supérieur. Par exemple, Le Jeune (*JR*, 1640 : 15) mentionne que depuis l'embouchure du fleuve et l'île de Montréal (ou le sault Saint-Louis), les Amérindiens sont « errants ».

L'île de Montréal est, cependant, toujours considérée comme un territoire convoité pour plusieurs groupes amérindiens. Les Iroquois Annierronnons, les Agniers et les Algonquins de l'Outaouais cherchèrent à profiter de la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent pour agrandir leur territoire et s'en s'approprier un nouveau (Chapdelaine 1991 : 45-6). Quand nous mentionnons « territoire d'exploitation », nous entendons, par là, un lieu de pêche, d'extraction de cornéenne, de chasse et de commerce. N'oublions pas que ses rives accueillait une grande diversité d'espèces de poissons et de sauvagines (comme les récits du XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que la toponymie de la carte du sault Saint-Louis de Champlain l'attestent). En plus de sa situation stratégique environnementale, l'île de Montréal est un pôle commercial et aussi le lieu de conflits pour le contrôle de ce corridor fluvial essentiel, notamment, au commerce des fourrures lié à l'arrivée des commerçants européens. Il faut rappeler que « [...] la guerre est de tous les exercices le plus noble et celui dont le sauvage se fait le plus d'honneur, suivant en cela l'idée commune de toutes les nations qui en font dépendre leur gloire » (Lafitau 1985 : 114). Nous savons que certains groupes exigeaient à certains endroits un droit de passage aux voyageurs en échange duquel ils les laissaient passer pour aller faire de la traite. En voici un exemple : « [...] quand ils [les Amérindiens] font voyage, et qu'ils passent sur les terres d'une nation chez qui ils ne veulent point s'arrêter, et qu'ils ont l'intention de passer outre ; car la moindre personne de cette nation arrêtera vingt et trente canots, en disant qu'elle barre la rivière [...] ; mais avec un présent on en est quitte » (*ibid.* : 113).

Un abandon des pratiques d'habitation est observé sur l'île, celle-ci devenant une zone tampon convoitée par plusieurs groupes mais sans qu'aucun d'entre eux n'ose se l'approprier, ce qui aurait été considéré comme un signe d'agression. Il semble s'agir d'un *no man's land* reconnu par les différents agents amérindiens, c'est-à-dire d'un territoire



inoccupé entre les premières lignes de belligérants. La crainte de conflits entre ces différents acteurs empêcha l'occupation de manière quotidienne de son territoire. Elle fut seulement utilisée comme une zone épisodique, un lieu de rencontre lié à des activités guerrières, commerciales et diplomatique comme les témoignages coloniaux le laissent sous-entendre.

Néanmoins, les récits attestent une certaine nostalgie des Amérindiens vis-à-vis de l'occupation ancestrale de l'île. En effet, certains ex-Hochelaguiens ou descendants d'Hochelaguiens dispersés parmi les nations voisines y sont revenus pour maintenir ou se réapproprier un certain sens d'ancrage (*rootedness*) (Zedeno et Stoffe 2003 : 67) ressenti pour les anciennes places (anciens villages, chemins, rivière, etc.). Effectivement, ils voulaient se conformer à la routine : se rendre, par exemple, au lieu où leur père les amenait à la pêche, se recueillir sur les tombes de leurs ancêtres, toucher la terre de leurs ancêtres, retourner profiter du meilleur endroit à bleuets, etc. Parcourir à nouveau les mêmes itinéraires que ceux de ses ancêtres leur permettait de recapturer ce paysage, de maintenir les connaissances ancestrales, processus qui furent essentiels à leur construction identitaire.

L'île est donc le territoire épisodique de plusieurs groupes amérindiens algonquins, iroquois et agniers mais également de commerçants européens dont les activités commerciales furent peu consignées dans les récits. Ceci est confirmé par cet extrait de la lettre adressée par des commerçants malouins au sujet de ce territoire : « [...] les navires étrangers [...] traitant et négociant par force et à main armée avecques les sauvages du dit pays » (De Poli 1894 : 49). En définitive, nous ne pensons pas que les terres intérieures de l'île aient été fréquentées intensément mais que les activités se concentrèrent le long des berges pour ne pas rompre le statut de *no man's land*. De plus, rappelons-nous que le climat de peur et de guerre régnant dans cette région, faisait que la simple venue jusqu'à l'île était une « telle entreprise, n'estant permis, comme chacun scayt, à aulcuns estrangers d'y passer ny négotier sur peine de la vie » (*ibid.* : 52). Nous verrons que ce changement de *taskscape* servit les intérêts coloniaux français lors de l'établissement de la colonie dans la vallée.

## **6. Sites archéologiques sur l'île de Montréal ayant une attribution culturelle « amérindien ancien de 1500 à 1899 » selon l'ISAQ**

L'ISAQ répertorie dix sites possédant une identité culturelle amérindienne historique (de 1500 à 1899) au sein de la municipalité de Montréal<sup>22</sup> (figure 12). Comme nous avons déjà pu le constater pour les Iroquoiens du Saint-Laurent, un amalgame peut exister dans l'association de la culture matérielle et de l'identité ethnique ou culturelle. Une autre difficulté rencontrée dans notre contexte réside dans la différenciation entre une culture matérielle amérindienne et euro-canadienne et, par conséquent, la difficulté de l'attribution culturelle ou ethnique d'un site. En effet, plusieurs études ont déjà révélé que le mode de vie amérindien, incluant la culture matérielle, n'était pas nécessairement différenciable selon un angle archéologique de celui des autres habitants coloniaux euro-américains ou autres individus marginalisés de la société (esclaves originaires des Antilles et autres colonies anglaises pour le Canada, coureurs des bois, etc.) et pouvait varier d'un individu amérindien à un autre<sup>23</sup> (Busby 2010 : 90-3). Les documents peuvent attester la présence d'individus amérindiens ayant eu un mode de vie amérindien pendant la période coloniale y compris dans leur culture matérielle (aux yeux des auteurs euro-américains), alors que pour les archéologues, le registre archéologique est similaire aux autres habitants (euro-américains) de la colonie.

La firme Ethnoscop (2003 : 87-8) résume assez bien la problématique relative à la culture matérielle désignée comme diagnostique amérindienne lors de la période coloniale au Québec. Trois catégories d'objets sont généralement associées à une présence amérindienne post-1534. Ce sont premièrement les objets dits de traite, communément représentés par les perles de verre, les bagues dites de Jésuites, les couteaux, les haches, les fusils, les chaudrons. Deuxièmement, ce sont les objets façonnés à partir d'objets européens, par exemple les pointes en métal découpé, les outils taillés à partir du silex des pierres à fusil, etc. Et troisièmement, ce sont les objets modifiés à la suite de l'arrivée de la

---

<sup>22</sup> Données disponibles en 2012

<sup>23</sup> Voir les débats sur le concept caduc d'acculturation, chapitre 1.

technologie européenne, tels que les colifichets en cuivre, les pipes de pierres, etc. Malheureusement, la présence de ces trois catégories d'objets mis au jour lors de fouilles archéologiques ne témoigne pas nécessairement d'une occupation amérindienne des lieux. Ces différents objets ont dû, au moins pour ceux appartenant à la première catégorie, passer aux mains d'Eurocanadiens pour se retrouver ensuite dans celles des nations amérindiennes, tout comme ils ont également pu tout simplement être utilisés par les colons. De surcroît, il est de ce fait difficile, en l'absence de datation absolue, de différencier la culture matérielle du Sylvicole supérieur des périodes subséquentes. Rappelons également que les changements perceptibles dans la culture matérielle ne doivent pas être considérés comme un abandon d'identité. En schématisant : un Amérindien peut avoir un mode de vie qualifié de « type » européen et continuer à s'identifier à une nation amérindienne. Les chercheurs ont prouvé à maintes reprises que la culture matérielle d'origine européenne (tant la matière première que le produit final) peut avoir présenté une importance particulière dans des contextes amérindiens<sup>24</sup>, pourtant nous sommes encore tous influencés selon nos stéréotypes préconçus de ce qu'est un objet européen ou amérindien avant même de l'avoir vu (Silliman 2010a : 266). Il est dès lors nécessaire de reconsidérer la manière dans laquelle ces différents contextes ont imprégné ces objets avec des significations mais aussi, comment ces objets rendent possibles des expériences culturelles très différentes (*ibid.*: 265-6). De surcroît, dans un contexte archéologique, les facteurs identitaires sont loin d'être tous perceptibles (citons comme exemple : la langue, la religion, etc.). Sans avoir recontextualisé les assemblages archéologiques, les catégories d'artefacts européen ou amérindien perdent, dès lors, leur efficacité car elles ne mettent pas en lumière la diversité culturelle des populations et engendrent des problèmes de conceptualisation des interactions coloniales entre les groupes amérindiens et les colons. Comme le mentionnait déjà Pintal (2009 : 17) pour le Québec : « [...] tant des difficultés d'interprétation que certaines des méthodes d'analyse font en sorte que les sites amérindiens de la période historique n'ont pas toujours été identifiés comme tels ». La

---

<sup>24</sup> Citons, entre autres, les travaux de Laurier Turgeon (1997) sur les chaudrons de cuivre.

firme Arkéos (2003b : 160) ajoute que : « Les données disponibles sur les occupations amérindiennes de la période historique demeurent très parcellaires et encore indistinctes, ce qui n'est pas un problème propre à Montréal, peu de sites d'établissements intègres de cette période ont pu être identifiés à ce jour ». Dans le cadre de ce mémoire, nous ne remettons pas en question l'attribution culturelle des sites historiques amérindiens de l'ISAQ. Cependant, en utilisant les données reprises dans les documents des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, une situation plus exhaustive des occupations amérindiennes « historiques » pourrait être envisagée malgré que la relation entre les écrits et les restes archéologiques ne soit pas toujours évidente. Nous verrons que les renseignements issus des rapports déposés au Centre de documentation en archéologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine sont quelque peu lacunaires concernant ces données. N'oublions pas que récemment encore les archéologues séparaient aux fins d'analyses le matériel archéologique selon le critère probable de leur appartenance à une identité européenne ou amérindienne et cela sans que les résultats subséquents des spécialistes ne soient repensés dans leur globalité (Moussette 2005 : 163).

Dix sites sont répertoriés par l'ISAQ ayant une identité culturelle « amérindienne historique (de 1500 à 1899) » pour la municipalité de Montréal. L'ISAQ attribue une identité culturelle à un site selon les propos des archéologues ayant rédigé les rapports déposés au Ministère. Différents choix sont déjà disponibles pour ce module. En ce qui concerne les sites ayant été attribués comme amérindien, trois grandes catégories existent telles qu' « Amérindien préhistorique », « Amérindien historique ancien » et « Amérindien historique moderne ». Pour Montréal, ces sites sont les Sépultures de Westmount (BiFj-31), la Grange des Pauvres (BiFj-56), le site historique et archéologique Le Ber-Le Moyne (BiFk-6), le site historique et archéologique du fort Senneville (BiFl-2), le site Dawson (BiFj-1), le Domaine de Callière (BjFj-101), le Vieux séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18), la pointe à Callière (BjFj-22), la place Royale (BjFj-3) et, enfin, la sépulture de Rosemont (BjFj-98). Nous ne reviendrons pas sur les sites de sépulture (BiFj-31 et BiFk-6) dont les données et la problématique relatives à leur datation ont déjà été mentionnées auparavant.

**Le site archéologique de la Grange des Pauvres** (BiFj-56) comporte une grange érigée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce terrain fut la propriété des Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu qui l'utilisèrent afin de secourir les déshérités. Les plus anciens niveaux répertoriés sur le site se rapportent à l'utilisation des sols à vocation agricole entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, sur l'entièreté du territoire du fief de Nazareth. La fouille de la couche de labour couvre une période approximative de 100 ans, à cause de l'effet du retournement des sols (Ethnoscop 2000a). Le premier niveau en surface du sol naturel a livré quelques artefacts fragmentaires dont certains sont associés à la période dite de « contact » selon les auteurs (entre autres un fragment d'ardoise taillé en forme de pointe et une perle enroulée de couleur ambre). Une hache en pierre polie de facture amérindienne fut également découverte dans le labour mais ce contexte ne permet pas de la rattacher à une période particulière (*ibid.* : 56). Cette aire est stratégiquement localisée à l'abri des inondations et sur la ligne d'interfluve (*ibid.* : 22). Peu d'informations ou d'hypothèses nous sont parvenues quant aux objets diagnostiqués ou catalogués comme amérindiens, les seuls éléments existants sont leur association à des contextes historiques (*ibid.* : 99).

Deuxièmement, le **site historique et archéologique Le Ber-Le Moyne** (BiFk-6) est situé à Lachine sur une terre bien drainée surplombant une zone marécageuse. Ce site fut occupé par les Amérindiens ayant l'habitude de s'y arrêter avant les rapides et ensuite fréquenté par les Européens qui y faisaient une halte et s'y procuraient le nécessaire avant de poursuivre leur route (Buteau et Chevrier 2001 : 25). Durant le XVII<sup>e</sup> siècle, le village palissadé de Fort Rémy fut construit et les canots forcés de s'y arrêter sont tirés sur les rives (*ibid.*). En 1667, les Sulpiciens avaient concédé ce lot (n<sup>o</sup> 463) à Robert Cavelier de Lasalle qui y construisit un bâtiment entre cette date et celle de sa revente à 1669 aux marchands Jacques LeBer et Charles LeMoyne (*ibid.* : 26). À cette époque, cette zone stratégique constitue une plaque tournante pour les régions du sud-ouest et Ville-Marie. Une maison en pierres y est construite avant 1685. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour sous le plancher de cet habitat plusieurs objets diagnostiques associés aux échanges liés au commerce des fourrures, tels que des perles, des bagues, des pierres à fusil, des pipes micmaques datées des années 1680-1690, des piastres légères et des munitions diverses. La

plupart de ces objets furent découverts dans une fosse creusée vers 1680 contenant également des cendres fines (Buteau et Chevrier 2001 : 27-8). Ces marchandises devaient être échangées sur place ou confiées aux coureurs des bois qui prenaient la direction du Pays d'En Haut depuis l'instauration du système de congés. En 1687, la maison est vendue à François Guillemot dit Lalande, qui exerce à la fois les fonctions d'équipeur, de boulanger et d'aubergiste pour les engagés passant à Lachine (*ibid.* : 31). Les archéologues émettent l'hypothèse que cette personne a pratiqué le commerce dans sa maison jusqu'au raid iroquois de Lachine en 1689 (en raison de la présence des cannelles de tonneau témoignant de la distribution de l'eau-de-vie) et jusqu'à la dispersion des groupes de traiteurs et son établissement à Montréal qui s'en suivit (*ibid.* : 37).

La maison fut réoccupée en 1699 par Marguerite Chorel de Saint-Romain et Guillaume de Lorimier. Après le décès de son conjoint, Marguerite y exerça probablement un commerce d'eau-de-vie avec les Amérindiens de passage comme l'attestent les modifications consécutives à l'extension du lieu d'entreposage de ces boissons alcooliques. De même, les textes révèlent qu'elle bénéficiait d'un congé de traite (*ibid.* : 37-38, 41). Ensuite, cette maison et les terres seront revendues en 1765 à un Irlandais, Hugh Heney (*ibid.* : 43).

Troisièmement, le terrain du **site historique et archéologique du fort Senneville** (BiF1-2) fut le théâtre de nombreuses occupations. Il se situe à un endroit stratégique, au sud-ouest du lac des Deux Montagnes et au nord du lac Saint-Louis. Une occupation amérindienne des lieux est observée avant la construction du premier magasin en 1671. Les archéologues ont découvert dans le contexte de ces couches des fragments de pipes en terre cuite datant du Sylvicole supérieur. D'autres indices de la présence amérindienne ont été attestés lors des fouilles de 1971, mais ils n'ont pas été mis en relation avec les différentes séquences de l'occupation du site (Ethnoscop 2006 : 184). Ensuite, l'officier Dugué de Boisbriant y opéra un poste de traite de 1671 à 1678, tout comme Jacques Leber père de 1679 à 1702 (Roy 2009).

Par après, Jacques Leber de Senneville construisit le fort Senneville en 1703. Cet aménagement militaire construit en pierres maçonnées comportait des courtines, des

bastions, une maison, une dépendance, une citerne ainsi que des latrines (Ethnoscop 2006 : 201). Sa vocation défensive, telle qu'affirmée par son auteur, est actuellement contestée. Selon les archéologues (*ibid.* : 177, 201), sa construction aurait été réalisée durant une période pacifique puisqu'aucune menace imminente iroquoise (après la signature de la Grande Paix), ni anglaise ne pesait à ce moment sur ce poste de traite. En outre, exception faite du fort de La Montagne, la plupart des autres forts en Nouvelle-France ont été construits en bois et ceints de simple palissade, ce qui aurait été suffisant pour contrer la menace iroquoise. De surcroît, les murs en pierres ne sont, quant à eux, pas suffisamment massifs contre les attaques de l'artillerie anglaise (*ibid.* : 178). Les chercheurs déconsidèrent sa vocation défensive officielle et renforcent l'hypothèse de la primauté de sa fonction symbolique, reflet du prestige, de la crédibilité et de la prise de possession des lieux par son propriétaire. Par ailleurs, le fort aurait été érigé dans un but lucratif afin de reconstituer la fortune de Leber (*ibid.* : 177-8, 206 ; Royer 2007 : 27). Selon Viau (communication personnelle, 2012), la vocation de ce fort correspond probablement à une volonté politique affichée des autorités coloniales à vouloir décourager la contrebande qui proliférait dans ce secteur à la suite de la présence des Népissingues qui étaient les intermédiaires attitrés des pourvoyeurs amérindiens après 1650. Les activités de traite ont malheureusement laissé peu d'indices lors des fouilles à l'intérieur et aux abords du fort alors que le magasin de traite devait se trouver à l'intérieur à l'instar des autres sites de ce type en Nouvelle-France (Royer 2007 : 23). Les archéologues estiment que le manque d'indices pourrait s'expliquer par un décapage des couches durant le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et par le rejet d'objets usagés ou indésirables dans le lac (Ethnoscop 2006 : 180, 203, 207).

Après la fermeture du poste en 1724, la maison du fort abrita le meunier et le fermier du fief (et très probablement leur famille) jusqu'en 1758 ; une garnison d'une quinzaine de miliciens y trouva refuge entre 1747 et 1748 à cause des craintes d'éventuelles d'incursions iroquoises. Les résultats des fouilles de ces couches attestent que les occupants de cette période bénéficiaient à la fois de produits de l'élevage de la ferme, de ressources de la forêt et du lac, de la trappe et de certaines activités de traite. Cependant, la majorité de

l'assemblage relatif à la traite est associée à l'occupation domestique du site. Il paraîtrait que le meunier et le fermier qui occupaient la maison du fort se consacraient probablement aux activités de la trappe et de la traite afin de recueillir des revenus d'appoint (Ethnoscop 2006 : 183, 187, 207). L'assemblage comporte des perles, des cônes clinquants, des pipes dites micmac, des éclats de silex et de chert ainsi qu'une grande variété d'ossements d'animaux à fourrure et de wapitis pouvant révéler, selon les archéologues, des indices du séjour d'Amérindiens (*ibid.* : 204, 206 ; Royer 2007 : 23-4).

Le fort fut par la suite laissé à l'abandon de 1759 à 1773 et réaménagé l'année suivante par l'officier Testard de Montigny dans le but d'y établir un magasin général jusqu'en 1776, date de l'incendie.

Quatrièmement, nous avons déjà eu l'occasion de présenter le **site Dawson** (BiFj-1) dans lequel des fragments d'objets en fer et en cuivre ont été mis au jour mais également de la poterie iroquoise. Depuis les études de Dawson, la datation de ces mobiliers a été remise en question. Trigger et Pendergast estiment que les trouvailles sont trop fragmentaires pour qu'une datation précise puisse être établie (Trigger et Petit-Pas 1984 : 40 ; Pendergast et Trigger 1972 : 150-2, 158, 284). L'association des objets européens, signe d'une présence française sur le continent, avec l'occupation du site par les Iroquoiens du Saint-Laurent demeure floue.

Cinquièmement, les fouilles sur le **site du Domaine de Callière** (BjFj-101) ne semblent pas avoir eu d'occupation significative durant le Sylvicole supérieure compte tenu de l'absence de vestiges organisés mais, par contre, elles suggèrent qu'il s'agissait d'un lieu d'échanges entre traiteurs français et amérindiens avant la fondation du fort de Ville-Marie en 1642 en raison de la présence importante de perles de verre datant des années 1600-1630 (Bélanger et al 2004 : 81 ; Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012 : 18-9). Un foyer, des restes d'ossements d'animaux, des pipes à tuyau amovible et des pointes de projectiles ont également été mis au jour. Ce site pourrait correspondre à lieu de campements amérindiens venus à la pointe pour accomplir des activités commerciales avec les colons (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012 : 138). Entre 1674 et 1688, ce site aurait été le lieu de l'emplacement annuel de la foire des fourrures. Des perles de traite, de nombreux



ossements d'animaux laissés à la suite d'activités de boucherie, des tessons de céramique européenne, une concentration de cendre mélangée d'écailles d'esturgeon ont été retrouvés (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012 : 20).

Sixièmement, en ce qui concerne **le Vieux séminaire de Saint-Sulpice** (BjFj-18), les seigneurs de l'île de Montréal, les Messieurs de Saint-Sulpice, décident de déplacer leur séminaire de la rue Saint-Paul à la rue Notre-Dame, plus paisible, en bordure de l'église en construction à cette époque (Ethnoscop 2005). Il fut achevé en 1684 et constitua l'édifice le plus imposant à cette époque (Archéotec 2005 : 29). Les archéologues découvrirent, lors des fouilles de 2004, le premier niveau d'occupation de ce secteur à « la période de contact » dans la cour du bâtiment (*ibid.* : 84).

Septièmement, les vestiges du premier cimetière de Montréal ont été découverts sur **le site de la pointe à Callière** (BjFj-22). Les registres des sépultures révèlent que trente-huit personnes y furent inhumées dans des cercueils avec une présence amérindienne importante (Desjardins et Duguay 1992 ; Pothier 2004). Douze Amérindiens y sont enterrés. Il s'agit d'un homme, de sept enfants dont cinq garçons et deux filles ainsi que cinq individus ayant un âge indéterminé (trois personnes de sexe masculin et une de sexe féminin). Aucune distinction entre les baptisés européens et amérindiens ne se retrouve dans le registre paroissial. Les attaques iroquoises semblent avoir été la cause probable du décès des adultes et la mortalité infantile chez les enfants. Un fait intéressant observé par les archéologues réside dans l'aménagement même du cimetière. En effet, une clôture semble avoir créé une ségrégation physique entre les sépultures amérindiennes et européennes, de même que l'orientation entre ces deux groupes semble avoir été distincte (Desjardins et Duguay 1992 : 33 ; Pothier 2004 : 30). Les sépultures amérindiennes auraient été orientées vers le nord à l'instar du cimetière de Sainte-Marie-aux-Hurons. En ce qui regarde le mobilier funéraire, des perles de forme tubulaire courantes durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ont été mises au jour lors des fouilles, elles peuvent être contemporaines à l'utilisation du cimetière. Par contre, les autres perles éparpillées, tout comme les tessons de céramique et de verre ne peuvent être associés précisément aux sépultures car il s'agirait d'objets échappés, oubliés ou abandonnés par des habitants

proches. Toutefois, dans le remblaiement d'une probable sépulture amérindienne, une pipe en terre cuite à effigie de hibou, une dent d'ours et un tesson de céramique ont été découverts. Cet assemblage peut être associé à la culture huronne (Desjardins et Duguay 1992 : 36-7). À cause des inondations fréquentes empêchant l'inhumation des défunts, l'emplacement du cimetière a dû être modifié. Le choix du nouveau lieu de sépulture se porta sur les terrains situés derrière l'Hôpital de Jeanne-Mance, sur le coteau, de l'autre rive de la rivière Saint-Pierre. Selon les auteurs, quelques sépultures ne semblent pas avoir été déménagées (*ibid.* : 39).

Lors des fouilles réalisées en 1989 sur cette pointe, des objets de facture amérindienne ont été mis au jour. L'aire fouillée comprenait une partie du cimetière. Les archéologues ont donc analysé le contexte stratigraphique afin de pouvoir fixer une datation antérieure ou postérieure à 1642, toutefois, la présence d'objets taillés en silex suppose l'arrivée des Européens. Les artefacts exhumés témoignent d'activités de traite (reliés à l'échange entre Amérindiens et Européens) et diverses occupations européennes postérieures à l'abandon du cimetière. L'assemblage comportait des cliquetis, des fragments de pipe de type micmac, des bagues dites de Jésuites, des boucles et agrafes destinées à la parure, des perles de verre, des munitions de chasse, des projectiles, des hameçons, des pierres à fusil ainsi que des accessoires de couture considérés comme des éléments prioritaires dans les échanges de traite (Brassard 1999 : 61 ; Desjardins 1994 : 113-5). Des outils de pierre taillée et de la poterie de terre cuite grossière non glaçurée ont également été mis au jour (Arkéos 2003b : 161). Les archéologues ont émis l'hypothèse d'une succession d'occupations par des groupes amérindiens lors des foires annuelles des fourrures sur cette berge communale qui leur était réservée. L'accumulation des objets pouvant appartenir à des groupes algonquins, hurons, outaouais ou iroquois aurait eu lieu entre 1654 et 1796 (Desjardins 1994 : 117). Desjardins s'interroge néanmoins sur la nature de cet assemblage n'étant pas propre aux postes de traites. Il ne comporte effectivement pas de marmite, chaudron de métal, hache, couteau, lame d'épée, tranche, lime, alène ou ciseaux (*ibid.* : 117-8). Les hypothèses laissent donc présumer que ce lieu peut être

considéré comme un emplacement de campements temporaires et un lieu de rencontres protocolaires officielles (Brassard 1999 : 62).

Finalement, **la place Royale** (BjFj-3) est un lieu de transition. Vers 1650, les habitants de Ville-Marie s'installent sur le coteau, sur la rive gauche de la rivière Saint-Pierre. Une superficie d'approximativement un arpent de large le long du fleuve est réservée pour l'usage de l'ensemble des habitants servant de pâturage communautaire (Arkéos 2003a : 125). Cette zone est appelée la commune. En 1657, une partie de cet espace devient officiellement la place publique et ensuite la Place du Marché de 1676 jusqu'en 1807, date où ses activités sont transférées à la place Jacques Cartier (*ibid.* ; Brassard 1985 : 4). Elle gardera son rôle public tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle (*ibid.*). Une palissade de pieux de 4,88 m fut érigée entre 1684 à 1688 par Louis Hector de Callière, gouverneur de Montréal afin de défendre la ville. Elle fut ensuite démolie en 1720 et remplacée par une fortification en pierres (Arkéos 2003a : 125). Cet emplacement constituait un lieu de débarquement privilégié pour l'accostage des canots avec l'existence d'une plage suivie d'un talus de plusieurs mètres de faible inclinaison ainsi qu'une voie de pénétration vers l'intérieur des terres avec la possibilité de contournement des rapides. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet avantage fut exploité et cet emplacement fut d'ailleurs le lieu de la foire annuelle des fourrures. Les visiteurs y arrivaient au mois d'août et des campements y étaient installés à proximité jusqu'à la fin du mois de septembre. Huit cents Amérindiens y séjournèrent en 1674 selon Frontenac et mille deux cents y signèrent la Grande Paix en 1701 (*ibid.* : 126). Lors des fouilles des objets de facture européenne et amérindienne témoignant entre autres de la nature commerciale de ce lieu furent mis au jour dans un contexte du Régime français. Il s'agit en l'espèce des fragments de pipe, des vases amérindiens, des pointes de projectile, des balles de mousquet et des bagues de Jésuites.

## 7. Middle Ground colonialism

Comme nous l'avons abordé précédemment dans le canevas théorique, nous allons constater que le *middle ground colonialism* (Gosden 2004) semble être le modèle de colonialisme le plus approprié pour la région montréalaise au cours de la période consacrée à cette étude. Lors de la mise en place des relations coloniales, le pouvoir et les valeurs du colonisateur ne prédominent pas toujours, mais un modèle correspondant à un accommodement et à des rapports normalisés à travers une compréhension des connaissances sociales de l'« Autre » peut se manifester (*ibid.* : 82-113). Cette approche corrobore le principe selon lequel les Amérindiens jouaient un rôle actif dans et face à la société coloniale, participant consciemment au *middle ground* et créant ainsi un terrain d'entente (*common ground*) (Grabowski 1994 : 305).

Au cours du mois de mai 1642, Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance s'établirent à l'endroit défriché par Champlain sur la pointe à Callière afin d'y établir la nouvelle colonie. La création d'un nouveau lieu à cet endroit permettait une continuité symbolique, aidant ainsi les nouveaux arrivants à s'approprier et à humaniser ce nouvel espace selon leur propre système idéologique. De plus, cette continuité symbolique assurait le maintien de l'identité sociale communautaire et favorisait l'établissement de nouvelles relations entre colons. Essentielle à la survie du premier noyau d'habitants français, l'appropriation de ce nouvel espace passa par la structuration du paysage laurentien au travers de l'imposition d'un système de distribution de terres sous un régime seigneurial<sup>25</sup> développant une forme d'autarcie face au vieux continent et privilégiant un peuplement durable de la Nouvelle-France.

En choisissant ce lieu, la Compagnie des Cents-Associés s'engageait également dans la ligne idéologique de Champlain qui avait déclaré en 1633 aux Hurons : « [...] nos garçons se marieront a vos filles, & nous ne ferons plus qu'un peuple » (*JR*, vol. 5 : 135). L'administration royale encourageait, en effet, les adoptions et le mariage car l'intégration

---

<sup>25</sup> Structure agraire millénaire dans l'Ancien Monde qui resta en vigueur dans la vallée du Saint-Laurent et de ses affluents entre 1627 et 1854 et fut une des premières institutions transposées par la France dans sa colonie (Courville 1971 : 205 ; Grenier 2006 : 409 ; Marchand 2010 : 18).

des populations amérindiennes était à la base du développement économique, démographique et social des colonies en Nouvelle-France. Colbert rappelait au Sr. Bouterou en 1668 :

[d'] appeler les habitants naturels du pays en communautés de vie avec les français, soit en leur donnant des terres et des habitations communes, soit par l'Éducation de leurs enfants et par les mariages <sup>26</sup>(cité dans Dechêne 1988 : 29).

L'adoption y était une pratique reconnue mais ce sont, pourtant, essentiellement les enfants des communautés européennes qui aboutirent dans les communautés amérindiennes. Ils étaient majoritairement issus des guerres de capture lors des conflits franco-anglaises et de l'abandon d'enfants illégitimes (Delâge 1991 : 64). En effet, les sociétés amérindiennes possédaient la faculté de pouvoir assimiler des individus issus d'autres groupes culturels. Ensuite, lors des traités de paix, plusieurs de ces jeunes captifs optaient en faveur de leur famille d'adoption aux dépens des liens de sang, le critère d'identité privilégiait l'appartenance culturelle (Delâge *id.* : 64). Inversement, peu d'enfants amérindiens furent accueillis chez des parents européens (Greer 1998 : 105).

Quant au mariage mixte, il fut encouragé par l'administration royale qui octroya un budget de 3000 livres pour doter soixante Amérindiennes souhaitant épouser un Français, toutefois faute d'union, ce budget fut supprimé en 1683 (Lachance et Savoie 1996 : 194) <sup>27</sup>. Les registres des paroisses en Nouvelle-France nous indiquent effectivement un nombre très faible d'unions mixtes (nonobstant les probables omissions). À Montréal, aucun mariage mixte ne fut contracté jusqu'en 1662 sur les soixante-dix-neuf actes enregistrés et de ce fait, aucune naissance reconnue ne fut identifiée (Dechêne 1974 : 39 ; Trudel 1976 : 41, 99). Par la suite, quelques cas d'Eurocanadiens et d'Eurocanadiennes installés avec leur conjoint(e) amérindien(ne) dans les missions sont recensés (Dechêne 1988 : 40 ; Delâge 1988 : 64). À l'inverse, l'intégration d'Amérindiens dans la communauté eurocanadienne est indiscernable car il s'agissait probablement d'unions marginales et marginalisées (Dechêne 1974 : 40). Par contre, la majorité des unions mixtes fut non

---

<sup>26</sup> ACF, B, f° 88, Instructions de Colbert au Sr. Bouterou, 5 avril 1668.

<sup>27</sup> Avant de l'interdire en 1774 (Larin 2000 : 65).

recensée car contractée en l'absence d'un prêtre dans le Pays d'En Haut. Ces unions étaient considérées comme « scandaleuses »<sup>28</sup> (cité dans Dickinson 2007a : 357) car ces jeunes hommes avaient tendance à « vivre en sauvages » (Denonville 1685<sup>29</sup>). Charlevoix (1744 : 210) estime : « [...] il seroit à souhaiter que les François eussent le même dégoût des Sauvagesse » que lorsque « [...] les Françaises [...] ont été leurs Prisonnières. Ils [les Amérindiens] n'en sont pas même tentés ». En fin de compte, le métissage a essentiellement eu lieu dans le Pays d'En Haut ; les coureurs des bois, en s'intégrant dans les sociétés amérindiennes, épousèrent des Amérindiennes qui leur furent de précieuses alliées (Dechêne 1974 : 40 ; Greer 1998 : 105).

## **7.1 Les Amérindiens domiciliés**

L'intégration des populations amérindiennes dans le système seigneurial fut à la base du développement de la colonie. Nous allons constater que l'île de Montréal fut une zone de fréquentation domestique pour plusieurs groupes Amérindiens à la fois avant et à la suite de l'établissement des missions sur l'île de Montréal. Nous verrons que les sources coloniales font majoritairement référence à la présence des Amérindiens domiciliés pour la présence amérindienne sur l'île de Montréal. On qualifie les « Amérindiens domiciliés », ceux qui vinrent s'installer aux côtés des colons afin de les distinguer des Amérindiens non sédentaires.

### **7.1.1 Avant l'établissement des missions sur l'île de Montréal**

Si le climat d'insécurité ralentit l'installation permanente des populations amérindiennes (et françaises) au sein de la colonie avant l'établissement des missions sur l'île de Montréal, plusieurs familles algonquiennes tant chrétiennes que non converties résidèrent au fort dès l'automne 1642. Pendant les premières années, ces Amérindiens domiciliés participant à la

---

<sup>28</sup> APSSM, Correspondance des supérieurs, boîte 60,21.18-25/07, Humbert à Roux, le 16 octobre 1822.

<sup>29</sup> BAC, MG1-C11A, Lettre de Denonville au ministre, compte rendu de son voyage à Cataracoui, 1685, novembre, 13, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

vie de la colonie s'étaient établis de leur gré parmi les habitations françaises (Dechêne 1974 : 23). En 1647, Maisonneuve, au nom de la Société de Notre-Dame, avait pu attribuer des censives aux habitants établis depuis plus de trois ans au sein de la colonie (Pothier 2004 : 34). La plupart de ces censitaires avaient obtenu un lot situé sur l'étendue (de 2 km de longueur) réservée par Maisonneuve pour la construction de la ville sur la rive gauche de la Petite rivière en plus d'une terre dans la campagne environnante. Selon Tremblay (1981 : 48), « [...] il n'y a pas de véritable effort pour les [les Amérindiens] regrouper ». Plusieurs d'entre eux s'installèrent par la suite à l'Hôtel-Dieu où ils furent nourris et logés par Jeanne Mance. En compensation de leur installation, les Français leur avaient promis un support militaire pour lutter contre leurs ennemis, dans la construction de maisons, le défrichage et le labour des terres (*JR*, vol. 22 : 133). Dès 1645, trente familles commencèrent, à y cultiver les terres (*JR*, vol. 28 : 182). Dans l'attente du développement urbain, les habitants de Ville-Marie furent autorisés à cultiver les espaces non attribués de la ville (Marchand 2010 : 34). Ensuite de 1648 à 1665, Maisonneuve concéda cent vingt-deux terres allant de la rue d'Iberville jusqu'aux confins du lac à La Loutre (Harel 1979 : 18). Il faut savoir que la ville de Montréal était administrée par le gouverneur royal, les terres agricoles étaient concédées à des particuliers et la réserve de bois appartenait aux seigneurs de l'île (Loewen 2009 : 16).

Selon les déclarations des Jésuites, plusieurs bandes s'y installèrent en vue d'une sédentarisation ou envisagèrent de s'y fixer dont entre autres trois chefs algonquins (ceux de l'Île, de la Petite Nation et des Iroquets) qui s'étaient engagés à passer l'hiver à Ville-Marie et à y cultiver la terre au printemps suivant (*JR*, vol. 29 : 142). Cependant, ces Amérindiens domiciliés ne s'y installèrent pas de manière permanente. Ils quittèrent Ville-Marie quand elle ne fut plus en sécurité ou tout simplement, pour s'adonner à d'autres activités (*JR*, vol. 22 : 134). En effet, au mitan du XVII<sup>e</sup> siècle, à la suite de la destruction de la Huronie, les Iroquois lancèrent constamment des attaques contre la colonie semant la terreur et en se focalisant sur les groupes algonquins (*JR*, vol. 36 : 162-4 ; vol. 40 : 12). L'île devint quasi inhabitable et fut parfois évitée par ces groupes se rendant à Québec et à Trois-Rivières. À ce sujet Dollier de Casson (1871 : 42) mentionna :

Les Iroquois n'ayant plus de cruautés à exercer au dessus de nous, parce qu'il n'y avait plus de Hurons à détruire, et que les autres sauvages s'en étaient enfuis dans des terres qu'ils ne pouvaient les aller chercher à cause du défaut de chasse et qu'il faut être plus adroit à la pêche qu'ils ne le sont pour aller dans les pays où ils s'étaient retirés, tournaient la face vers l'isle de Montréal qu'ils regardaient comme le premier objet de leur furie dans leur descentes, pour ce sujet l'hiver étant passé, ils commençaient tout de bon à nous attaquer, mais avec une telle opiniâtreté qu'à peine nous laissèrent-ils quelques jours sans alarmes.

En plus de plusieurs familles huronnes et algonquiennes séjournant aux abords du fort, quelques guerriers hurons et négociants algonquins utilisaient également au besoin l'Hôtel-Dieu comme refuge contre les Iroquois durant plusieurs hivers (*JR*, vol. 24 : 229-32 ; vol. 36 : 14, 198-200). D'autres témoignages attestent que des guerriers algonquins partant en guerre contre les Agniers laissaient femmes et enfants au fort (*ibid.* : 204). En plus des périodes de guerre, quelques enfants et aînés arrivaient auprès des Hospitalières de Ville-Marie lors de la saison de la chasse (Dechêne 1974 : 22-3). Perrot (2004 : 189) mentionne à cet effet que : « [...] les Sauvages ne peuvent faire dans un jour qu'une très petite marche, étant donné qu'il leur faut porter avec eux cabannes, enfans, et tout ce qui leur est nécessaire, quand ils changent d'endroit pour la chasse [...] », d'où l'utilité que voyaient certaines familles amérindiennes d'y laisser des membres de la famille.

Cette situation fut propice et même indispensable à la Société Notre-Dame tant pour le développement économique de sa colonie que pour sa défense (Dechêne 1974 : 22-3 ; *JR*, vol. 24 : 229). Le désir d'implanter une zone domestique de *taskscape*s amérindiens (majoritairement algonquins et hurons) répondait à trois facteurs : économique, militaire et symbolique. En effet, la présence de groupes amérindiens « d'habités » à proximité des magasins garantissait l'arrivée régulière de fourrures et participait aussi à la protection militaire du fort. Les Amérindiens domiciliés étaient, en effet, tenus de protéger l'établissement contre les attaques ennemies (Pothier 2004 : 36). Et enfin, si le choix de l'emplacement de Ville-Marie assurait une forme de continuité symbolique aux yeux des Français, il était probable qu'il le constituait également pour les Amérindiens. En effet, selon Champlain (1908 : 155-6), ils fréquentaient cette même zone dans le passé et leur



présence maintenait ainsi une signification associée à une expérience, une identité et un attachement sur la longue durée pour ces groupes.

Toutefois, les Amérindiens vivant parmi la population française ne répondaient pas aux attentes apostoliques des fondateurs (*JR*, vol. 22 : 134 ; vol 24 : 12-14). Il faut savoir, toutefois, que selon les recensements des populations amérindiennes effectués par le gouvernement colonial et fondés sur les données des missionnaires, la population amérindienne sédentaire estimée sur l'île de Montréal est supérieure à celle des Français jusque dans les années 1666-1668 (Dickinson 2007a : 356 ; Grabowski et Dickinson 1993 : 55). Pourtant, les mentions relatives aux Amérindiens domiciliés avant le commencement des missions dans l'archipel montréalais sont parcimonieuses, les rares écrits se limitant à la présence amérindienne dans des contextes commerciaux et religieux.

### **7.1.2 Les missions en Nouvelle-France**

Dans ce qui suit, nous nous pencherons les relations entre le paysage et les pratiques qui y prirent place à la suite de l'instauration des missions sur l'île de Montréal. Lors des prémises de la colonisation, en imposant dans les nouveaux espaces de la Nouvelle-France des structures qu'étaient les missions, les missionnaires souhaitaient préserver ces sociétés qu'ils considéraient « des premiers âges de l'humanité » par la création de « réductions » inspirées des *reducciones* mises sur pied par les jésuites au Paraguay. En réalité, le paysage est souvent l'issue d'une lutte de pouvoir (et de domination) entre plusieurs idéologies (Uytenhove et Keunen 2008 : 66), c'est-à-dire que dans le contexte idéologique régnant en Nouvelle-France, cette exigence avait pour but d'affecter l'engagement des sociétés amérindiennes envers ce paysage. En modifiant les différents *tasksapes* amérindiens, c'est-à-dire leurs expériences, leur perception et leur engagement, ce processus de domination permettait, entre autres, aux missionnaires (sous l'égide du gouvernement français) de contrôler les mouvements (pour ensuite, s'appropriier les terres). En effet, dans notre cas, les missionnaires cherchaient à la fois à maintenir ces sociétés hors de l'emprise néfaste des mauvais chrétiens tout en voulant les contraindre au mode de vie sédentaire, inéluctable à la conversion et à la foi chrétienne, à l'intérieur de l'espace colonial « [...] »

pour perfectionner ce que ces peuples ont de bon et corriger ce qu'ils ont de mauvais » (Charlevoix 1744, vol.3 : 342). La Nouvelle-France constitua pour ces missionnaires un terrain propice à l'instauration de ce système comme moyen de conversion efficace et durable des Amérindiens (Beaulieu 1990 : 152 ; Trigger 1986 : 292).

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, des missions composées d'Algonquins et de Montagnais se retrouvèrent à Sillery et à La Conception ; des Hurons à Notre-Dame-de-Foi puis à Lorette, des Abénaquis à Sillery et ensuite au Sault de la Chaudière et enfin des Iroquois à La Prairie de la Madeleine (Jetten 1994 : 9).

À Montréal, les autorités françaises avaient projeté de longue date d'y établir un établissement amérindien à proximité, et ce, nonobstant les raids iroquois. À l'encontre des missionnaires (et de la politique ségrégationniste jésuite), les penseurs laïcs de la Compagnie des Cents-Associés prônaient l'assimilation des groupes amérindiens au sein des colonies (Delâge 1992 : 85). Sous Colbert, le gouvernement souhaitait également qu'ils s'établissent dans des villages « à la française » facilitant une assimilation rapide tout en permettant d'effectuer un contrôle sur différentes activités commerciales, militaires et apostoliques liées à l'administration des affaires indiennes (Tremblay 1981 : 12). À ce propos, Duchesneau (1681<sup>30</sup>) mentionnait que les missions auprès d'établissements français « [...] mettent le pays en sureté et y apportent des pelleteries ». Finalement, malgré le zèle missionnaire jésuite, le modèle des réductions sud-américaines ne put être reproduit dans le territoire de la Nouvelle-France.

Quant aux Sulpiciens, rivaux des Jésuites, leurs travaux d'évangélisation commencèrent véritablement en 1667 par des missions éphémères et principales essentiellement axées autour de l'île de Montréal (Dickinson 2007a : 351, 355, 358). En favorisant l'envoi de prêtres de Saint-Sulpice, et ensuite de Récollets, le gouvernement français avait souhaité éviter la formation d'un monopole par les Jésuites (Robert 1994 : 27

---

<sup>30</sup>BAC, MG1-C11A, Lettre de Duchesneau au ministre, 13 novembre 1681, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

; Talon 1670<sup>31</sup>). C'est à cette époque, à cause de l'échec de colonisation et de peuplement de la Compagnie des Cents-associés, que la colonie passa en 1663 sous l'administration directe de la couronne et des portions de terres seigneuriales furent cédées à différentes personnes ou institutions religieuses avec l'obligation d'y installer des agriculteurs. Les prêtres de Saint-Sulpice devinrent par conséquent seigneurs de l'île<sup>32</sup> (Dickinson 2007b : 180) et dès lors, les structures rurales, villageoises et routières fondamentales furent mises en place (Robert 2007 : 171). C'est également à cette date que la pointe ouest de l'île à la hauteur du Sault-au-Récollet et du saut de Saint-Louis est incorporée dans la seigneurie (Loewen 2009 : 19).

### 7.1.2.1 Le fort de La Montagne

Les autorités optèrent, en 1667, pour l'intégration des Hurons et des Algonquins la mission de Saint-François-Xavier située à l'intérieur de la seigneurie de La Prairie de la Madeleine (sur la rive sud du Saint-Laurent), endroit stratégique pour la défense de la colonie française contre les guerriers des Cinq Nations (Boily 2006 : 93). À la même époque, les Jésuites encouragèrent l'intégration des Iroquois convertis, composés majoritairement d'anciens captifs hurons, vers leurs réductions autour de Montréal (Delâge 1991 : 60-1). Plusieurs familles huronnes et algonquines en profitèrent pour s'y établir (Dickinson 2007a : 356). Dès 1675, les Hurons issus de cette mission manifestèrent aux autorités coloniales et aux seigneurs de Montréal leur désir d'acquérir des terres sur l'île de Montréal (*ibid.* : 135 ; Tremblay 1981 : 49). Plusieurs arguments furent invoqués : d'une part, la mésentente régnante au sein des Hurons depuis leur arrivée massive en 1673 qui souhaitaient briser les liens de dépendance liés à leur statut et rôle d'esclave (Boily 2006 : 135 ; Tremblay 1981 : 51, 57-8) et d'autre part, la piètre qualité des terres de La Prairie.

Dans son discours, le chef représentatif des Hurons déclare :

---

<sup>31</sup> RAPQ, 1930-1931, pp. 126-128, Mémoire de Talon sur le Canada au ministre Colbert, 10 novembre 1670, cité dans Tremblay 1981 : 11.

<sup>32</sup>Canada, Édits, ordonnances royaux et arrêts du Conseil d'état du roi concernant le Canada, Québec, E. R. Fréchette, 1854, I, p. 93-97.

Je sors de l'autre bord de la rivière [La Prairie de la Madeleine] ne pouvant y avoir du bled pour vivre, afin que tu me donne des terres en ton Ile qui soient propres à faire venir du bled suffisamment pour nourrir ma femme et mes enfans. Etc. donne m'en ou tu voudras, à quelle condition qu'il te plaira, preste les moy, loue les moy, vend les moy (discours annexé dans Boily 2006 : 218).

En dépit de ce que M. Souard pensa :

Tu dis que tu quitte les terres d'autre bord, parce quelles ne sont pas propres à faire venir du bled, et tu m'en demande des miennes, tu mens, tu as tort de plaindre des terres de Gannerontie [le père jésuite Frémin], il t'en a offert beaucoup plus qu'il ne t'en faut, et pour toute ta nation, ceux qui les veües disent quelles sont très bonnes, pense donc bien à ce discours et ne faist rien à la haste (*ibid.*: 220).

Ce à quoi les Hurons répliquèrent :

J'ay tout pensé et résolu, je ne chancelle plus, mon discours est ferme, il y a bien des années que j'y pense; j'ay quitter l'autre bord, je te l'ay desja dit je ne puis amasser du bled, il y a longtemps que j'y suis, je n'y ay qu'une petite corbeilles tu me dis que la terre de l'autre bord est nostre, ce n'est que du sable, tu dis qu'il y en a de meilleurs à choisir, mais elles inondent (*ibid.*: 222).

En fin de compte, la fondation de la mission fut avalisée par les autorités françaises non sans difficulté, la constitution du domaine de la Montagne s'étant réalisée malgré quelques déboires et conflits (Harel 1979 : 20-21).

Les Sulpiciens choisirent un emplacement propice à la défense tant de Ville-Marie que de leur séminaire en installant la mission côte-à-côte (Faillon 1853 : 280) ; situé en dehors de la ville, afin de protéger les Amérindiens de leurs vices (Harel 1979 : 25) et, dans un lieu stratégique lui étant économiquement favorable. D'autres arguments s'imposent également quant à ce choix. Maurault (1925 : 5) estime « [...] qu'il [le Séminaire de Saint-Sulpice] ne se laissa pas guider par le seul hasard. L'endroit devait être connu et déjà fréquenté ». En construisant le fort de La Montagne, les Sulpiciens auraient voulu perpétuer le souvenir de l'emplacement où Marguerite Bourgeoys fit relever la croix érigée par Maisonneuve. Maurault (*ibid.*) reprend dans son ouvrage, le même extrait cité par Faillon (1853 : 288) dans lequel Marguerite Bourgeois mentionne : « [...] ça été le premier lieu où les sauvages sont venus pour être instruits et même les filles, par les Sœurs de la Congrégation », en voulant désigner le fort de La Montagne ainsi « marqué d'avance providentiellement ». De

plus, plusieurs écrits mentionnent la présence d'un groupe d'Amérindiens composé de huit guerriers et de leurs familles avant l'installation de la mission, mais la nature et la date exacte de leur implantation à cet endroit demeurent incertaines. Une lettre de Benjamin Viger<sup>33</sup> datant de 1671 atteste d'une présence amérindienne (Dickinson 2007a : 359 ; Maurault 1936 : 207 ; Stanley 1950 : 205 ; Tremblay 1981 : 48). Ensuite, bien que les Sulpiciens ne s'y établissent de façon définitive qu'à partir de 1677 avec la nomination du premier missionnaire de la Montagne, M. Guillaume, il apparaît que plusieurs familles huronnes de Saint-François-Xavier y arrivèrent en 1675 (Harel 1979 : 21 ; Maurault 1936 : 6). La date exacte de l'établissement de la mission fut, elle aussi, sujette à débat car plusieurs documents indiquent leur présence avant la date de 1677 (Harel 1979 : 21). Les actes de baptêmes, de mariages et sépultures ne sont pas probants à ce sujet car ils furent consignés jusqu'en 1680 dans les registres de Notre-Dame (Maurault 1936 : 6). Le premier baptême répertorié à La Montagne est daté de 1683 (Dickinson 2007a : 359).

Les Sulpiciens y mirent en place une pédagogie évangélique globalement similaire à celle adoptée par les Jésuites mais axée davantage sur la volonté de francisation des Amérindiens. Une subvention royale fut octroyée pour la politique d'insertion et d'éducation des Amérindiens (Boily 2006 : 141-2 ; Dickinson 2007a : 360). Dès 1679, des écoles destinées aux enfants amérindiens (filles et garçons) y furent construites (Maurault 1936 : 6). Les filles et les garçons y apprirent la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture, la langue, le chant, la musique et le mode de vie français ainsi que l'apprentissage d'un métier (pour les garçons) tel que tailleur, cordonnier, tourneur, maçon, agriculteur, etc. (Duchesneau 1681<sup>34</sup> ; Faillon 1853 : 293 ; Maurault 1925 : 13 ; Meules 1683, 1684<sup>35</sup>).

---

<sup>33</sup> APSSM, carton 49-50, n° 1, Lettre de Benjamin Viger à Dufresne, 15 mars 1843 ; n° 2, Dufresne, Histoire des missions, 3 mai 1852.

<sup>34</sup> BAC, MG1-C11A, Lettre de Duchesneau au ministre, 13 novembre 1681, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F) ; BAC, MG1-C11A, Lettre de Duchesneau au ministre, 13 novembre 1681, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

<sup>35</sup> BAC, MG1-C11A, Lettre de M. de Meulles au ministre, 4 novembre 1683, Série C11A, Correspondance générale, Canada, document textuel (R11577-4-2-F) ; BAC, MG1-C11A, Lettre de M. de Meulles au ministre, 12 novembre 1684 Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

Les missionnaires tentèrent aussi d'initier les jeunes à l'agriculture européenne. Les Amérindiens, sous le contrôle des Sulpiciens, développèrent sur ces terres une exploitation traditionnelle française basée sur la culture des champs (Boily 2006 : 143). À la suite des défrichements effectués par les Amérindiens<sup>36</sup>, les terres du domaine se transformèrent rapidement en un véritable domaine seigneurial (*ibid.* : 144). Par contre, les Amérindiens domiciliés y cultivaient du maïs et non du blé contrairement aux « [...] autres missions, ou les sauvages [...] ont déjà des poules, des cochons et du blé français » (Frontenac 1681<sup>37</sup>)

L'étude de Boily (2006), relative à l'intégration des Amérindiens dans le système seigneurial, nous rapporte qu'une partie du domaine fut exploitée par les nations amérindiennes qui, après le défrichement des terres, purent les cultiver ou les louer à des colons français sous forme de baux à ferme<sup>38</sup>. Ainsi, les Amérindiens domiciliés en retirèrent, à l'instar des seigneurs, un loyer nonobstant le fait que les Sulpiciens conservèrent la propriété des terres (*ibid.* : 144-5). Cette pratique présenta pour les seigneurs l'avantage d'étendre, à peu de frais, les terres exploitables de leur domaine. Les Sulpiciens amorcèrent ainsi un nouveau processus d'intégration des Amérindiens dans le cadre d'un système seigneurial au sein duquel ces derniers participaient activement au développement du domaine tout en y percevant un revenu sous forme de dîme particulière. Par contre, les Sulpiciens ne firent aucune concession aux Amérindiens dans cette mission, les terres de ces derniers ne ressortissant d'aucun statut foncier particulier. En outre, les seigneurs sulpiciens avaient le privilège de posséder et de développer la terre mais sans être tributaire de la présence amérindienne (*ibid.*). En 1683, la mission compta désormais 210 individus<sup>39</sup> dont le plus gros contingent se composait d'Agniers, issus majoritairement des

---

<sup>36</sup> BAC, MG17-A7-2, Requête des sauvages, à La Barre pour défricher à la montagne, 16 juillet 1683, Série II (MG17-A7-2) ; BAC, MG17-A7-2, Copie de la permission accordée par monsieur de La Barre aux sauvages pour défricher à la montagne, 16 juillet 1683, Série II (MG17-A7-2).

<sup>37</sup> BAC, MG1-C11A, Lettre de Frontenac au roi, 2 novembre 1681, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

<sup>38</sup> « Ce système de location confère seulement à un particulier le droit d'utiliser et de jouir des fruits d'une partie précise du domaine des sulpiciens contre un prélèvement de la récolte, la dîme particulière. » (Boily 2006 : 145)

<sup>39</sup> En guise de comparaison, la population amérindienne située au sein de l'aire seigneuriale entre le Cap Tourment et Soulanges était de 2100 individus (Grabowski et Dickinson 1993 : 59).

clans de la Tortue et du Loup mais aussi des Onontagués, des Hurons et des Algonquins (Dickinson 2007a : 359 ; Harel 1979 : 22, 59 ; Maurault 1925 : 8 ; Stanley 1950 : 205 ; Trigger 1986 : 292). Sur la base du plan de 1694 (figure 15), les Amérindiens étaient installés, à l'ouest du fort de pierre, dans 43 cabanes de branche et d'écorce ceinturées d'une palissade de pieux. Ce plan nous indique le dénombrement effectif au cours de la même année effectué par Vachon de Belmont avec une population estimée à 220 habitants. Il n'y aurait donc pas eu de véritable croissance démographique entre ces années à la suite de l'épidémie de petite vérole qui y sévit de 1687 à 1688, des ravages causés par de nouvelles incursions iroquoises après 1689 et du raid de Lachine qui entraîna des fluctuations importantes au sein des populations des réserves de la région de Montréal (Grabowski et Dickinson 1993 : 59).

Dès 1681, la fin de la mission se précise à suite de l'intention de Vachon de Belmont de la délocaliser. Bien que Frontenac relève au cours de cette même année son succès<sup>40</sup>. Duchesneau ajoute :

[...] pourvu qu'on aye soing d'attirer les sauvages dans nos habitations, qu'on les traite humainement, et qu'on les caresse sans en vouloir exiger des présens n'y prétendre tout d'un coup les faire vivre absolument à la françoise. Il suffit de les y accoutumer peu à peu et il ne faut pas les y contraindre avec violance, par ce que les peuples aiment beaucoup leur liberté, et son fort assez à rebuter. Il semble aussi qu'il faut se contenter à présent de les engager doucement à venir faire des bourgades au milieu de nos habitations comme [...] à la Montagne de Montréal.<sup>41</sup>

Plusieurs théories sont avancées pour expliquer les causes du déménagement de la mission. Premièrement, les hommes iroquois du Sault-Saint-Louis auraient importuné la gent féminine de la Montagne afin de les amener dans leur cabane (Tremblay 1981 : 89 ; Tronson 1682<sup>42</sup>). Deuxièmement, il y aurait eu une trop grande proximité avec la ville, instigatrice de vices, dont entre autres, les dommages engendrés par la consommation

---

<sup>40</sup>BAC, MG1-C11A, Lettre de Frontenac au roi, 2 novembre 1681, (R11577-4-2-F).

<sup>41</sup>BAC, MG1-C11A, Mémoire de Duchesneau pour faire connaître au ministre « le commerce qui se peut faire en Canada et à l'Acadie et qu'il se détruit entièrement », 13 novembre 1681, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

<sup>42</sup> APSSM, Correspondance de Tronson, cahier 2, nos 176-177, 6 juin 1682, Lettre de Tronson à Monsieur Belmont.

d'alcool (Harel 1979 : 33). À ce sujet, Tronson, supérieur de Saint-Sulpice de Paris, ordonna en 1696 de :

[...] laisser vos bâtiments et ne faire plus de nouvelles dépenses à la Montagne, mais réserver toutes celles que vous auriez dessein de faire pour transplanter vos ivrognes sauvages à la rivière des prairies. Car on est persuadé que l'on travaillera assez inutilement à la conversion de vos ivrognes tant qu'ils seront proches de la ville<sup>43</sup> (Boily 2006 : 151).

Pourtant en 1685, quand on reproche à Vachon de Belmont la proximité de la ville et la facilité de percevoir de l'alcool, il prétend :

Les PP. nous reprochent une seule chose, qu'ils sont tout proches de l'eau de vie. Je réponds que s'ils sont ivrognes il n'y a distance qui tienne. À Lorette, ils sont à deux lieues, au Sault ils sont à une lieue; les uns et les autres sont ivrognes [...] <sup>44</sup> (cité dans Tremblay 1981 : 91).

Et troisièmement, la quête de profit des Sulpiciens souhaitant installer de nouveaux colons redevables des rentes sur les terres défrichées par les Amérindiens aurait été un élément déterminant en faveur d'un déménagement (Boily 2006 : 151). Le transfert de la mission amérindienne de La Montagne vers le Sault-au-Récollet permit, par conséquent, aux Sulpiciens de disposer d'un vaste domaine entourant le fort et de faciliter la mise en valeur de ce territoire en exploitation agricole (Harel 1979 : 28-9 ; Robert 1994 : 43). En 1685, Tronson rapporte déjà dans une lettre adressée à Vachon de Belmont : « Pour les champs des Sauvages dont vous me mandez qu'ils n'ont point de contrat et dont on pourrait un jour s'emparer, mandez-moi cet automne si vous saurez ce qu'il y aurait à faire et quel avis on vous aura donné là-dessus »<sup>45</sup> (Tronson 1685 cité dans Boily 2006 : 145). Ensuite, en 1698, il indique :

Si les 150 arpents défrichés à la Montagne et ceux qu'on a retirés des sauvages que vous avez remis à la maison pouvaient contribuer à faire dans le Séminaire une

---

<sup>43</sup> BAC, MG17, A7-2, *Manuscript Group* 17, Archives religieuses, Série A7-2, Église catholique, Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, 1556-1945, vol. 7. Doc # 2239, Lettre de Tronson à Belmont, 21 avril 1696.

<sup>44</sup> APSSM, Tiroir 115, n° 8, 1685, Mémoire d'un missionnaire, prêtre de Saint-Sulpice de Montréal, relatif aux activités des Jésuites, à la campagne de Joseph-Antoine Lefebvre De La Barre, gouverneur, contre les Iroquois et aux principes d'action des missionnaires sulpiciens.

<sup>45</sup> BAC, MG17, A7-2, *Manuscript Group* 17, Archives religieuses, Série A7-2, Église catholique, Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, 1556-1945, vol.6. Doc # 2320, Lettre de Tronson à Belmont, 15 avril 1685.



petite épargne tous les ans pour grossir ce fonds et mettre en état de vous passer du secours de la France, ce serait le moyen de le bien affermir (Tronson 1698<sup>46</sup> cité dans Boily 2006 : 152).

La demande de transfert de la mission fut rejetée par le Séminaire de Paris en 1681 et 1685, notamment, par crainte de la réaction des autorités, la mission constituant toujours un élément important de défense pour la ville (Dickinson 2007a : 362 ; Tremblay 1981 : 89-91). L'incendie de 1694 qui détruisit une grande partie des infrastructures de la mission de La Montagne dont le village amérindien (Frontenac 1694<sup>47</sup> ; Maurault 1925 : 10) ne fut probablement pas étranger à l'approbation du déplacement de la mission, en 1696, en direction d'une terre située au Sault-au-Récollet. Bien que ce déménagement ait été accepté par les autorités coloniales, la population amérindienne fut plus difficile à convaincre (dans la mesure où elle l'aurait été). À force de persuasion, le départ se fit en plusieurs étapes de 1692 jusqu'en 1704-1705 (Dickinson 2007a : 364 ; Kalm 1977 : 220 ; Robert 2007 : 178). Cette inquiétude est palpable dans la lettre de Tronson :

[...] si l'on fait quelque dépenses pour une paroisse à la Montagne, comme vous en avez le dessein, n'y a-t-il pas à craindre que les Sauvages que vous avez envoyés à la rivière des prairies n'y reviennent à moins que vous ne les mettiez en état de trouver plus de douceur dans leur nouvel établissement qu'ils n'avaient dans leur ancienne habitation [La Montagne]. Le meilleur de tous les moyens pour les fixer à Lorette [Sault-au-Récollet] et de les y attirer est de faire en sorte qu'ils y trouvent plus de commodités qu'ailleurs (Tronson 1698<sup>48</sup> cité dans Boily 2006 : 152).

En septembre 1697, les Amérindiens y cultivaient encore du maïs car à la suite de leur demande, une ordonnance prononcée par M. Deschambault permit « l'abandon des bestiaux excepté sur les terres sur lesquelles les Sauvages [de la montagne] ont encore leur blé d'Inde »<sup>49</sup> (le maïs se récoltant après le blé français). De même qu'au mois de décembre 1699, leur nombre dut être suffisant pour que M. Dollier de Casson introduise une clause

---

<sup>46</sup> BAC, MG17, A7-2, *Manuscript Group* 17, Archives religieuses, Série A7-2, Église catholique, Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, 1556-1945, vol. 7. Doc # 2321, Lettre de Tronson à Belmont, 17 avril 1698.

<sup>47</sup> BAC, MG1-C11A, Lettre de Frontenac et Champigny au ministre, 5 novembre 1694, Série C11A. Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

<sup>48</sup> BAC, MG17, A7-2, *Manuscript Group* 17, Archives religieuses, Série A7-2, Église catholique, Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, 1556-1945, vol. 7. Doc # 2321, Lettre de Tronson à Belmont, 17 avril 1698.

permettant aux Amérindiens de couper du bois sur la terre concédée à Louis Hurtebise (Harel 1979 : 29). Finalement, le 25 septembre 1704, la mission ferma ses registres de baptêmes, de mariages et de sépultures (Maurault 1925 : 18). L'année suivante, les ossements du cimetière de la mission furent transportés au Sault-au-Récollet<sup>50</sup> (Grabowski 1994 : 71 ; Harel 1979 : 28). Par contre, un certain nombre d'Amérindiens continuèrent à y demeurer jusqu'en 1731 (Maurault 1925 : 21).

### 7.1.2.2 L'ouest de l'île

L'ouest de l'île avait un statut particulier par rapport au reste de l'île. Elle fut seulement rattachée à la seigneurie en 1663 (Loewen 2009 : 19). Son pourtour fut occupé jusqu'au milieu des années 1680 par plusieurs missions sulpiciennes et par plusieurs forts à Lachine (avec le Fort Rolland 1670, la redoute Remy, 1671, le fort Cuillerier, 1672), à Sainte-Anne de Bellevue (1683), à Senneville (1686 et 1692) (Robert 2007 : 172). Les forts occupaient une position clef afin d'intercepter les canots descendants la rivière des Outaouais et entouraient les magasins et les cabanes (Robert 2007 : 172). Les Amérindiens domiciliés y jouèrent un rôle prépondérant, entre autres, comme intermédiaire dans la traite des fourrures et dans la mise sur pied de leur propre réseau commercial dans cette zone de l'île car les missions jouaient un rôle d'avant-poste avant leur arrivée en ville (Dickinson 2007a : 365; Grabowski 1994 : 48). Dans ce contexte économique et religieux, François de Salignac de La Mothe Fénelon se vit concéder, le 9 janvier 1673, une terre par le Séminaire du Saint-Sulpice de Paris « afin de faciliter l'établissement qu'on y a commencé, pour élever de petits sauvages, suivant les mœurs & coutumes Françaises »<sup>51</sup> (cité par Faillon 1866 : 282-3). Une mission, nommée Gentilly ou La Présentation, s'établit sur trois îles du lac Saint-Louis, les îles Courcelles (près de Dorval). Les Sulpiciens souhaitaient effectivement placer les enfants à la campagne afin de les soustraire aux effets néfastes de

---

<sup>49</sup> BAC, MG8-C6, Ordonnance de M. Deschambault, 28 septembre 1697, Arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements concernant Montréal (R11495-0-8-F).

<sup>50</sup> APSSM, S24, 6. Cahiers Faillon : F 377, 2 mars 1705 ; F 378, 26 avril 1705 ; F 379, 2 novembre 1706.

<sup>51</sup> Archives du séminaire de Villemarie, Greffe de Villemarie, 24 février 1674. Pièces & documents sur la mesure seigneuriale, p. 359.

la ville. Selon Faillon (1866 : 283<sup>52</sup>), Fénelon souhaitait profiter de la présence de plusieurs Amérindiens qui s'y « [...] étaient déjà habitués » pour en attirer davantage. Cette mission dut, cependant, fermer ses portes l'année suivante, à cause du mécontentement de Frontenac refusant l'installation d'établissements à l'ouest de l'île (Viau 1993 : 186). Son lieu de transfert demeure incertain. Les habitants de cette mission vinrent gonfler les effectifs des missions du fort de La Montagne et celle de l'embouchure de la rivière Assomption (Tremblay 1981 : 48 ; Viau 1993 : 186).

En 1686, soit une douzaine d'années après, une seconde mission fut fondée, la paroisse du Saint-Louis-du-Haut-de-l'île (à la baie d'Urfé) construite sous l'égide de François Saturnin Lascaris d'Urfé. Un des pères sulpiciens affecté à cette paroisse, René-Charles de Breslay et le gouverneur de Vaudreuil créèrent la mission sulpicienne de l'île aux Tourtes en 1703 afin d'éloigner les Népissingues des ravages causés par l'alcool M. Raudot écrivait, dans ce sens, le 23 octobre 1708 : « C'est pour empêcher qu'ils ne traitassent leurs pelleteries au bout de l'Isle et qu'ils ne commerçassent leur castor avec ceux du Sault lequel par ce moyen iroit tout aux anglois » (cité dans Girouard 1980 : 9). Cette mission accueillit une population de 200 Népissingues (Murray 2008 ; Viau 1993 : 189, 195). Elle devint à la fois le point de rencontre des Amérindiens fournisseurs de pelleteries et l'endroit où ils devaient écouler le produit de leurs chasses (*ibid.* : 196). Cet emplacement présentait également un intérêt défensif important pour l'île de Montréal. En 1721, les Amérindiens domiciliés dans ces différentes missions furent rassemblés par le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal au lac des Deux-Montagnes à Oka. Cinq ans plus tard la mission de l'Île aux Tourtes ferma (*ibid.* : 198-200).

En définitive, jusqu'au milieu des années 1680, le pourtour ouest de l'île de Montréal fut occupé par plusieurs missions sulpiciennes. Cette zone resta un endroit périlleux pour s'y établir à cause des incursions iroquoises mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agissait d'un avant-poste propice à l'établissement de plusieurs postes de traite possédant à leur tête des commerçants avides d'intercepter les fourrures avant leur arrivée en ville (*ibid.* : 184 ;

---

<sup>52</sup> Archives du séminaire de Villemarie, Greffe de Villemarie, 24 février 1674, Archives de la marine du

197), tout en étant bénéfique par la présence d'une communauté de guerriers à l'extrémité ouest des terres colonisées (Dickinson 2007a : 365).

### 7.1.2.3 Un paysage en devenir... les suites de la mission de la Montagne

Déjà le 22 janvier 1691, Vachon de Belmont avait ordonné de construire un fort qui devint la Mission du Sault-au-Récollet. À l'arrivée des premiers Amérindiens, le Séminaire de Paris n'était pas encore le propriétaire de ces terres. Il ne le devint qu'en 1708. (Boily 2006 : 154). Pour la première fois, il définit explicitement le statut des terres mis à leur disposition (*ibid.* : 155 ; Tremblay 1981 : 102). Les terres restaient la pleine propriété des Sulpiciens et ne pouvaient être détachées de leur domaine parce qu'elles étaient considérées comme des concessions en franc-alleu roturier<sup>53</sup> (Boily 2006 : 157). Dès 1712, la situation financière précaire des Sulpiciens obligea le Séminaire de Montréal à encourager le déplacement de la mission (*ibid.* : 158-9). Cette décision trouva à nouveau sa motivation dans la proximité de la ville et des marchands d'eau de vie (Maurault 1925 : 18). Mais, déjà selon Kalm, explorateur finlandais (1977 : 220) :

Les Français s'étant accrus en nombre dans l'île de Montréal, le désir de l'avoir tout entière, pour eux seuls, s'empara naturellement d'eux, et ils [les Sulpiciens] s'efforcèrent d'engager les Indiens à leur vendre cette terre du Saut, comme ils avaient déjà fait de l'autre [celle de la Montagne], et d'aller planter leurs tentes ailleurs.

Après des négociations avec la Couronne pour obtenir la seigneurie des Deux-Montagnes, les Iroquois et Algonquins (de huit à neuf cents personnes), quittèrent majoritairement la mission en 1721 même si, là encore, vingt-six familles amérindiennes décidèrent d'y rester, et ce, jusqu'en 1736 (Boily 2006 : 161 ; Dessureault *et al.* 1987 : 157; Maurault 1925 : 18 ;

---

Canada, t. 1 février 1674.

<sup>53</sup> « Le franc-alleu roturier, est une terre sans justice et sans seigneurie, pour laquelle le propriétaire ne paie ni cens, ni rentes [sic], ni lots et ventes [sic], ni aucune redevances [sic]. L'intention d'un octroi en franc-alleu roturier est de qualifier une étendue de terre dont la propriété est détachée du domaine royal ou d'une seigneurie sans que cette terre ne soit érigée en seigneurie; d'où l'expression 'roture'» (Boily 2006 : 11).

Robert 2007 : 178 ; Tremblay 1981 : 109-113). Grâce à la concession faite au Séminaire de Saint-Sulpice<sup>54</sup>, une nouvelle mission s'établit en 1717 au lac des Deux-Montagnes.

En filigrane de l'évolution de la distribution des terres aux Amérindiens, l'excellente étude de Boily (2006) dévoile la politique sulpicienne à leur égard. L'intégration des missions au système seigneurial accentuait le développement des terres en augmentant la valeur du bien foncier. Les Sulpiciens adoptèrent la même vision que leurs homologues jésuites et décidèrent d'adopter leur politique de ségrégation. En effet, au départ, la mission sulpicienne de La Montagne était située à proximité de l'établissement de Ville-Marie et de ses habitants, les Sulpiciens y découvrant plus d'avantages que d'inconvénients, un chemin reliant les deux établissements existait. Les Amérindiens y étaient, par ailleurs, des agents actifs et conscients louant des terres aux Français et ayant choisi d'intégrer certains éléments de cette nouvelle structure foncière dans leurs *taskscape*s. Le déplacement de la mission de La Montagne vers le Sault-au-Récollet et ensuite vers le lac des Deux-Montagnes, tout comme les précautions prises envers les Amérindiens dans les statuts fonciers à l'égard des terres marquent un changement idéologique décisif dans la politique sulpicienne, signe avant-gardiste de la dépossession ultérieure des terres amérindiennes par le gouvernement colonial.

### 7.1.3 Réflexions

L'île de Montréal fut donc la zone domestique de plusieurs Amérindiens domiciliés depuis l'établissement de Ville-Marie jusqu'à la fin de notre période d'étude. Comme nous avons pu le constater avant l'établissement des missions, des familles algonquiennes et huronnes (essentiellement à partir du mitan du XVII<sup>e</sup> siècle) fréquentent intensivement la zone circonscrite autour de Ville-Marie et y pratiquent des activités routinières et répétitives. Les indices concernant leur présence sont malheureusement minces. Pourtant, la population amérindienne sédentaire estimée sur l'île de Montréal est supérieure à celle des Français

---

<sup>54</sup> BAC, MG1-DFC, Mémoires généraux sur le Canada, 17 octobre 1717, Amérique septentrionale (R11577-35-2-F), Concession faite au Séminaire de Saint-Sulpice de 3 lieues ½ de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent pour placer la mission du Sault au Récollet.

jusque dans les années 1666-1668. Puisque cette zone est selon notre définition restreinte dans l'espace, ces occupants amérindiens devaient avoir une excellente connaissance de ce territoire. Ces familles s'étaient établies principalement à l'Hôtel-Dieu et avaient reçu des terres à cultiver. Pourtant, il ne semble pas y avoir de grande césure face à ce paysage. Il semble continuer d'être rythmé par le cycle saisonnier. En effet, ces familles quittèrent la colonie au gré de leur volonté lors de période de guerre, de chasse, de pêche ou pour toutes autres activités qui le nécessitaient. Ce lieu semble garder un caractère normatif et la lutte de pouvoir entre les idéologies ne semble pas être acquise au profit des colons. À la suite à l'établissement des missions sur l'île de Montréal, à la lumière des données, les zones domestiques se concentrèrent dorénavant autour de celles-ci (de la montagne, de Gentilly-La Présentation et de la Baie d'Urfé). Ces populations étaient composées, selon les documents coloniaux, de Hurons, d'Algonquins, d'Onontagués, d'Agniers et de Népissingues. Au fur et à mesure de l'expansion de la colonie, la zone domestique « forcée » par les missions est graduellement passée d'un secteur limitrophe à Ville-Marie vers des zones de plus en plus éloignées jusqu'au lac des Deux Montagnes. Dans un premier temps, elle se situait proche de Ville-Marie pour des raisons idéologique, symbolique, militaire et économique. Dans un second temps, ces zones ont été éloignées pour des raisons sociales (surconsommation d'alcool réprimée par le clergé), économiques (pour la création d'avant-poste de traite et pour amener une l'augmentation de la valeur foncière suite au défrichage et mise en culture des terres par les Amérindiens) et militaires (zone tampon entre Ville-Marie et les incursions guerrières en provenance de l'ouest). Face à la mise en place de politiques coloniales visant à réguler leurs mouvements, la stratégie adoptée par ces différentes nations amérindiennes fut l'appropriation de la structure qu'était la mission et la recomposition de leur identité avec cet « élément autre » « [...] puisque l'acte de s'incorporer l'autre constituait un moyen de se régénérer soi-même » (Turgeon 2005 : 83). La « lecture » de cette zone domestique ne semble pas modifier grandement leur action ou leur comportement accumulé et transmis au fil des générations. Ainsi, ils continuaient généralement leur semi-nomadisme au lieu de s'établir à la française comme les missionnaires le souhaitaient. Par contre, les différents témoignages ainsi que les

données archéologiques indiquent que ces lieux étaient déjà significatifs pour les Amérindiens car il semble y avoir une présence amérindienne avant l'établissement de missions à ces endroits et même sur la plus longue durée, des sites du Sylvicole supérieur peuvent y être attachés. Ce paysage semble être connu (et vécu) car il devait faire partie de leurs *taskscape*s antérieurs. Pour comprendre les relations entre un paysage et les pratiques qui y prennent place, rappelons que ces communautés s'inséraient dans un univers amérindien plus large d'alternances saisonnières dans lequel les déplacements étaient fréquents (Dickinson 2007a : 361). Nous constatons que les différentes missions sur l'île constituaient des zones domestiques pour certains d'entre eux. Les différents groupes amérindiens se servaient des missions pour les avantages qu'ils pouvaient en tirer : lieu de refuge durant des périodes de crise et à la suite des guerres, lieu de commerce tant entre les nations amérindiennes qu'entre les Européens, lieu de socialisation entre les différentes nations amérindiennes, lieu de prédilection pour les aînés lors des périodes de chasse, etc. Ces zones domestiques étaient primordiales pour ces groupes car il s'agissait de zones dédiées à des activités d'éducation, d'horticulture, d'élevage, d'habitation, etc. La population fluctua ainsi au rythme des saisons, en fonction du départ des domiciliés l'hiver et de l'arrivée des nouveaux venus (captifs, réfugiés, etc.).

La période hivernale de chasse semblait conserver un rôle primordial parmi les domiciliés (Lafitau 1845 : 114-5). Déjà la tradition orale reprise par Perrot et Berthiaume concernant l'origine du différend entre les Iroquois et Algonquins souligne la supériorité de la chasse sur la culture des terres (Perrot et Berthiaume 2004 : 188). Les chasseurs et leurs familles résidaient l'été au village et le quittaient à l'arrivée de l'hiver. Les missions se vidaient et les Amérindiens rejoignaient la forêt en se répartissant en moins grand nombre afin d'assurer leur subsistance par la chasse. Il s'agissait également d'une zone domestique à l'extérieur de l'île de Montréal. À ce propos, en 1708, M. Raudot mettait en doute la notion d'Amérindiens domiciliés : « [...] tout l'hiver ils vont en chasse avec leurs femmes et leurs enfants: il ne reste au village que quelques vieillards qui ne peuvent marcher : l'été, ils se rendent à la mission » (cité dans Girouard 1980 : 9). Lors d'un discours, les Hurons du Sault Saint-Louis y font référence à en demandant à M. Souard : « Quand mes gens

seront en nécessité fait leur la charité, donne leur quelque chose pendant que je seray à la chasse dans l'hiver, afin que quand je reviendray pour les voir le printemps, je ne les trouve pas morts de misère, ce qui me seroit une grande honte »<sup>55</sup> (Boily 2006 : 218). Un autre témoignage mentionne que peu de parents laissèrent, en effet, leurs enfants aux mains de religieux lors de leur absence de la mission. Ce comportement contrariait les sœurs, d'après une lettre reprise par Failon (<sup>56</sup>1866 : 277-8), Marie de l'Incarnation mentionnait que « [...] leurs parents [étaient] incapables [...] même de les [enfants] voir éloignés d'eux » pendant leur départ en forêt. Dans ce sens, M. de Laval ajoute que « [...] des pères & mères, qui ont un amour extraordinaire pour leurs enfants, à la séparation desquels ils ne peuvent se résoudre » (cité dans Faillon 1866 : 278-9). Pour un meilleur résultat que celui de la mission du Sault Saint-Louis, M. Tronson avait, par ailleurs pensé qu' : « [...] en ne les prenant pas si jeunes [les enfants], ne les gardant pas si longtemps, et ne les tenant point si serrées, on remédierait aux grands inconvénients » (Faillon 1853 : 287) mais ils ne restaient qu'un mois ou un peu plus avant de repartir avec le reste du groupe dans les bois. Ces longs séjours en dehors de l'île pendant la période de chasse inquiétaient les missionnaires, car entraînaient un refus de cultiver le sol par les domiciliés à la manière des colons.

Les Relations des Jésuites attestent que l'hiver était la saison prisée pour les chasseurs, la neige et les glaces rendant les déplacements plus aisés et plus sécuritaires et les voies d'eaux gelées servaient à tirer des charges sans devoir les porter (*JR*, Vol 48 : 176). Ensuite, durant la période estivale, les Amérindiens domiciliés servaient de main-d'œuvre dans la fabrication de canots, de raquettes, de souliers mais occupaient également des postes de militaires<sup>57</sup>, d'ouvriers agricoles et d'intermédiaires dans le commerce. Ensuite, ils vendaient le surplus de leurs récoltes de maïs et du gibier aux habitants de la colonie (Delâge 1991 : 63 ; Tremblay 1981 : 51).

Enfin, Franquet (1974 : 47), militaire français, résume clairement cette alternance saisonnière :

---

<sup>55</sup> Archive du Séminaire de Québec, Polygraphie 4, n° 20, 1675.

<sup>56</sup> 79<sup>e</sup>, 21 sept. 1668, p. 631.



Les sauvages de ces deux nations vivent assez d'intelligence. A la fin de septembre, ils abandonnent le village pour aller hiverner dans le bois avec femmes et enfants; ils s'éloignent jusqu'à 250 et 300 lieues, y vivent de la chasse et ne s'en reviennent au plus tôt, qu'à la pentecôte chargés de pelleteries. Pendant l'été, ils se nourrissent des denrées qu'ils achètent en troc des pelleteries ou avec de l'argent [...] ils font beaucoup de commerce avec les habitants d'Orange, le profit qu'ils en tirent suffit pour se procurer des français établis dans le village, tout le nécessaire à la vie.

Ensuite, en plus des missions qui correspondaient à la zone domestique de ces Amérindiens domiciliés, nous estimons que l'archipel montréalais correspondait, quant à lui, à la zone journalière résultant d'une utilisation différente. Cette zone est également utilisée fréquemment pour une durée courte et définie. Elle est utilisée pour des activités réalisées en dehors du noyau villageois dans un espace-temps limité telles que lors des journées de chasse, de pêche, d'extraction de matières premières, de trappes, etc. L'île de Montréal constituait un lieu de chasse et pêche de prédilection<sup>58</sup> malgré les raids iroquois (par exemple, *JR*, vol. 29 : 120, vol. 63 : 152). En effet, à la suite de l'occupation moins longue et moins dense de l'île, le gibier était abondant. Le témoignage de Dollier de Casson (1871 : 111) est assez éloquent à cet égard : « [...] outre que les sauvages nous aiment mieux qu'eux [les étrangers], c'est que la chasse se fait chez nous [désignant l'île de Montréal] ».

Finalement, les Amérindiens domiciliés fréquentaient une zone épisodique pour des activités telles que les rassemblements à l'occasion des mariages et des rencontres, des rituels (loin des yeux des missionnaires), etc. qui occasionnaient de fréquents déplacements, et ce, souvent pour de longues périodes en dehors de l'archipel montréalais.

En définitive, les missions étaient certes importantes mais elles s'inséraient dans un réseau d'autres lieux dans lequel les déplacements étaient fréquents et basés sur l'alternance saisonnière. L'installation des groupes à La Montagne, accompagnée des missionnaires, permettait de bénéficier d'avantages matériels et assurait un contact diplomatique essentiel

---

<sup>57</sup> Le dénombrement de 1694 indique que la population estimée à 220 habitants comptait 55 guerriers (Harel 1979 : 26).

<sup>58</sup> Pour rappel, les Algonquins et les Iroquois s'y rendaient déjà avant même l'installation de la colonie sur l'île (*JR*, vol. 21 : 136).

et constant entre les Français et les différents groupes Amérindiens présents dans les environs de l'île de Montréal (Tremblay 1981 : 58, 70) mais sans que les structures missionnaires ne soient à leur mode de vie. Il apparaît, cependant, que le déplacement des missions ne correspondait pas à une volonté amérindienne résultante d'un mode d'occupation semi-permanent mais bien d'une opération foncière profitable aux Sulpiciens puisque l'expansion urbaine leur permit d'augmenter la valeur des terrains, particulièrement dans cette partie de la ville pour le fort de La Montagne (Robert 2007 : 169). Ces déplacements pouvaient, néanmoins, s'inscrire dans une routine d'alternance saisonnière plus facilement que pour des groupes sédentaires par exemple. Puis, comme nous l'avons mentionné, à chaque déménagement de différentes missions, quelques familles amérindiennes en désaccord restèrent sur place. Face à la mise en place de politiques coloniales visant à réguler leurs mouvements avec l'établissement des missions, ces différentes nations amérindiennes s'adaptèrent en s'approprièrent cet « élément autre » dans leur engagement préexistant avec le paysage.

## 7.2 Les « errants »

Il existait également des Amérindiens vivant à l'extérieur des missions mais à l'intérieur de l'île de Montréal. Toutefois, les données les concernant semblent quasi inexistantes dans les sources coloniales en raison de la position marginale qu'ils occupaient au sein de la colonie (Dechêne 1974 : 27 ; Fiset 2008 : 97). Il devait s'agir d'un sujet tabou reflétant l'échec de leur francisation. Dans ce sens, la lettre de Denonville en 1685 indique qu' :

à l'égard des autres sauvages qui sont vagabonds et errans au tour des seigneuries [?] sans estre rassemblez en bourgades comme les autres. Vous ne sauriez croire Monseigneur le tort que cela fait a la colonie car non seulement les enfans des Seigneurs s'acoutument a vivre en libertinage comme eux, mais mesme abusent des filles et femmes sauvagesses qu'ils entretiennent avec eux, et menent a leurs chasses dans les bois ou souvent ils souffrent la faim jusques a manger leurs chiens<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> BAC, MG1-C11A, Lettre de Denonville au ministre, 13 novembre 1685, f. 90 v, Série C11A, Correspondance générale, Canada (R11577-4-2-F).

Parmi l'ensemble des cartes consultées à la BAC, aucune ne faisait mention à une autre présence amérindienne que celles des missions quand nous savons que leur présence est attestée dans les côtes (Dechêne 1974 : 28). Les missionnaires mentionnent aussi que plusieurs Algonquins avaient comme objectif de se rendre sur l'île pour chasser pendant l'hiver et pour « hiberner » tous ensemble (*JR*, vol. 24 : 192). De plus, ils nous indiquent également que lors de chaque déplacement des missions dans l'île, plusieurs familles s'y étaient déjà établies. À l'inverse, plusieurs familles décidaient de rester sur l'ancien emplacement de la mission si le déménagement ne les satisfaisait pas. Et finalement, d'un point de vue archéologique, il est difficile de discerner leur présence en marge de la colonie car ces familles devaient vivre en groupes plus restreints et toujours selon un nomadisme saisonnier. Il est également délicat d'établir leur nombre car ils ne furent pas comptabilisés dans les recensements officiels (Lachance et Savoie 1996 : 187).

Ces « errants » devaient fréquenter les zones libres de toute concession sur le territoire montréalais. À la suite du contexte belliqueux y régnant, la mise en valeur et le développement de la bourgade furent lents (*JR*, vol. 24 : 196 ; Trudel 1976 : 16-7) et ces zones grandes (figure 13 et 14). Il faut, en effet, attendre la fin des années 1660 pour que les alentours immédiats de la ville soient développés ; ensuite, les côtes sud de l'île, riveraines du Saint-Laurent, entre Lachine et Pointe-aux-Trembles ; et en enfin, la partie nord-est de l'île donnant sur la rivière des Prairies (*ibid.*). Puis en 1698, d'autres censives furent concédées. Ces concessions étaient divisées en côtes<sup>60</sup> et dès 1674, elles furent à leur tour rassemblées pour constituer les paroisses. Les côtes étaient situées dans la zone intérieure avec la Côte des Neiges, la côte Sainte-Catherine et la côte Saint-Laurent et ensuite dans la partie ouest de l'île, avec Lachine et les côtes des paroisses de Saint-Anne, Pointe-Claire et Sainte-Geneviève (Tremblay 1981 : 88 ; Trudel 1976 : 16-7). En 1702, la carte de la *Description générale de l'île de Montréal* de Vachon de Belmont (figure 13) mentionne la présence de 553 censives et de 25 côtes. Nous pouvons y remarquer qu'une

grande superficie de l'île n'était pas encore concédée à cette date. Elle indique que l'île est encore occupée au nord du mont Royal par une grande cédraie couvrant le tiers du territoire et à l'ouest par un paysage de bois francs entrecoupé de prairies (Loewen 2009 : 8). À la suite des menaces iroquoises, ces zones excentrées tardent à se peupler jusqu'à la Grande Paix en 1701 où la colonisation des terres s'accroît rapidement (Robert 1994 : 44 ; 2007 : 172). L'agriculture dans ces zones isolées resta donc impossible jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Dickason 1996 : 144).

Quant à la présence de chemins publics accédant aux terres de chacun, il fallut attendre les périodes de défrichement et d'accalmie (Faillon 1866 : 234). Le développement d'un véritable réseau se fit essentiellement au XVIII<sup>e</sup> siècle mais quelques chemins apparurent antérieurement. Les concessions les plus rapprochées de Ville-Marie furent les premières à avoir eu un tracé officiel ainsi que la construction d'un chemin (*ibid.* : 235). Ensuite, ce fut au tour des rives de l'île « [...] pour remonter au cordeau les bateaux aux rapides et aux courants » et aux abords de la Petite rivière si les canots étaient trop chargés (*ibid.*). Pour les marchands venant de l'ouest, les canots trop lestés étaient déchargés avant les rapides de Lachine et acheminés par voie terrestre à Ville-Marie. Dans ce but, les habitants d'une côte devaient introduire la demande auprès du Séminaire du Saint-Sulpice pour ouvrir un chemin. Après que le bornage ait été effectué par le supérieur du Séminaire<sup>61</sup>, il incombait à chaque habitant de le construire et de le rendre praticable (*ibid.* ; Robert 2007 : 174). Trois types de chemin pouvaient être distingués et étaient aménagés selon cette hiérarchie : les chemins de front de côte qui servaient à la mise en valeur du terrain, les chemins servant à la communication en périphérie de l'île et en dernier lieu, les chemins qui rejoignaient les différentes côtes (*ibid.* : 175).

Pour en revenir aux « errants », selon ces considérations, ils devaient fréquenter l'ouest car cette zone fut laissée à la jouissance des Amérindiens jusqu'en 1725 (Loewen

---

<sup>60</sup> « Une côte désigne un ensemble de terres découpées en lanières parallèles donc chaque ensemble possède une physionomie propre. » (Robert 1994 : 43)

2009 : 19, 8). La carte de Vachon de Belmont indique qu'une grande superficie de l'île n'est pas encore concédée en 1702 et selon les témoignages les colons français ne fréquentèrent qu'une zone assez restreinte de l'île jusqu'en 1700. Dans ce sens, un extrait d'un témoignage de Dollier de Casson (1871 : 5-6) critiquant la description du territoire de l'île de l'un de ses homologues, en date avoue : « [...] les guerres avaient laissé si peu de moyens pour le bien connaître, qu'à peine en pourrait-on donner une grossière idée ». La figure 17 atteste en effet de l'importance que la zone ouest recouverte de prairies et de bois franc ait tenue pour l'établissement de zones domestique et /ou journalière pour ces groupes.

### 7.3 Les esclaves

En plus de ce qui est communément appelé les Amérindiens domiciliés, une population d'esclaves amérindiens était également établie au sein de Ville-Marie, leur présence demeura néanmoins faible avant la Grande Paix. En effet, au Canada, l'esclavage se fit à petite échelle surtout pour les années antérieures à 1700 par rapport à d'autres colonies. Bien que Montréal soit l'endroit qui en acquit le plus grand nombre dans le Canada, elle n'en compta pas plus d'une cinquantaine en 1716 (Dechêne 1974 : 28 ; Trudel et D'Allaire 2004 : 327). Trudel et D'Allaire en dénombrent 86 (dont 75 Amérindiens) dans les colonies du Canada avant 1709<sup>62</sup>. Ils furent majoritairement présents entre les années 1670 et 1830 en atteignant un sommet en 1761 (*ibid.* : 49, 77).

Dans les écrits, la provenance exacte des esclaves amérindiens demeure incertaine et souvent l'appellation de Panis devint, à l'époque, synonyme d'esclave amérindien (Lachance 1996 : 202 ; Trudel et D'Allaire 2004 : 76, 332). Cette nation vivait dans les hauts des rivières Missouri et Kansas. Ces individus avaient été faits prisonniers par les nations voisines les ayant réduits en servitude avant de les échanger à d'autres nations et d'être revendus (Lachance 1996 : 202 ; Rushforth 2012 : 137,141). Ils exerçaient au sein

---

<sup>62</sup> Date de la légalisation de l'esclavage des Autochtones à la suite de l'ordonnance de l'intendant Raudot.

des familles une fonction de domestique, ils étaient acquis comme un bien de luxe. Leur position dans la société coloniale était marginale mais moins que leurs compagnons d'infortune antillais. Ils possédaient davantage de libertés dont une libre circulation dans la ville (Lachance 1996 : 201-2, 206-7 ; Trudel et D'Allaire 2009 : 332). Vivant au sein de la maisonnée, leur mode de vie aurait été assez semblable à celui de leur maître. De plus, la plupart d'entre eux furent vendus à un jeune âge. D'un point de vue archéologique, il devient difficile de cerner cette catégorie et plus encore de distinguer les Amérindiens esclaves de ceux issus des Antilles. En effet, les recherches archéologiques effectuées aux États-Unis ont démontré que l'assemblage archéologique ainsi que les caractéristiques physiques pouvaient être similaires pour ces deux groupes (Busby 2010 : 92).

#### **7.4 Les visiteurs**

Au cours de l'année, l'île de Montréal constituait un pôle d'attraction pour diverses nations amérindiennes non domiciliées et domiciliées ailleurs dans le territoire. Une zone épisodique de *taskscape*s peut y être associée. Elle couvre un large territoire et regroupe les activités cycliques ou sporadiques qui ressortent du quotidien villageois tel que des activités commerciales, militaires, diplomatiques, liées aux expéditions de chasse, etc.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'île est un territoire de chasse et de pêche prisé pour les Agniers et les Algonquins. L'existence de ce territoire est mentionnée à diverses reprises dans les *Relations des Jésuites* (par ex : *JR*, vol. 21 : 211 ; vol. 35 : 98 ; vol. 41 : 21 ; vol. 44 : 37). Le témoignage de Dollier de Casson (1871 : 111) est assez éloquent, il mentionne que : « [...] la chasse se fait chez nous » en évoquant l'île de Montréal. Ainsi, les missionnaires mentionnent que plusieurs Algonquins avaient comme objectif de se rendre sur l'île pour chasser pendant l'hiver et pour « hiberner » tous ensemble (*JR*, vol. 24 : 192). D'autres témoignages relatent la venue d'Amérindiens non domiciliés (dont des Algonquins) se joignant aux domiciliés pour chasser (le castor, par exemple, au début du mois d'avril) sur l'île de Montréal (*JR*, vol. 24 : 249).

Ensuite, des activités guerrières sont également accomplies sur l'île de Montréal à la suite de l'appropriation du territoire et de l'établissement d'une occupation permanente par les colons français. Ces nouveaux venus avaient souhaité modifier les *taskscape*s amérindiens préexistants à leur installation. En se voyant entravée dans son engagement vis-à-vis de ce paysage et dans l'accomplissement de ses tâches, la nation iroquoise des Agniers adopta en réaction une stratégie de résilience matérialisée par des raids contre la colonie et ses habitants ainsi que leurs alliés amérindiens. Les Iroquois y menèrent des tactiques de guérilla entretenant un sentiment général d'insécurité parmi les habitants de la colonie (Faillon 1853 : 83). Charlevoix (1744 : 298) souligne à ce propos les qualités guerrières des Iroquois : « [qui] viennent en renards, attaquent en lions et fuient en oiseaux. Les habitants avaient ainsi l'ordre d' « [...] abattre sur leur terrain les ferdoches [...] qui pourraient servir de retraites aux ennemis et leur permettre de former des embuscades » ainsi que de « [...] faire couper [...] les bois taillés ». <sup>63</sup> Ces guerriers fréquentaient l'entièreté de l'île en ciblant la zone domestique à la fois des colons et des Amérindiens domiciliés. À la suite de la destruction de la Huronie, leurs attaques contre la colonie et les alliés des Français devinrent constantes (*JR*, vol. 40 : 12). Des phases de recrudescence sont néanmoins perceptibles de 1642 à 1645, de 1648 à 1653 et en 1658. Ces guerres s'étendirent jusqu'au traité de paix de 1667.

L'île de Montréal était également le lieu de convergence de nombreuses nations amérindiennes désirant commercer pendant la saison estivale, c'est-à-dire entre les mois de juin et de septembre. À cet égard, Dollier de Casson mentionnait (1871 : 22) :

si nous regardons la commodité du commerce, comme ce lieu [l'île de Montréal] est le plus avancé où les barques puissent monter, il n'y a pas de doute que ce lieu soit un des meilleurs du pays pour accommoder les habitants par le moyen du négoce qu'ils y peuvent faire par le moyen des sauvages qui y descendent en canots, de toutes les nations supérieures.

---

<sup>63</sup> BAC, MG8-C6, Ordonnance de M. Migeon de Branss, 1 juillet 1684, p. 518-9, Arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements concernant Montréal (R11495-0-8-F).

Au cours des premières années, le commerce se caractérisa par un fractionnement des échanges avec les Amérindiens (Allaire 1999 : 82). À cette époque, la traite avait lieu parmi les demeures des habitants à Ville-Marie, mais avec l'interdiction d'y loger les Amérindiens pour la nuit (Pothier 2004 : 43). Les colons échangeaient des denrées avec les Amérindiens et tentaient de s'ériger en intermédiaire dans la traite (Dechêne 1974 : 142 ; Wien 1998 : 167), nonobstant l'encadrement de la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France tentant à plusieurs reprises d'exclure les petits habitants de ce commerce lucratif (Dechêne 1974 : 142 ; Wien 1998 : 167). Les Hurons, les Pétuns et les Algonquins agissaient en qualité d'intermédiaires entre les peuples du Pays d'En Haut et les Français jusqu'à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, les Outaouais les remplacèrent et devinrent les interlocuteurs principaux auprès des Français (Pothier 2004 : 42). À cette époque, à la suite de la défaite huronne, un changement majeur dans l'approvisionnement de la traite fut observé. Les nations alliées éprouvant des difficultés à acheminer les fourrures à Montréal, les coureurs des bois prirent le relais en participant à des expéditions organisées par quelques marchands et administrateurs pour les quérir sur place (Duguay et Pothier 1993 : 14 ; Robichaud 2010 : 110). Montréal s'affirma petit à petit comme un comptoir incontournable pour la partie centrale du Canada et le centre d'organisation d'expéditions en fournissant vivres et équipements (Jean *et al.* 1995 : 82). Une grande partie des Amérindiens et de leurs convois s'arrêtaient dorénavant aux postes situés en amont de Ville-Marie et à la foire de Montréal et non plus dans les demeures des habitants. De ce fait, le reste de la population montréalaise dut user de stratagèmes afin d'attirer les Amérindiens, certains habitants tentaient encore d'inviter les Amérindiens à leur domicile (Dechêne 1988 : 173 ; Robichaud 2010 : 89). Marie Pournin affirme : « Je vous diré pour nouvelles que les Iroquois [...] ivernent à Montréal et que présentement Je leur ay donné de quoy aller à la chasse [...] »<sup>64</sup> (cité dans Dechêne 1974 : 171). Cette attitude explique, dès lors, la présence permanente, dans les inventaires après le décès des colons, d'objets destinés au troc (couteaux, poignées d'alènes, perles de traite en verre, petits miroirs,

---

<sup>64</sup> ANQ, dépôt de Montréal, copie dans la collection de pièces détachées, Lettre de Marie Pournin à M.



bagues en laiton, tissus, etc.), de wampums, de peaux de castors et d'originaux (les fourrures faisaient partie de l'échange lors du paiement de services en nature) (Pothier 2004 : 43). Nonobstant l'accompagnement de quelques Français, les Amérindiens (et plus spécifiquement, les Outaouais) avaient fait main mise sur le commerce de l'intérieur (Wien 1998 : 160). La mise en place de la foire des fourrures permit au gouvernement de confier le transport aux Amérindiens (et non aux habitants) afin de ne pas entraver le développement de la colonie. Cette foire ne débuta pas avant 1660 et se tenait à la place publique (anciennement nommée la commune<sup>65</sup>). Son développement fut lent et elle trouva son apogée dans les années 1670 avec la présence de 900 commerçants en 1672 (Dêchene 1974 : 31 ; Delâge 1993 : 279 ; Pothier 2004 : 43 ; Robert 1994 : 40). Les convois annuels d'Outaouais et en moindre proportion ceux des Hurons se rendant à la foire diminueront, en effet, au cours des années 1680 avant leur disparition complète au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela s'explique d'une part, par la mise en place d'un réseau de postes de traite situés à l'intérieur du continent et d'autre part, par l'absence d'infrastructure de la part de ces groupes nécessaire au bon fonctionnement de ce système (Dickason 1996 : 130 ; Lalancette et Stewart 1998 : 269).

Les Amérindiens érigeaient leurs tentes en bordure de la grève, hors de l'enclos urbain, lieu où se déroulaient les principales cérémonies précédant les échanges (Dêchene 1988 : 32 ; Robert 1994 : 40). En 1663, un hangar situé à l'ouest de la place du marché<sup>66</sup> sera bâti pour les loger dans le but de faire obstacle à la dispersion de la traite au profit de l'ouest de l'île (Lalancette et Stewart 1998 : 265). Ils séjournaient approximativement cinq ou six jours sur l'île, c'est-à-dire deux ou trois jours en plus après avoir écoulé leurs marchandises auprès des habitants selon Frontenac (*Dans* Havard 2000 : 13). Quant à Dêchene (1988 : 32), elle mentionne une durée maximale de quelques semaines nécessaires à la réparation des canots et pour profiter des avantages de la ville.

---

Bastion, date de Montréal, 2 octobre 1662.

<sup>65</sup> Pâturage communautaire avant 1657.

<sup>66</sup> Nommée place d'Armes en 1676.

Puis, Montréal occupa également un poste de capitale diplomatique accueillant de nombreuses délégations amérindiennes tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Lors du traité de paix de 1653 entre les Français et les Cinq Nations membres de la Ligue iroquoise<sup>67</sup>, plusieurs délégations, onontaguée et oneida, vinrent à Montréal au nom des Cinq Nations afin d'y signer un cessez-le-feu, symbolisé par l'échange mutuel de présents et par le don d'un wampum (*JR*, vol. 40 : 19). Et à partir des années 1660, Montréal devint la capitale de l'alliance franco-amérindienne, le « feu des affaires » de l'alliance, commencent alors des flux relativement denses entre Montréal et son arrière-pays (Havard 2000 : 12-3). Dans ce but, Ville-Marie était essentiellement fréquentée par des hommes et particulièrement par les Hurons-Pétuns et les Outaouais. La grande majorité des Amérindiens de l'Ouest ne s'y rendirent jamais ou moins fréquemment.

Finalement, l'île de Montréal pouvait être un lieu « exotique » pour les individus désirant sortir de leur communauté à l'instar des coureurs des bois qui choisissaient de vivre chez les Amérindiens plutôt que de retourner à la colonie si la pression sociale devenait trop grande à l'intérieur de la colonie (Delâge 1992 : 62). Enfin, des groupes amérindiens vivant à l'extérieur de l'île pouvaient la fréquenter pour des événements tels que le baptême, le mariage (Dechêne 1974 : 22 ; *JR*, vol. 29 : 8, 180 ; Trudel 1976 : 139-140).

---

<sup>67</sup> La ligue iroquoise était composée des Agniers [Mohawks], des Oneiouts [Oneidas], des [Onondagas], des Goyogouins [Cayugas] et des Tsonnontouans [Senecas].

## 8. Interprétations finales et conclusions

En examinant les différents usages spatiaux des communautés pour l'île de Montréal durant la période située entre le Sylvicole supérieur et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous avons établi un modèle théorique pour la compréhension du paysage. Nous estimons qu'une continuité d'activités répétitives a laissé son empreinte à travers trois zones complémentaires de *taskscales* associées à des zones de fréquentations et donc, des activités particulières définies à la fois par leur espace, leur fréquence et leur durée. Elles sont organisées hiérarchiquement autour d'un maillage de cheminements formé par la création de lieux et de *taskscales*. La première zone est la zone domestique. Elle est occupée intensivement et correspond à un espace localisé autour de l'habitat et regroupe les activités quotidiennes liées à la préparation, à la consommation et au stockage des aliments, aux travaux d'horticulture, à l'habitation, à la fabrication d'objets usuels (poterie, vêtements, raquettes, outils divers), etc. Elle est déterminée selon trois besoins primaires (inspirés de la pyramide des besoins de Maslow) : la survie, c'est-à-dire les besoins physiologiques tels que manger, boire, dormir, respirer, se reproduire, etc. ; les besoins de sentiment de sécurité, c'est-à-dire le besoin de garantir sa survie et enfin, le sentiment d'appartenance à une famille, une communauté, etc. La deuxième zone est journalière et caractérisée par diverses activités nécessaires à la vie quotidienne mais réalisées en dehors du noyau villageois dans un espace-temps limité. Les activités associées à des activités prédatrices telles que des petites excursions de chasse, de pêche, à la coupe du bois de chauffage, à des activités associées à l'extraction de matière première, etc. y sont accomplies dans un rayon équivalent à une journée de déplacement. Et finalement, la troisième zone dite épisodique couvre un large territoire dont la connaissance est partielle (mais néanmoins indispensable). Elle regroupe les activités spécifiques cycliques ou sporadiques qui ressortent du quotidien villageois tel que les expéditions commerciales ou militaires, les rituels spécifiques nécessitant un éloignement des zones utilisées quotidiennement, etc.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons eu recours à diverses données pour établir une trame d'occupation de l'île de Montréal. Elles provenaient des rapports de fouilles archéologiques déposés au centre de documentation en archéologie du ministère de la

Culture et des Communications et de l'ISAQ, de différents documents textuels datant des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : récits de voyage, relations des missionnaires, documents conservés à la Bibliothèque et Archives Canada et aux Archives Canada-France ainsi que des cartes et plans déposés à la Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa.

Nous avons cerné trois périodes caractéristiques pour étudier les changements culturels sur le long terme et modéliser la manière dont les individus ont organisé, manipulé et pensé l'espace : le Sylvicole supérieur, le no man's land et l'établissement de la colonie (avec la période précédant la mise en place des missions sur l'île et la période la suivant).

Tableau 2 : Zones domestiques et journaliers pour l'île de Montréal (Sylvicole supérieur à 1700).

Époques	zone domestique pour...	secteurs	zone journalière pour...	secteurs
Sylvicole supérieur	Hochelagiens	Autour du mont Royal	Hochelagiens	archipel montréalais
1535-1642	<i>no man's land</i>	X	X	X
1642-1700	Amérindiens domiciliés : Algonquins et Hurons (~1642-~1667)	parmi les habitants et à l'Hôtel-Dieu	Amérindiens domiciliés : Algonquins et Hurons (~1642-~1667)	archipel montréalais
	Amérindiens domiciliés : Agniers, Onontaguées, Hurons et Algonquins (~1675-~1696)	fort de La Montagne	Amérindiens domiciliés : Agniers, Onontaguées, Hurons et Algonquins (~1675-~1696)	
	Amérindiens domiciliés : Iroquois et Algonquins (~1708-~1721)	Sault-au-Récollet	Amérindiens domiciliés : Iroquois et Algonquins (~1708-~1721)	
	Amérindiens domiciliés Népissingues (~1673-~1674)	Gentilly- La Présentation	Amérindiens domiciliés Népissingues (~1673-~1674)	
	Amérindiens domiciliés Népissingues (~1686-~1687)	Saint-Louis-du-Haut-de-l'île	Amérindiens domiciliés Népissingues (~1686-~1687)	
	« Errants » (?) dont Algonquins	zones non-concédées (bois dans l'ouest de l'île)	« Errants » dont Algonquins	
	Panis	habitations des colons (à Ville-Marie et aux postes de traite)	Panis	

Tableau 3 : Zones épisodiques pour l'île de Montréal (Sylvicole supérieur à 1700)

<b>Époques</b>	<b>zone épisodique pour ...</b>	<b>tasks</b>	<b>secteurs</b>
Sylvicole supérieur	? (variable selon les récits)	guerre	proche des zones domestiques
	? (variable selon les récits)	campements de pêche et de chasse, zone de halte	îles et rives de l'île
	? (variable selon les récits)	commerce	autour des villages et des zones de haltes
	? (variable selon les récits)	diplomatie	au sein des villages iroquoiens
1535-1642	groupes amérindiens variables selon les récits	guerre	archipel montréalais
	Algonquins, Européens et autres nations possiblement	commerce	rives de l'île, embouchure de la Petite Rivière
	Algonquins, Européens et autres nations possiblement	diplomatie	rives de l'île, embouchure de la Petite Rivière
	Iroquois Annierronnons, Agniers et Algonquins	zone de halte	îles, rives de l'île, embouchure de la Petite Rivière
	Anciens Hochelagiens et descendants	engagement ( <i>rootedness</i> )	île de Montréal
1642-1700	Algonquins, Agniers	chasse	hors des zones domestiques
	Agniers	guerre	proche du noyau villageois de Ville-Marie
	Hurons, Pétuns et Algonquins (1642-1650)	commerce	chez les habitants de l'île
	Outaouais (Hurons en moindre proportion) (1650-1700)		au sein des postes de traite et lors de la foire annuelle (à la commune)
	Représentants des Cinq Nations, du Pays d'En Haut	diplomatie	au sein des missions et de Ville-Marie
	Hurons-Pétuns, Outaouais (1660-1700)		

	Hurons, Algonquins, etc.	baptême	principalement aux missions
--	--------------------------	---------	-----------------------------

Nos résultats présentés dans les tableaux 2 et 3 confirment que la création de lieux visait une certaine rationalité dans l'espace, amenant la possibilité d'établir un modèle de trame d'occupation pour l'île de Montréal. Ils indiquent que l'île de Montréal fut une zone domestique pour plusieurs groupes amérindiens tant au Sylvicole supérieur qu'après l'établissement de Ville-Marie. En somme, seule la période entre la visite de Cartier sur l'île et la fondation de la colonie n'occupa pas cette fonction car il s'agissait d'un *no man's land*. Les Hochelagiens avaient, en effet, selon nos critères, jeté leur dévolu sur la zone ceinturant le mont Royal et plus spécifiquement, sur son versant sud (montréalais). Ensuite, au début de la colonie, les Amérindiens domiciliés s'établirent à leur gré parmi les habitants et à l'Hôtel-Dieu. Avec l'établissement de missions sur l'île, cette zone se déplaça pour correspondre avec l'établissement de missions, aux pieds du mont Royal, au Sault-au-Récollet et à l'ouest de l'île (figure 16). Ces nouveaux lieux ne sont cependant pas dénués de sens pour ces groupes amérindiens car il s'agit à chaque fois de lieux présentant des sites archéologiques du Sylvicole supérieur (et des périodes précédentes) et une présence amérindienne contemporaine est notée. Durant cette période, à l'instar des pays d'En Haut (Havard 2000 : 18), les colons superposent ici aussi « [...] leur infrastructure coloniale sur les réseaux et les 'lieux centraux' préexistants ». Par après, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un changement dans le processus d'intégration des groupes amérindiens dans la politique coloniale se reflète avec le déplacement des missions en dehors de l'île. Il marque une marginalisation progressive des Amérindiens à la suite d'une nouvelle orientation idéologique et politique de ségrégation en leur défaveur conséquent à plusieurs facteurs (perte de l'idéal religieux, montée du capitalisme, croissance démographique de la population de souche européenne, transformation de l'alliance franco-amérindienne, plus grande autarcie de la colonie face à eux, cadre naturel de moins en moins étranger, etc.).

Une constance dans l'occupation de l'espace est donc constatée par la continuité de la pratique d'activités du Sylvicole supérieur. Nous pensons qu'il y eut un grand bouleversement dans les *taskscape*s amérindiens lors l'adoption de l'horticulture à la

suite de la nouvelle relation établie entre les différents organismes engagés dans le monde (Moore et Dekle 2010) que lors du passage du Sylvicole supérieur aux premières années de l'établissement des missions. En effet, en réaction aux politiques coloniales, à la mise en place de relations de pouvoir, d'un système idéologique et d'une appropriation du territoire les contraignant dans leur engagement avec leur paysage, les Amérindiens adoptèrent une stratégie visible archéologiquement par la continuité des *taskscapes* issus du Sylvicole supérieur engendrant une même conceptualisation, organisation et manipulation de l'espace. En s'appropriant la structure missionnaire, c'est-à-dire en incorporant dans leur système de significations cet élément étranger, tout en poursuivant leurs *taskscapes*, puisque rappelons que « [...] l'acte de s'incorporer l'autre constituait un moyen de se régénérer soi-même » (Turgeon 2005 : 83), les Amérindiens parvinrent à continuer la « lecture » de cette zone domestique en maintenant leur mémoire vivante et l'expérience de leurs activités routinières accumulée et transmise au fil des générations. Ainsi, ils continuaient leur semi-nomadisme au lieu de s'établir « à la française » comme les missionnaires le préconisaient. Cette stratégie est à rattacher au comportement, hérité des générations passées, par la sécurité ontologique de Giddens (1987). Cette sécurité est adoptée par des agents tant individuellement que collectivement lors de périodes de mutations. Ces individus maintiennent des éléments de continuité en optant pour un comportement préexistant. Ces activités quotidiennes, choisies par les individus (conscients), sont pratiquées de manière continue leur permettant de créer et de conserver leur identité. De surcroît, au niveau collectif, ces pratiques routinières favorisent le bon fonctionnement de la société existante lors d'une période de perturbation (*ibid.* : 50-64).

Ainsi, même si les autorités coloniales estimaient et souhaitaient que Montréal et ses missions soient la zone domestique centrale du mode de vie des domiciliés, considérant la période hivernale comme un long vagabondage pragmatique conséquent au climat du pays et au primitivisme des « sauvages », il est probable que les zones domestiques d'hivernage aient été aussi importantes sinon plus aux yeux des domiciliés. Nous avons considéré ces lieux d'hivernage comme des zones domestique au même titre que celles des missions puisque l'ensemble des membres de la famille y séjournait en plus petits groupes que



durant la période estivale (avec l'exception occasionnelle des invalides et des vieillards). Même si les missionnaires tentaient d'occulter cet élément, ces domiciliées passaient autant de mois par année à l'extérieur des missions « en vagabondage » l'hiver qu'au sein de celles-ci. De nombreux témoignages sont aussi venus illustrer le fait que la chasse demeurait une activité importante dans l'identité et l'idéologie amérindienne, mais aussi essentielle du point de vue économique puisque les fourrures étaient la monnaie d'échange de base lors des transactions avec les colons. Ainsi, il est devenu réaliste de considérer que la majorité des groupes fréquentaient plusieurs zones domestiques insérées au cours d'une ronde annuelle. Rappelons que : « c'est essentiellement à travers les pratiques de trajet que les créatures habitent le monde » (Ingold 2011 : 102, 134). Ces groupes ne traversaient pas les différentes zones comme s'il s'agissait d'un déplacement entre un point A et B. Ce cheminement entre les zones domestique et épisodique participait à la création des lieux car même si ces pistes pouvaient sembler éphémères pour les missionnaires, elles restaient gravées dans la mémoire et l'identité de ceux qui les fréquentent et les vivaient. En effet, si certains groupes considéraient Montréal comme un lieu spécialisé de leur zone épisodique (ne s'y rendant qu'en groupe restreint lors de la foire des fourrures seulement par exemple), d'autres ont choisi d'inclure l'archipel dans leur ronde annuelle de zones domestiques.

Ce choix d'inclure ce lieu à un établissement de long terme devrait se refléter dans le registre archéologique, cependant les indices restent limités et les objets associés au commerce surabondent les assemblages. Pour comprendre ce phénomène, il faut considérer que l'emplacement de chacune des zones domestiques devait correspondre à des séries d'activités saisonnières que l'environnement favorisait en plus de convenir aux besoins de base (de survie, sécurité et appartenance). Ainsi, l'isolement des groupes à l'intérieur des terres pendant l'hiver combinait la logique de diminuer la pression de prédation des groupes humains sur un territoire donné aux avantages évidents qu'apporte l'hiver pour la chasse (la neige fait apparaître les traces pour la trappe et la chasse, elle ralentit les proies, elle favorise le transport par traîneau, les ours hibernent et sont alors des proies plus faciles, etc.). Au même titre, durant les périodes de fraie printanière, les zones domestiques devaient se rapprocher des frayères. À mesure que les modes de vie amérindiens adoptaient

certaines outils et technologies européens, la possibilité de commerce avec les colons est devenue un facteur décisionnel et l'archipel montréalais formait alors pour certains groupes une étape logique dans leur choix de zones domestiques et épisodiques. Ce commerce n'était sans doute pas l'unique raison de venir passer quelques mois à Montréal comme nous l'avons mentionné (citons, les activités diplomatiques, guerrières, la fertilité de la région, la diversité et l'abondance des ressources fauniques et halieutiques), mais constituait probablement l'un des aspects forts de ce lieu rassembleur. Ce facteur pourrait expliquer en partie l'importance archéologique des objets de traite à cette période dans la région (combinée à notre difficulté à discerner les éléments diagnostiques de certaines autres activités amérindiennes de l'époque et/ou de les différencier de celles des Européens en raison d'un partage réciproque de techniques et d'outils). De plus, comme le mentionnent plusieurs témoignages, la durée relativement courte du séjour dans la zone domestique estivale ajoute certainement la moindre visibilité archéologique de zones domestiques autres que les missions à Montréal comme celles des « errants » par exemple.

Finalement, bien que les colons superposent leur infrastructure sur les *taskscape*s amérindiens, les collectivités amérindiennes et européennes étaient séparées et ségréguées sur le plan spatial avec l'instauration des missions sur l'île mais unies par des relations locales réciproques et de soutien mutuel (militaires, commerciales) (Havard 2000 : 14, 21 ; Zitomersky 1996 : 36-7). Nous pensons que l'hypothèse de Murray (2008) quant à une différenciation entre les secteurs est, correspondant à zone agraire et domestique pour les colons, et ouest, correspondant à une zone de tension où se déroulait un contact permanent entre populations amérindiennes et coloniales, dont les limites se situent aux rapides de Lachine est vérifiée. Le mont Royal devrait être compris dans la zone ouest. Selon nos recherches, la zone est ne semble pas le siège d'activités (domestique, journalière ou épisodique) amérindiennes à la suite de l'établissement des colons sur le territoire jusqu'en 1700.

Il faut s'interroger sur quelle place occupait donc le mont Royal dans cet ensemble géographique. Le mont Royal correspond à la zone domestique des Hochelagiens durant le Sylvicole supérieur. Les habitants y avaient leurs maisons, leurs champs, s'y procuraient

la cornéenne et y enterraient leurs morts. En plus de son emplacement environnemental idéal par rapport aux territoires adjacents, cette colline devait avoir une importance particulière. Ses habitants y amènent leurs invités ; après la dispersion des Iroquois, leurs descendants y reviennent, vantent la qualité de sa terre, s'y sentent engagés car leurs ancêtres sont enterrés dans ses entrailles. Ce lieu est porteur de sens, d'expériences et d'énergie. Ensuite, durant la période de *no man's land*, ce lieu n'est plus une zone domestique mais épisodique. Les descendants des anciens habitants y reviennent comme s'ils retournaient en pèlerinage et vantant le « bon temps » avant que leurs ennemis n'y mettent fin. Mais par après, durant les premières années de la colonie, ce lieu devient lui aussi porteur de sens pour les premiers colons. Au cours du mois de décembre 1642, une crue des eaux menaçait Ville-Marie (*JR*, vol. 24 : 198-200) et Maisonneuve promit de porter une croix sur la colline si Dieu intercédait en faveur des habitants. Comme la décrue s'amorça peu après, Maisonneuve tint sa promesse et mit des hommes à la tâche afin de dégager un chemin dans la forêt. L'année suivante, lors de l'Épiphanie, il porta la croix sur ses épaules au sommet de la montagne pendant une lieue. Maurault (1925 : 5) estime que Maisonneuve dut choisir un monticule offrant une vue s'étendant au loin sur le fleuve et propose, comme l'avons déjà mentionné, le lieu où fut implanté le fort de La Montagne. Cet endroit fut par la suite, et pendant plusieurs années, considéré comme un lieu de dévotion servant à donner les bénédictions de Dieu sur la viabilité de la colonie et à obtenir la conversion des Amérindiens (Faillon 1866 : 221-2). La sœur Marie Morin (cité dans Campeau 1990 : 45-6) affirme qu' :

Ils furent tant de neuvaines et pèlerinages à la montagne, à pied, et dans les risques de leur vie à cause des Iroquois qui pouvoient facilement se cacher sur les chemins et les y attendre à passer, n'ayant point encore aucun découvert, mais tout en bois debout et forêts fort épaisses. Cela ne refroidissait point la dévotion de ces dames, ni la peine de monter en haut de cette montagne roide et escarpées, en sorte que les personnes les plus robustes y travaillaient et suent beaucoup aujourd'hui que les chemins y sont battus. Ce qu'elles firent pendant neuf jours de suite en la compagnie des cinq frères et de quelques autres encore.

Durant l'absence de Maisonneuve, la pression iroquoise empêcha les habitants de Ville-Marie de s'y rendre. Les Iroquois en avaient profité pour abattre la croix. Ainsi, le mont

Royal devint un symbole d'affirmation pouvoir autant pour les Iroquois que les colons, chacun se battant pour ne pas que l'autre s'y impose et se l'approprie. Il est dans ces premières années peu fréquenté par les colons à cause des embuscades iroquoises mais nous n'avons pas d'indice quant à sa fréquentation autre par les Amérindiens que pour des activités guerrières. À l'instar de Maurault (1925 : 22), nous pensons que cette croix était localisée à l'endroit où les Sulpiciens construisirent leur fort. L'entièreté des plans consultés à la BAC n'indique qu'un seul chemin quittant Ville-Marie en direction de la montagne. Il s'agit du « chemin des sauvages de la montagne » qui devait peut-être correspondre avec l'ancien chemin établi par Maisonneuve. Ce chemin devait revêtir une grande importance pour qu'il soit représenté sur tous les plans de Ville-Marie que nous avons consultés (annexe 3). Le mont Royal apparaît comme étant le lieu d'affirmation idéologique des colons français. Toutefois, cet élément spatial devait donc comporter des significations culturelles pour les Iroquois car ces derniers jetèrent à terre le symbole de l'idéologie chrétienne, empêchèrent la fréquentation du lieu et tentèrent d'entraver l'engagement dans le paysage des nouveaux venus. Ensuite, nous avons observé une continuité dans la lutte pour l'appropriation de la montagne. Les Sulpiciens établissent une mission au sein de ce lieu, à l'emplacement précis où plusieurs familles amérindiennes s'étaient déjà installées. Ils profitaient de la présence d'un lieu amérindien pour tenter de pénétrer leur *taskscape* afin de le modifier et, ainsi, peut-être, pouvoir l'intégrer au leur. La montagne devint avec les missions, la zone domestique d'Agniers, d'Onontaguées, de Hurons et d'Algonquins. Les Amérindiens y étaient des agents actifs et conscients louant des terres aux Français et ayant choisi d'intégrer certains éléments de cette nouvelle structure foncière. Comme les Hochelaguais, ils y vivent, cultivent, chasse et la vivent. Après le déplacement de la mission, les Sulpiciens décident de mettre en valeur de ce territoire en exploitation agricole.

Finalement, en nous appuyant sur la théorie du paysage et plus particulièrement grâce au concept de *taskscape*, nous espérons avoir démontré l'utilité des théories et des méthodes de l'archéologie du paysage et avoir apporté un essai des dynamiques du *middle ground colonialism* caractérisant le territoire jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> sur l'île de Montréal.

Nous souhaitons nous positionner par rapport aux opposants de la dichotomie entre la préhistoire et l'histoire au Nouveau Monde en aspirant présenter les expériences vécues par les Amérindiens comme un continuum d'activités et d'interactions afin de tenter d'échapper à la réduction des expériences humaines en des événements séparés. Tout en ne sous-estimant pas la sévérité de l'intrusion coloniale, dont la décroissance démographique catastrophique de la population amérindienne, nous voulions envisager les groupes amérindiens comme des agents individuels immergés dans leurs paysages afin d'éviter de concevoir ces derniers comme des spectateurs passifs des seules décisions coloniales. Les décisions en matière de politique coloniale engendrèrent la dépossession des terres amérindiennes et souhaitèrent empêcher l'utilisation du territoire indispensable selon leur vision du monde. Mais, ces changements suscitérent des stratégies de résistance de la part des groupes amérindiens guidées par leur *taskscape* mettant l'accent sur comment « [...] *colonial cultures were created by all who participated in them, so that all had agency and social effect* » (Gosden 2004 : 25). Cette étude visait une réification du passé dit préhistorique considéré comme homogène, statique et traditionnel en promouvant la compréhension des sociétés autochtones comme des sociétés ayant construits et contestés le pouvoir colonial. En fin de compte, les paysages ne furent pas seulement créés comme des commodités mais ils furent davantage utilisés afin d'établir, de négocier et de maintenir une identité sociale à la fois au niveau individuel, familial et communautaire.

Dès le début de ce travail, la problématique relative à l'octroi d'une identité à un groupe culturel s'est avérée délicate. De surcroît, nous étions confrontés à un réel défi : comment définir et caractériser les présences amérindiennes sur l'île de Montréal alors que les recherches ne révèlent que rarement l'éventail de ces groupes ainsi que leurs diversités internes ou, tout bonnement, leur présence en dehors des lieux de traite dès les arrivées des Européens. Cela nous a amenés à nous interroger sur l'amalgame pouvant exister entre l'association de la culture matérielle avec l'identité ethnique ou culturelle, mais également sur les préjugés que nous pouvions avoir face à la différenciation d'une culture matérielle amérindienne ou encore sur la dichotomie nature-culture caractéristique de la pensée européenne. À travers cette étude, nous avons tenté de refléter la complexité et la diversité

des identités amérindiennes ainsi que la fluidité mise en lumière dans sa construction identitaire. Ces quelques considérations nous invitent à prôner une remise en question théorique ancrée dans les théories postcoloniales sur l'adéquation entre la présence amérindienne et la désignation des sites « amérindien historique » dans l'ISAQ. Reconsidérer nos données actuelles avant de tenter de découvrir de nouveaux sites peut paraître moins attrayant mais il s'agit d'une tâche essentielle à nos yeux afin d'éviter que les sites « amérindiens historiques » ne soient représentés, dans leur majorité, par des postes de traite ou des sépultures. Cette remise en question permettra d'éviter, par exemple, que les missions ne soient considérées, comme dans le cas de La Montagne, comme ayant exclusivement une identité euro-qubécoise. Il s'agit d'un réel défi mais l'archéologie au Québec est jeune et a déjà fait preuve d'un avancement énorme en seulement quelques décennies. Nous espérons que les recherches futures permettront d'éclaircir ce sujet relativement marginalisé et encore méconnu. N'oublions pas « *we have to recognize that though people may be dis-placed or dis-located they are never no-where* » (Bender 2006 : 310 *In* Busby 2010 : 102-3).

## Bibliographie

Agriculture et Agro-alimentaire Canada

2008 Zones de rusticité des plantes au Canada, consulté le 1er janvier 2012, <http://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/climate/hardiness/intro.html>.

Alexander, R. T.

1998 Afterword: Toward an Archaeological Theory of Culture Contact. Dans *Studies in Culture Contact. Center for Archaeological Investigations Occasional Paper, No. 25*, édité par J. G. Cusick, p. 476-495. Southern Illinois University, Carbondale.

Allaire, B.

1999 *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor : les fourrures nord-américaines à Paris, 1500-1632*. Septentrion, Sillery, Québec.

Anschuetz, K. F., R. H. Wilshusen et C. L. Scheick

2001 An Archaeology of Landscapes: Perspectives and Directions. *Journal of Archaeological Research* 9(2):157-211.

Archéotec inc.

1984 *Présence amérindienne sur le site de Côteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Rapport soumis à Parcs Canada, région du Québec.

2000 *Site de la place Jacques-Cartier, BjFj-44, interventions archéologiques 1996 à 1998*. Ville de Montréal/MCCQ, rapport inédit.

2005 *Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Plan directeur de restauration et de conservation du Séminaire de Saint-Sulpice - Programme 2004. Volet patrimoine archéologique. Programme d'intervention. Inventaire archéologique de la cour. Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (site BjFj-18)*. MCCQ/Ville de Montréal, rapport inédit.

2007 *Mission Saint-Louis de l'Île aux Tourtes. Mesures de conservation de l'église et du cimetière, site BiFl-5. Rapport d'activités*. Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit.

2011 *Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2009. Rapport*. Ville de Montréal/MCCCF, rapport inédit.

Archéothèmes

2001 *Inventaire archéologique de trois terrains vacants du Vieux-Montréal (1999) : sites BjFj-43 et BjFj-102*. Ville de Montréal/MCCQ, rapport inédit.

Arkéos inc.

1991 *Travaux de réfection à Coteau 4, inventaire et fouilles archéologiques, îles du Rigolet (BhFn-17) et Marigny (BhFn-26)*. Hydro-Québec, Service appareillage, Division civil-ligne-environnement, rapport inédit.

1992 *Les Cèdres, avant-projet phase II, inventaire archéologique, dossiers ethnologique et historique, secteur Coteau-du-Lac et Pointe-des-Cascades*. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques du parvis: Site BjFj-85*. Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2002 *Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville*. SÉPAQ/Parc des Îles-de-Boucherville du Mont-Saint-Bruno et de la Yamaska, rapport inédit.

2003a *Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka*. Consortium CIMA/Johnston-Vermette, rapport inédit.

2003b *La préhistoire du Vieux-Montréal : analyse des sites place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990, Vieux-Montréal*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal ; no 2. Ville de Montréal ; Ministère de la culture et des communications du Québec, Montréal.

2008 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 2 à 6). Étude de potentiel archéologique*.

2009a *Occupation militaire à l'îlot F du site Faubourg Québec. Fouilles archéologique 2005 (BjFj-56)*. St-Luc Habitation/MCCCFQ/Ville de Montréal, rapport inédit.

2009b *Parc de la Baronnerie de Longueuil : Interventions archéologiques aux sites BjFj-8 et BjFj-75 (2008)*. Ville de Longueuil/MCCCF, rapport inédit

Arkéos inc. et Archéocène

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun*. Ville de Verdun/MCCQ, rapport inédit.

Axtell, J. L.

1981 *The European and the Indian: Essays in the Ethnohistory of Colonial North*



*America*. Oxford University Press, New York.

1995 Columbian Encounters: 1992-1995. *The William and Mary Quarterly* 52(4):649-696.

Bacqueville de La Potherie, C.-C.

1753 *Histoire de l'Amérique septentrionale : relation d'un séjour en Nouvelle-France*. Nuage rouge. Chez Brocas, Paris.

Baddeley, S.

2011 Le récit de voyage à l'épreuve des langues : le cas des récits de voyage de Jacques Cartier (1534-1545), consulté le 1er janvier 2012, [http://cle.ens-lyon.fr/87637656/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://cle.ens-lyon.fr/87637656/0/fiche___pagelibre/).

Beaugrand-Champagne, A.

1923 Le chemin d'Hochelaga. *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada. Third Series*, XVII:93-114.

1942 1542-1642. *Les cahiers des dix* 13:9-26.

1947 Le chemin et l'emplacement de la bourgade d'Hochelaga. *Les Cahiers des dix* 12:115-160.

Beaulieu, A.

1990 *Convertir les fils de Caïn :Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*. Nuit blanche éditeur, Québec.

Bélanger, C.

1990 *Les Jardins d'Youville. Rapport de fouilles archéologiques 1988*. Collection Le Montréal archéologique 3. Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Montréal.

Bélanger, C. et al.

2004 Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2002.MCCQ/Ville de Montréal/Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-À-Callière/Université de Montréal, rapport inédit.

Bender, B.

1993 Stonehenge - Contested Landscapes (Medieval to Present-Day). Dans *Landscape: Politics and Perspectives*, édité par B. Bender, p. 245-279. Berg, Providence.

- Bender, B., S. Hamilton et C. Tilley  
1997 Leskernick: Stone Worlds, Alternative Narratives, Nested Landscapes. *Proceedings of the Prehistoric Society* 63:147-178.
- Besré, F. et S. Occhietti  
2000 GÉO1022/relief et structure. Excursion 1 : Les reliefs, les matériaux et les formes du mont Royal, Montréal, consulté le 1er juillet 2011, <http://www.er.uqam.ca/nobel/k20322/pexc1.html>.
- Bibeau, P.  
1980 Les palissades des sites iroquoiens. *Recherches amérindiennes au Québec* 10:189-197.
- Bideaux, M.  
2006 À propos des Iroquoiens amenés en France par Jacques Cartier. Dans *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*, édité par R. Tremblay et A. Bergeron, p. 106-107. Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.
- Binette, M.  
1989 Une ancienne occupation amérindienne sur la pointe Thibaudeau. Dans *Archéologie et histoire dans la région du Buisson. Collection à fleur de siècles n° 3*, édité, p. 19-22. Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Binford, L. R.  
1982 The Archaeology of Place. *Journal of Anthropological Archaeology* 1:5-31.
- Blake, E.  
2004 Place, Spatiality, and Archaeology. Dans *A companion to social archaeology*, édité par R. W. Preucel et L. Meskell, p. 230-254. Blackwell Pub., Malden.
- Boileau, G.  
2000 La découverte du Grand Fleuve. *Histoire Québec* 6(2):5-9.
- Boily, M.  
2006 Les terres amérindiennes dans le régime seigneurial : les modèles fonciers des missions sédentaires de la Nouvelle-France, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec.
- Boivin, R.  
1988 Le haut-relief. Dans *La Montagne en question*, édité par Groupe d'intervention urbaine de Montréal., p. 2-6. Groupe d'intervention urbaine de Montréal, Montréal.

- Boucher, J.  
2000 *Découverte fortuite sur les berges du parc d'Oka, site BiFm-1*. SÉPAQ, rapport inédit.
- Bourguignon-Tétreault, J. et V. Delmas  
2012 Fouilles archéologiques sur le site du domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de la saison 2011, CCQ, Ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, Université de Montréal.
- Branto, N.  
2009 Landscape Approaches in Historical Archaeology: The Archaeology of Places. Dans *International Handbook of Historical Archaeology*, édité par D. G. T. Majewski, p. 51-65.
- Brassard, M.  
1999 Note de recherche : Portrait archéologique et ethnohistorique de la pointe de la petite rivière. *Archéologiques* 13:57-63.
- Brookes, I. A.  
2011 Zones de géographie physique, consulté le 1er juillet 2011, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0006275>.
- Brossard, J.-G.  
1985 *Place Royale, Montréal : rapport de fouilles archéologiques, 1982*. Collection Le Montréal archéologique. Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Montréal.
- Burke, A.  
2006 Neanderthal Settlement Patterns in Crimea: A Landscape Approach. *Journal of Anthropological Archaeology* 25(4):510-523.
- Busby, V. R.  
2010 Transformation and Persistence: the Nanticoke Indians and Chicone Indian Town in the Context of European Contact and Colonization. Ph. D., Department of Anthropology, University of Virginia, Charlottesville.
- Buteau, H.  
2003 *Évolution d'un espace urbain : synthèse des recherches archéologiques du site de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), 1996-1998, Vieux-Montréal*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal. Ville de Montréal, Montréal.

- Buteau, H. et D. Chevrier  
 2001 *D'audace en mémoire : le lieu-dit Lachine, un regard archéologique*. In situ ; 1. Art Gestion, Montréal.
- Cadieux, M.  
 1980 *Notes sur le site BhFn-13, île de Longueuil*. MAC, ms n. p.
- Campeau, L.  
 1990 La Fondation de Montréal. *Église de Montréal*.
- Carlson, C. C.  
 2006 Indigenous Historic Archaeology of the 19th-Century Secwepemc Village at Thompson's River Post, Kamloops, British Columbia. *Canadian Journal of Archaeology* 30(2):193-250.
- Cartier, J., J. A. Fonteneau et Société littéraire et historique de Québec  
 1843 *Voyages de découverte au Canada, entre les années 1534 et 1542 suivis de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Quartier en 1535-36 (avec gravures fac-similé.)*; réimprimés sur d'anciennes relations et publiés sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec. Imprimé chez William Cowan et Fils, Québec.
- Champagne, D.  
 1994 Change, Continuity, and Variation in Native American Societies as a Response to Conquest. Dans *Violence, Resistance, and Survival in the Americas: Native Americans and the Legacy of Conquest*, édité par W. B. Taylor et F. Pease G. Y, p. 208-225. Smithsonian Institution, Washington, D.C.
- Champlain, S. d.  
 1870 *Oeuvres de Champlain* tome 5. Desbarats, Québec.
- 1908 *Les voyages de Samuel de Champlain au Canada de 1603 à 1618*. Éd. populaire. ed. Des Presses de la Cie Vigie, Québec.
- Chapdelaine, C.  
 1985 Sur les traces des premiers Québécois. *Recherches amérindiennes au Québec* 15(1-2):3-6.
- 1989a La poterie du Nord-est américain, un cas d'inertie technique. *Anthropologie et Sociétés* 13(2):127-142.
- 1989b *Le site Mandeville à Tracy : variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-*

*Laurent*. Collection Signes des Amériques ; 7e. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

1990a Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie *Recherches amérindiennes au Québec* 20(1):2-4.

1990b Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1). *Recherches amérindiennes au Québec* 20(1):19-35.

1991 Poterie, ethnicité et Laurentie iroquoise. *Recherches amérindiennes au Québec* 21(1-2):44-52.

1993b The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A slow or Rapid Transformation? *Journal of Anthropological Archaeology* 12(2):173-209.

1995 An Early Late Woodland Sequence East of Lac Saint Pierre: Definition, Chronology, and Cultural Affiliation. *Northeast Anthropology* 49:77-95.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 34(1):3-20.

Chardon, R.

1980 The Linear League in North America. *Annals of the Association of American Geographers* 70(2):129-153.

Charlevoix (de), P.-F.-X.

1744 *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique Septentrionale adressé à Madame la Duchesse de Lesdiguières*. CIHM/ICMH Microfiche series = CIHM/ICMH collection de microfiches. Rollin Fils, Libraire, Paris.

Chevrier, D.

1984 *Projet Archipel, zone sud-est, inventaire archéologique, 1984*. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit.

Chrétien, Y.

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

1999 La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : l'exemple de la région de Québec. *Anthropologie et Sociétés* 23(1):75-97.

Clermont, N.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 20(1):5-17.

1991 Quand Montréal s'appelait Hochelaga. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec* 27:14-17.

Clermont, N. et C. Chapdelaine

1980 La sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la Plaine de Montréal. *Recherches Amérindiennes au Québec* 10(3):153-158.

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : Quarante Siècles d'Archives Oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

1990 Le plateau des portageurs, une halte au pied des courants. *Recherches amérindiennes au Québec* 20(3-4):43-72.

Clermont, N., C. Chapdelaine et G. Barré

1983 *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, N. et É. Cossette

1991 Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec. *Journal canadien d'archéologie* 15(35-44).

Cobb, C. R.

2003 Introduction: Framing Stone Tool Traditions after Contact. Dans *Stone Tool Traditions in the Contact Era*, édité, p. 1-12. University of Alabama Press, Tuscaloosa ; London.

Codère, Y. et J. Poirier

1998 Inventaire archéologique du site BfFj-97. *Archéologiques* 11-2:78-84.

Cossette, É. et R. Laroche

1993 *Autoroute 30, de la route 138 (Châteauguay) à l'autoroute 20 (Vaudreuil)*. *Synthèse archéologique*. MTQ, rapport inédit.

Courtemanche, M.

2003 Pratiques halieutiques à la station 4 de la Pointe-du-Buisson (BhF1-1) au Sylvicole Moyen tardif (920-940 AD). Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

- Crosby, A. W.  
1972 *The Columbian Exchange: Biological and Cultural Consequences of 1492*. Greenwood Pub. Co., Westport.
- Cusick, J. G.  
1998 Historiography of Acculturation: An Evaluation of Concepts and their Application in Archaeology. Dans *Occasional paper / Center for Archaeological Investigations, Southern Illinois University, Carbondale*, édité par J. G. Cusick, p. 126-145. Center for Archaeological Investigations, Southern Illinois University, Carbondale.
- 1998 Introduction. Dans *Studies in Culture Contact: Interaction, Culture Change, and Archaeology*, édité par J. G. Cusick, p. 1-22. Center for Archaeological Investigations, Southern Illinois University, Carbondale.
- Darvill, T.  
1999 The Historic Environment, Historic Landscapes, and Space-Time-Action Models in Landscape Archaeology. Dans *The Archaeology and Anthropology of Landscape: Shaping Your Landscape*, édité par P. J. Ucko et R. Layton, p. 106-120. Routledge, London.
- David, B. et J. Thomas  
2008 Landscape Archaeology: Introduction. Dans *Handbook of Landscape Archaeology*, édité par B. David et J. Thomas, p. 27-43. Left Coast Press, Walnut Creek.
- Dawson, J. W.  
1860a Notes on Aboriginal Antiquities recently discovered in the Island of Montreal. *The Canadian Naturalist and Geologist* 6(6):430-449.
- 1860b Additionnal Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal. *The Canadian Naturalist and Geologist* 6(5):362-373.
- 1861 *Archéologie canadienne. De quelques sépultures d'anciens indigènes d'Amérique découvertes à Montréal*, Montréal.
- De Poli, O. (éditeur)  
1894 *Annuaire du Conseil héraldique de France*.
- Deagan, K.  
1983 *Spanish St. Augustine: The Archaeology of a Colonial Creole Community*. Academic Press, New York ; Toronto.

1996 Colonial Transformation: Euro-American Cultural Genesis in the Early Spanish-American Colonies. *Journal of Anthropological Research* 52(2):135-160.

1998 Transculturation and Spanish American Ethnogenesis: The Archaeological Legacy of the Quincentary. Dans *Studies in Culture Contact: Interaction, Culture Change, and Archaeology*, édité par J. G. Cusick, p. 23-43. Center for Archaeological Investigations, Southern Illinois University, Carbondale.

Dechêne, L.

1974 *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Boréal compact. Boréal ;, Montréal.

Deetz, J.

1963 Archaeological Investigations at La Purisima Mission. Annual Report of the Archaeological Survey, Department of Anthropology, University of California, Los Angeles, 1962/1963, pp. 161-241.

Delâge, D.

1991 Les Iroquois chrétiens des "réductions", 1677-1770 : II-Rapports avec la Ligue iroquoise, les Britanniques et les autres nations autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec* 21(1-2):39-50.

1991 Les Iroquois chrétiens des « réductions », 1677-1770 : I-Migration et rapports avec les Français. *Recherches amérindiennes au Québec* 21(1-2):59-70.

1992 Les influences amérindiennes sur la culture matérielle des colons de la Nouvelle-France. Dans *L'Archéologie et la rencontre de deux mondes : présence européenne sur des sites amérindiens*, édité par P. Plumet, M. Fortin et Musée de la civilisation (Québec), p. 173-206. Musée de la civilisation, Québec.

1993 *Bitter Feast: Amerindians and Europeans in Northeastern North America, 1600-64*. UBC Press, Vancouver.

Desjardins, P.

1994 La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal. *Recherches amérindiennes au Québec* 24(1-2).

Desjardins, P. et G. Duguay

1992 *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*. Septentrion ; Diffusion Prologue, Sillery, Québec .

Dickason, O. P.

1996 *Les Premières Nations*. Septentrion, Sillery, Québec.



Dickinson, J. A.

2007 b Seigneurs et propriétaires : une logique ecclésiastique de l'économie. Dans *Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, édité par D. Deslandres, J. A. Dickinson et O. Hubert, p. 670 p., [648] p. de pl. Fides, Montréal.

2007a Évangéliser et former des prêtres : les missions sulpiciennes. Dans *Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, édité par D. Deslandres, J. A. Dickinson et O. Hubert, p. 670 p., [648] p. de pl. Fides, Montréal.

Dobres, M.-A. et J. E. Robb

2000 *Agency in Archaeology*. Routledge, London ; New York.

Dollier de Casson, F.

1871 *Histoire du Montréal, 1640-1672 ; suivi de Abrégé de la mission de Kenté*. Documents historiques (Société littéraire et historique de Québec). E. Senécal, Montréal.

Dominguez, A. J.

2002 Greeks in Iberia: Colonialism without Colonization. Dans *The Archaeology of Colonialism*, édité par C. L. Lyons et J. K. Papadopoulos, p. 65-95. Getty Research Institute, Los Angeles.

Duguay, F.

1990 *Fouilles exploratoires à la mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île, site BiFl-3, baie d'Urfé*. MAC, rapport inédit.

1992 La mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île. *Mémoires vives* (1-2):40-45.

Duguay, F. et L. Pothier

1993 *Le domaine agricole d'un marchand aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : le Site LeBer à l'île des Soeurs*. Gouvernement du Québec, Ministère de la culture, Québec.

Dumain, P., C. Larouche et J. Poirier

1996 Les sites paléindiens récents de La Martre et de Mitis : réflexions sur le peuplement Plano de l'Est du Québec. *Archéologiques* 10:54-76.

Ehrhardt, K. L.

2005 *European Metals in Native Hands: Rethinking the Dynamics of Technological Change, 1640-1683*. University of Alabama Press, Tuscaloosa.

Ellis, C. J. et N. Ferris

1990 *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650 Ontario*. Archaeological Society, London Chapter, London.

Ethnoscop inc.

1998 *Parc du Mont-Royal, Montréal, inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Ville de Montréal, rapport inédit.

2000a *Projet de développement Duke-Wellington, interventions archéologiques site BiFj-56, Grange des Pauvres, fief Nazareth*, Ville de Montréal/Société en commandite Duke-Wellington, Cité Multimédia Montréal, rapport inédit.

2000b *Regards sur le site LeMoyne-LeBer, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal/Ville de Montréal/MCCQ, Rapport inédit.

2001 *Site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal*. Le Saint-Sulpice/R.O. International/Ville de Montréal/MCCQ, rapport inédit.

2003 *Une archéologie des jardins : fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1991-1992, Vieux-Montréal et faubourgs*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal ; n° 8. Ville de Montréal ; Ministère de la culture et des communications du Québec, Montréal.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Commission des services électriques de Montréal/Hydro-Québec/Ville de Montréal, rapport inédit.

2005 *Fouilles archéologiques, site BjFj-18 : les jardins du petit séminaire de Saint-Sulpice*. R. O. International inc., rapport inédit.

2006 *Étude sur l'histoire et le patrimoine. MRC de Roussillon. Rapport déposé*. Ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale de la Montérégie.

2008 *Interventions archéologiques réalisées en 2003 et 2004. BiFj-25 (rue de la Commune/McGill), BjFj-32 (Notre-Dame), BiFj-34 (rue de la Commune/Soeurs-Grises), BjFj-141 (Saint-Paul), BjFj-60 (Notre-Dame), MTL03-11-1 (rue Sainte-Anne), MTL04-25-21 (rue Saint-François-Xavier), MTL04-25-24 (de la Commune), MTL04-25-27 (Belmont), MTL04-25-25 (ruelle des Fortifications), MTL04-25-23 (côte Place-d'Armes)*. Commission des services électriques de Montréal, rapport inédit.

2010 *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. CSEM/Hydro-Québec/Ville de Montréal, rapport inédit.

Faillon, É. M.

1853 *Vie de la soeur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada : suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour*. 2 vols. Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, Villemarie Montréal.

1866 *Histoire de la colonie française en Canada*. CIHM/ICMH Microfiche series = CIHM/ICMH collection de microfiches. Bibliothèque paroissiale, Villemarie.

Feld, S. et K. H. Basso

1996 *Senses of Place*. School of American Research Press ; Distributed by the University of Washington Press, Santa Fe.

Fiset, M.-E.

2008 Histoire de l'occupation amérindienne de l'île de Montréal et de sa région entre 1534 et 1763. Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire appliquée, Université du Québec à Montréal, Montréal.

Fitzhugh, W. W.

1985 *Cultures in Contact: The Impact of European Contacts on Native American Cultural Institutions, A.D. 1000-1800*. Anthropological Society of Washington Series. Smithsonian Institution Press, Washington.

Foley, R. A.

1981 *Off-Site Archaeology and Human Adaptation in Eastern Africa*. British Archaeological Research, Oxford.

Foucault, M.

1986 « Des espaces autres ». *Empan* 54:12-19.

Franquet, L.

1974 *Voyages et mémoires sur le Canada*. Mémoires pittoresques. Éditions Élysée, Montréal.

Gallivan, M. D.

2004 Reconnecting the Contact Period and Late Prehistory: Household and Community Dynamics in the James River Basin. Dans *Indian and European Contact in Context: the Mid-Atlantic Region*, édité par D. B. Blanton et J. A. King, p. 22-46. University Press of Florida, Gainesville.

2007 Powhatan's Werowocomoco: Constructing Place, Polity, and Personhood in the Chesapeake, C.E. 1200--C.E. 1609. *American Anthropologist* 109(1):85-100.

Gates St-Pierre, C.

2006 *Potières du Buisson : la céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure. Société du Musée canadien des civilisations, Gatineau, Québec.

2009 *Confection d'un programme de recherche sur les collections provenant de sites archéologiques amérindiens du Québec*. Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2010 *La patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). Document soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Giddens, A.

1987 *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Sociologies. Presses universitaires de France, Paris.

Gilbert, L.

2008 SIG et transformations de l'archéologie de l'établissement. *Altérités* 5(1):65-82.

Girouard, D.

1980b *Les anciens postes du lac Saint-Louis*. P.-G. Roy, Lévis Québec.

Given, M.

2004 *The Archaeology of the Colonized*. Routledge, London ; New York.

Gosden, C.

2004 *Archaeology and Colonialism: Cultural Contact from 5000 BC to the Present*. Topics in Contemporary Archaeology. Cambridge University Press, Cambridge, UK ; New York.

Grabowski, J.

1994 Les Amérindiens domiciliés et la « contrebande » des fourrures en Nouvelle-France. *Recherches amérindiennes au Québec* 24(3).

Grabowski, J. et J. A. Dickinson

1993 Les populations amérindiennes de la vallée laurentienne, 1608-1765. *Annales de la démographie historique*:51-65.

Greer, A.

1998 *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*. Boréal, Montréal.

Groupe de recherches en histoire du Québec

1999 *Accueil Bonneau, 427, rue de la Commune, inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998*. Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal/MCCQ, rapport inédit.

2003a *Montréal, carrefour de commerce et des populations : analyse de la culture matérielle de la Place Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de la Pointe à Callière (BjFj-22, 101G), 1991 : Vieux-Montréal et faubourgs*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal. Ville de Montréal, Montréal.

Groupe de recherches en histoire du Québec (GRHQ) et SACL

2003b *La Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours : inventaire et fouille archéologiques au site BjFj-96, 1996-1998, Vieux-Montréal et faubourgs*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal ; no 22. Ville de Montréal, Montréal.

Grumet, R. S.

1995 *Historic contact: Indian People and Colonists in Today's Northeastern United States in the Sixteenth Through Eighteenth Centuries*. University of Oklahoma Press, Norman.

Guimont, J.

1992 La notion de contact, essai de définition. *Archéologiques* 5-6:68-72.

Hall, M. et S. W. Silliman

2006 Introduction: Archaeology of the Modern World Dans *Historical Archaeology*, édité par M. Hall et S. W. Silliman, p. 1-22. Blackwell Pub., Malden, MA.

Harel, J.-B.

1979 Le Domaine du fort de La Montagne (1668-1860). Dans *Montréal : artisans, histoire, patrimoine*, édité par Société historique de Montréal., p. 17-40. Fides, Montréal.

Havard, G.

2000 Postes français et villages indiens : un aspect de l'organisation de l'espace colonial français dans le Pays d'En Haut (1660-1715). *Recherches amérindiennes au Québec* 30(2):11-22.

2009 Les Indiens et l'histoire coloniale nord-américaine. Les défis de l'ethnohistoire Dans *Sociétés, colonisations et esclavages dans le monde atlantique*, édité

par C. Vidal et F.-J. Ruggiu, p. 95-142. Les Perséides, Bécherel.

Heidenreich, C. E.

1971 *Huronian: A History and Geography of the Huron Indians, 1600-1650*. McClelland and Stewart Limited, Toronto.

Heilen, M. P.

2005 An Archaeological Theory of Landscapes. PH.D., Département of Anthropology, University of Arizona, Tuscon.

Herskovits, M. J.

1938 *Acculturation: The Study of Culture Contact*. P. Smith, Gloucester.

Hirsch, E.

1995 Landscape: Between Place and Space. Dans *The Anthropology of Landscape: Perspectives on Place and Space*, édité par E. Hirsch et M. O'Hanlon, p. 1-30. Clarendon Press ; Oxford University Press, Oxford ; New York ; Toronto.

Ingold, T.

1993 The Temporality of the Landscape. *World Archaeology* 25(2):152-174.

2000 *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*. Routledge, New York.

2011 Une brève histoire des lignes. Zones sensibles, Bruxelles.

Jamieson, J. B.

1990 Trade and Warfare: the Disappearance of the Saint-Lawrence Iroquoians. *Man in the Northeast* 39:79-86.

Jean, R., A. Proulx, L. Décarie, R. Côté et Ethnoscop (Firme)

1995 *Le commerce à Place Royale sous le Régime français*. Collection Patrimoines. Dossiers ; 94. Le Ministère Direction des communications, Québec.

Jetten, M.

1994 *Enclaves amérindiennes : les « réductions » du Canada, 1637-1701*. Septentrion, Sillery, Québec.

Jordan, K. A.

2009 Colonies, Colonialism and Cultural Entanglement: The Archaeology of Post-Columbian Intercultural Relations. Dans *International Handbook of Historical Archaeology*, édité par T. Majewski, D. R. M. Gaimster et SpringerLink (Service en

ligne). Springer, New York.

Joyal, C.

1998 L'occupation préhistorique au site de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96), Vieux-Montréal. *Archéologiques* 11-2:85-92.

Kalm, P.

1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. P. Tisseyre, Montréal.

King, J. A. et E. E. Chaney

2004 Did the Chesapeake English Have a Contact Period? Dans *Indian and European Contact in Context: the Mid-Atlantic Region*, édité par D. B. Blanton et J. A. King, p. 193-221. University Press of Florida, Gainesville.

Knapp, A. B. et W. Ashmore

1999 *Archaeologies of Landscape: Contemporary Perspectives*. Social archaeology. Blackwell Publishers, Malden.

Kolhatkar, M.

2006 *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux volet archéologie - Les carrières préhistoriques du Québec*. Rapport final soumis à Pierre Desrosiers, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Kuhn, R. D., R. E. Funk et J. F. Pendergast

1993 The Evidence for a Saint Lawrence Iroquoian Presence on Sixteenth-Century Mohawk Sites. *Man in the Northeast* 45:77-86.

Laboratoire de dynamique végétale de l'Institut de recherche en biologie végétale

2008 *La gestion des plantes exotiques envahissantes au Mont-Royal*. Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre des consultations pour le Plan de protection et de mise en valeur du Mont- Royal.

Lachance, A.

1996 Les esclaves au... Dans *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux 17e et 18e siècles*, édité par A. Lachance, p. 181-200. Fides, Saint-Laurent, Québec.

Lachance, A. et S. Savoie

1996 Les Amérindiens sous le Régime français. Dans *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux 17e et 18e siècles*, édité par A. Lachance, p. 181-200. Fides, Saint-Laurent, Québec.

- Lafitau, J. F.  
 1845 *Moeurs, coutumes et religions des sauvages américains*. Pérusse, Lyon ; Paris.
- 1985 *Moeurs, coutumes et religions des sauvages américains*. Ed. ornée de gravures. ed 2. Perisse, Lyon ; Paris.
- Lalancette, M. et A. M. Stewart  
 1998 De la ville-comptoir à la ville fortifiée : évolution de la forme urbaine de Montréal au XVIIIe siècle Dans *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens d'histoire du Québec*, édité par S. Depatie, C. Desbarats et D. Gauvreau, p. -. McGill-Queen's University Press, Montreal.
- Lanctot, G.  
 1947 *Jacques Cartier devant l'histoire*. Éditions Lumen, Montréal.
- Larocque, R.  
 1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31*. MAC, rapport inédit.
- 1990a Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal. *Recherches amérindiennes au Québec* 20(3-4).
- 1990b *Sondages archéologiques à l'école Saint-George (lot 282), Westmount (1989-1990) BiFj-31*. Ville de Westmount, Ministère des affaires culturelles.
- 1997 La sépulture amérindienne du quartier Rosemont à Montréal. *Archéologiques* 11-2.
- 2000 *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. MCCQ, rapport inédit.
- Lefebvre, H.  
 1991 *La production de l'espace*. 2 ed. Éditions Anthropos, Paris.
- Lescarbot, M.  
 1866 *Histoire de la Nouvelle-France*. Nouv. éd. / ed. 3 vols. Libr. Tross, Paris.
- Lestringant, F.  
 1977 Nouvelle-France et fiction cosmographique dans l'oeuvre d'André Thévet. *Études littéraires* 10(1-2):145-173.



Lewis, G. M.

1987 Misinterpretation of Amerindian Information as a Source of Error on Euro-American Maps. *Annals of the Association of American Geographers* 77(4):542-563.

1993 Metrics, Geometries, Signs, and Language: Sources of Cartographic Miscommunication Between Native and Euro- American Cultures in North America. *Cartographica: The International Journal for Geographic Information and Geovisualization* 30(1):98-106.

Lightfoot, K. G.

1995 Culture Contact Studies: Redefining the Relationship between Prehistoric and Historical Archaeology. *American Antiquity* 60(2):199-217.

2006 Missions, Gold, Furs, and Manifest Destiny: Rethinking an Archaeology of Colonialism for Western North America. Dans *Historical Archaeology*, édité par M. Hall et S. W. Silliman. Blackwell Pub., Malden.

Lighthall, W. D.

1898 A New Hochelagan Burying-Ground discovered at Westmount on the western spur of Mount Royal, Montreal. *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal d'Agriculture traditionnelle et de Botanique appliquée* 1:149-159.

1899 Ancient Indian Burying Place. *Witness*.

1899 Hochelagans and Mohawks: A Link in Iroquois History. *Transactions of the Royal Society of Canada* 5:199-211.

1920 Prehistoric Montreal. Université McGill, rapport inédit,

1922 The Westmount "Stone-Lined Grave" Race. *Transactions of the Royal Society of Canada* 16:73-75.

1924 Hochelaga and the "Hill of Hochelaga". *Transactions of the Royal Society of Canada* 18:91-106.

Linton, R.

1963 *Acculturation in Seven American Indian Tribes*. Smith, Gloucester.

Locke, A. L., B. J. Stern et American Education Fellowship.

1946 *When Peoples Meet: A Study in Race and Culture Contacts*. Rev. ed. Hinds, Hayden & Eldredge, New York.

Loewen, B.

2009 Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIXe siècle. *Recherches amérindiennes au Québec* 39(1-2):5-21.

Loren, D. D.

2005 Creolization in the French and Spanish Colonies. Dans *North American Archaeology*, édité par T. R. Pauketat et D. D. Loren, p. 297-318. Blackwell Pub., Malden.

2008 *In Contact: Bodies and Spaces in the Sixteenth- and Seventeenth-Century Eastern Woodlands*. Issues in Eastern Woodlands Archaeology. Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, MD ; Toronto.

Lueger, R.

1979 *Description des habitats préhistoriques de Coteau-du-Lac : assemblage disparate d'artefacts datant de la période archaïque et du sylvicole*. Histoire et archéologie. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Lyons, C. L. et J. K. Papadopoulos

2002 Archaeology and Colonialism. Dans *The Archaeology of Colonialism*, édité par C. L. Lyons et J. K. Papadopoulos, p. 1-23. Getty Research Institute, Los Angeles.

MacNeish, R. S.

1952 Iroquois Pottery Types: A Technique for the Study of Iroquois Prehistory. *Bulletin National Museum of Canada*, no. 124.

Macpherson, J. B.

1967 Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands. *Cahiers de Géographie de Québec* 23:343-360.

Malchelosse, G.

1956 Jacques Cartier va à Hochelaga... *Les Cahiers des Dix* 21:31-54.

Marchand, J.-P.

2010 La seigneurie de Batiscan à l'époque de la Nouvelle-France (1636-1760). Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études et interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

- Marineau, K.  
2008 *Inventaire de la végétation terrestre du mont Royal 2006-2007*. Rapport d'inventaire réalisé pour le Bureau du Mont-Royal. Ville de Montréal.
- Marois, R.  
1987 Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 17(1-2):7-35.
- Maslow, A. H.  
1943 A Theory of Human Motivation. *Psychological Review* 50(4):370-396.
- Maurault, O.  
1925 *Le Fort des Messieurs*. s.n., Montréal.  
  
1936 « *Nos Messieurs* ». Collection du Zodiaque '35. Editions du Zodiaque, Montréal.
- McGuire, R. H.  
1992 Archeology and the First Americans. *American Anthropologist* 94(4):816-836.
- McMurry, S. E.  
2007 A View of the West: Community and Visual Landscape in Depression-Era Rabbithole Springs Mining District, Pershing County, Nevada, Master of Arts, Departement of Anthropology, University of Nevada, Reno.
- Moore, C. R. et V. G. Dekle  
2010 Hickory Nuts, Bulk Processing and the Advent of Early Horticultural Economies in Eastern North America. *World Archaeology* 42(4):595-608.
- Moreau, J.-F. et E. Langevin  
1992 Premières manifestations européennes en pays amérindien. Le cas de la frange méridionale du Subarctique oriental. *Recherches amérindiennes au Québec* 22(4):37-47.
- Moussette, M.  
2005 Un univers sous tension : les nations amérindiennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord au XVI<sup>e</sup> siècle. *Les cahiers des dix* 59:149.  
  
2008 La colonisation des milieux humides en Nouvelle-France : le point de vue de l'archéologie. *Les Cahiers des dix* 62:21-59.

- Muller, S. D. et P. J. H. Richard  
 2001 Post-Glacial Vegetation Migration in Conterminous Montréal Lowlands, Southern Québec. *Journal of Biogeography* 28(10):1169-1193.
- Murray, A.-C.  
 2008 2008 L'Île aux Tourtes (1703-1727) et les perles de traite dans l'archipel montréalais. <http://www.ileauxtourtes.qc.ca/index.php?page=these>, Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- Murray, A. F.  
 1996 Contact Archaeology: Shared Histories? Shared Identities? Dans *In SITES: Nailing the Debate: Archaeology and Interpretation in Museums*, édité par S. Hunt et J. L. Lynch, p. 201-213. Museum of Sydney, Sydney.
- Murray, T.  
 2004 *The Archaeology of Contact in Settler Societies*. New Directions in Archaeology. Cambridge University Press, Cambridge ; New York.
- Nassaney, M. S.  
 2005 European Metals in Native Hands: Rethinking Technological Change, 1640-1683. *American Indian Culture and Research Journal* 29(3):138-140.
- Norman, N. L. et K. G. Kelly  
 2004 Landscape Politics: The Serpent Ditch and the Rainbow in West Africa. *American Anthropologist* 106(1):98-110.
- Odell, G. H.  
 2003 Wichita Tools on First Contact with the French. Dans *Stone Tool Traditions in the Contact Era*, édité, p. 29-50. University of Alabama Press, Tuscaloosa ; London.
- Orser, C. E.  
 1996 *A Historical Archaeology of the Modern World*. Contributions to Global Historical Archaeology. Plenum Press, New York.
- Ouellet, R. et A. Beaulieu  
 1993 *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*. Les nouveaux cahiers du CÉLAT. Septentrion, Sillery, Québec.
- Patterson, T. C.  
 2008 The History of Landscape Archaeology in the Americas. Dans *Handbook of Landscape Archaeology*, édité par B. David et J. Thomas, p. 77-84. Left Coast Press, Walnut Creek.

- Pauketat, T. R. et D. D. Loren  
 2005 *Alternative Histories and North American Archaeology*. Dans *North American Archaeology*, édité par T. R. Pauketat et D. D. Loren, p. 1-29. Blackwell Pub., Malden.
- Paynter, R.  
 2000 *Historical Archaeology and the Post-Columbian World in North America*. *Journal of Archaeological Research* 8(3):169-217.
- Pendergast, J. F. et B. G. Trigger  
 1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. McGill-Queen's University Press, Montréal.
- Perrot, N.  
 1864 *Mémoire sur les moeurs, coutumes, et religion des sauvages de l'Amérique Septentrionale*. Bibliotheca Americana. A. Franck, Leipzig ; Paris.
- Perrot, N. et P. Berthiaume  
 2004 *Moeurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*. Éd. critique ed. Bibliothèque du Nouveau monde. Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Petersen, J. B.  
 1990 *Evidence of the Saint Lawrence Iroquoians in Northern New England: Population Movement, Trade, or Stylistic Borrowing*. *Man in the Northeast* 40(31-39).
- Piédalue, G.  
 1995 *Définir la « période de contact » en archéologie*. *Canadian Folklore Canadien* 17(1):169-182.
- Pilon, J.-L.  
 2006 *Des Iroquoiens du Saint-Laurent en Outaouais : hypothèse ou certitude ?* Dans *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*, édité par R. Tremblay et A. Bergeron, p. 122-123. Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.
- Pinel, L. et M. Côté  
 1985 *Reconnaissance archéologique de l'archipel de Coteau-du-Lac, comté de Vaudreuil-Soulanges*. MAC, rapport inédit.  
 1986 *Intervention archéologique sur le site Cadieux, 1986*. Corporation

municipale de Coteau-du-Lac. MAC, rapport inédit.

Pintal, J.-Y.

2009 *Le patrimoine archéologique du Québec et les lieux de rassemblement amérindien de la période historique, de 1500 à 1900 AD*. Rapport réalisé dans le cadre du Répertoire Canadien des Lieux Patrimoniaux. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec.

Pitt-Rivers, G.

1946 Types of Culture Contact. Dans *When Peoples Meet: a Study in Race and Culture Contacts*, édité par A. L. Locke, B. J. Stern et American Education Fellowship., p. 104-106. Rev. ed. Hinds, Hayden & Eldredge, New York.

Plourde, M.

2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Rapport final remis à la Direction du patrimoine. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Rapport final remis à la Direction du patrimoine Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Plumet, P., M. Fortin et Musée de la civilisation (Québec)

1992 *L'Archéologie et la rencontre de deux mondes : présence européenne sur des sites amérindiens*. Musée de la civilisation, Québec.

Poitras, C. et J. Burgess

2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Commission des biens culturels du Québec.

Pope, J.

1890 Jacques Cartier, sa vie et ses voyages. A.S. Woodburn, Ottawa.

Pothier, L.

2004 Ville-Marie française et amérindienne. Dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, édité par G. Lauzon et M. Forget, p. 27-63. Publications du Québec, Sainte-Foy.

Preucel, R. W. et L. Meskell

2004 Places. Dans *A Companion to Social Archaeology*, édité par R. W. Preucel et L. Meskell, p. 215-229. Blackwell Pub., Malden.

- Quimby, G. I.  
1966 *Indian Culture and European Trade Goods: the Archaeology of the Historic Period in the Western Great Lakes Region*. University of Wisconsin Press, Madison.
- Ramenofsky, A. F.  
1987 *Vectors of Death: the Archaeology of European Contact*. University of New Mexico Press, Albuquerque.
- Ramsden, P. G.  
1992 Regards sur l'hypothèse de l'origine *in situ* des Iroquoiens. *Recherches amérindiennes au Québec* 22(4).
- Redfield, R., R. Linton et M. J. Herskovits  
1936 Memorandum for the Study of Acculturation. *American Anthropologist* 38(1):149-152.
- Ressources naturelles Canada  
2008 Géopanorama de Montréal, [http://geopanorama.rncan.gc.ca/montreal/soil\\_f.php](http://geopanorama.rncan.gc.ca/montreal/soil_f.php).
- Richard, P. J. H., P. Gangloff et A. G. Roy  
1998 Montréal dans son cadre naturel. Dans *Montréal 2001 : visages et défis d'une métropole*, édité par C. Manzagol et C. R. Bryant, p. 14-34. Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Ritchot, G.  
1960 Problèmes géomorphologiques du Québec méridional : le Mont Royal. *Revue de Géographie de Montréal* 21(1):41-80.
- Robert, J.-C.  
1994 *Atlas historique de Montréal*. Art global, Outremont, Québec.  
  
1998 La formation d'une métropole. Dans *Montréal 2001 : visages et défis d'une métropole*, édité par C. Manzagol et C. R. Bryant, p. 35-48. Presses de l'Université de Montréal, Montréal.  
  
2007 Les Sulpiciens et l'espace montréalais. Dans *Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, édité par D. Deslandres, J. A. Dickinson et O. Hubert, p. 155-177. Fides, Montréal.
- Robichaud, L.  
2010 Les réseaux d'influence à Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle structure et exercice du

pouvoir en milieu colonial. Thèse de doctorat, Département d'histoire, Université de Montréal, Montréal.

Rogers, J. D.

1990 *Objects of Change: the Archaeology and History of Arikara Contact with Europeans*. Smithsonian Series in Archaeological Inquiry. Smithsonian Institution Press, Washington.

1993 Culture Contact on the Northern Plains. Dans *Ethnohistory and Archaeology: Approaches to Postcontact Change in the Americas*, édité par J. D. Rogers et S. M. Wilson, p. 73-88. Plenum Press, New York.

Rogers, J. D. et S. M. Wilson

1993 Historical Dynamics in the Contact Era. Dans *Ethnohistory and Archaeology: Approaches to Postcontact Change in the Americas*, édité par J. D. Rogers et S. M. Wilson, p. 3-18. Plenum Press, New York.

Rothschild, N. A.

2003 *Colonial encounters in a Native American landscape: the Spanish and Dutch in North America*. Smithsonian Books, Washington ; London.

Rubertone, P. E.

1989 Landscape as Artifact: Comments on "The Archaeological Use of Landscape Treatment in Social, Economic and Ideological Analysis". *Historical Archaeology* 23(1):50-54.

2000 The Historical Archaeology of Native Americans. *Annual Review of Anthropology* 29:425-446.

Sagard, G.

1866 Histoire du Canada, et voyages que les Frères mineurs recollects y on faicts pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615 : Avec un dictionnaire de la langue huronne. Nouv. éd. publiée par Edwin Tross. ed. Tross, Paris.

1998 Le grand voyage du pays des Hurons suivi du dictionnaire de la langue huronne. Édition critique par Jack Warwick. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Sauer, C.

1963 The Morphology of Landscape. Dans *Land & Life: a Selection from the Writings of Carl Ortwin Sauer*, édité par J. Leighly, p. 315-350. University of California Press, Berkeley.



Schortman, E. M. et P. Urban

1998 Culture Contact Structure and Process. Dans *Studies in Culture Contact: Interaction, Culture Change, and Archaeology*, édité par J. G. Cusick, p. 102-125. Center for Archaeological Investigations, Southern Illinois University, Carbondale.

Sellers-García, S.

2012 The Mail in Time: Postal Routes and Conceptions of Distance in Colonial Guatemala. *Colonial Latin American Review* 21(1):77-99.

Silliman, S.

2001 Agency, Practical Politics and the Archaeology of Culture Contact. *Journal of Social Archaeology* 1(2):190-209.

2005a Culture Contact or Colonialism? Challenges in the Archaeology of Native North America. *American Antiquity* 70(1):55-74.

2005b Social and Physical Landscapes of Contact. Dans *North American archaeology*, édité par T. R. Pauketat et D. D. Loren, p. 273-296. Blackwell Pub., Malden.

2010a Crossing, Bridging, and Transgressing Divides in the Study of Native North America. Dans *Across a Great Divide: Continuity and Change in Native North American Societies, A.D. 1400-1900*, édité par L. L. Scheiber et M. D. Mitchell, p. 258-276. University of Arizona, Tucson.

2010b Writing New Archaeological Narratives: Indigenous North America. Dans *Handbook of Postcolonial Archaeology*, édité par J. Lydon, U. Z. Rizvi et World Archaeological Congress (Organization), p. 145-163. Left Coast Press, Walnut Creek.

Snow, D.

1992 L'augmentation de la population chez les groupes iroquoiens et ses conséquences sur l'étude de leurs origines. *Recherches amérindiennes au Québec* 22(4).

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges*. . Ville de Montréal/SIQ/MCCCF, rapport inédit.

Spicer, E. H.

1961 *Perspectives in American Indian Culture Change*. The University of Chicago Press, Chicago.

- Stanley, G. F. G.  
1950 The First Indians « Reserves » in Canada. *Revue d'histoire de l'Amérique française* 4(2):178-210.
- Stein, G.  
2002 Colonies without Colonialism: a Trade Diaspora Model of Fourth Millenium B.C. Mesopotamian Enclaves in Anatolia. Dans *The Archaeology of Colonialism*, édité par C. L. Lyons et J. K. Papadopoulos, p. 27-64. Getty Research Institute, Los Angeles.
- Taché, K.  
2010 Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport final soumis à Direction du patrimoine et de la muséologie Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, Québec.
- Tax, S. et Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research  
1952 *Heritage of Conquest: the Ethnology of Middle America*. The Free Press, Glencoe.
- Taylor, W. B. et F. Pease G. Y  
1994 *Violence, Resistance, and Survival in the Americas: Native Americans and the Legacy of Conquest*. Smithsonian Institution, Washington, D.C.
- Thevet, A.  
1982 *Les singularités de la France antarctique autrement nommée Amérique et de plusieurs terres et îles découvertes de notre temps*. Le Temps, Paris.
- Thomas, D. H.  
1989 *Columbian Consequences*. Smithsonian Institution Press, Washington.
- Thorens, J., A. Dufour, G. d. Puymège, M. Viviani et Commission nationale suisse pour l'Unesco  
1993 *1492, le choc de deux mondes : ethnocentrisme, impérialisme juridique et culturel, choc des cultures, droits de l'homme et droits des peuples : actes du colloque*. Mobile matière ; 34. La Différence, Paris.
- Tilley, C. Y.  
1994 *A Phenomenology of Landscape: Places, Paths, and Monuments*. Explorations in Anthropology. Berg, Oxford ; Providence.

Tremblay, L.

1981 La politique missionnaire des Sulpiciens au XVII<sup>e</sup> et début du XVIII<sup>e</sup> siècles, 1668-1735, Département d'Histoire, Université de Montréal, Montréal.

Tremblay, R.

1997 La connexion abénaquise : quelques éléments de recherche sur la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent orientaux. *Archéologiques* 10.

1999a Culture et ethnicité en archéologie : les aléas de l'identité conjugée au passé. *Recherches amérindiennes au Québec* 19(1):3-8.

1999b Regards sur le passé : réflexion sur l'identité des habitants de la vallée du Saint-Laurent au XVI<sup>e</sup> siècle *Recherches amérindiennes au Québec* 29(2):41-52.

2004 *Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame: Éléments d'information sur l'occupation amérindienne.* . Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Montréal.

2006a *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs.* Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.

2006b À la recherche de Hochelaga : ambiguïtés, hypothèses et vestiges. Dans *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*, édité par R. Tremblay et A. Bergeron, p. 36. Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.

Tremblay, R. et L. Pothier

2004 Un havre préhistorique. Dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, édité par G. Lauzon et M. Forget, p. 7-25. Publications du Québec, Sainte-Foy.

Trigger, B. G.

1972 Hochelaga: History and Ethnohistory. Dans *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, édité par J. F. Pendergast et B. G. Trigger, p. 3-109. McGill-Queen's University Press, Montréal.

1978 Les Indiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France. La Société historique du Canada, Ottawa.

1980 Archaeology and the Image of the American Indian. *American Antiquity* 45(4):662-676.

1986 *Natives and Newcomers: Canada's "Heroic Age" Reconsidered.* McGill-

Queen's University Press, Montréal.

2006 *A History of Archaeological Thought*. deuxième ed. Cambridge University Press, Cambridge England.

Trigger, B. G. et D. Petit-Pas

1984 Jacques Cartier à Hochelaga, en 1535. *Vie des arts* 29(115):37-40.

Trigger, B. G. et Société historique du Canada.

1978 *Les Indiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France*. La Société historique du Canada, Ottawa.

Trudel, M.

1976 *Montréal : la formation d'une société, 1642-1663*. Collection Fleur de lys. Fides, Montréal.

Trudel, M. et M. D'Allaire

2004 *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Cahiers du Québec. Hurtubise HMH, Montréal.

Tuan, Y.-F.

2006 *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*. 2 ed. Collection Archigraphy. Paysages. Infolio, Gollion.

Turgeon, L.

2005 Perles, parures et régimes de valeurs en France et en Amérique du Nord, vers 1500-1650. *Recherches amérindiennes au Québec* 35(2):75-86.

Uyttenhove, P. et B. Keunen

2008 *La puissance projective. Narrativité et imagerie discursives au fondement du projet urbain*. Université de Gand, Gand.

Van Hove, D.

2004 Un modèle SIG pour l'analyse des paysages néolithiques. Application à la Calabre Méridionale. *Les petits cahiers d'Anatole* 16:1-14.

Viau, R.

1993 Un chapitre méconnu de l'histoire de l'archipel de Montréal : la mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île, 1686-1726. Dans *Les origines de Montréal, Actes de colloque organisés par la Société historique de Montréal*, édité, p. 183-201. Léméac, Montréal.

2000 *Enfants du néant et mangeurs d'âmes : guerre, culture et société en*

*Iroquoisie ancienne*. Boréal Compact. Boréal, Montréal.

2005 *Femmes de personne : sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*. Boréal Compact ; 163. Boréal, Montréal.

2006 Un village à découvrir. Dans *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*, édité par R. Tremblay et A. Bergeron, p. 37. Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.

Vimont, B., J. Lallemant et Jésuites.

1645 *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, es années 1643 & 1644 [microforme] : envoyée au R.P. Jean Filleau, provincial de la Compagnie de Jesus, en la province de France*. Chez Sebastien Cramoisy, imprimeur du roy, & de la reyne regente, et Gabriel Cramoisy. Paris.

Walthall, J. A. et T. E. Emerson

1992 *Calumet and Fleur-de-lys: Archaeology of Indian and French Contact in the Mid-Continent*. Smithsonian Institution Press, Washington.

Warrick, G.

1992 Iroquoiens et taux de croissance préindustriels. *Recherches amérindiennes au Québec* 22(4).

Watson, P. J. et M. C. Kennedy

1991 The Development of Horticulture in the Eastern Woodlands of North America: Women's Role. Dans *Engendering Archaeology: Women and Prehistory*, édité par J. M. Gero et M. W. Conkey, p. 255-269. B. Blackwell, Oxford, Eng. ; Cambridge, Mass.

Wesson, C. B. et M. A. Rees

2002 *Between Contacts and Colonies: Archaeological Perspectives on the Protohistoric Southeast*. University of Alabama Press, Tuscaloosa.

White, R.

2009 *Le middle ground : Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*. Anacharsis, Toulouse.

Wien, T.

1998 Le Pérou éphémère : termes d'échange et éclatement du commerce franco-amérindien, 1645-1670. Dans *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens d'histoire du Québec*, édité par S. Depatie, C. Desbarats et D. Gauvreau, p. -. McGill-Queen's University Press, Montreal.

Wright, J. V.

1980 La préhistoire du Québec. Collection La Préhistoire du Canada. Fides, Montréal.

1982 La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. *Recherches amérindiennes au Québec* 12(3):193-205.

Wykoff, W.

1978 Botanique et Iroquois dans la vallée du St-Laurent. *Anthropologie et Sociétés* 2(3):157-162.

Wylie, A.

1992 Rethinking the Quincentennial: Consequences for Past and Present. *American Antiquity* 57(4):591-594.

Zedeno, M. N. et R. W. Stoffe

2003 Tracking the Role of Pathways in the Evolution of a Human Landscape. Dans *Colonization of Unfamiliar Landscapes: The Archaeology of Adaptation*, édité par M. Rockman et J. Steele, p. 59-80. Routledge, London.

## Annexe 1

Figure 1 : Arrondissement historique et naturel du mont Royal (AHNMR)

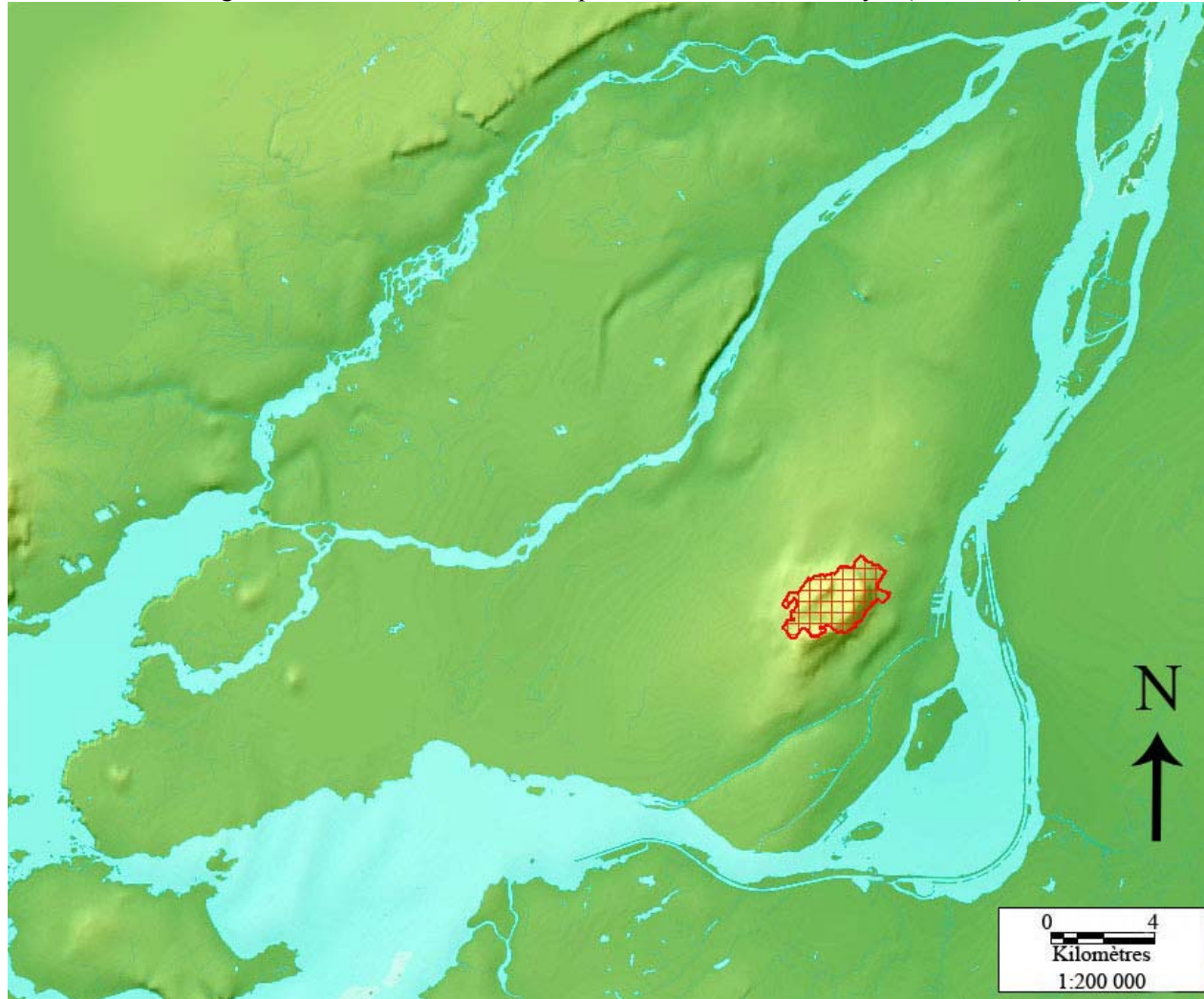


Figure 2 : Sommets du mont Royal

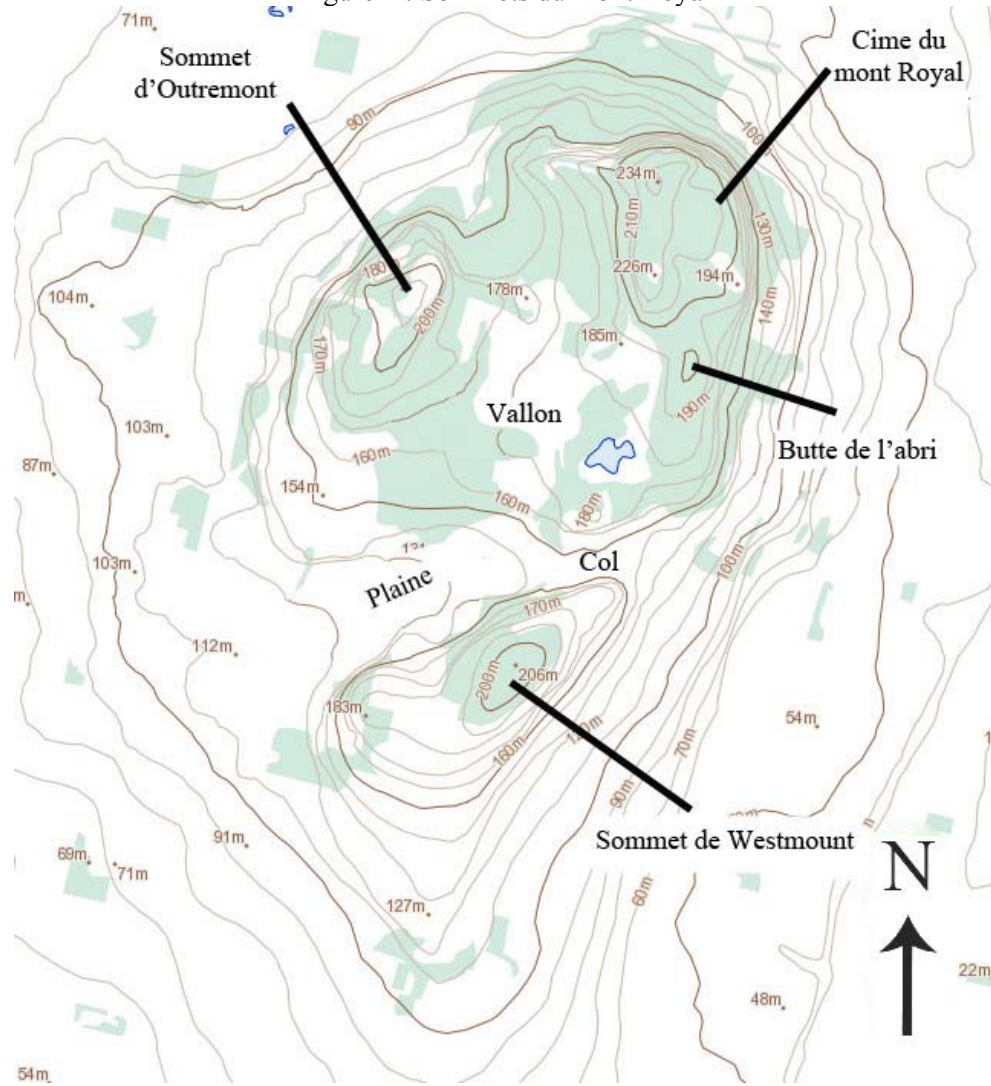




Figure 3 : Archipel montréalais  
([http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c8/Archipel\\_Hochelaga.PNG](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c8/Archipel_Hochelaga.PNG))



Figure 4 : Répartition des sites de l'Archaïque selon les données de l'ISAQ (2012)

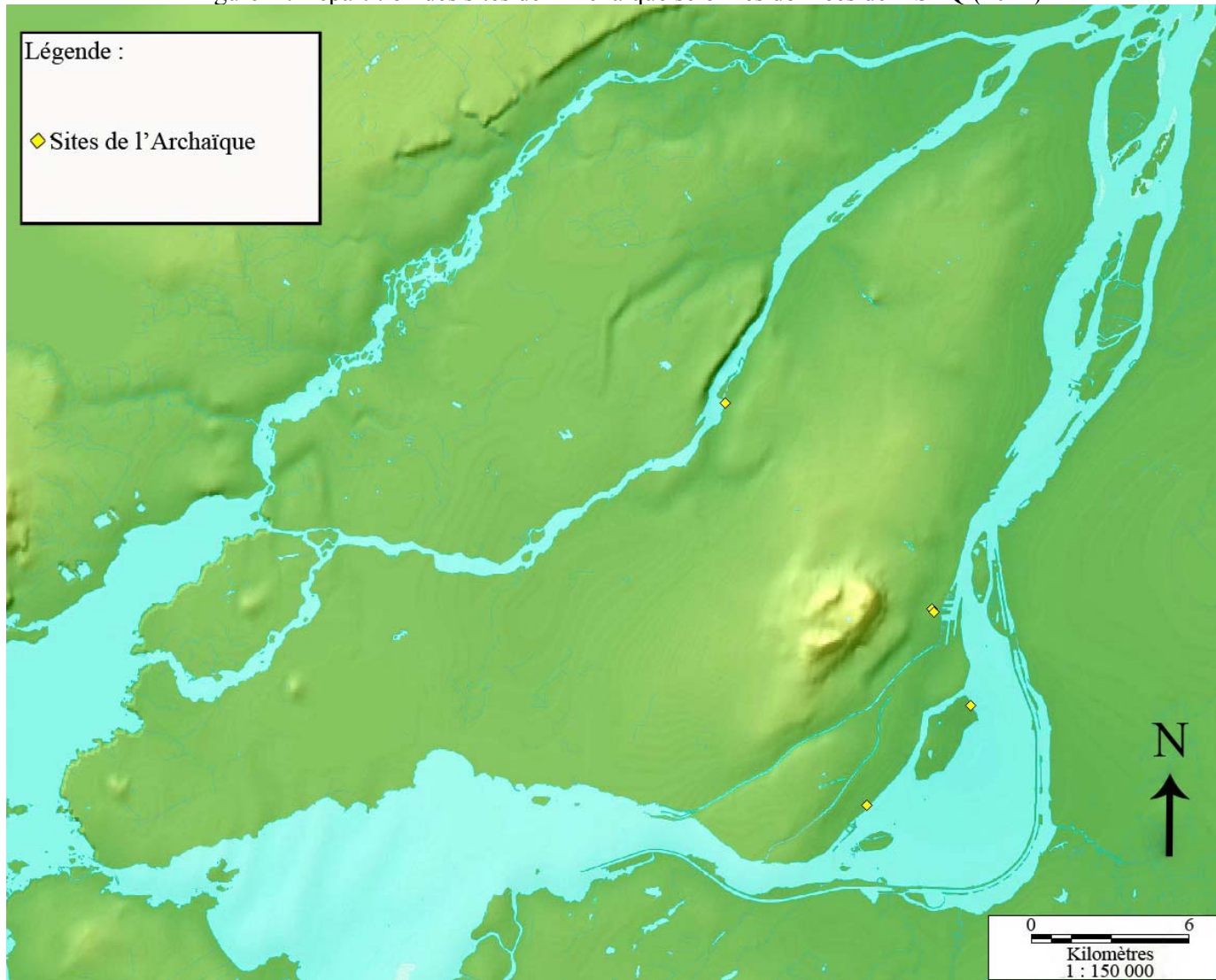


Figure 5 : Répartition des sites du Sylvicole inférieur et moyen selon les données de l'ISAQ (2012)

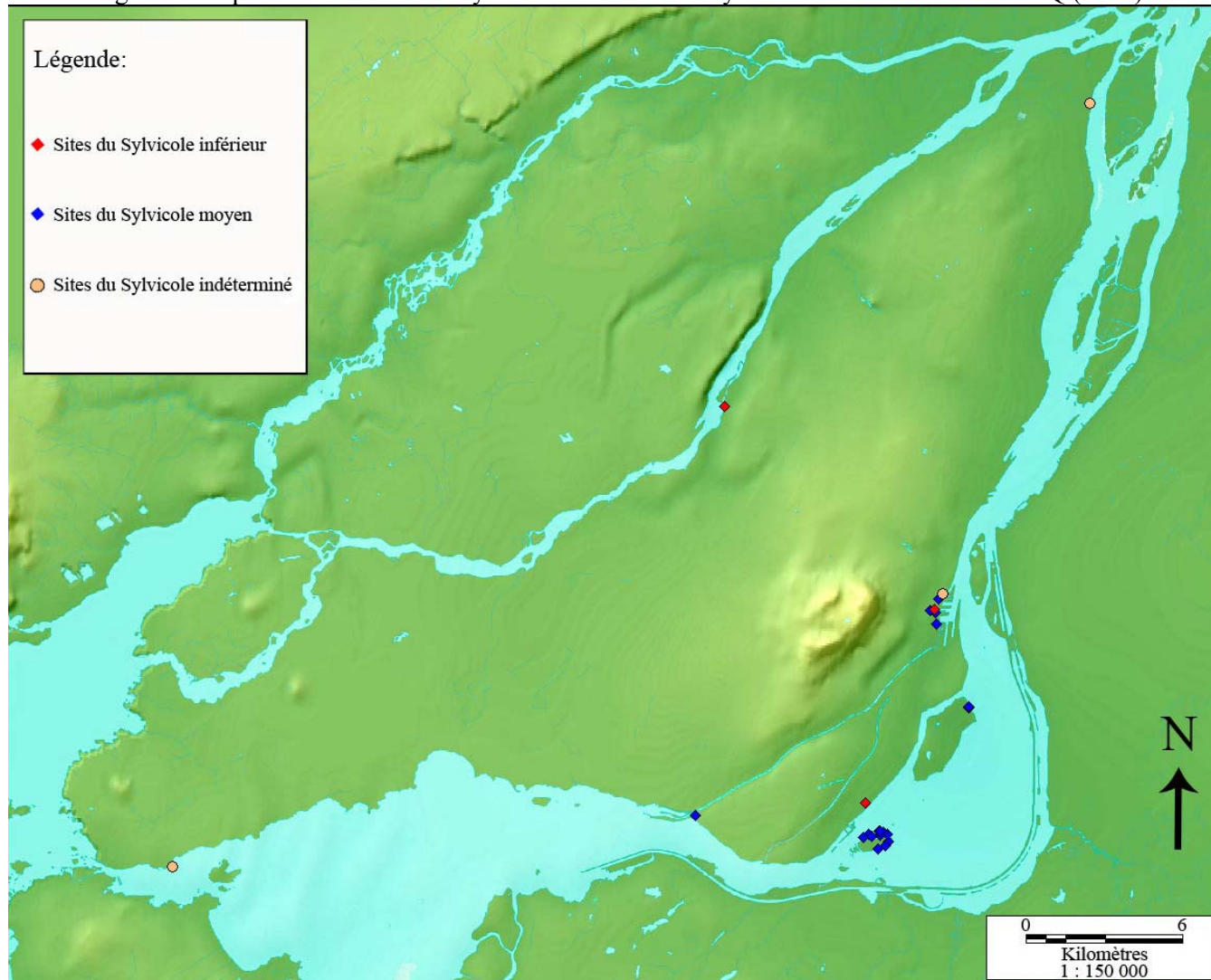


Figure 6 : Différentes hypothèses pour l'emplacement d'Hochelaga

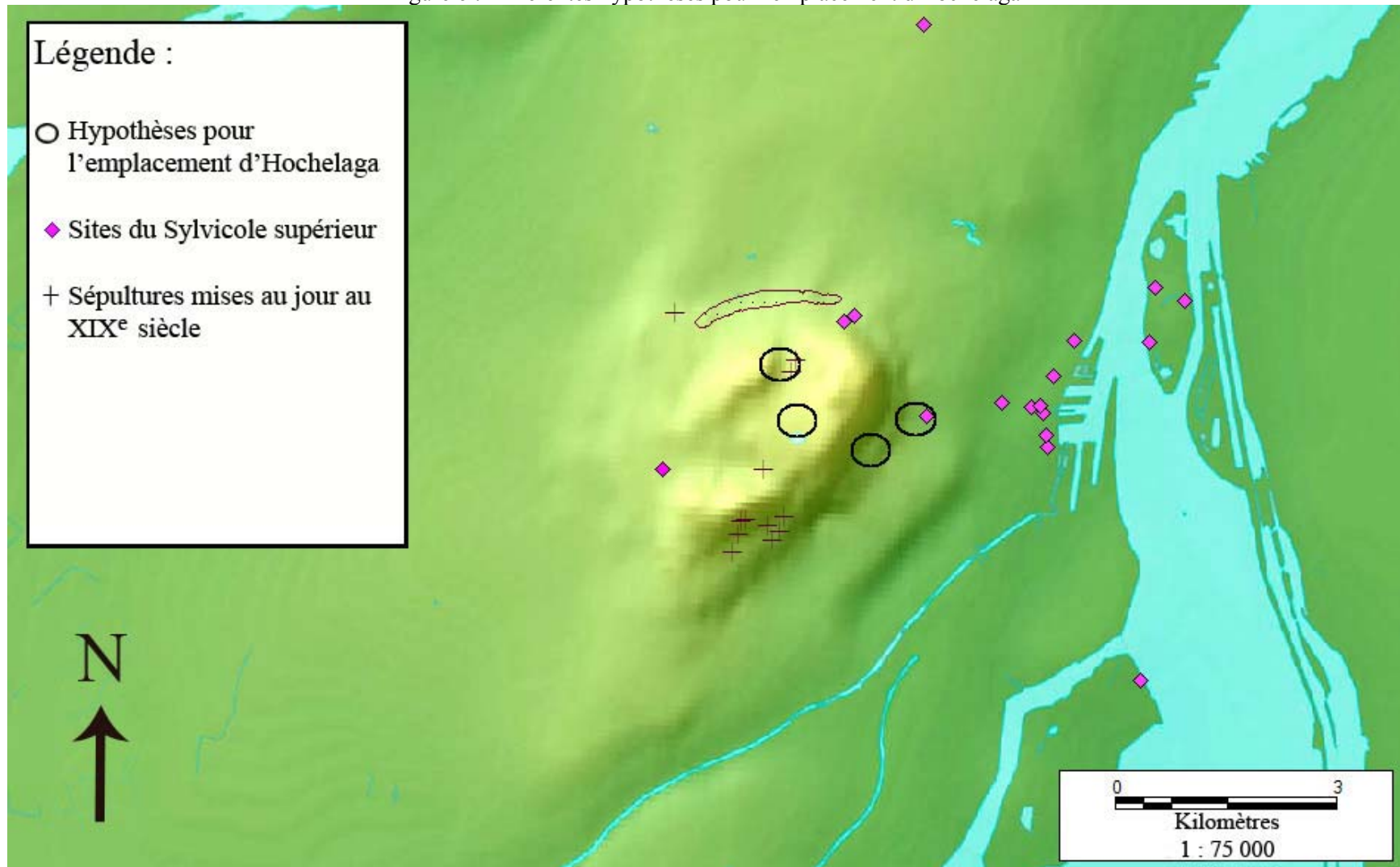


Figure 7 : Répartition des sites du Sylvicole supérieur selon les données de l'ISAQ (2012)

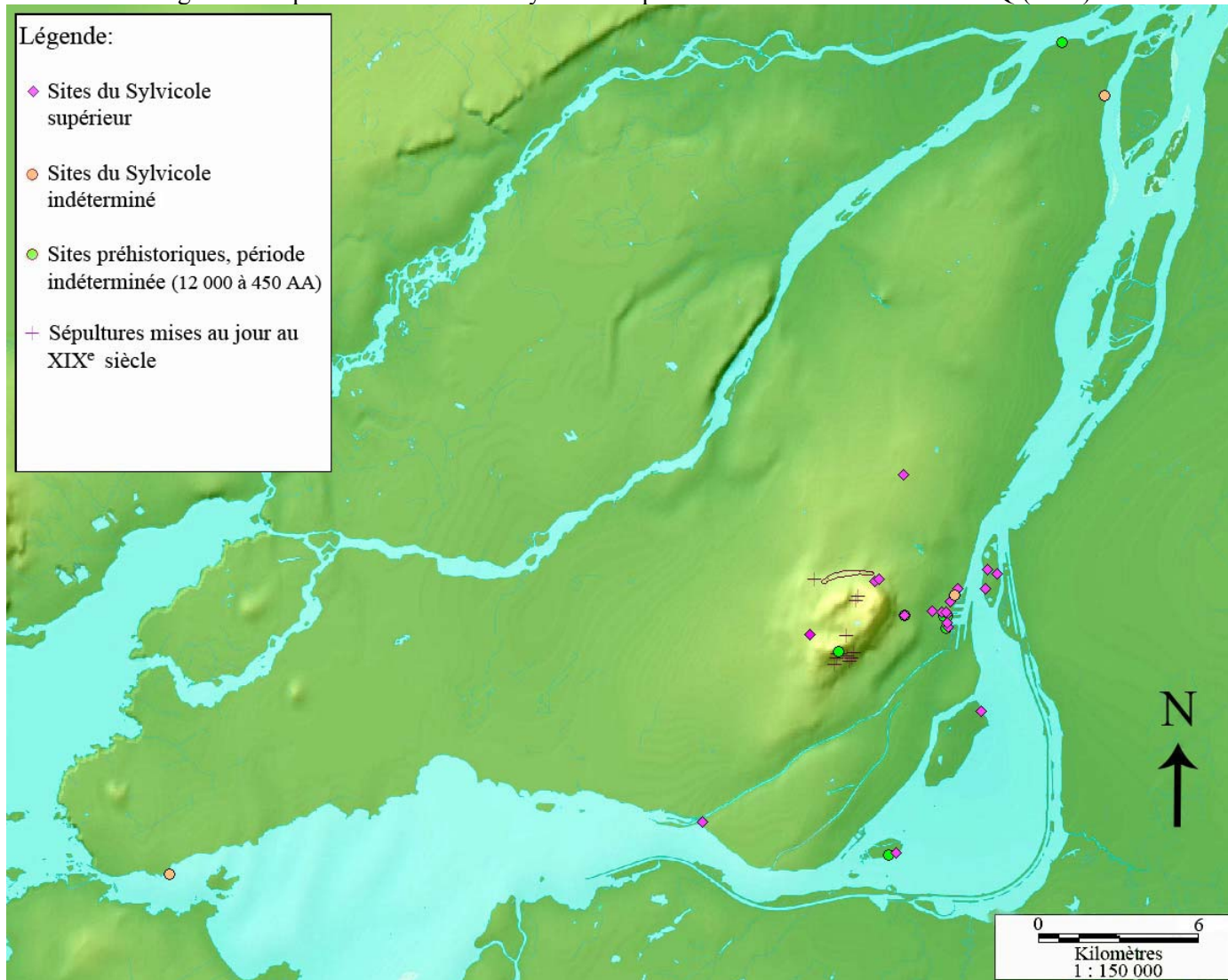
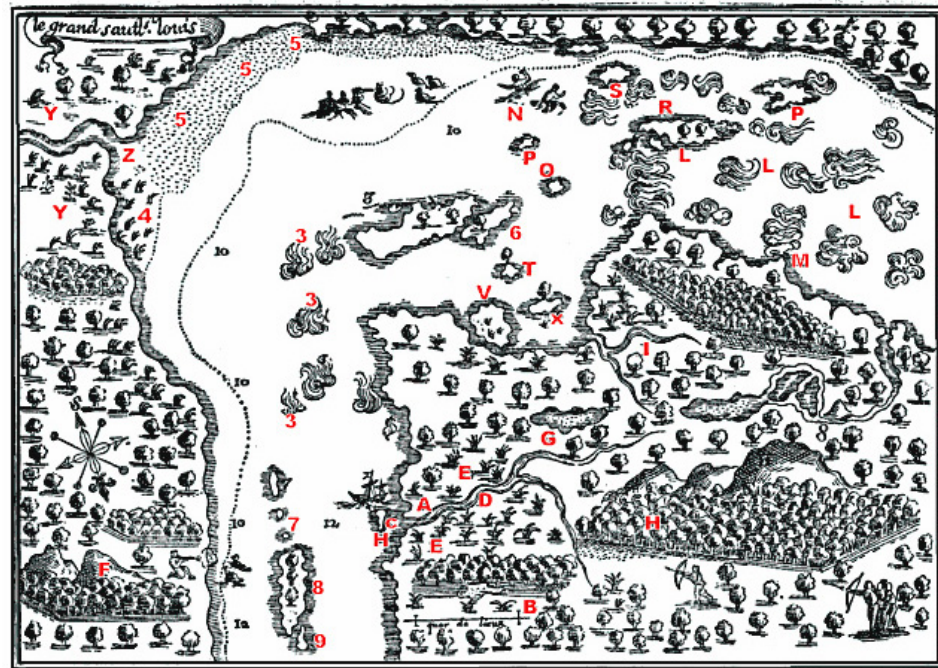


Figure 8 : Carte de Champlain, 1611  
 (<http://www.gutenberg.org/files/17258/17258-h/v3.htm>)



- |                                                                             |                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A Petite place que je fis deffricher.                                       | R(4) Autre isle dans le saut.                                                                                      |
| B Petit estang.                                                             | S Petit islet.                                                                                                     |
| C Petit islet où je fis faire une muraille de pierre.                       | T Petit islet rond.                                                                                                |
| D Petit ruisseau où se tiennent les barques.                                | V Autre islet demy couvert d'eau.                                                                                  |
| E Prairies où se mettent les sauvages quand ils viennent en ce pays.        | X(5) Autre islet où il y a force oyseaux de riviere.                                                               |
| F Montaignes qui paroissent dans les terres.                                | Y Prairies.                                                                                                        |
| G Petit estang.                                                             | Z Petite riviere.                                                                                                  |
| H (1) Mont Royal.                                                           | 2 (6) Isles assez grandes & belles.                                                                                |
| I Petit ruisseau.                                                           | 3 Lieux qui descouvrent quand le eaux baissent, où il se fait grands bouillonnements, comme aussi fait audit saut. |
| L Le saut.                                                                  | 4 Prairies plaines d'eaux.                                                                                         |
| M Le lieu où les sauvages passent leurs canots, par terre du costé du Nort. | 5 Lieux fort bas & peu de fonds.                                                                                   |
| N Endroit où un de nos gens & un sauvage se noyèrent.                       | 6 Autre petit islet.                                                                                               |
| O Petit islet de rochers.                                                   | 7 Petis rochers.                                                                                                   |
| P (2) Autre islet où les oyseaux font leurs nids.                           | 8 Isle saint Helaine.                                                                                              |
| Q (3) L'isle aux hérons.                                                    | 9 Petit islet desgamy d'arbres.                                                                                    |
|                                                                             | oo Marescages qui s'escoulent dan le grand saut.                                                                   |

Figure 9 : Hypothèses concernant la localisation de villages iroquoiens

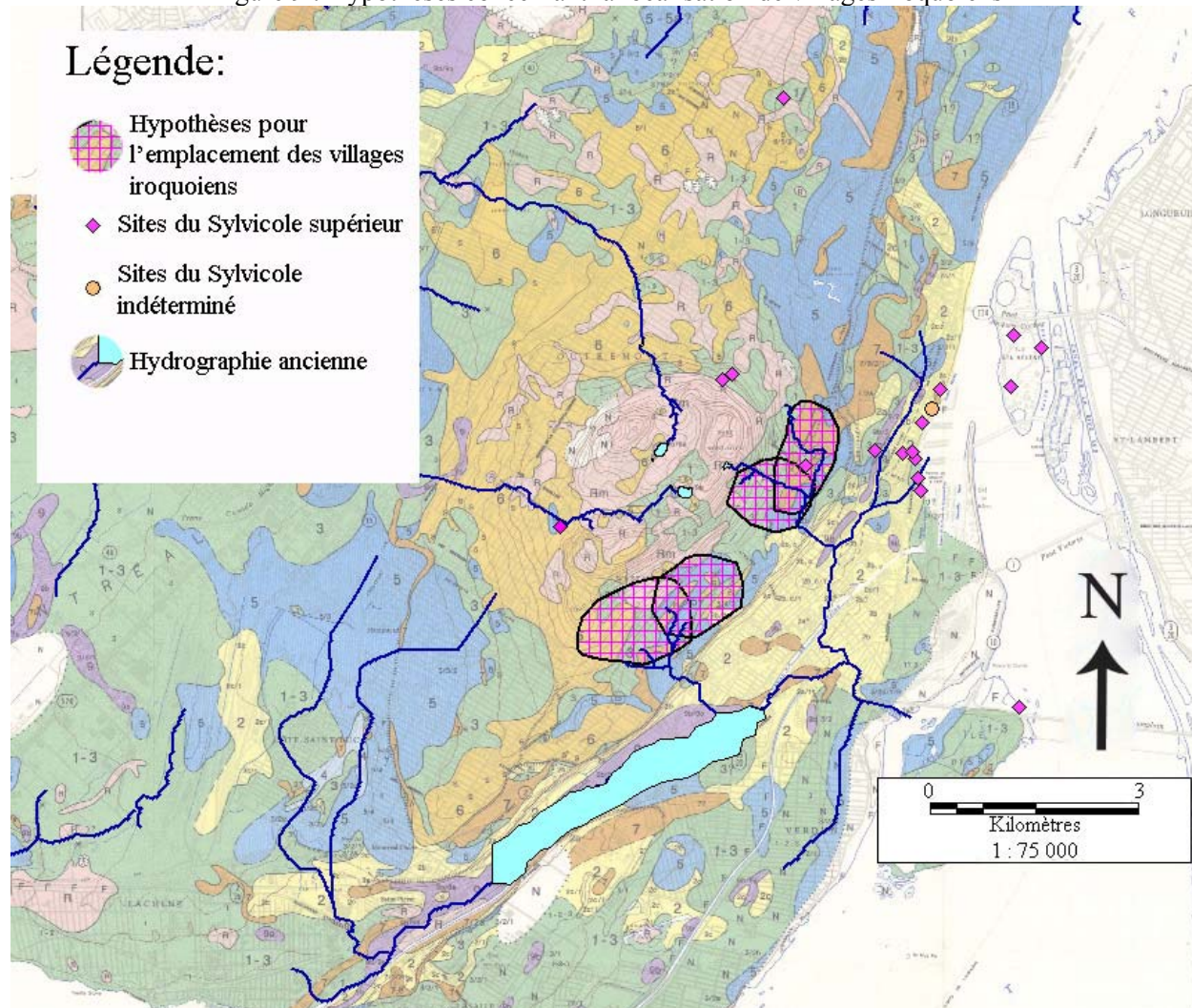


Figure 10 : Localisation des sites amérindiens de l'Archaïque au Sylvicole supérieur

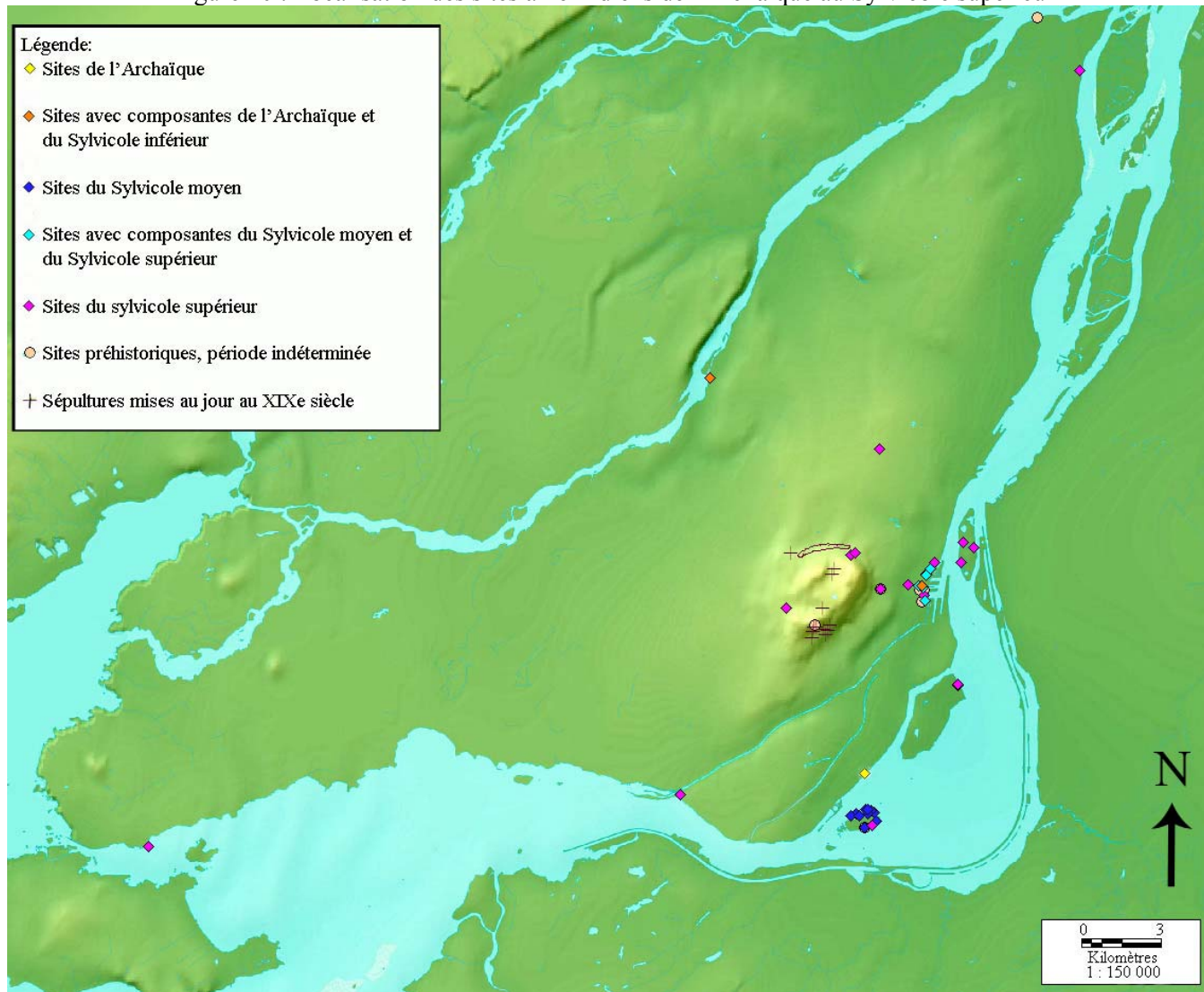




Figure 11 : Impact hypothétique des guerres intertribales  
(Tremblay 2006 : 125)

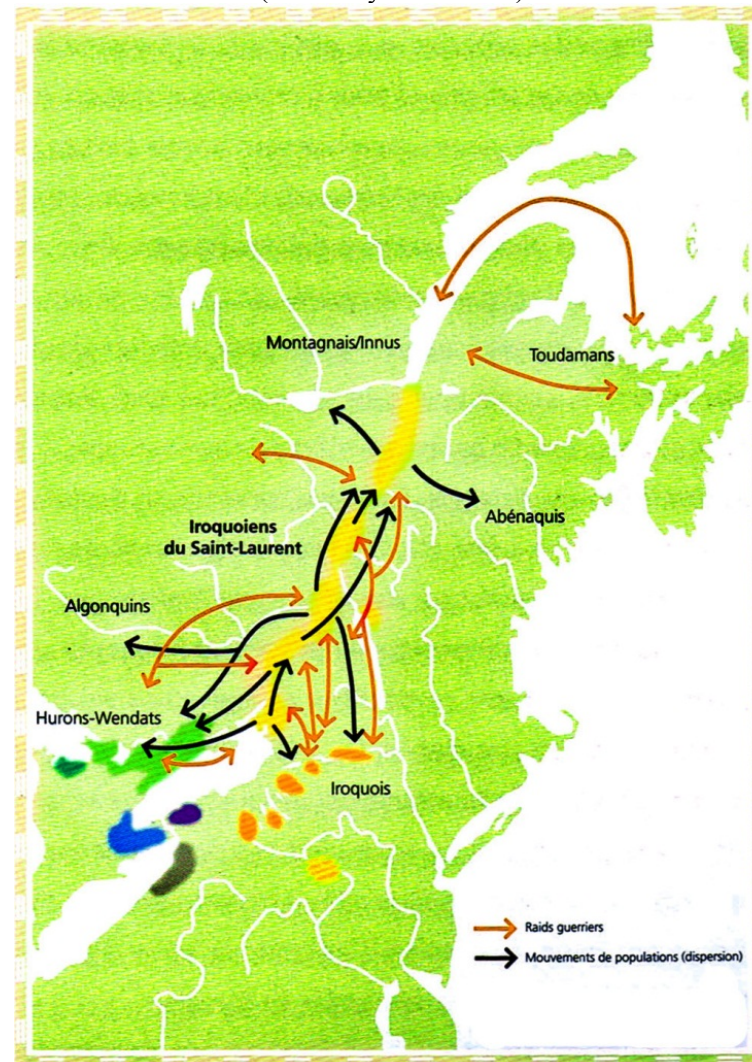


Figure 12 ; Répartition des sites du Sylvicole supérieur et « amérindiens historiques » selon l'ISAQ (2012)





Figure 14 : Dechêne, Carte de l'île d'après les seigneurs (1702)  
(Dechêne 1974 : 531)

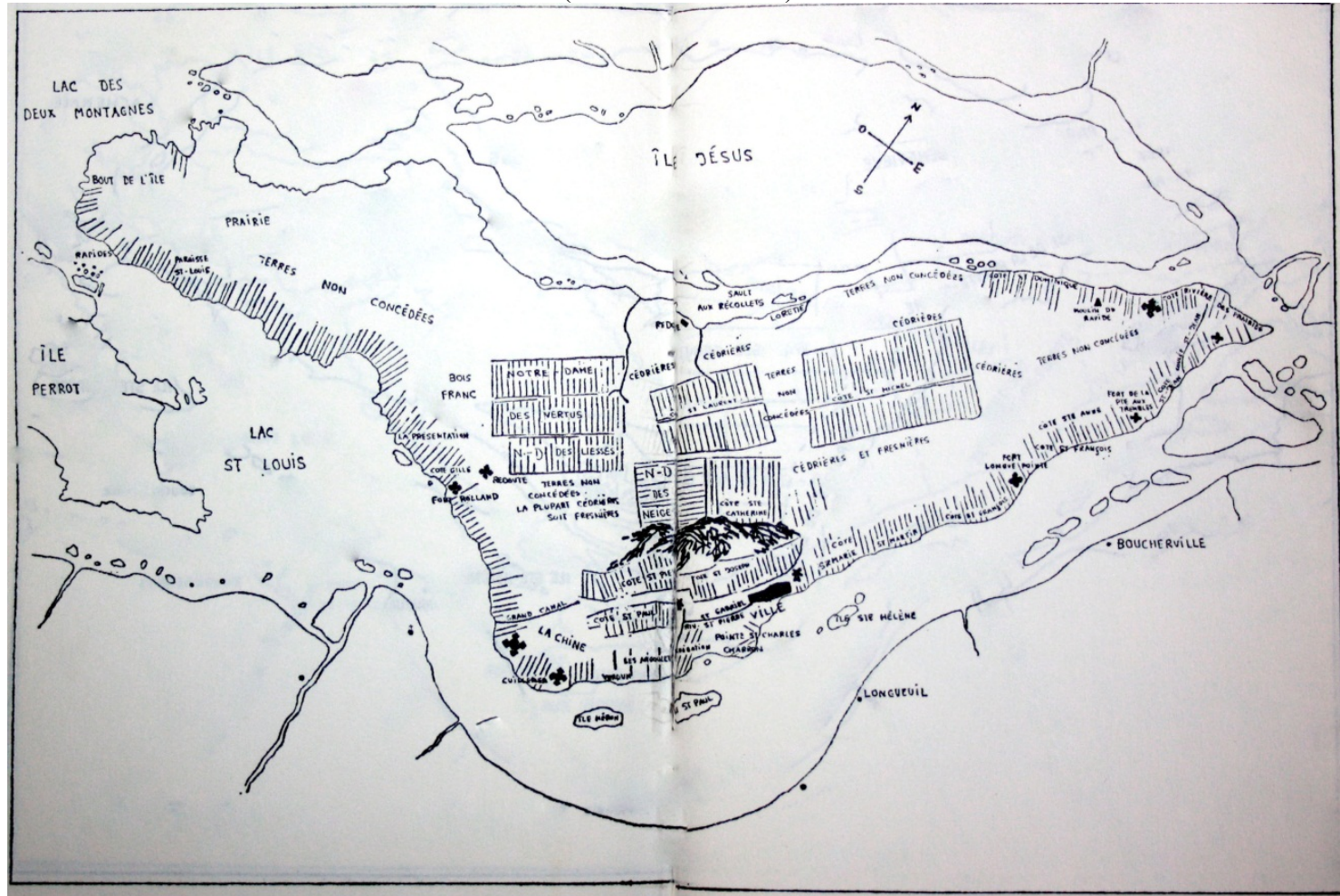


Figure 15 : Plan du fort de la Montagne

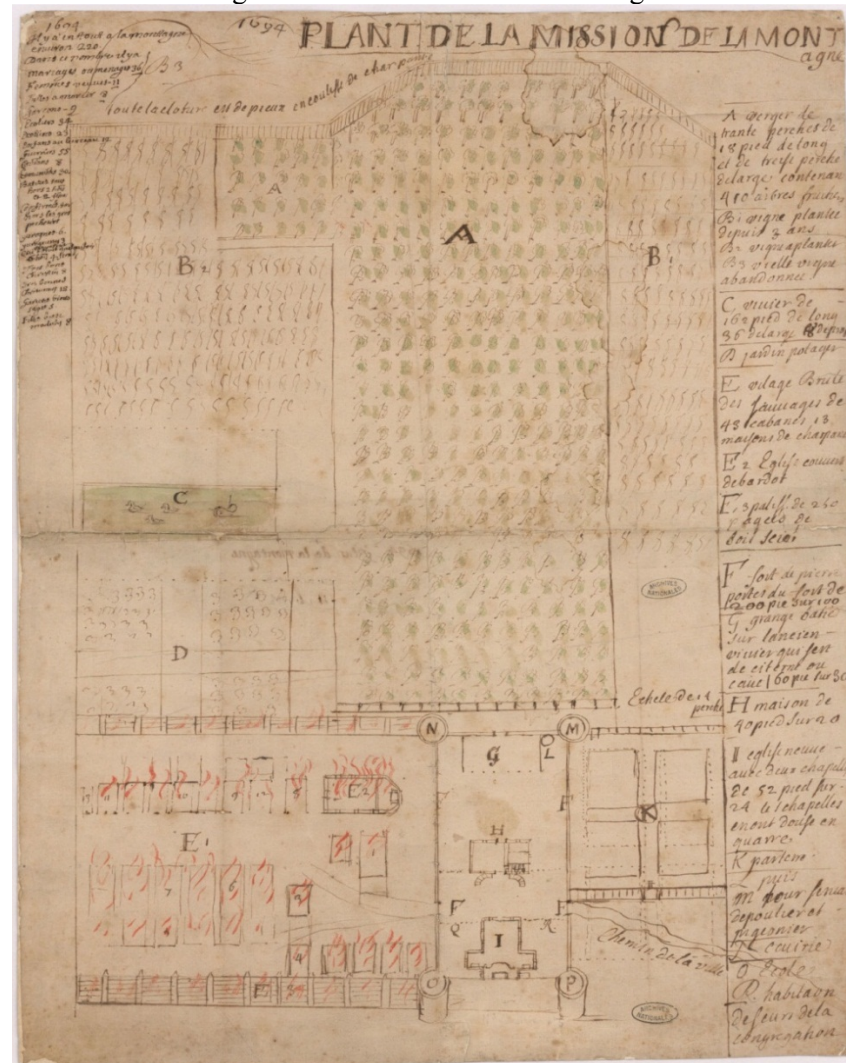


Figure 16 : Zones domestiques des Amérindiens domiciliés

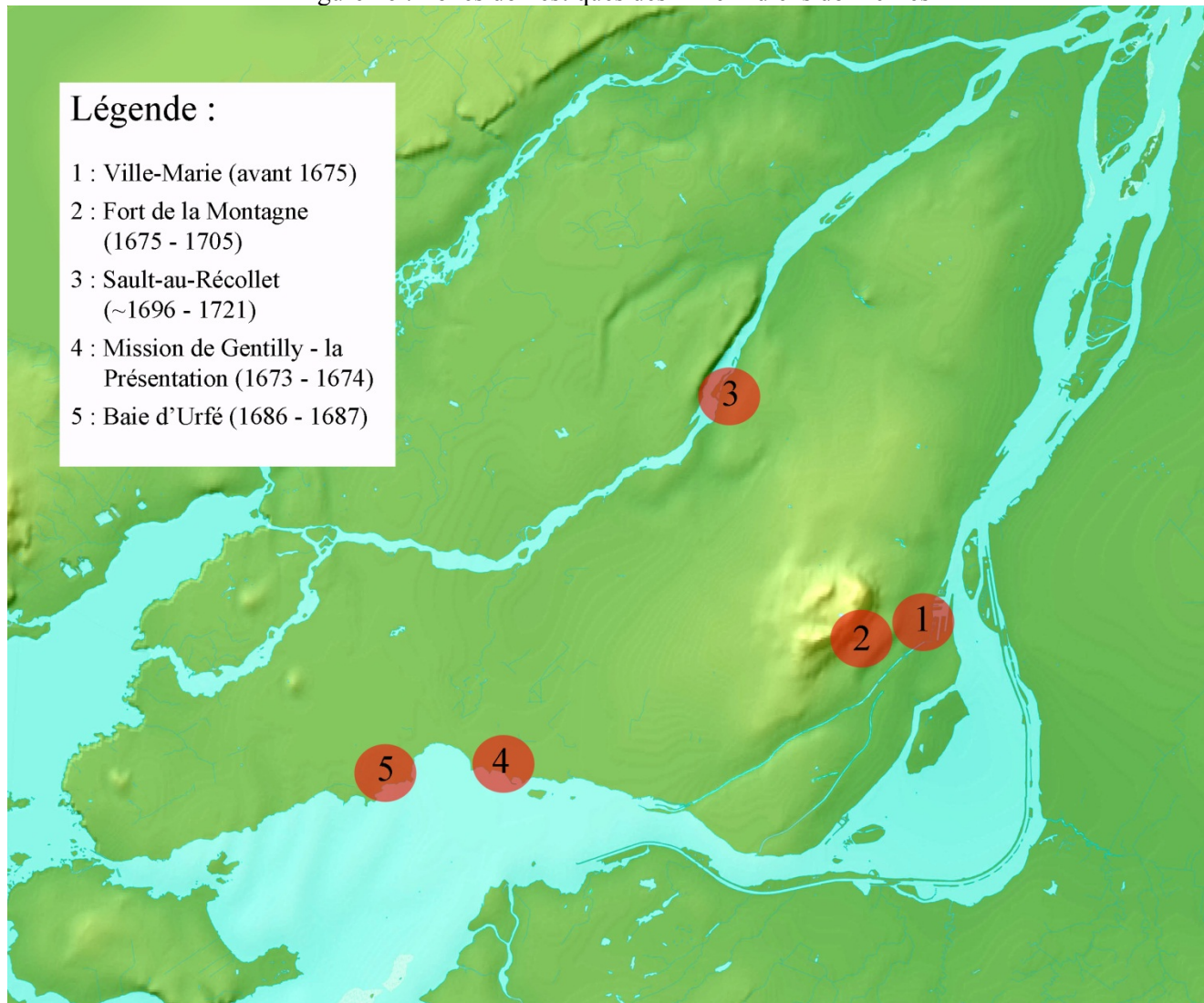
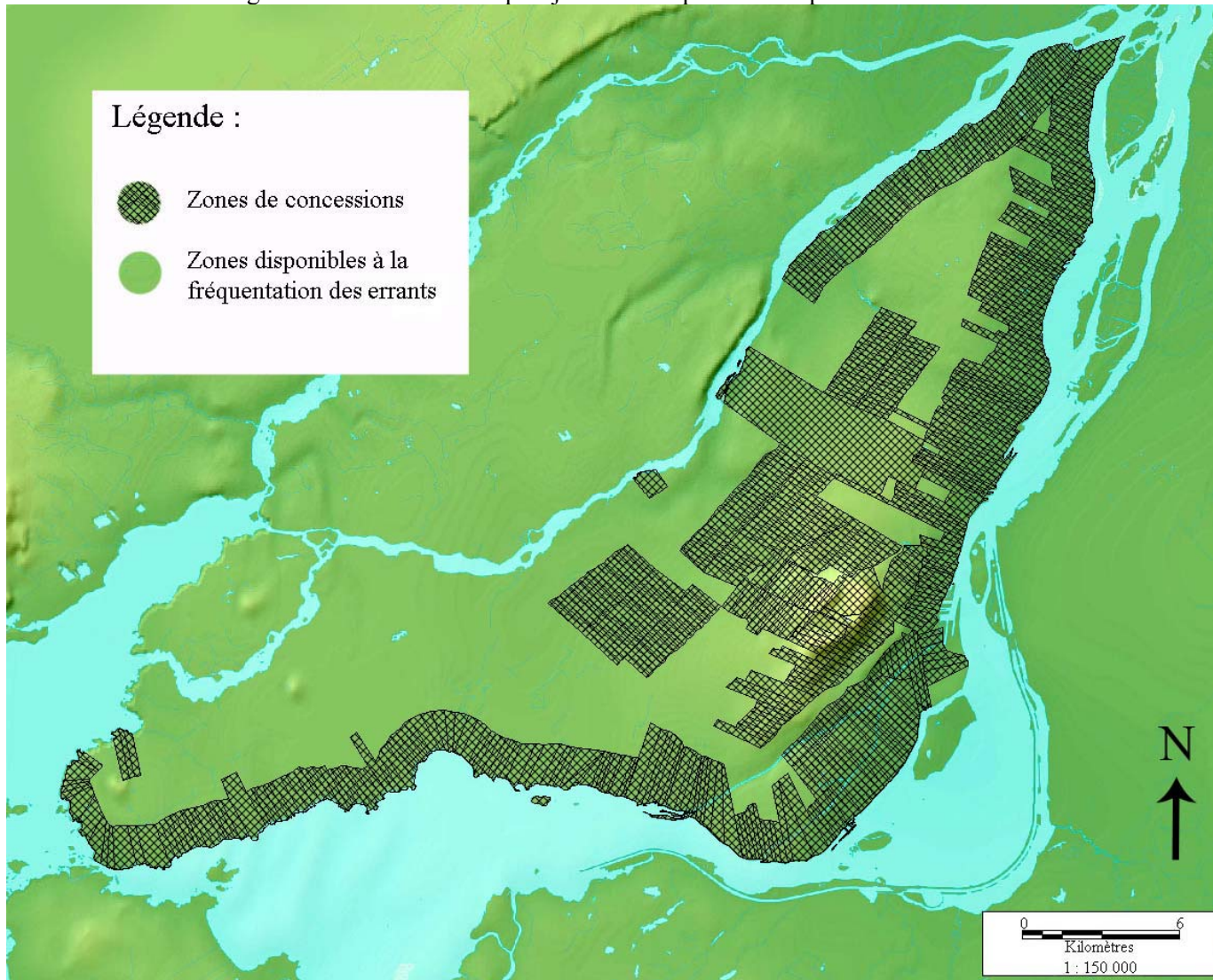


Figure 17 : Zones domestiques/journalières potentielles pour les « errants »



Annexe 2 : Liste de sites classés selon leur identité culturelle  
en utilisant les données de l'ISAQ (2012)

Borden	Nom du site	Paléo-indien	Archaïque ancien	Archaïque moyen	Archaïque récent	Sylvicole ancien	Sylvicole moyen	Sylvicole supérieur	Amérindien historique ancien 1500 à 1899	Amérindiens préhistoriques indéterminés (12 000 à 450 AA)
BiFj-1	Ferme Leber						x ( ancien, tardif)			
BiFj-14	Île aux Hérons						x			
BiFj-15	Île aux Hérons						x	x		
BiFj-16	Île aux Chèvres						x			
BiFj-17	Île aux Chèvres						x			
BiFj-18	Île aux Chèvres						x			
BiFj-19	Île aux Chèvres						x			
BiFj-20	Île aux Hérons									i
BiFj-21	Île aux Chèvres						x			
BiFj-22	Île aux Chèvres						x			
BiFj-23	Île aux Chèvres						x			
BiFj-24	Île aux Chèvres						x			
BiFj-25	Site Logan						x ( tardif)	x		
BiFj-31	Sépultures de Westmount								x	i
BiFj-49	Site Leber à l'Île des Soeurs				x		x (ancien, tardif)	x (ancien)		
BiFj-70	Jardins de Pierre You de la Découverte									i
BiFj-85	Maison-Nivard-De-Saint-Dizier				i	x	x (tardif)	x		
BiFj-88	Chemin Queen-Mary							x (tardif)		
BiFk-6	Site historique et archéologique Le Ber-Le Moyne						x ( ancien, tardif)	x	x	
BiFl-3	Mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-L'Île					i	i	i		
BjFj-1	Site Dawson							x	x	i
BjFj-100	Accueil Bonneau					x				



BjFj-107	Saint-Eloi				x (post-laurentien)					i
BjFj-128	Île Sainte-Hélène : site de la Roseraie							x		
BjFj-129	Île Sainte-Hélène : site du Pavillon							x		
BjFj-133	Tecumseth Terrace							x (tardif)		
BjFj-134	Benjamin Hall							x (tardif)		
BjFj-143	Rue de la Capitale							x		
BjFj-18	Vieux séminaire de Saint-Sulpice				x (post-laurentien)		x (ancien, tardif)	x	x	
BjFj-22	La pointe à Callière : Lieu de fondation de Montréal								x	i
BjFj-3	Place-Royale : Lieu de fondation de Montréal						x (ancien, tardif)	x (ancien, tardif)	x	
BjFj-43	Jardins d'Youville : Lieu de fondation de Montréal						x	x (ancien)		
BjFj-44	Château du gouverneur de Vaudreuil						x (tardif)	x		
BjFj-49	Site LeMoyné-Leber					x	x (ancien, tardif)	x (ancien, tardif)		
BjFj-50	Services publics									i
BjFj-56	Faubourg Québec							x		
BjFj-84	Île Sainte-Hélène : site militaire							x		
BjFj-85	Église du Sault-au-Récollet				x (post-laurentien)					
BjFj-96	Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours					i	x (ancien, tardif)	i		
BjFj-97	Carrière préhistorique du Parc du Mont-Royal							x		
BjFj-98	Sépulture de Rosemont							x	x	
BkFi-34	Parc nature de la Pointe-aux-Prairies					i	i	i		

BkFj-7	Parc nature de la Pointe-aux-Prairies									i
BiFj-56	Grange des Pauvres								x	
BjFj-101	Domaine de Callière : Lieu de fondation de Montréal								x	
BiFl-2	Site historique et archéologique du Fort- Senneville								x	
A										

légende :

i : indéterminé

## Annexe 3 : Liste des cartes de Montréal jusqu'en 1760 consultées à la BAC

Auteur	Titre	Date	Échelle	Description	Dimension	Numéro de microfiche	Cote	Numéro d'enregistrement	Remarques
	Isle of montreal	1673		Photocopy	18 x 13	2006	H3/349/Montréal/[1673]	3705	
	Port du Costeau de la Ville de Montréal, fait en 1693	1693(1932)	100 toises = Om 322, ou 12"3/4	Plan manuscrit coloré	Om 852 x Om 575, ou 33"3/4 x 22"3/4	21005	Ph/350/Montréal/1693 H2/350/Montreal/1693(1932)	31235	Non orienté Mesures indiquées sur la plan Le dessin d'un moulin figure à l'intérieur du fort Anonyme
Morin, P -L (Pierre-Louis), 1811-1886	Montréal en 1657 1672 1722 [showing the Churches of Notre Dame de Bonsecours (1657) and of Notre Dame (1672)]	1657-1722[1884]		Col Trs	54 6 x 89 7	20988	H2/350/Montreal/1657-1722[1884] (Eglise Notre-Dame)	14090	Elevation and floor plan of Notre dame de Bonsecours; plan and elevation of the Parish Church of Notre Dame, built 1672, and plan and elevation of its front, built 1722 There are explanatory notes on both churches Plans are coloured Ms versions of prints from: Le Vieux Montreal 1611-1803: Dessins de P-L Morin (Montréal: H Beaugrand, 1884)
Morin, P -L (Pierre-Louis), 1811-1886	Montréal 1650, 1723, 1698 [showing Résidence, Chateau-Vaudreuil, and L'Intendance]	1650-1723[1884]		Col Trs	57 2 x 88 6	20987	H2/350/Montreal/1650-1723[1884]	14091	Elevations of the Residence (of de Maisonneuve), built, 1650; Chateau-Vaudreuil, 1723; and L'Intendance, 1698 Each elevation is accompanied by a brief descriptive note The 3 are reproduced in: Le Vieux Montreal, 1611-1803, dessins de P-L Morin, publié par H Beaugrand, Montreal, 1884
Juteau, Jules Beausnesne, Ch France Archives nationales	Dessein du bastiment de Montreal Juteau - Dessinateur (Courbevoie - Seine) Collationné par Ch Beausnesne, Paris 7 juillet 1910	[1684](1910)	1:128,00	Trs	47 0 x 35 8	2158	H3/350/Montréal/[1684] (1910) (Five-Storey Building)	14092	Elevation of building, and plans of basement, first floor, second floor Rooms identified Title and date appear on reverse, in ink Archives nationales, Cart: K-1232 Pièce No 44

Morin, P-L (Pierre-Louis), 1811-1886	Montréal 1684, 1692, 1695 Seminary, Recollets, Jesuits,	1684-1695[1884]		Col Trs	57 8 x 88 6	20989	H2/350/Montreal/1684-1695[1884] (Seminary, Jesuits, Recollets)	14093	Elevations of the Seminary of Montreal, the Recollets Church and Monastery, and the Convent of the Jesuits, with a plan of the Seminary. Each elevation is accompanied by a brief descriptive note. Plans are coloured. Ms versions of prints from: Le Vieux Montréal 1611-1803: Dessins de P-L Morin (Montréal: H Beaugrand, 1884)
Basset, Bénigne, sieur des Lauriers, 1639-1699	Plan de VilleMarie et des premières rues projetées pour l'établissement de la Haute Ville [cartographic material]	[1672]		Print Copy	12 1/2 x 8 1/2	28409	H3/340 Montreal [1672]	2231	
Villeneuve, Robert de, 1685-1693	Villemarie dans l'isle de Montreal, envoyé par Mr Denonville le 13 November 1685 [cartographic material]	1685	71 toises au pouce	Manuscript Coloured Copy	13 x 9 1/2	1482	H3/340 Montreal 1685	2299	
Morin, P-L (Pierre-Louis), 1811-1886	(Plan de Montreal 1700) (P.L. Morin)	-1700		Manuscript Coloured	50 1/2 x 29 3/4	11057	H1/340/Montreal/(1700)	1390	
	Carte de l'Isle de Montréal et ses environs	[1700]					F/349/Montréal/[1700]	28767	
Vachon Belmont de	Description generale de l'isle de Montréal Divisée par costes ou sont exactement marquées Toutes les Distances de place en place, les noms de chaque habitant, la quantité de terre qu'ils possèdent tant de front que de profondeur, les forts, Eglises et moulins &c le tout de suite et avec le Meilleur Ordre que l'on a peu observer le 15e oct 1702	1702(1939)	eschele de deux lieueu- géométriques	Manuscript Coloured Copy	39" x 30 1/2"	11056	H1/340/Montréal/1702(1939)		
Levasseur de Néré, Jacques, 1662-ca 1723	Plan de la Ville de Montréal levé en l'année 1704	1704(1932)	50 toises = Om 080, ou 3"1/8	Plan manuscrit coloré	Om 895 x Om 509, ou 35"1/4 x 20"1/4	42968 (H2 copy)	Ph/340/Montréal/1704, H2/340/Montreal/1704(1932)	31217	

Catalogne, Gédéon de, 1662-1729 Royal United Service Institution (Great Britain)	Plan de la ville de Montreal en Canada en l'année 1713 Catalogne	1713		Photo	5 2 x 14 8		Ph/340/Montréal/1713	14915	Cette photographie en noir et blanc ignore les couleurs qui sur l'original différencient les édifices en bois de ceux en maçonnerie La carte fait partie de la collection du Royal United Service Institution (R U S I) du British Museum, no A 28 81A, Add Ms 57706, art 1
	Plan de la Ville de Montreal Arresté au Conseil de Marine tenu au louvre le 22e Fevr 1716 Signé L a de Bourbon le Maréchal Destrées et plus bas par le Conseil la Chapelle	1716		Manuscript Coloured Copy	53 1/4 x 19 1/4	11055	H1/340/Montreal/1716	2047	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle France [Signé:] Levé sur les lieux par le Sr Chaussegros de Léry, le mois de juin 1717	1717	500 toises [= Om 270]	Plan ms , coloré	Om 760 x Om 503		Ph/340/Montreal/1717	31211	
Cathelineau, E de Routier, Simone, 1901-	Plan d'un fort scitué au dedans d'une ancienne, pour être construit au bord du Lac des deux Montagnes, à la côte du nord, au détroit, environ à deux Lieue au desus de L'Isle du Montreal, à la veüe du fort de Senneville scitué a la dite Isle Fait a Québec ce 26 octobre 1719 Chaussegros de Lery Archives Nationales Colonies CIIa 126, pièce 39 Copié par Simone Routier le 9 Nov 1931 Collationé par E de Cathelineau le 9 Nov 1931	1719(1931)	0,09583333	Imp , colorée	57 8 x 39 0		H2/350/(Fort du lac des) Deux Montagnes/1719(1931) (2 copies)	14202 OK	Le plan montre une grande enceinte à l'intérieur de laquelle, sur la rive, se trouve le fort proprement dit De chaque côté du fort et en arrière il y a des "terrains pour placer les habitans des cotes en tems de guerre" Plus en arrière, on voit le "village pour les Sauvages Iroquois" et le "village pour les sauvages algonquins " Dans la marge de droite il y a un index des bâtiments projetés



Sanson, Moullart	Montreal 1723 Plan de la Ville de Montreal en Canada a 46d 55m de latitude Septentle Moullart Sanson G o d R avec Priv Rue Froimanteau vis a vis le vieux Louvre 1723 Dedication: A Monsieur, Mr de Catalogne Ingenieur du Roi ce plan est votre ouvrage Monsieur vous aurez pour agreable de voir silon a bien suivi votre intention je suis votre tres humble et obeissant serviteur, Moullart Sanson /To M de Catalogne	1723	1:3,168	Print	41 0 x 64 0	1706	H3/340/Montréal/1723 (Copy 1)	14900 OK	
	Plan de la Ville de Montreal en Canada Montreal in 1723 This plan is probably of a somewhat earlier date as it shows the beginnings of the second fortifications (From a tra cin[g] in possession of Wm McLennan, Esq )	1723	Trs		28 0 x 45 0	1905	H3/340/Montréal/1723 (copy 3)	14930	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan de la ville de Montréal en Canda Nouvelle-France dans L'Amerique Septentrionale Fait a Quebec ce 20 October 1724 Par Chaussegros de Lery	1724	60 toises au pouce	Photocopy	22 x 16 1/4	1485	H3/340/Montreal/1724	2052	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan de la ville de Montréal Fait à Québec 10 septembre 1725 [Signé:] Chaussegros de Léry	1725	300 toises [= Om 163]	Plan ms , coloré	Om 565 x Om 445		Ph/340/MONTREAL/1725	31210	Au verso: "Joint à la lettre de M de Longueuil et Begon du 31 8bre 1725
Angers, Jean Baptiste, fl 1726-1732 Couagne, René de, 1690-1767	Plan de l'emplacement et maison de Monsieur de Veaudreuil a Montreal	1726	7 toises au pouce	Manuscript Coloured Copy	11 x 16 1/2	2159	H3/350/Montréal/1726	3117	

	Plan de Montréal Fait à Montréal ce 25 août 1726 [Signé:] Dugué	1726	200 toises [= Om 180]	Plan ms , coloré	Om 780 x Om 477		Ph/340/MONTREAL/1726	31208	
	Plan de Montréal, 1726 (Signé:) Dugué	1726	150 toises (5 arpents) = Om 137, ou 5"1/2	Plan manuscrit coloré	Om 765 x Om 402, ou 30"3/8 x 16"		Ph/340/MONTREAL/1726	31209	
	Plan de la ville de Montreal - 1727	1727		Photocopy		1486	F/340/Montreal/1727	26253	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle France Fait à Québec ce 20 sepbre 1728 [Signé:] Chaussegros de Léry	1728	250 toises [= Om 135]	Plan ms , coloré	Om 638 x Om 447		Ph/340/MONTREAL/1728	31204	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1757	Plan de la ville de Montreal - 1729 Fait à Montréal ce 21 août 1729	1729	300 toises	Photocopy		1752	H3/340/Montreal/1729	26254	
	Plan de Montreal dans la nouvelle france 1731	1731	80 toises au pouce	Photocopy	14 1/2 x 11	1487, 1488	H3/340/Montréal/1731 (2 copies)	2056	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1757	Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle France 1731 Fait à Québec ce 2 octobre 1731 [Signé:] Chaussegros de Léry	1731	400 toises [= Om 216]	Plan ms , coloré en rouge et vert	Om 660 x Om 444		Ph/340/MONTREAL/1731	31205	
Cheze, F	Croquis du canal unissant la riviere Saint-Pierre au Saint-Laurent [Signé:] Cheze Montréal, le 16 7bre 1732	1732	21 arpents ou 1 de lieue ??????	Plan ms , col	Om 412 x Om 267		F/312/LACHINE (CANAL DE)/1732	31240	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan de la Ville de Montréal dans la Nouvelle France Fait à Montréal, ce 18 octobre 1733 (Signé:) Chaussegros de Léry	1733	300 toises = Om 162, ou 6"1/2	Plan manuscrit coloré	Om 632 x Om 423, ou 24"3/4 x 16"7/8		Ph/340/Montréal/1733	31202	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Carte d'une partie de l'isle de Montréal depuis la pointe à Cardinal jusques au courant de Ste Marie avec la ville de Montréal Fait à Québec ce 1 octobre 1733 [Signé:] Chaus segros de Léry	1733	7000 toises [= Om 512]	Plan ms , coloré	Om 545 x Om 437		Ph/349/(ISLE DE) MONTREAL/1733	31226	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	"Plan de la ville de Montreal dans la Nouvelle France " Fait à quebec le 15 octobre 1734 [Signé:] Chassegros de Lery	1734	300 toises [=Om 164] ou 45 toises au pouce	Plan ms col	Om 435 x Om 630		Ph/340/MONTREAL/1734	31201	



Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan de la Ville de Montréal Fait à Québec le 30 octobre 1735 (Signé:) Chaussegros de Léry	1735	300 toises = Om 162, ou 6"1/2	Plan manuscrit coloré	Om 664 x Om 405, ou 26"1/4 x 16"		Ph/340/MONTREAL/1735	31207	
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 1682-1756	Plan et profil d'un corps de casernes proposé à faire dans la ville du Montréal sur la butte du Coteau Fait à Québec le 12 octobre 1737, [Signé:] Chaussegros de Léry	1737	30 toises [= Om 366]	Plan ms, coloré en rose	Om 770 x Om 450		Ph/350/MONTREAL/1737	31233	
N Bellin	Carte de L'Isle de Montreal et de ses Environs, Par N Bellin 1744	1744				2009	H3/349/Montréal/1744	28768	
Couagne, René de, 1690-1767 Couagne, Michel de, 1727-1789	Plan de la Ville de Montréal, en Canada 12 avril 1749	1749	125 toises = Om 112, ou 4"3/8	Plan manuscrit coloré	1m 026 x Om 347, ou 40"1/2 x 13"1/2		Ph/340/Montréal/1749	31206	
	Plan et vue du hangar du roy à Montréal bâti à la porte Beauharnais 1749	1749	20 toises [= Om 208]	Plan ms, teinté en gris, sur feuille	Om 276 x Om 440		Ph/350/MONTREAL/1749	31232	
Robert De La Morandiere, Etienne, 1701-1760, Sous-Ingénieur Pour Le Gouvernement De Montréal Morin, P-L (Pierre-Louis), 1811-1886	Cette carte a été dressée à vue de pays en 1749 par Mr de la morandière pour servir d'éclaircissement au sujet du canal projeté et commencé pour venir de la Chine à Mont-real par le petit Lac CD Canal qui parait naturel et dans lequel on passe quand l'eau est haute	(1749)(1852-1853)	2 1/2 arpents au pouce	Manuscript Copy	17 x 11	15500 (H3)	312/La Chine (([Canal]))(1749)(1852-1853) See/Voir: G3400 1783 M67 #78		
Franquet	Plan de la ville de Montréal dans la nouvelle France	[1752]	80 toises au pouce	Photocopy	20 1/2 x 14 3/4	1490	H3/340/Montréal/[1752]	2338	
	[Plan d'un terrain de la famille Romezay] Paul de Brosse Montreal 4 mai 1753	1753		Manuscript		16638	H3/340/Montreal/1753	26242 ok	

Alexander, William, 1726-1783	A Sketch of several Routes of the French from Quebec to the Mississippi, with the principal Rivers and Lakes thro' which they pass, Also of the Route from New York to Oswego, and from Albany to Montreal, and of the Route from Kenebec River to Quebec, & from New Hampshire to Lake St Pierre in Canada Done by the order of His Excellency Major General Shirley, from the most authentic Maps and best Intelligence: by Wm Alexander, Secretary to his Excy	1755	1 inch to 35 miles	Manuscript Coloured Copy	29 3/4 x 19	24565	H2/902/1755	36590	
Pownall, Thomas, 1722-1805	A Map of the Grand Pass from New York to Montreal done from actual survey: (except where otherwise expressed -) by Thos Pownall	[1756]	1 inch to 10 miles (full size)	Photocopy	36 1/2 X 27	44361	V1/1000/[1756]	23652	
Abercrombie, James, 1732-1775	Plan of Montreal J A [James Abercromby] 1756 B M Kings Maps CXIX 40	1756	1:720,0 0	Pc	34 5 x 56 0		H3/340/Montréal/[1756] (2 cartes)	14939	La carte montre l'intérieur du Montréal fortifié d'alors Une autre carte d'une région non-identifiée porte le même numéro que celle-ci, c-à-d, "British Museum Kings Maps CXIX 40" Les originaux étaient imprimées mais signature et date furent mis à la main
Tho Jefferys	A plan of the town and fortifications of Montreal, or Ville Marie in Canada	[1758]			10 7 x 19 cm (about 4 x 7")	133357	H3/340/Montreal/[1758]	26234	
	[Montreal during the siege of 1760]	[1760-1762]		Col Ms	59 0 x 43 7	1715	H12/340/Montréal/[1760-1762]	14936 ok	
	Karte von der Insel Montreal [Nürnberg in der Raspiuchen Handlung]	1760(1776)				2010	H3/349/Montreal/1760(1776)	28769	

	Plan of the Town and Fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada in 1759" inside the booklet titled: Sourvenir, Spy Plan of the Town and Fortifications of Montreal	1759(1978)					F/340/Montreal/1759(1978)	26235	
	A particular map, to illustrate Gen Amhersts expedition, to Montreal; with a plan of the town & draught of ye island Gent Mag J Gibson sculpt	[1760]	1:3,358,080	Print	17 4 x 22 5	6656,(Copy 1), 6655, (Copy 2),79143, (Copy 3), 25101, (Copy 4)	H3/1000/[1760] (4 copies)	18142	This map was published in the October 1760 edition of the: Gentleman's Magazine and accompanied an article, beginning on page 458, describing the taking of Montreal Shown on the map is the area from Quebec city to Niagara The area south of the St Lawrence is shown in detail with numerous towns and physical features The area north of the St Lawrence is not shown at all [Coverdale Collection]
London Magazine	Plan of the town & fortifications of Montreal, or Ville Marie in Canada Engraved for the London Magazine	1760	1:2,300	Print	16 8 x 24 7	133353	H3/340/Montreal/[1760]	1490	This plan of Montreal appeared after page 504 in the October 1760 edition of: London Magazine The map was followed by a text on page 543 and a legend on page 504 Indicated and identified on the plan are houses, fortifications, wharves and other features Two different editions of this map are known and both are known to have appeared in the October 1760 issue of: London Magazine In the edition referred to above it reads "Engraved for the London Magazine" whereas in the other edition it reads "Engrav'd for the London Mag 1760"

Montresor, John, 1736-1799 Holland, Samuel, 1728-1801	A plan of the River St Lawrence from Montreal to Berthier on the North and to Sorel on the South side of the River; being part of a survey intended to Quebec by [John] Montresor, Sub Engineer & Lieut: Samuel Holland Capt Dedication: To the Right Honourable William Pitt Esq	[1760]		Manuscript, coloured	122 3/4" x 22 1/2", in 2 sections	46260 (3 sect )	H11/312/[1760] (2 sections), R/312/[1760]	24801	
	A plan & view of the Town and Fortifications of Montreal in Canada Royal United Service Institution (Great Britain) Pinxit, Guy Johnson Gibson, John, fl 1750-1792 Gentleman's Magazine The Isles of Montreal as they have been surveyed by the French Engineers Raspe, G N (Gabriel Nicolas), 1712-1785 Bellin, Jacques Nicolas, 1703-1772 Montresor, John, 1736-1799 Holland, Samuel, 1728-1801 Montresor, John, 1736-1799 Holland, Samuel, 1728-1801 Montrésor, John, 1736-1799 Murray, James, 1721-1794	[1760]			18 7 x 23 cm		H3/340/Montreal/[1760], B/340/Montreal/[1760]	26233	
Le Rouge, Georges Louis	[Plan de] Ville Marie [et de] Cayenne [Paris, Le Rouge, vers 1760] 89	[1760]		Imprimée	14 9 x 7 9	133358 (H3)	H3/340/Montréal/[1760]	14962	Cette carte montre deux petits plans de Cayenne et de Montréal (Ville Marie) Sur chacun, les fortifications, enceinte et bastions, et les principales constructions sont indiquées A l'extérieur de Cayenne on voit le "Jardin du Roy (caffeterie)" Cette carte fut publiée par George Louis Le Rouge dans son Recueil des fortifications, forts et ports de mer de France Paris, Le Rouge [1760?] De cette carte, un exemplaire est en feuille libre et l'autre dans une copie de l'atlas de Le Rouge

	New France-Montreal to Three Rivers (Seignories at the close of the French Regime, 1750-1760)	1750-1760[1960]	1:506,880	Blackline print	53 0 x 42 2	42846	H3/300/1750-1760[1960]	9357	This map shows the boundaries of the seigneuries along the Ottawa, Richelieu, and St Lawrence Rivers as far east as the Seigneurie of Ste Anne The seigneuries are numbered and named A similar map showing the seigneuries farther to the east complements this map and has the same call number A manuscript note on the back of the other map indicates that it was compiled by Prof Marcel Trudel The supplied date is between the dates of the author's major volumes on the seignorial system
	Extract from a sketch of the river St LAWRENCE from Montreal to Deschambault by order of His Excellence James Murray Lt Governor of Quebec By Capt Montresor	[1760](1920?)		Manuscript Copy	Whole Map (dissected into 2 sections) 57 x 19	17060 (2 sect)	H2/312/[1760](1920?) (2 sections)	5617	
	Figurative Map Sketch of Saut St Louis Kahnawake and part of the south shore of the Island of Montreal	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611-1803 (1884) (plate1)		
	Montréal vu à vol d'oiseau de 1645 à 1650	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611-1803 (plate 2)		
	Plan de Montréal de 1650 à 1672	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611-1803 (plate 3)		
	Plan de Montréal de 1675 à 1687	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611-1803 (plate 4)		Liste de l'augmentation de la population

	Plan de Montréal de 1687 à 1725	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 5)		
	Plan de Montréal de 1724 à 1760	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 6)		
	Carte historique de l'île de Montréal	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 7)		
	Montréal en 1657, 1672, 1722	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 8)		Plan de Notre Dame de Bonsecours, portrait de l'Église N Dame
	Montréal en 1684, 1692, 1695	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 9)		Séminaire jésuites et recollets
	Plan du Séminaire de Montréal	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 10)		
	Montréal 1650, 1725, 1698	1884		In Beaugrand, Honoré "Le Vieux Montréal, 1611-1803 " Montréal, 1884		16357	A/340/Montreal/1611- 1803 (plate 11)		Résidence
n b . : l'orthographe a été laissée identique à celle de la base de données									

## Annexe 3 bis : Aide pour interpréter les données présentées dans l'annexe 2

## Informations issues du site de la BAC

ArchiviaNet : Recherche en ligne pour les cartes et plans -  
[http://www.collectionscanada.gc.ca/archivianet/02015401\\_f.html](http://www.collectionscanada.gc.ca/archivianet/02015401_f.html)

La colonne **Auteur** renferme le nom de la personne physique ou morale à laquelle la création de la carte ou du plan est attribuée. [...]

**Titre :**

Titre complet de la carte ou du plan. En règle générale, on a transcrit le titre tel qu'il figure dans le document afin de conserver la langue, la formulation, l'ordre et l'orthographe des mots (mais pas nécessairement les signes de ponctuation ni les majuscules). Les lettres (p. ex. *f* = *ss*) et les signes diacritiques de forme ancienne ont été transcrits sous leur forme moderne. Dans certains cas, les archivistes ont mis entre crochets des précisions sur le titre tirées des pièces.

**Date :**

Date de publication, de distribution, d'impression, de copyright, etc. Les dates entre crochets ne figurent pas dans la pièce, mais ont été déduites par le personnel à partir d'autres sources. La présence d'une date double, *1755 (1803)* par exemple, montre que la pièce a été rééditée. Le premier nombre est la première date de publication et le second, la date de réédition. La mention « n.d. » veut dire qu'une pièce ne peut être datée.

**Auteur :**

Nom du créateur (s'il est connu) du document. Cela peut être une personne physique ou morale. L'information entre crochets ne figure pas dans la pièce même, mais provient d'autres sources. [...]

**Numéro de microfiche :**

La plupart des cartes et des plans répertoriés dans la présente base de données ont été reproduits en noir et blanc (quelques-uns ont été reproduits en couleur) sur une seule microfiche grand format (105 mm). Chaque microfiche porte un numéro unique précédé du préfixe « NMC ». [...]

**Échelle :**

Rapport entre la distance mesurée sur une carte ou un plan et la distance correspondante sur le terrain. Parfois, l'échelle est indiquée sous forme de fraction (p. ex. 1 : 100 000); d'autres fois, elle est indiquée telle qu'elle figure dans le document original (p. ex. « 1 inch equals 1 mile », « 1 inch to 80 chains », « 6 toises au pouce »).

**Dimensions :**

Ce champ renferme les dimensions (hauteur et largeur) de la carte ou du plan. Les dimensions sont exprimées en pouces dans certains cas et en centimètres dans d'autres cas. Cette information n'est pas fournie pour tous les documents de la collection.

**Description :**

Ce champ renferme des renseignements de base sur la pièce : publiée ou non publiée, en

couleur ou non, original ou reproduction, etc. Cette information n'est pas fournie pour toutes les cartes et tous les plans de la collection.

**Cote :**

Ce numéro permet à la Bibliothèque et aux Archives du Canada de localiser la carte ou le plan original [...]



## Annexe 4 : Liste des cartes de Montréal jusqu'en 1760 non répertoriées à la BAC

Auteur	Titre	Date	Source de la carte	Source de consultation
an. Français	Cartographie laurentienne de 1543	1543	Collections of the Maine Historical Society, Second Series, vol. I, p. 351	Trudel 1973, pl. 18
Vallard	Cartographie laurentienne de 1547	1547	Collections of the Maine Historical Society, Second Series, vol. I, p. 354	Trudel 1973, pl. 19
Pierre Desceliers	La Nouvelle-France en 1550	1550	Archives publiques du Canada	Trudel 1973, pl. 20
Bolognino Zalterii	L'Amérique du Nord	1566	ASQ, tiroir 221, no 28	Trudel 1963, pl. 22
Gérard de Mercator	La Nouvelle-France selon Mercator en 1569	1569	Archives publiques du Canada	Trudel 1973, pl. 23
Wytfliet	Une avant-première de la Baie d'Hudson	1597	Wytfliet, Descriptionis, p. 82	Trudel 1973, pl. 26
Wytfliet	La Nouvelle-France en 1597	1597	Wytfliet, Descriptionis, p. 99	Trudel 1973, pl. 27
An.	La Nouvelle-France d'après Lescarbot en 1609	1609	ASQ, tiroir 216, no 25	Trudel 1973, pl. 32
Marc Lescarbot	Figure de la Terre Neuve, grande rivière de Canada, et côté de l'océan en la Nouvelle France	1609	Reproduite de Lescarbot, Histoire de la Nouvelle-France.	Trudel 1973, pl. 30
Champlain	Un première représentation de la Nouvelle-France par Champlain	1612	Oeuvres de Champlain, éd. Laverdière, vol. III, p. 326	Trudel 1973, pl. 31
Champlain	Une Nouvelle-France qui s'étend jusqu'au détroit d'Hudson	1612	Oeuvres de Champlain, éd. Laverdière, vol. III, p. 274	Trudel 1973, pl. 34
Champlain	Une nouvelle route stratégique : la rivière des Outaouais	1613	Oeuvres de Champlain, éd. Laverdière, vol. I, p. 422	Trudel 1973, pl. 34
Champlain	La Nouvelle-France d,après Champlain en 1632	1632	Oeuvres de Champlain, éd. Laverdière, vol. III, p.1385	Trudel 1948, pl. 34
Jean Boisseau	La Nouvelle-France en 1643	1643	JR, vol. 23 : 234	idem
Jean Bourbon	Montréal vers 1647	1647	Plans of the First French Settlements on the Saint Lawrence, 1958	Trudel 1973, pl. 90
n m.	Plan de Ville-Marie et des premiers rues projetées pour l'établissement de la Haute Ville	1665 ca.	Archives de l'Empire, Carton K 1285	JR, vol. 50 : 2
Louis Jolliet	Carte dressée par Louis Jolliet en 1674 pour illustrer son voyage en Louisiane.	1674	ASQ, tiroir 219, no 23	Trudel 1948, pl. 38
n m.	Plan de la ville de Montréal en 1685	1685	ASQ, carton Séminaire 83, no 94	Trudel 1948, pl. 41
an.	Villemarie dans l'isle de Montréal, 1685	1685	n.m.	ACF
Brisay de Denonville	Plan de la prairie de la Magdelaine	1686	BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 8 P 3 D	idem

n m.	Plant de la Mission de la Montagne [à Montréal]	1694	Archives nationales - site de Paris, N/III/Canada/12	ACF
n m.	Montréal vers 1647	1710	Mapping the French Empire in North America, The Newberry Library, Chicago, 1991 : 32	Delâge 1991 : 42
Dugué	Plan de Montréal	1726	n.m.	Robert 2007 : 160
n m.	Plan de partie de l'isle de Monreal	1733	BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 8 P 2 D	idem
n m.	Carte du fleuve Saint - Laurent depuis Montréal jusqu' au Fort Frontenac : 1740	1740	BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 2 P 8 Rés	idem
n m.	Plan de Ville-Marietiré des Fortifications de la France et de l'Amérique	1750 ca.	Société Domboli, anciennement dans la bibliothèque de Harry Blackmet, Athenes, vente d'objets divers, Sotheby & Co, Londres, 22juin 1989, lot 31	Graham et al. 1992 : 36
Tho. Jefferys	Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada	1758 ou 1760	BNF, département Cartes et plans, CPL GE DD-2987 (8687)	idem
an.	Plan of the Town & Fortifications of Montreal, or Ville Marie in Canada	1760	McCord Museum	idem
Thomas Patten	Vue est de Montréal	1760-1762	Musée royal de l'ontario, Toronto	Graham et al. 1992 : 38
Richard Short	Montréal	1760 ca.	Art Gallery of Hamilton, Ontario, The Bert and Barbara Stitt	Graham et al. 1992 : 39
Paul Labrosse	Plan de la ville de Montréal	1760	British Library, Londres, Adds. MS. 57706.2	Graham et al. 1992 : 37

légende :

n m. : non mentionné

Annexe 5 : Carte de la géologie des dépôts meubles, Commission géologique du Canada

